DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 13193 — 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — MARDI 30 JUIN 1987

Revirement des autorités après les manifestations populaires

Le parti au pouvoir à Séoul accepte la création d'institutions démocratiques

Dans un manifeste approuvé par le parti au pouvoir, M. Roh Tae Woo, successeur désigné du président Chun Doo Hwan, a proposé, le lundi 29 juin, une élection présidentielle directe en 1988 ainsi que l'adoption d'une nouvelle Constitution et le rétablissement de toutes les libertés. Cette initiative a été accueillie avec une prudente satisfaction par les chefs de l'opposition. On ignorait encore lundi en milieu de journée si le chef de l'Etat sud-coréen lui avait donné son aval.

SEOUL
de notre envoyé spécial

« Révision constitutionnelle au cours de cette année ». Le titre en énormes caractères barre la « une » des journaux du lundi 29 juin. Les piles disparaissent en quelques minutes et ceux qui n'ont pu en acheter un exemplaire lisent au-dessus de l'épaule des autres. Les radios des taxis sont branchés sans arrêt sur les informations et la nouvelle est sur toutes les lèvres.

A 9 heures lundi, M. Roh Tae Noo, président du Parti pour la justice et la démocratie (PJD, majoritaire, et candidat désigné à la succession du président Chun Doo Whan, a inopinément annoncé qu'il demandait au gouvernement une révision constitutionnelle permettant l'élection du chef de l'Etat au suffrage universel, la restauration des droits politiques de M. Kim Dae Jung, principale figure de l'opposition, et la garantie de la liberté de la presse.

Cette déclaration faite devant le comité exécutif du parti majoritaire a causé la stupeur des parlementaires présents qui, apparemment, n'avaient pas été prévenus. Elle a pris de court l'opposition qui, certes, s'en félicite mais se demandait ce qu'un tel revirement dans la position du parti au pouvoir pouvait cacher. M. Roh a précisé que si le président Chun n'acceptait pas sa proposition, il démissionnerait du parti et renoncerait à sa candidature à la présidence de la République.

PHILIPPE PONS.

(Lire la suite page 6.)

Maturité ?

L'opposition vient de remporter une nette victoire en Corée du Sud. M. Roh Tae Woo, successeur désigné du président Chun Doo Whan et ancien officier comme lui, a en effet répondu favorablement à toutes ses revendications dans le « manifeste en huit points » avalisé par le parti au pouvoir. Ainsi naît, enfin, l'espoir de voir ce pays sortir d'une grave crise de régime pour connaître autre chose que des dictatures militaires, ouvertes ou déguisées.

Depuis le large succès de la marche de la paix organisée par l'opposition le 26 juin, le pouvoir ne pouvait plus feindre d'ignorer la volonté de la majorité des Coréens. Après quinze jours de violences, il se retrouvait le dos au mur. Il avait le choix entre une répression encore plus brutale — ouvertement déconseillée par Washington — avec le risque de soulèvement populaire qu'elle aurait entraîné, et se rendre à l'évidence en accédant aux demandes d'une opposition dont il avait sous-estimé l'audience.

C'est, apparemment, la deuxième solution qui a été retenue. On ignore, en revanche, les circonstances qui ont conduit M. Roh à avancer des propositions qui représentent bien davantage que de simples réformes constitutionnelles. Il s'agit, en fait, d'amorcer la libéralisation d'un système d'autant plus rétrograde que la Corée du Sud connaît une vive expansion économique et, dans la foulée, une montée des classes moyennes ralliées au slogan des étudiants : « A bas la dictature militaire ».

D'où l'erreur qu'il y aurait à évoquer un syndrome philippin. Si le président Chun a manifesté un certain aveuglement — au même titre que les Marcos — et si son impopularité est tout aussi manifeste que celle de l'ancien potentat de Manille, le parallèle s'arrête là. Il n'y a pas d'insurrection armée au sud du 38e parallèle, et le stalinisme imposé au Nord fait l'effet d'un repoussoir. En outre, le développement de la Corée du Sud est un succès, alors que les Philippines, théâtre de criantes inégalités sociales, se débattent dans de graves difficultés économiques.

Mais si la détente semble l'emporter pour le moment, la situation comporte encore des inconnues. Assiste-t-on à un bras de fer entre le président Chun et son second, alliés de longue date ? Les chefs de l'armée ont-ils donné leur aval à l'initiative de M. Roh ? Quel a été, enfin, le poids de Washington en faveur d'un dialogue avec l'opposition ?

Il est trop tôt pour répondre à ces questions. Mais si le processus de libéralisation dont M. Roh est la cheville ouvrière se met en branle, il est certain que l'autorité du candidat à la présidence en sera fortement réhaussée et que les classes moyennes seront tentées de reporter sur lui leurs suffrages, isolant de nouveau l'aile radicale du mouvement étudiant. Dans cette hypothèse, les Coréens auraient prouvé une maturité politique à la hauteur de leurs performances économiques.

Un soutien à la reprise de l'investissement

La Banque de France déclenche une baisse des taux d'intérêt

La Banque de France a réduit lundi 29 juin d'un quart de point ses taux directeurs sur le marché monétaire, son taux-plancher étant ainsi ramené de 7,75 % à 7,50 %. A l'issue de la réunion du Conseil national du crédit, M. Edouard Balladur a en outre annoncé un relèvement modéré du taux des réserves obligatoires pour les banques et une révision en baisse des appels de l'Etat au marché obligataire. Ces mesures devraient favoriser une détente sur les taux d'intérêt en France et soutenir la reprise de l'investissement.

Les marchés financiers attendaient un signe. Les autorités monétaires françaises ont profité de l'appel d'offre, lancé, lundi 29 juin, par la Banque de France et de la réunion, dans la matinée, du Conseil national du crédit pour le donner. Les taux d'intérêt directeurs restent orientés à la baisse. Ainsi, la Banque de France a annoncé, lundi à midi, qu'elle servirait son appel d'offres à des taux réduits d'un quart de point. Son taux plancher est ramené de 7,75 % à 7,50 %, son taux plafond passe de 8,25 % à 8 %. Il s'agit de la seconde baisse depuis le début de l'année pour le taux minimum : il avait été ramené de 8 % à 7,75 %, le 10 mars dernier ; de la troisième réduction pour le taux maximum.

Cette baisse des taux directeurs de la Banque de France est accompagnée de deux autres mesures annoncées par M. Edouard Balladur lors de la réunion du Conseil national du crédit. Tout d'abord, pour éviter un dérapage des agrégats monétaires, le ministre a décidé un relèvement des taux des réserves obligatoires que doivent constituer les banques sur les certificats de dépôt, les dépôts à terme librement rémunérés et les réméré.

M. Edouard Balladur a également annoncé une révision en baisse des appels de l'Etat au marché obligataire. Les émissions d'obligations du Trésor français n'atteindront que 100 à 120 milliards de francs en 1987, au lieu du montant de 120 à 140 milliards prévu initialement. Cette décision est rendue possible à la fois par le surplus des recettes de privatisation et par la « bonne » exécution en cours du budget 1987.

E. I.

L'intervention de M. Chirac au « Grand Jury RTL-*le Monde* »

La cohabitation sous surveillance

Dans son intervention au « Grand Jury RTL-*le Monde* », le dimanche 28 juin, M. Jacques Chirac a déclaré que M. Mitterrand se comportait parfois en « porte-parole de l'opposition ». Aux yeux du premier ministre, une telle attitude pourrait remettre en cause les règles de la cohabitation avec le chef de l'Etat.



La majorité est toujours la majorité, *« on le voit dans les élections et dans les sondages » :* M. Jacques Chirac utilise constamment cet argument afin de signifier que les difficultés qu'affronte son gouvernement ne touchent pas le cœur du dispositif politique mis en place par les Français le 16 mars 1986. Il l'a répété, le dimanche 28 juin, au « Grand Jury RTL-*le Monde* ». Il est permis cependant de douter de l'analyse.

Non seulement tous les sondages donnent M. Chirac devancé par M. Barre au premier tour et battu au deuxième tour de l'élection présidentielle, aussi bien par M. Rocard que par M. Mitterrand, mais les élections partielles semblent indiquer que l'érosion de la majorité, jusqu'alors lente et modeste, s'accélère. Les socialistes, qui ne bénéficiaient pas, ou peu, de ce phénomène, commencent à en tirer profit. Les trois élections cantonales partielles du week-end livrent, à cet égard, une indication qui, si elle était confirmée *(lire page 44)* serait pour la majorité lourde de menaces.

Ces scrutins locaux sont surtout révélateurs du coût politique des divisions de la majorité. *« Le seul danger qu'elle court serait de se désunir* (...), *de provoquer par des comportements irresponsables des ferments ou des processus de désunion »*, a déclaré, le premier ministre au « Grand Jury RTL-*le Monde* ». Il a bien raison de le craindre : en Haute-Marne, cette division s'est traduite par une élection triangulaire qui a permis l'élection du candidat socialiste.

Comment répliquer, combattre la *« sinistrose »*, dénoncée par M. Barre, remonter ce courant défavorable ? Le premier ministre court après son autorité, ébranlée par l'affaire Noir puis par le conflit qui l'a opposé à M. Léotard.

JEAN-YVES LHOMEAU.

(Lire la suite page 8.)

L'agression contre un instituteur de Mulhouse

Le missionnaire de Bourtzwiller

Après l'agression dont a été victime un jeune instituteur d'une cité immigrée de Mulhouse, la tension reste forte entre les communautés. Les autorités s'efforcent d'éviter tout dérapage au risque de donner l'impression de vouloir « étouffer » l'incident.

MULHOUSE
de notre envoyée spéciale

Au bout de la route, adossée à la voie expresse, la cité des 420 : l'enfer, pavé de tapis d'Orient étendus aux balcons, entre la lessive et la Mobylette, qu'on monte sur la terrasse la nuit. Sept barrières de quatre étages de logements surpeuplés, fissurés, exténués ; trente-cinq enfants en moyenne par cage d'escalier, des boîtes à lettres tordues, des minuteries cassées. Quand le vide-ordures est bouché, il n'est pas rare de voir passer les détritus par la fenêtre. Et quand les jeunes s'ennuient, il leur arrive de « sniffer » de la colle, d'allumer des feux dans les caves pour faire venir les pompiers ou, variante, d'appeler les pompiers pour rien. Depuis une mini-émeute en 1982, à la suite d'un contrôle d'identité, les policiers s'efforcent d'user de psychologie. Ils ne patrouillent plus que rarement pour éviter, dit-on, de *« provoquer »* les habitants.

Un grand projet de réhabilitation de l'habitat est annoncé depuis trois ans et une zone d'éducation prioritaire (ZEP) a été mise en place en 1982.

Cette cité HLM, dont les 2 500 habitants sont pour plus de la moitié d'origine étrangère, a été construite pour reloger les rapatriés d'Afrique du Nord, au milieu des années 60 à l'extrémité d'un vieux faubourg de Mulhouse, Bourtzwiller. Un village alsacien, avec ses potagers, ses pancartes « Attention au chien » et ses boutons de rose qui — mauvaise année — sont restés fermés pour cause de pluie. Au total, le quartier compte 6 500 habitants et le Front national plus de 20 % d'électeurs.

C'est samedi, jour de sortie des tondeuses à gazon côté pavillon, des crics et autres outils de réparation côté HLM. Dans son jardin avec vue sur les étages de linge à sécher, une grand-mère alsacienne prévoit pour 16 h 20 le prochain appel à la prière à la mosquée. Elle est restée, malgré toutes ces lessives étrangères. *« On est bien ici. Les jeunes vont faire leurs cambriolages dans d'autres quartiers... »*

CORINE LESNES.

(Lire la suite page 12.)

Le Monde

ÉCONOMIE

La Sécurité sociale en question

Un dossier sur la Sécurité sociale présenté par Guy Herzlich à l'occasion des réunions départementales des états généraux. La crise des comptes du régime général qui, en 1986, a enregistré un déficit de 21 milliards de francs. Les difficultés des autres régimes masquées par les concours publics. Les limites de l'autonomie avec le rôle déterminant de l'Etat face aux partenaires sociaux.

La chronique de Paul Fabra.

Pages 33 à 36

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dr. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 145 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10,50 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.

Débats

DROIT DE GRÈVE

Le vote par le Sénat d'un amendement tendant à réduire le droit de grève dans les services publics ranime un vieux débat. Pour Jean-Jacques Dupeyroux, le Conseil constitutionnel devrait être saisi de la question soulevée. Pour sa part, André Weil-Curiel estime que l'on devrait revenir à une solution que Léon Blum avait préconisée en 1936.

Pour l'« arbitrage obligatoire »

Il est aberrant que les seuls conflits qui échappent au pouvoir du juge soient les conflits collectifs du travail

Par ANDRÉ WEIL-CURIEL (*)

L'AMENDEMENT Lamassoure approuvé par le gouvernement est une fausse solution au problème posé par l'exercice du « droit » de grève dans les services publics ou les entreprises privées. Outre ce principe généralement admis mais méconnu que l'usage du droit de chacun trouve sa limite dans le préjudice qui peut en résulter pour autrui, le moment est venu de *réfléchir* sur la nature même de ce « droit ».

Ce qui distingue la civilisation de la barbarie, c'est la limitation apportée de siècle en siècle au pouvoir du plus fort par la soumission au pouvoir du juge. Le brigandage a été réprimé, les querelles, quel qu'en soit l'objet, ne se vident plus par la violence mais devant les juridictions appropriées.

A une époque où les salariés étaient privés des droits les plus élémentaires : droit de vote, de réunion, d'association, où le pouvoir politique, économique et social était confisqué par une caste oligarchique, il était juste et logique que la grève fût l'arme réservée aux victimes de cette oppression.

Ces temps ont bien changé. Les salariés dans les pays démocratiques pèsent du poids de leur nombre sur les décisions d'intérêt national, régional ou local, prises par les assemblées où ils sont présents ou représentés. Les conflits individuels entre employeurs et salariés se résolvent sans peine devant les juridictions appropriées.

Il est aberrant que les seuls conflits qui échappent au pouvoir du juge soient les conflits collectifs du travail et qu'ils dégénèrent en épreuves de force dont des tiers, non directement concernés, fassent les frais, au risque de paralyser les conditions de vie des Français ou de meurtrir de façon parfois irrémédiable les intérêts supérieurs de la nation.

Qu'attend le gouvernement, quel qu'il soit, pour dire courageusement : la violence, quelle que soit la façon dont elle s'exerce, n'est pas un droit. Elle est un pugilat, une rixe, un affrontement qui fait d'innombrables victimes innocentes, sans compter les blessures qu'elle inflige à la nation dans ses intérêts majeurs.

Peut-il échapper longtemps encore à la perspicacité des Français qu'il existe un vide dans notre législation qu'il importe de combler ; qu'il est urgent et nécessaire de créer une juridiction s'exerçant au plan local, régional et national capable de dire le droit dans les conflits collectifs du travail et d'en imposer le respect ? Cela s'appelait en 1936 l'« *arbitrage obligatoire* ». Léon Blum l'avait alors préconisé.

(*) Président du Rassemblement des gaullistes de progrès (gaullistes de gauche).

Gribouille

Les lois peuvent-elles pénaliser financièrement l'exercice d'un droit ?

Par JEAN-JACQUES DUPEYROUX

EN 1985, dernière année pour laquelle on dispose de données globales, la durée moyenne de grève par fonctionnaire était de l'ordre d'une heure et dix minutes. Pour toute l'année. L'image d'une fonction publique dépotoir, de fainéants toujours en grève relève du fantasme : il n'est peut-être pas inutile de le rappeler au moment où le Sénat vient de voter un amendement rétablissant le principe dit « 30e indivisible », en vertu duquel l'absence de service fait pendant une fraction quelconque de la journée doit donner lieu à une retenue minimale du trentième du traitement mensuel.

Ce retour au droit antérieur à la loi Le Pors ne vise pas que la fonction publique : il s'étend à tous les services publics, y compris ceux dont les agents sont de purs salariés de droit privé. Si l'on en croit diverses déclarations ministérielles, ce principe du « 30ème indivisible » serait, pour l'un, « *une application inévitable des règles propres de la comptabilité publique* » ; pour l'autre, « *un principe manifestement conforme au bon sens* » ; pour un troisième, « *une règle d'or du bon fonctionnement de l'administration* »..., etc. Qu'en est-il en réalité ?

Ecartons d'abord la référence à des exigences supposées incontournables de la comptabilité publique, d'ailleurs contournées depuis la loi Le Pors. Ces exigences datent de... Napoléon III : à l'heure de l'ordinateur, cette référence est hors de propos (1).

Le principe du « 30e indivisible » étant étendu à l'ensemble des services publics, c'est-à-dire bien au-delà du champ d'application de la comptabilité publique, on en déduira sans effort que la justification de la règle, ainsi généralisée, doit être cherchée ailleurs que dans les contraintes de cette fameuse comptabilité.

Alors, « *une règle conforme au simple bon sens* » dès qu'il s'agit de services publics ? Voyons donc. Un agent de la Sécurité sociale ne s'associe que pendant une heure à un mouvement de grève, prévu pour la journée entière, à la suite de quoi il s'empresse de rejoindre au plus vite son bureau ou son guichet... Peine perdue : le travail fourni cette journée-là restera sans salaire ! Sa conscience professionnelle ne vaudra à l'intéressé que les sarcasmes de ses collègues, voire de ses supérieurs. Étrange récompense.

Derrière cette incohérence se cacherait « *une règle d'or du bon fonctionnement de l'administration* » : la retenue forfaitaire du 30e neutraliserait les velléités de ceux qui seraient tentés par des absences de très courte durée... C'est bien possible ! Mais il est tout aussi possible, à l'inverse, que nombre de grèves s'ajustent automatiquement sur le tarif légal... Il y a peut-être du Gribouille là-dessous (2). Mais allons au cœur du problème : si, d'une façon générale et indépendamment des arrêts de travail abusifs, les grèves de trop courte durée sont, en tant que telles, réellement incompatibles avec le bon fonctionnement des services publics, pourquoi ne pas les interdire ? Les grèves tournantes dans les services publics sont bien prohibées.

La démarche actuellement entreprise est autre. Comme l'a reconnu naïvement M. Lamassoure lui-même à Europe 1, il s'agit de « *prévoir une pénalisation financière* ». L'aveu laisse perplexe. Le droit de grève reconnu par la Constitution s'exerce, on le sait, « *dans le cadre des lois qui le réglementent* » : ces lois peuvent lui assigner certaines limites, édicter certaines interdictions. Mais peuvent-elles pénaliser financièrement l'exercice licite de ce droit lorsque cet exercice est tenu, à tort ou à raison, pour parfaitement licite ? Là est la question. Une belle question pour le Conseil constitutionnel.

(1) M. de Charette, ministre de la fonction publique, a eu raison de souligner dans le *Journal du Dimanche* combien il était choquant que la règle du « 30e indivisible » n'ait été écartée par la loi Le Pors que dans le cas de la grève, continuant de s'appliquer à tous les autres cas d'absence y compris celui de la fonctionnaire tenue de rester auprès d'un enfant malade. Mais ce qui serait effectivement inacceptable, c'est que l'Etat employeur sanctionne ainsi cette mère de famille... Cela arrive-t-il souvent ?

(2) Sans doute arrive-t-il qu'une grève déclenchée à un moment névralgique soit à même d'entraîner une désorganisation du service hors de proportion avec la durée de l'arrêt de travail. Ce qui soulève une vraie difficulté. Mais, dans l'immensité du secteur public, ces cas sont en réalité très rares — on cite toujours les mêmes — et leur particularisme appelle justement des solutions elles-mêmes particulières : il n'en manque point.

«AUX ORIGINES DE LA VIE» et «LE JAILLISSEMENT DES BIOTECHNOLOGIES»

Vrais et faux mystères

LA nouvelle encyclopédie des sciences et des techniques, publiée par la fondation Diderot, s'est enrichie de deux nouveaux tomes : *Aux origines de la vie*, et *le Jaillissement des biotechnologies*.

Des origines de la vie, André Lwoff écrivit un jour dans ces colonnes : *« Beau sujet : on ne sait rien. »* Nuancerait-il maintenant ce jugement ? On peut en douter à la lecture du livre collectif, coordonné par Marcel V. Locquin.

Ce n'est pas qu'il soit vide, loin de là. On lui reprocherait plutôt le trop-plein de détails. Certains auteurs bourrent en outre leur exposé de références bibliographiques, justifiées dans une publication scientifique, mais superflues dans un ouvrage destiné à un grand public.

D'autres sont vraiment prolixes en formules, pas toujours essentielles. Cela dit, s'il y a tant de détails, c'est que l'essentiel échappe encore. Les chercheurs abordent le problème par tous les bouts, explorent toutes les pistes ; celles-ci semblent encore loin de converger. Que l'ouvrage n'ait guère d'unité ressortit de l'évidence, non de la critique.

Le Jaillissement des biotechnologies, ouvrage coordonné par Pierre Darbon et Jacques Robin, n'a pas ce handicap d'une base évanescente. Ici, la science est solide ; la nouveauté — elle a déjà une dizaine d'années — est sa sortie des laboratoires, l'émergence de nombreuses applications. Celles-ci influeront profondément sur la société, parce que c'est la destinée de tout grand progrès technique, mais spécialement parce que toucher au vivant ne peut laisser l'homme indifférent. Percer ce futur, décrypter les conséquences possibles ou probables, écarter les faux problèmes pour faire apparaître les vrais était un défi intéressant que les auteurs du volume ont bien relevé.

Après un chapitre introductif sur la cellule et une présentation des « outils d'aujourd'hui et de demain », les applications dans les domaines de la santé, de l'agriculture, de la chimie sont passées en revue, ainsi que les conséquences au plan industriel et sur l'environnement. En fin d'ouvrage, François Gros aborde la bioéthique, il s'intéresse principalement à trois types de problèmes : ceux qui pourraient résulter de l'action sur l'environnement, ceux liés à la fécondation *in vitro*, ceux qui résultent des possibilités d'agir sur le cerveau. Thèmes repris sous un autre éclairage par Henri Atlan, qui propose une grille d'analyse pour guider la décision.

MAURICE ARVONNY.

★ LE JAILLISSEMENT DES BIOTECHNOLOGIES, Fondation Diderot, librairie Fayard, 240 p., 120 F. AUX ORIGINES DE LA VIE, Fondation Diderot, librairie Fayard, 360 p., 150 F.

COURRIER DES LECTEURS

Les chrétiens d'Orient et l'islam

Un religieux catholique arabe, membre d'un ordre français, nous a adressé de Damas une longue lettre dont nous publions cet extrait. Il nous a demandé de conserver l'anonymat.

(...) Au sujet des chrétiens d'Orient présents dans l'est de la Syrie, c'est la chance pour eux d'être pleinement du terroir, enracinés là depuis des siècles bien avant l'islam. Malheureusement, pour des raisons comme l'invasion pacifique des Kurdes dans cette région, ils ne se sentent plus à l'aise, et émigrent en masse, vers les villes d'abord (Alep, Damas), puis le Nouveau Monde ou l'Australie. On ne sait comment faire pour les retenir dans ce qui est leur pays.

Il faut dire que, avec ce qui se passe au Liban, l'avenir est de plus en plus incertain ; les chrétiens sont inquiets pour leurs enfants : leur foi d'abord, avec un danger d'islamisation pacifique par osmose, par l'éducation. Si les musulmans peuvent être très braves et très amicaux avec nous sur le plan des individus, leur « *islam* » (doctrine, orientations, etc.) reste assez radical. Au reste je constate, d'après les journaux, combien ce problème devient préoccupant en France où on manque cruellement d'expérience et de connaissance pour ce problème. Un hebdomadaire titrait, il y a quelques mois : « Faut-il avoir peur de l'islam ? ». Certes non ! Ce dont l'islam a besoin, c'est de fermeté et de respect. Et aussi d'avoir d'honnêtes croyants en face de lui.

Quelle erreur de penser qu'en mettant sa foi sous le boisseau (sous prétexte de « discrétion » ou de faux respect pour l'autre), on prétende se *rapprocher des musulmans* ! Seule une foi exemplaire nous rapproche d'eux et nous permet de leur donner ce qu'ils attendent de nous. Quant à la mode du ou des « dialogues », il y aurait trop à dire pour en dénoncer les aberrations et les naïvetés ! On n'est pas contre le principe du dialogue, mais il faut savoir ce que veut l'autre, ce qu'il peut, et l'impact qu'il peut avoir sur les siens ! La vraie tolérance a pour objet les personnes, et pas nécessairement leurs idées. Faute de bien méditer cela, à partir des dialogues du Christ avec ses contemporains, on risque de flatter des idées et d'en venir au mépris des gens et au racisme ! (...)

Sartre et Touvier

Pierre Bourgeade, dans son article intitulé « *Le métier de nazi et nous* » paru dans *le Monde* daté du 16 juin, s'en prend au silence des intellectuels qui suivit la grâce qu'accorda Pompidou à Touvier. Et de mentionner le nom de Jean-Paul Sartre.

Or Sartre était, à l'époque 1971-1972, directeur du journal *la Cause du Peuple*, lequel, dans ses colonnes, s'indigne avec véhémence contre cette grâce dont bénéficia le collaborateur Touvier.

FRANÇOISE HERVÉ
(Paris.)

A l'enseigne du « Père Ubu »

Ayant dû la semaine dernière faire établir un passeport en mon nom, je me suis présenté à l'antenne de la préfecture de police de la mairie du quatorzième, où, entre autres pièces, il me fut réclamé une justification de domicile. Cela fut pour moi l'occasion de sonder l'insondable logique des services administratifs *compétents* (comme on dit !).

Parmi les pièces susceptibles de satisfaire cette exigence, figurait une quittance de Gaz-Electricité. Je suis donc revenu le lendemain muni de ma quittance, datée du 26 décembre 1986. Ce fut, après une attente de cinquante minutes, pour m'entendre dire par la préposée, aimable comme à l'accoutumée, cela va sans dire, que je devais revenir, ma quittance étant trop ancienne : « *Car*, a-t-elle commenté, *elle ne prouve pas que vous n'ayez pas entre temps changé de domicile.* »

Or, parmi les pièces admises comme justificatives de domicile, figurait aussi, sur la liste affichée au-dessus de chaque guichet, la quittance d'*impôts locaux*. Ceux-ci étant réclamée en octobre de chaque année, et payés avant le 15 novembre de la même année, personne n'était en mesure de présenter sa quittance 1987, puisque les impôts locaux 1987 ne sont même pas encore calculés. Bien mieux, les impôts locaux étant dus par quiconque a occupé les lieux au début de l'année considérée, l'occupant qui a quitté son appartement le 2 janvier 1986 est soumis aux impôts locaux afférents à cet appartement, sans que la quittance de ces impôts prouve qu'il occupait les lieux deux jours plus tard. Néanmoins, cette quittance est valable pour quiconque postule un passeport en 1987 : aux yeux de l'autorité, elle prouve qu'il occupe un appartement qu'il a quitté depuis seize mois !

ROGER BISMUT
(Paris.)

« Fins de programme »

Les nouveaux programmes de terminales qui incluaient l'étude approfondie de l'Europe hitlérienne vont être probablement amputés de ce chapitre, qui sera étudié à la fin du programme de première. Or tous mes collègues connaissent le sort des « fins de programme » ! Faudra-t-il ne plus survoler cette période qu'à l'occasion d'un *événement* médiatique et en une demi-heure ?

Ne pourrait-on pas, après avoir étudié — plus ou moins bien — la seconde guerre mondiale en fin de première, conserver l'étude de l'Europe hitlérienne et de la France de Vichy en début d'année de terminales ?

Mme L. RÉAL
Agrégée d'histoire et géographie
(Toulouse.)

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter
du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 280 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 – Tapez LEMONDE



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.M.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

BERLIN-EST : l'assemblée des protestants

La critique bien tempérée de « l'Eglise d'en-bas »

Trente mille personnes se sont rassemblées le dimanche 28 juin au stade de Köpenick, à Berlin-Est, pour assister à la cérémonie de clôture du congrès de l'Eglise protestante de RDA. Une ovation a salué l'appel renouvelé des dirigeants protestants en faveur de l'ouverture des frontières et du développement des contacts entre les deux Etats allemands.

BERLIN-EST
de notre envoyé spécial

Ces deux journées, qui avaient commencé mercredi soir, ont permis aux partisans d'une libéralisation du régime de s'exprimer d'une manière parfois étonnamment ouverte, sans que personne ne se risque cependant à remettre en cause le système lui-même. Elles ont confirmé le rôle de l'Eglise comme porte-parole des revendications d'une partie de la société, mais aussi l'acceptation par l'Etat d'un certain niveau de critique.

Une immense banderole, portant le nom de « l'Eglise d'en-bas », *« die Kirche von Unten »*, barrait depuis jeudi la façade de l'Eglise de la Pentecôte. Rien ne distinguait apparemment cette grande bâtisse de brique sombre des multiples paroisses qu'abrite chaque quartier de Berlin-Est. Lieux de rendez-vous habituels d'une communauté fidèle qui n'a cessé ces dernières années de servir de caisse de résonance aux frustrations de la société est-allemande, ces paroisses avaient ouvert leurs portes quatre jours à tous ceux, membres ou non de l'Eglise, qui souhaitaient débattre de la situation de la religion, mais surtout des affaires qui préoccupent tout un chacun : le désarmement bien sûr, thème sur lequel les positions ne diffèrent guère des thèses du gouvernement, la condition féminine, l'intégration des groupes marginaux, l'histoire de la communauté juive allemande et – dernier thème à la mode lui aussi – l'écologie.

La présence officielle de l'Eglise d'en bas dans le cadre de ces manifestations a été l'un des événements importants de ce congrès. Cela n'allait pas de soi. Sous cette bannière, déjà apparue ces dernières années en Allemagne fédérale dans les milieux proches des Verts, se profile un courant critique dont les motivations dépassent largement le cadre de l'Eglise. *« Glanost pour l'Eglise et pour l'Etat »*, proclamait une banderole dimanche au stade de Köpenick, en référence à la « transparence » prônée par M. Gorbatchev.

Encombrants fidèles

Seule institution ayant le droit en dehors de l'Etat de disposer de ses lieux de réunion et d'avoir ses propres activités, l'Eglise est un abri commode pour tous ceux qui tentent de s'engager dans l'action sociale ou politique hors du cadre officiel du Parti communiste. Pendant trois jours, l'église de la Pentecôte est devenue le centre d'un rassemblement bigarré, où l'on cotoyait pêle-mêle de jeunes protestants, des artistes interdits, toutes sortes de militants politiques qu'on aurait bien imaginés de l'autre cote du mur chez les Verts, sans compter la troupe un peu inquiétante des punks et des marginaux.

La hiérarchie protestante, qui se méfie de ces encombrants fidèles, est la première cible de leur critiques. On lui reproche de consacrer inutilement son argent à des dépenses somptuaires au lieu de faire du travail sur le terrain, d'être trop disposée au compromis avec l'Etat communiste, de ne pas assez ouvrir ses portes à tous ceux, chrétiens ou non, qui ont du mal à trouver leur place dans la société. L'une des principales revendications est d'obtenir des locaux où l'on puisse librement organiser des activités, aussi bien sociales que culturelles, sans avoir à passer, chaque fois par les institutions en place.

Rien de très « contre-révolutionnaire » *a priori*. Il n'est pas question de remettre en cause la société socialiste, encore moins de militer pour une quelconque solution du « problème allemand ». Mais il faut bien reconnaître que la notion de « contre-révolution » est large dans un pays ou tout « réformisme » sent le souffre. La « démocratie de base », la politique de la « glasnost », en l'absence d'un véritable projet propre de société, servent de symboles bien utiles pour tenter de prendre l'Etat à contrepied.

Longuement négociée avec la hiérarchie de l'Eglise, qui a tout fait pour tenter d'empêcher ses contestataires d'avoir leur propre forum, la tenue de ce « congrès dans le congrès » est révélateur de l'état d'esprit actuel de la société est-allemande. Le risque n'était pas encore très grand pour les autorités. Si ses revendications touchent des points sensibles, « l'Eglise d'en bas » ne représente qu'une centaine de militants essentiellement regroupés à Berlin-Est. Les quelques rares provinciaux de passage reconnaissaient que, à l'exception de certaines grandes villes du Sud, le mouvement n'existait pas ailleurs.

Un mois après les bousculades qui avaient opposé à Berlin-Est la police à de jeunes amateurs de rock venus près du mur tenter de percevoir des bribes de concerts donnés côté ouest, le pouvoir n'a manifestement pas voulu prendre le risque d'une nouvelle confrontation qui aurait soulevé de nouvelles tempêtes à l'Ouest. Les contestataires avaient prévenu d'emblée la hiérarchie de l'Eglise qu'ils n'hésiteraient pas à occuper un de leur culte s'ils n'obtenaient pas leur propre centre de réunion, et la presse occidentale était à l'affut du moindre incident.

La tenue de ces journées protestantes à Berlin, ou elles n'avaient jamais pu avoir lieu depuis la construction du mur, représentait pour le pouvoir aussi un intérêt. C'était une façon de plus, en cette année du 750e anniversaire de la ville, de marquer la prétention des dirigeants communistes de faire de Berlin-Est, contrairement aux accords quadripartites, la capitale de la RDA. Paris, après tout, avait bien valu une messe. On pouvait compter sur l'Eglise pour respecter les règles de la cohabitation.

Ces règles, le président du Kirchentag, M. Gunther Krusche, les avaient rappelées dès mercredi à l'église Sainte-Marie. *« Nous ne pouvons pas »*, avait-il déclaré, *refuser l'histoire, mais nous devons rester fidèles à l'héritage, si nous voulons suivre le Christ. Pour cette raison, nous nous en remettons à la société socialiste et sommes prêts à coopérer quand il s'agit d'en retirer le meilleur pour tous. »*

HENRI DE BRESSON.

GRÈCE

Les négociations sur les bases américaines sont interrompues

Aucune négociation sur les bases américaines en Grèce ne pourra s'ouvrir si Washington ne retire pas officiellement ses accusations selon lesquelles Athènes a eu des contacts avec des terroristes, a déclaré, le dimanche 28 juin, le premier ministre grec, M. Andréas Papandréou. Les accusations américaines *« sont des actes ennemis contre la nation grecque »*, a ajouté M. Papandréou dans l'avion qui l'amenait à Bruxelles, où il doit participer au conseil européen des Douze.

Cette détérioration des relations entre Washington et Athènes fait suite à une démarche de l'ambassadeur des Etats-Unis en Grèce, M. Robert Keelye, qui avait jeudi au cours d'une rencontre avec le ministre grec des affaires étrangères, M. Caralos Papoulias, accusé son pays d'avoir eu des contacts avec des terroristes pour éviter des attentats sur le territoire.

Le porte-parole officiel grec, M. Yannis Roubatis, avait samedi *« catégoriquement rejeté ces allégations »* qu'il a qualifiées de *« ridicules, diffamatoires, suspectes et dénuées de tout fondement »*. De toute évidence, nous signale notre correspondant Théodore Marangos, les responsables grecs considèrent que les *« accusations américaines »* font partie d'un plan orchestré pour affaiblir les positions d'Athènes dans les négociations futures sur les bases américaines.

M. Papandréou a répété qu'il n'avait aucune leçon à recevoir d'un pays qui vend des armes au gouvernement iranien et qui sert d'intermédiaire pour la libération de mille prisonniers arabes en Israël afin d'amadouer les terroristes qui détiennent des otages américains. *« Les bases américaines seront démantelées en 1988 »*, a annoncé M. Papandréou.

ITALIE : la victoire ambiguë des « modernes » sur les « anciens »

M. Achille Occhetto devient numéro deux du PCI

ROME
de notre correspondant

M. Achille Occhetto, cinquante et un ans, devrait être, dans un délai rapproché, le prochain secrétaire général du Parti communiste italien, après Antonio Gramsci, Palmiro Togliatti, Luigi Longo, Enrico Berlinguer et Alessandro Natta. Réuni depuis la veille, le comité central du PCI a en effet désigné, le samedi 27 juin, celui qui n'était encore que le « coordinateur unique du secrétariat » comme vice-secrétaire un poste qui, déjà attribué en 1969 à Enrico Berlinguer, lui avait valu de devenir en 1972 numéro un de sa formation. Telle est la première conséquence du revers électoral cuisant subi par le PCI les 14 et 15 juin.

Par-delà le rituel, la désignation de M. Occhetto ne clarifie pas pour autant les ambiguïtés où se débat le PCI depuis au moins huit ans, c'est-à-dire depuis la fin de la brève saison de l'« unité nationale », qui l'avait vu entrer dans la majorité parlementaire au côté de la démocratie chrétienne.

Pourtant, la promotion de M. Occhetto surprend par la façon dont elle est survenue : « Bataille politique au comité central », titrait ainsi samedi... *l'Unita*, le quotidien du parti, aveu stupéfiant même pour qui est familier de l'absence de « langue de bois » au PCI. La désignation de M. Occhetto a été obtenue par 194 voix contre 41 et 22 abstentions. C'est dire que près du quart du comité central n'a pas approuvé cette nomination, officialisant ainsi l'existence d'un courant minoritaire.

L'objectif principal que s'est fixé le PCI lors de son dernier congrès en 1986 à Florence, était de devenir, à part entière, un parti de la gauche européenne. Or la majorité qui a intronisé le dauphin de M. Natta est composite (1). Le cœur en est de toute évidence formé d'éléments qui entendent préserver au maximum une certaine spécificité du PCI, cultiver son image de parti différent chère naguère à Enrico Berlinguer. Face à la minorité – pour qui les communistes devraient avoir pour principales préoccupations de devenir une formation de gouvernement, – les « quadragénaires », qui ont appuyé M. Occhetto, semblent moins disposés que leurs aînés à « faire de la politique », c'est-à-dire à négocier certaines alliances, avec ce que cela peut comporter de compromis. Les vainqueurs sont plus méfiants que l'aile modérée, minoritaire, vis-à-vis d'une PS indispensable à toute « alternative de gauche ». Plus radicaux, les vainqueurs devraient l'être également dans le type d'action qu'ils proposent. En bonne logique, le parti devrait redevenir davantage une formation d'opposition sinon un instrument de « combat » – moins sensible que naguère en tout cas aux raisons de la « gouvernabilité ».

Les voies politiques, pourtant, ne sont pas toujours si nettement tracées. Il est donc parfaitement concevable que M. Occhetto et ses alliés appliquent, une fois aux commandes, au moins partiellement la politique de leurs adversaires. Après tout, la ligne dite d'« eurogauche » avait été acceptée au congrès de Florence à la quasi-unanimité. Et la crainte d'une évolution « à la française » inhérente à un éventuel repli sur des positions trop sectaires est présente, y compris chez les dirigeants communistes les moins « droitiers ».



M. Bettino Craxi (PSI) au pas de l'oie suivi de M. Alessandro Natta (PCI) au pas de l'« ochetto » (petite oie). *La Repubblica* du 26 juin.

La pression de la base

Un élément jouera pourtant contre une telle évolution : la base, et notamment ses éléments jeunes, est beaucoup plus sensible à l'image d'un parti qui soit une « contre-société » qu'à celle d'une formation de gouvernement. On l'a bien vu sur le thème du nucléaire. Le PCI avait été, des lustres durant, le défenseur d'un programme national pour l'énergie où l'atome aurait une large place. Or, dès avant Tchernobyl, on a assisté à une poussée irrésistible de délégués et de militants en vue de *« faire sortir l'Italie du nucléaire »*. Il y a beaucoup de points communs entre la génération qui se prépare à assumer toutes les responsabilités derrière M. Occhetto et une base spontanément sensible à des thèmes comme le tiers-mondisme, l'anti-américanisme, l'écologie, qui peuvent facilement devenir aussi des « valeurs de fuite ».

Un nouveau comité central aura lieu avant la fin juillet pour *« réorganiser l'ensemble des structures de travail et des organismes dirigeants du parti »*. Les premiers à faire les frais de cette opération seront, comme il est naturel, les figures de proue de la minorité modérée. M. Giorgio Napolitano, considéré comme le porte-drapeau de cette « aile droite », a d'ailleurs déjà annoncé qu'il remettait à la disposition du parti ses fonctions de responsable de la politique extérieure.

J.-P. C.

(1) Ainsi, Mme Nilde Iotti, ancienne présidente de l'Assemblée nationale (1979-1987), considérée comme une personnalité de la minorité modérée, a voté pour M. Occhetto.

[M. Occhetto a fait toute sa carrière dans l'appareil. Il a, en particulier, été secrétaire des Jeunesses communistes. A ce titre, c'est lui qui avait prononcé, en 1966, à vingt ans, l'oraison funèbre de Palmiro Togliatti. Alors situé très à gauche, il avait été sensible au bouillonnement d'idées de l'« automne chaud » italien, à la fin des années 60. Sa nomination peu après comme responsable du parti pour la région Sicile avait même été parfois interprétée comme un éloignement du centre du pouvoir. Mais il avait fort bien réussi dans ce poste, et avait été rappelé vers la fin des années 70 rue des Boutiques Obscures, au siège du PC. A l'issue du dernier congrès de Florence, il avait été désigné comme coordinateur unique du secrétariat, un poste qui faisait de lui le dauphin sans titre de M. Natta.]

URSS

Le Soviet suprême approuve les grandes lignes de la réforme économique

MOSCOU
de notre correspondant

Les mille cinq cents députés du Soviet suprême se sont réunis à partir du lundi 29 juin pour leur session d'été. Leur tâche consiste à voter à main levée et à l'unanimité les documents qui ont été approuvés par le plénum du comité central du 25 et du 26 juin.

Le Soviet suprême doit ainsi donner force de loi aux divers textes qui fixent les grandes lignes de la *« refonte radicale de la gestion de l'économie »* voulue par M. Gorbatchev. La loi sur l'entreprise, qui affirme de façon bien théorique l'autonomie financière de cette dernière par rapport au pouvoir central, est également déjà prête.

Les textes plus concrets qui doivent accompagner cette réforme économique d'ensemble sont encore en gestation. Il s'agit, en particulier, de tout ce qui touche les prix, le crédit et la création d'un système bancaire moderne. La hausse considérable des prix que devrait entraîner la réforme interviendrait d'ici à 1990, selon M. Aganbegaian, un économiste proche du pouvoir.

Deux textes plus politiques sont enfin soumis à cette session. Le premier définit les modalités de la *« concertation populaire au sujet des questions importantes de la vie de l'Etat »*, c'est-à-dire la pratique du référendum.

Les députés doivent enfin examiner un projet de loi sur *« le recours judiciaire contre les actions illégales des fonctionnaires portant atteinte aux droits des citoyens »*. M. Gorbatchev, qui est juriste de formation, a confié la préparation de ce document à un de ses anciens condisciples de la faculté de droit de Moscou, M. Anatoli Loukianov, qu'il a fait entrer en janvier au secrétariat du comité central.

Policiers condamnés

La presse a révélé, ces derniers mois, que des policiers de Carelie avaient été condamnés à des peines de prison pour avoir brutalisé dans un commissariat des personnes soupçonnées de vol. Un responsable relativement important du KGB en Ukraine a également été sanctionné pour avoir persécuté un journaliste trop curieux qu'il a fait jeter sans raison pendant quinze jours en prison. Ces affaires ont reçu une grande publicité.

Le but de l'opération est de persuader les citoyens, comme M. Gorbatchev le répète souvent, qu'ils doivent profiter pleinement des droits que leur donne la loi. Comme dans le domaine économique, les textes sont en effet remarquables mais la pratique est moins brillante.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Le six centième anniversaire de l'Eglise lituanienne

Jean-Paul II a béatifié l'évêque Matulaitis

Les catholiques lituaniens ont célébré, le dimanche 28 juin, le six centième anniversaire de la conversion de la Lituanie au catholicisme, en assistant à des services religieux dans la capitale, Vilnius, rapporte l'agence Tass, qui mentionne une *« grande foule de fidèles venus de différentes paroisses de la petite République balte »*.

ROME
de notre correspondant

A l'occasion d'une messe solennelle qui a eu lieu le dimanche 28 juin à la basilique Saint-Pierre de Rome, le pape Jean-Paul II a béatifié un évêque lituanien mort en 1927, Jurgis Jerzy Matulaitis Matulewics. Cet événement constituait le point culminant des cérémonies qui avaient eu lieu toute la semaine pour marquer le sixième centenaire du baptême de la nation balte définitivement annexée par l'Union soviétique en 1944, après avoir été constamment tiraillée ces derniers siècles de son histoire entre la Russie et l'Allemagne. La Lituanie est le principal bastion du catholicisme en URSS, avec ses quelque deux millions de croyants, qui s'efforcent de maintenir une pratique religieuse dynamique en dépit des contrôles, des intimidations et des répressions.

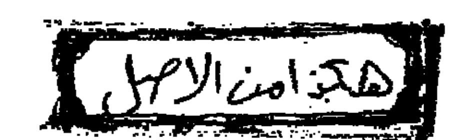
Une foule de plusieurs milliers de personnes se pressait dans la basilique. Beaucoup de Lituaniens – bon nombre ayant revêtu les costumes nationaux traditionnels – étaient venus des Etats-Unis, pays où les émigrés originaires du petit pays balte sont les plus nombreux. Mais la présence la plus notable était celle d'une petite délégation d'une dizaine d'ecclésiastiques venus de Vilnius, avec, à sa tête, l'évêque, Mgr Antanas Vaicius, administrateur apostolique de Telsiai et Klaïpeda.

Ce geste des autorités de Moscou n'était qu'une réponse bien modeste à l'appel au respect de la liberté des cultes lancé par Jean-Paul II, dans une lettre en date du 5 juin, adressée aux catholiques de ce pays. A l'heure de l'ouverture « gorbatchevienne », il y a là cependant un signe des temps qu'on se garde bien à Rome de négliger.

« Je visite tous les jours votre patrie par la prière », a déclaré le pape dans son homélie : une allusion transparente au refus plusieurs fois rendu public par le souverain pontife des autorités soviétiques à le laisser aller *« s'agenouiller devant les reliques de saint Casimir, un descendant de la glorieuse lignée des princes Jagellon »* polonais, patron de la Lituanie depuis 1836.

Au nombre des assistants dans la basilique Saint-Pierre, on notait la présence du prélat américain Mgr Marcinkus, président de la banque vaticane IOR, en délicatesse avec la justice italienne, dont les parents lituaniens avaient émigré aux Etats-Unis au début du siècle.

JEAN-PIERRE CLERC.



Europe

AUTRICHE

Le Parti socialiste de Vienne demande la démission du président Waldheim

Une première demande formelle de démission de M. Waldheim, provenant du Parti socialiste de Vienne et plusieurs appels contre une recrudescence de l'antisémitisme en Autriche ont marqué le retour du président autrichien après sa visite officielle au Vatican.

VIENNE
De notre correspondante

Les socialistes viennois ont adopté, par 268 voix contre 217, à leur congrès annuel le samedi 27 juin, une résolution soumise par l'Union des anciens combattants socialiste et plusieurs organisations de jeunesse, affirmant que la démission du président Waldheim est « *inévitable* » du fait que son « *intégrité morale est contestée à l'étranger* », ce qui l'empêche, selon le texte, de « *remplir ses fonctions constitutionnelles.* » L'adoption du texte a été précédée par de vives discussions et de vaines tentatives de la part des dirigeants du parti viennois – la plus importante organisation régionale du SPOe – notamment de son président, l'ancien ministre des affaires étrangères Léopold Gratz – pour éviter l'éclat.

Les délégués qui avaient déjà vivement applaudi le président de l'union des anciens combattants socialistes, M. Josef Hindels, qualifiant M. Waldheim de « *menteur insidieux* », ont refusé tout compromis. M. Gratz et le président du SPOe, M. Fred Sinowatz, s'inquiètent notamment de l'impact négatif de cette démarche sur l'opinion publique, tentée de l'interpréter comme le refus par les socialistes d'accepter le résultat de l'élection de M. Waldheim à la présidence le 8 juin 1986 par 54 % des suffrages.

Ce souci semble d'autant plus fondé qu'un récent sondage avait révélé que 61 % des Autrichiens voteraient à nouveau pour M. Waldheim.

Réagissant à la décision du parti de Vienne, le chancelier Vranitzky a jugé bon de rappeler que l'impératif de l'heure est de « *garantir le fonctionnement des institutions de l'Etat* » et a mis en garde contre la « *provocation arbitraire d'une crise d'Etat* ».

Escalade antisémite

Le chancelier s'est également montré préoccupé par une éventuelle recrudescence de l'antisémitisme en Autriche. Répondant à une lettre du président de la communauté juive, M. Paul Grosz, au gouvernement, M. Vranitzky a fait appel à une répression « *sans compromis* » de toute action antisémite. M. Grosz a dénoncé une « *escalade de l'antisémitisme* » et a signalé plusieurs cas d'insultes de juifs orthodoxes par des passants dans les rues de Vienne. Le ministère de l'intérieur a donné ordre à la police d'accorder une attention accrue à d'éventuelles activités néo-nazies et d'appliquer avec rigueur les lois en vigueur.

M. Helmut Zilk, maire de Vienne, a attribué ces récents actes antisémites à « *une poignée de fous et d'incorrigibles* ». M. Karl Blecha, ministre de l'intérieur, a estimé, lui aussi, que ces actes ont été commis par une « *petite minorité* ». Certains de ces « *incorrigibles* » viennent cependant régulièrement manifester leurs sentiments antisémites devant la « veille commémorative » installée devant la cathédrale Saint-Etienne depuis le 8 juin, premier anniversaire de l'élection de M. Waldheim.

La veille est organisée jour et nuit par des intellectuels, des artistes, des écrivains, devant le sigle de la résistance antinazie autrichienne inscrit sur le mur de la cathédrale : cette plaque commémore le souvenir de ceux qui, à l'inverse de M. Waldheim « *n'ont pas fait leur devoir* » comme les 2 700 membres de la résistance autrichienne exécutés par les nazis, les 16 493 Autrichiens morts dans les geôles de la Gestapo, les 65 459 juifs autrichiens exterminés, les quelque 100 000 Autrichiens emprisonnés pour des raisons politiques, mais aussi des 380 000 soldats autricheins qui ne sont pas revenus d'une guerre loin d'avoir été pour tous « leur guerre ».

Certains passants – de la classe des « *incorrigibles* » sans doute – ont eu recours à l'ensemble du vocabulaire antisémite classique pour exprimer leur mécontentement.

WALTRAUD BARYLI.

● **Une question de M. Schwartzenberg.** – Dans une question écrite au ministre des affaires étrangères, M. Roger Gérard Schwartzenberg, député (apparenté PS) du Val-de-Marne, souhaite savoir *« pour quelles raisons l'ambassadeur de France auprès du Saint-Siège n'a pas imité les ambassadeurs de Grande-Bretagne, d'Italie, d'Allemagne fédérale, de Belgique et des Pays-Bas, qui se sont abstenus d'assister à la réception qui a marqué la visite de M. Waldheim au Vatican ».*

YOUGOSLAVIE

La situation dans la région autonome du Kosovo est de nouveau explosive

BELGRADE
de notre correspondant

La situation dans la région autonome du Kosovo, où avaient éclaté, en avril 1981, de sanglantes émeutes de la population de souche albanaise (elle représente 75 % de la population totale) est de nouveau explosive. Les désordres de rue ont cessé mais les « *nationalistes et irrédentistes* » albanais multiplient leur pression sur les Serbes et les Monténégrins, surtout dans les campagnes, pour les forcer à abandonner leur foyer et à émigrer vers le nord du pays. La presse estime à une vingtaine de milliers le nombre des partants depuis 1981, parmi lesquels figurent de nombreux médecins, ingénieurs, agronomes et autres techniciens dont le Kosovo, sous-industrialisé, a grand besoin. Plus de la moitié des villages du Kosovo sont aujourd'hui sans un seul habitant slave.

De toutes les histoires balkaniques, celle du Kosovo est la plus compliquée. Pour les Serbes, le Kosovo est l'équivalent de la Palestine pour les juifs. Ce fut le berceau de leur premier Etat et de leur civilisation. Ils ont dû cependant le quitter à plusieurs reprises au long de l'histoire, devant la poussée des Turcs, qui y installèrent à leur place des populations islamisées venues du nord de l'Albanie. Mais ils y sont toujours revenus lorsque les conditions internationales l'ont permis.

Après les guerres balkaniques de 1912 et 1913, le Kosovo a fait partie du royaume de Serbie et, après 1918, de celui de la Yougoslavie. En 1945, le régime communiste yougoslave vivait une lune de miel avec l'Albanie d'Enver Hodja. Le Kosovo – où les Albanais étaient devenus majoritaires, grâce à une natalité parmi les plus élevées au monde – a obtenu le statut de région autonome, dans la République de Serbie. Avec la Constitution de 1974, ses compétences furent considérablement élargies, et les Albanais s'emparèrent progressivement de son gouvernement, du Parlement et du parti. Exposés aux chicanes et aux pressions perpétuelles, Serbes et Monténégrins ont recommencé alors à s'expatrier.

Comme le pouvoir fédéral ne réagissait que mollement ou pas du tout – il avait même interdit pendant longtemps à la presse de se faire l'écho de ce qui se passait, – les incidents se sont multipliés. Revendiquant une « *République albanaise* », un Kosovo « *ethniquement pur* », voire son union à l'Albanie, dont ils ont obtenu un soutien farouche, certains extrémistes multiplièrent les exactions contre les récoltes de leur voisin slave, profanant parfois leurs cimetières, monastères et églises. En 1981, la Ligue des communistes a procédé à une épuration dans les organes de la justice, de l'enseignement, de l'économie et de la police, mais elle s'est révélée inefficace, et le Kosovo a sombré progressivement dans une sorte d'anarchie comportant le danger d'une guerre civile, les Serbes et les Monténégrins ayant annoncé leur décision de prendre les armes.

Avertissement de l'armée

C'est ainsi que la Yougoslavie se trouve aux prises avec son conflit national le plus grave depuis la guerre. Le comité central de la Ligue a publié le 27 juin un long document, à l'issue d'un débat de deux heures, pour annoncer notamment la mise en œuvre d'un programme pour arrêter, avant la fin de l'année, tout nouveau départ des Serbes et des Monténégrins et assurer le retour dans leur foyer des exilés. Tous les orateurs de cette réunion ont été unanimes à souligner le caractère « *dramatique des événements* » et leurs implications nuisibles pour l'unité de la Yougoslavie et pour son prestige international.

On a remarqué, en particulier, l'intervention de l'amiral Petard Simic, qui a assuré le comité central du soutien de l'armée, disant que les hésitations à propos du Kosovo sont devenues « *intolérables* ». L'amiral a ajouté qu'il ne fallait pas perdre de vue que « *dans de nombreux projets faits par les planificateurs des exercices militaires dans cette partie de l'Europe, le Kosovo est envisagé comme le point de départ de la destruction de la Yougoslavie* ».

L'avertissement de l'armée aux hommes politiques, dont les discordes perpétuelles et interminables sont à l'origine de la plupart des conflits internes yougoslaves, est sans équivoque.

PAUL YANKOVITCH.

Amériques

CHILI : l'échec des négociations sur la « sortie maritime de la Bolivie

Un conflit centenaire

SANTIAGO-DU-CHILI
de notre correspondant

Depuis que le Chili, vainqueur de la guerre du Pacifique en 1879, s'est rendu maître des vastes territoires désertiques, mais riches en minerais, de l'Atacama, les relations avec ses deux voisins du Nord n'ont jamais été au beau fixe. En effet, les vaincus de 1879, le Pérou et la Bolivie, n'ont jamais renoncé à leurs revendications sur les territoires perdus, malgré les traités qui ont normalisé les relations entre les trois pays au début du siècle.

Mais si la « sortie maritime » est considérée à La Paz comme la pierre de touche de la politique internationale, le mépris envers la Bolivie et ses habitants est la chose au Chili la mieux partagée. Traduisant assez bien le sentiment de ses compatriotes, le commandant en chef de la marine, l'amiral Merino, n'a pas hésité à déclarer dernièrement : « *Les Boliviens sont bien là où ils sont et ont toujours été.* » Dans ce climat de franche animosité, des négociations bilatérales ont tout d'une gageure.

En 1975, cependant, après plusieurs décennies de relations diplomatiques en dents de scie, le président Pinochet prenait l'initiative. Rencontrant son homologue bolivien, le général Banzer, dans la localité frontalière de Charana, il proposa de céder à la Bolivie un couloir débouchant sur la côte pacifique, à la hauteur de la ville d'Arica, contre compensation territoriale. L'offre était habile, puisqu'elle plaçait la Bolivie dans une position délicate face au Pérou, peu disposé à tolérer une zone-tampon bolivienne jouxtant un territoire sur lequel il prétend exercer à nouveau sa souveraineté. C'est d'ailleurs la contre-proposition péruvienne de créer une zone de souveraineté tripartite qui fit capoter les négociations.

En 1983, et pour la première fois de son histoire, le Chili votait en faveur de la résolution de l'Organisation des Etats américains (OEA) demandant une reprise des négociations bilatérales. Le rapprochement, d'abord discret, entre La Paz et Santiago s'accéléra en 1986 pour aboutir en avril dernier à la rencontre de Montevideo entre les deux ministres des affaires étrangères. Un accord était-il en train de s'esquisser ? On pouvait le penser, tant était grand l'optimisme manifesté par le ministre chilien Guillermo del Valle, soutenu par la présidence.

Or, bien avant que la proposition bolivienne ne fût encore connue, l'amiral Merino la rejetait catégoriquement en des termes jugés insultants par La Paz. La négociation était dès lors condamnée à l'échec, cette fois pour des raisons de politique intérieure chilienne. En effet, il est probable que le général Pinochet souhaitait remporter une victoire diplomatique qui aurait pu être du meilleur effet à un an du plébiscite présidentiel. Mais l'amiral Merino, qui ne cache pas son opposition à la candidature de Pinochet, mettait celui-ci dans l'embarras en se faisant le héraut de l'école géopolitique chilienne, qui ne voit derrière la revendication bolivienne que la volonté du Brésil et de l'Argentine de s'assurer un débouché sur le Pacifique au détriment du Chili.

Le chef de l'Etat chilien, qui s'était aventuré sur un terrain très sensible, préféra faire un pas de clerc en politique extérieure plutôt que de prendre le risque d'un conflit intérieur tout à fait inopportun. On assista donc à un mauvais remake des négociations antérieures : la proposition bolivienne, rendue publique début juin, fut repoussée sans discussion par les autorités chiliennes, qui la qualifièrent d'« *inacceptable* ». La Bolivie s'était pourtant efforcée d'innover, proposant des enclaves comme autre possibilité que le couloir, et, d'une façon générale, laissant la porte ouverte à l'élaboration d'une formule complexe, mais pouvant donner satisfaction aux deux parties.

Le ton monte entre les deux capitales : La Paz a rappelé son consul – et unique représentant diplomatique – et accusé l'aviation chilienne de violer son espace aérien. C'est maintenant l'heure des invectives et des mesure de rétorsion. Les conséquences d'un conflit centenaire, en grande mesure suscité par des intérêts étrangers, risquent d'empoisonner encore longtemps les relations entre les deux pays andins.

GILLES BAUDIN.

PÉROU : la formation du nouveau gouvernement

Un retour du parti dans les instances du pouvoir

LIMA
de notre correspondante

La crise provoquée par la démission, le mois dernier, du premier ministre, Alva Castro, a été salutaire. C'est en tout cas ce que pensent les dirigeants de l'APRA, le parti au pouvoir, satisfaits de reprendre en main la situation par l'intermédiaire du nouveau premier ministre, M. Guillermo Larco Cox, un sénateur de cinquante-cinq ans, étroitement lié au parti, qui vient de former son gouvernement.

L'APRA avait en effet souvent manifesté sa grogne face au président Alan Garcia, qui a eu, depuis le mois de juillet 1985, le mérite – ou le défaut – de prendre tout sur lui. Le régime péruvien est déjà du type « *présidentiel* », mais M. Garcia l'a converti en une « *autocratie* », gouvernant seul et partant du principe que ses ministres n'étaient que de simples secrétaires, affirment ses détracteurs. Si la première étape du régime a été marquée par l'influence des « amis » du président, il semble que la deuxième doive l'être par les autorités du parti.

Le nouveau cabinet est cependant loin de représenter, *a priori*, un changement de politique. L'ex-premier ministre, M. Alva Castro, qui était aussi ministre de l'économie, est remplacé à ce portefeuille par son adjoint, M. Gustavo Saberbein. Le ministre de l'intérieur, M. Abel Salinas, critiqué par la IU (gauche unie, opposition), se voit confier le ministère de l'énergie et des mines. Seul fait notoire, deux femmes deviennent ministres, Ilda Urizar va à la *santé* et Mercedes Cabanillas à l'éducation.

NICOLE BONNET.

Diplomatie

Après sa ratification par vingt Etats

La convention de l'ONU contre la torture est entrée en vigueur

GENÈVE
de notre correspondante

Aux termes de la convention « *contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants* » adoptée à l'unanimité en 1984 par l'Assemblée générale des Nations unies, il fallait attendre trente jours après l'adhésion d'au moins vingt Etats à ce texte pour que la torture soit mise hors la loi. Depuis le vendredi 26 juin, c'est chose faite : l'Afghanistan, l'Argentine, Belize, la Bulgarie, la Biélorussie, le Cameroun, le Danemark, l'Egypte, la France, la Hongrie, le Mexique, la Norvège, l'Ouganda, les Philippines, le Sénégal, la Suède, la Suisse, l'Ukraine, l'URSS et l'Uruguay ont apposé leur signature.

La convention qualifie de torture « *tout acte par lequel une douleur ou des souffrances aiguës, physiques ou mentales, sont intentionnellement infligées à une personne, afin notamment d'obtenir d'elle ou d'une tierce personne des renseignements ou des aveux (...), de l'intimider ou de faire pression sur elle ou sur une tierce personne (...), lorsqu'une telle douleur ou de telles souffrances sont infligées par un agent de la fonction publique ou tout autre personne agissant à titre officiel ou à son instigation ou avec son consentement exprès ou tacite* ».

Sur cette définition, tous les pays sont d'accord comme ils le sont sur d'autres points : par exemple, aucun tortionnaire ne doit pouvoir se prévaloir devant un tribunal du devoir d'obéissance, personne ne peut invoquer des prétextes, même en cas de guerre ou d'insécurité, pour justifier la torture, enfin aucun Etat ne doit pouvoir expulser une personne vers un autre Etat où celle-ci risque d'être torturée.

Mais les pays communistes et des pays du tiers-monde (dont l'Inde et certains Etats arabes) ne veulent pas entendre parler de l'article 20 de la convention, lequel évoque la possibilité d'une enquête, fût-elle confidentielle, là où l'on aurait des raisons de soupçonner que la torture est pratiquée.

L'application de la convention sera surveillée par un comité contre la torture composé de dix experts de haute moralité qui siégeront à titre personnel après avoir été désignés par les parties contractantes, au plus tard six mois après la date d'entrée en vigueur de la convention. L'Afghanistan, la Bulgarie, la Biélorussie, la Hongrie, l'Ukraine et l'URSS ont déjà fait savoir qu'ils ne reconnaîtront pas la compétence du comité, quel que soit sa composition, pour ce qui est de l'application de l'article 20 de la convention.

Cette convention n'a aucun caractère contraignant pour les pays où l'on torture, mais qui ne l'ont pas signée. Elle ne va pas aussi loin que la convention européenne, qui prévoit la visite de tous les lieux (prisons, camps militaires, hôpitaux, etc.), où la torture risque d'être pratiquée.

ISABELLE VICHNIAC.

Afrique

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE : face au problème de l'apartheid

Scission au sein de la communauté religieuse afrikaner

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Le dernier bastion de l'unité afrikaner, l'Eglise, s'est écroulé, le samedi 27 juin, avec la création d'une branche dissidente, opposée à l'ouverture des lieux de culte à toutes les races. Cette décision prise en octobre dernier, lors du soixante-dixième synode de la Nederduitse Gereformeerde Kerk (NGK, Eglise réformée hollandaise), avait provoqué de profonds remous au sein de la communauté afrikaner, et plus particulièrement parmi les conservateurs (*le Monde* du 28 octobre 1986).

Le schisme s'est produit au cours d'une réunion à Pretoria à l'issue de laquelle 80 % des deux mille fidèles se sont prononcés en faveur de la création de l'Afrikaanse Gereformeerde Kerk (AGK, Eglise réformée afrikaner). Après plusieurs mois de discussions, les adversaires de l'intégration raciale ont rejeté définitivement le document « Eglise et société » adopté en octobre dernier. Ce texte constituait une petite révolution puisque, pour la première fois, la NGK admettait que le concept d'apartheid n'était pas inscrit dans la Bible. Le chef de file de *« l'Eglise du Christ pour Afrikaners blancs »*, le professeur Willie Lubbe, pense que *« le développement séparé est en accord avec les Ecritures saintes »*, que les mariages mixtes sont *« inacceptables »* et que la NGK s'est fourvoyée dans le domaine politique en rejetant l'apartheid.

Dans un manifeste intitulé « Foi et protestation », le professeur Lubbe et ses condisciples écrivent : *« La NGK n'est pas une Eglise pour toutes les races et toutes les cultures. Elle est historiquement enracinée dans le peuple afrikaner. Les fidèles qui, délibérément, engendrent des enfants au sang racial mêlé agissent de façon égoïste et irresponsable dans un monde déjà brisé. »*

Ces réfractaires ont-ils des chances de recruter des croyants en nombre suffisant, créant ainsi une brèche importante dans le seul domaine encore préservé du monde afrikaner ? Les récentes élections ont démontré que la droite avait considérablement renforcé ses positions. Le dirigeant du Parti conservateur, M. Andries Treurnicht, avait dernièrement demandé le réexamen du document « Eglise et société », mais il a refusé de dire s'il avait l'intention de rejoindre les rangs des dissidents.

« Nous sommes racistes »

M. Johan Heyns, la plus haute autorité de la NGK, qui a en vain essayé d'éviter la cassure, pense que le motif profond de celle-ci est politique et non pas théologique. *« La Bible,* dit-il, *n'est pas un manuel politique, et nous n'avons pas l'intention de prescrire au gouvernement ce qu'il a à faire. Nous n'avons fait que souligner un certain nombre de principes bibliques tels que la dignité humaine, les droits de l'individu et la justice. »*

Les querelles ne font que commencer. Les deux sœurs rivales vont maintenant se disputer les lieux du culte. Déjà, le professeur Heyns a fait savoir qu'il était impossible pour l'AGK de s'approprier les locaux qui, *« constitutionnellement »*, appartiennent à la NGK. Au-delà de ces disputes prosaïques, ce schisme a des relents dont le caractère politique n'échappe à personne. Si l'on en croit M. Heyns, pratiquement aucun Noir n'a rejoint les rangs de la NGK. En Afrique du Sud, chaque communauté a sa propre Eglise réformée.

Ce n'est pas cette dernière péripétie qui favorisera la réunion de toutes ces églises réformées. Dernièrement, un nouveau mouvement politique afrikaner, le Boere Bevrydegings Beweging (BBB), se définissant comme une organisation de libération du peuple blanc, avait lancé dans Johannesburg ce slogan : *« Stop à la terreur, rapatrions tous les non-Blancs ! »*, sous-entendu dans les homelands. M. Johan Schabort, leader du BBB, n'a pas peur de l'avouer : *« Nous sommes racistes. Notre politique est raciste. Nous nous préoccupons de notre seul sort et nous nous dresserons contre tous les autres. »*

MICHEL BOLE-RICHARD.

ALGÉRIE : visite impromptue du colonel Kadhafi

Le président Chadli accueille avec prudence les offres libyennes d'union

ALGER
de notre correspondant

Le colonel Kadhafi est arrivé, le dimanche 28 juin, à Alger pour une visite officielle qui n'avait pas été annoncée à l'avance. Fidèle à son image, le chef de l'Etat libyen est apparu en uniforme blanc, coiffé d'une casquette à galons dorés. Arborant de multiples décorations, ses habituelles lunettes de soleil et son stick, il était attendu par le président Chadli Bendjedid. Les deux hommes ont passé en revue un détachement de la garde républicaine avant d'être salués très protocolairement par les membres du bureau politique, du gouvernement et le corps diplomatique accrédité à Alger. Les entretiens politiques entre les deux chefs d'Etat ont débuté dans l'après-midi.

La durée du séjour du colonel Kadhafi dans la capitale algérienne n'a pas été précisée. Plusieurs éléments laissent penser que cette visite n'avait pas été préparée de longue date : le corps diplomatique n'a été convoqué qu'une heure et demie avant l'arrivée des deux Boeing 707 du colonel Kadhafi, dont les photos n'ont été accrochées en ville qu'en début d'après-midi.

Depuis la rencontre entre les deux chefs d'Etat à In-Amenas dans le Sud-Est algérien, le 28 janvier 1986, les relations algéro-libyennes n'ont pas cessé de se resserrer. Elles semblent de nouveau chaleureuses. Le numéro deux libyen, le commandant Abdessalam Jalloud, avait quitté Alger il y a une semaine (*le Monde* du 20 juin) après quatre jours d'entretiens avec les responsables algériens. Il était accompagné d'une importante délégation ministérielle représentant l'ensemble des secteurs économiques. Plusieurs accords avaient été conclus pour la création de huit sociétés mixtes.

Au terme des discussions, l'agence officielle Algérie Presse Service avait diffusé un communiqué annonçant que les deux parties avaient *« étudié un document politique ayant trait à l'union entre la Libye et l'Algérie »*. Le thème avait déjà été abordé lors de la visite du premier ministre algérien, M. Abdelhamid Brahimi, à Tripoli, au mois de mars 1986. Il refait régulièrement surface au rythme des nombreux échanges de délégations entre les deux capitales. Il est certainement au centre des entretiens des deux chefs d'Etat.

La semaine dernière, le colonel Kadhafi a déclaré au journal koweïtien *Al Raï Al Aam*, qu'une fédération entre la Libye et l'Algérie verrait le jour en novembre prochain. Cette affirmation n'a soulevé aucune réaction à Alger. Le chef de l'Etat libyen souhaite, bien entendu, une union politique que l'Algérie n'envisage pas encore. Elle préfère se limiter, pour l'instant, à un rapprochement économique qui pourrait, dans un avenir proche, déboucher sur ce qu'on appelle ici l' *« intégration économique »* régionale, sorte de communauté économique maghrébine à laquelle pourraient être associées la Tunisie et la Mauritanie, signataires avec l'Algérie d'un traité de « fraternité et de concorde » en 1983.

Une telle éventualité ne pourra toutefois se réaliser qu'après le règlement définitif du contentieux qui oppose Tunis à Tripoli depuis l'expulsion de quelque trente-deux mille travailleurs tunisiens de Libye. Les relations diplomatiques entre les deux pays sont toujours rompues, en dépit des efforts algériens pour amener le colonel Kadhafi à finir d'indemniser le gouvernement tunisien.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

Afrique

TUNISIE

Le procès de M. Chamari est renvoyé au 7 octobre

TUNIS
de notre correspondant

Le tribunal correctionnel de Tunis a renvoyé au 7 octobre le procès de M. Khemais Chamari, secrétaire général de la Ligue des droits de l'homme et membre du bureau politique du Mouvement des démocrates socialistes. Ce renvoi avait été demandé lors de la brève audience tenue le samedi 27 juin par le représentant du ministère public afin, avait-il expliqué, de prendre connaissance du complément d'enquête ordonné précédemment par le tribunal (*le Monde* du 26 mai). Paradoxalement, la défense – une centaine d'avocats, dont trois algériens et trois marocains (1) – s'y est vigoureusement opposée en insistant pour que l'affaire soit immédiatement plaidée.

La requête du ministère public n'a pas manqué de surprendre. Traduit-elle un certain embarras devant une affaire qui a pris beaucoup d'ampleur en Tunisie et à l'étranger alors que les charges retenues contre M. Chamari paraissent particulièrement minces ? Est-elle significative d'une volonté d'apaiser les esprits et de faire un geste en direction de la Ligue des droits de l'homme et de l'opposition au moment où se profile, pour les prochaines semaines, le procès des extrémistes islamistes, devant la Cour de sûreté de l'Etat ? Quoi qu'il en soit, les défenseurs de M. Chamari sont amers, car celui-ci, demeure, pendant encore trois mois, sous le coup des accusations de propagations de fausses nouvelles et de *« diffamation de l'ordre public »* retenues contre lui.

MICHEL DEURE.

(1) Une dizaine d'associations, dont Amnesty international et la Fédération international des droits de l'homme, avaient délégué des observateurs.

Asie

Le revirement des autorités en Corée du Sud

(Suite de la première page.)

Après un premier moment d'allégresse qui s'est immédiatement répercuté sur les cours de la bourse, partis en flèche, les Coréens se demandent en fait ce qui se passe. Après sa *« déclaration explosive »*, comme l'écrit le *Dong-ha-Ilbo*, M. Roh a quitté Séoul pour se rendre au sanctuaire Hyun Chung-sa, où est vénéré l'amiral Lee Sung-shin qui repoussa une invasion japonaise au XVIe siècle et qui est devenu un haut lieu du culte de la loyauté et du patriotisme. Ce temple se trouvant à une heure de la capitale, on s'interroge sur la signification de cette « retraite » de M. Roh.

Sa déclaration va très loin dans le sens de la libéralisation, reprenant toutes les demandes faites par les opposants. M. Roh propose non seulement une révision de la Constitution mais aussi la libération des prisonniers politiques et la reconnaissance, dans la nouvelle loi fondamentale, des droits de l'homme et en particulier du principe d'*habeas corpus* ainsi que l'abolition de la loi spéciale sur la presse.

Venant d'un ex-général, considéré comme le dauphin de M. Chun, une telle prise de position a de quoi surprendre.

Pour l'instant, deux interprétations circulent à Séoul. Selon la première, M. Roh Tae-woo n'a pas pris sa décision sans l'aval de M. Chun. Simplement, ce dernier lui laissant le bénéfice de l'initiative, lui a donné l'occasion de consolider sa stature politique aux yeux de l'opinion publique. Selon l'autre explication, M. Roh a agi seul sans avoir consulté ni le président ni son parti. Mettant les uns et les autres devant le fait accompli, il oblige M. Chun à accepter sa proposition. Le PJD a, toutefois, entériné, lundi en fin d'après-midi, la proposition de M. Roh, qui sera officiellement transmise au président.

Depuis le début de l'agitation que suscita sa désignation comme candidat à la succession de M. Chun, le 10 juin, M. Roh est toujours apparu comme un homme de la conciliation, sans doute plus conscient que le chef de l'Etat de l'ampleur du mécontentement. Son parti cherchait, d'autre part, à se dégager de sa position purement défensive et à reprendre l'initiative politique pour ne pas risquer de se couper de sa base électorale. M. Roh a-t-il décidé de faire cavalier seul, mettant implicitement le président sur la touche et prenant désormais lui-même les rênes du pouvoir ? S'agit-il d'un plan concerté destiné à faciliter la passation du pouvoir ou d'un bras de fer entre les deux ex-généraux qui firent ensemble le putsch de 1979-1980 ? Il est encore trop tôt pour le dire. Ce qui paraît clair, en revanche, c'est que l'on est arrivé à un tournant de la crise.

Même avant la manifestation du 26 juin – l'occasion d'une large mobilisation populaire contre le régime – la présidence donnait l'impression de chercher à se ménager une porte de sortie honorable au cas où elle devrait faire des concessions. Le président Chun avait commencé une série de consultations avec les représentants des différentes catégories sociales et en particulier les forces morales du pays (le cardinal Kim, archevêque de Séoul, les chefs des Eglises protestantes et les supérieurs des sectes bouddhistes). Sans doute, ses interlocuteurs ne firent-ils que lui confirmer ce qu'il savait déjà mais ces entretiens lui permettaient aussi de sauver la face et, le cas échéant, de ne pas paraître céder sous la pression de la rue mais de s'être informé et d'avoir été convaincu du bien-fondé des demandes. Dans la pure tradition confucéenne, le pouvoir ne doit pas montrer qu'il cède, mais il peut être bienveillant.

Consciente du processus de conciliation qui était en train de se mettre en place au cours du week-end, l'opposition faisait preuve de son côté de modération. Il n'était plus question d'appeler *« à la lutte jusqu'à la chute de ce gouvernement »*, comme elle l'avait fait au lendemain de la rencontre infructueuse entre le président Chun et M. Kim Young Sam, chef du Parti pour la réunification et la démocratie. Même, M. Kim Dae-Jung, principale figure de l'opposition, connu pour sa détermination, cherchait à calmer les esprits. *« Arrivée à ce point, l'opposition doit cesser d'attaquer le pouvoir et chercher à faire progresser le dialogue avec le parti au pouvoir »*, déclarait-il.

PHILIPPE PONS.

Les huit points du Parti pour la justice et la démocratie

Voici l'essentiel du texte du manifeste du Parti pour la justice et la démocratie (PJD, au pouvoir), en Corée du Sud, pour résoudre la crise :

« 1. – Changement pacifique de gouvernement en février 1988, après l'élection présidentielle directe sous une nouvelle constitution établie en collaboration entre parti au pouvoir et partis d'opposition.

2. – Révision du système des élections présidentielles garantissant la liberté des candidatures, sans restriction aucune, ainsi que des scrutins honnêtes.

3. – Réconciliation et unité nationale par l'élimination de tout esprit d'animosité et de confrontation dans les milieux politiques et tous les autres cercles de la société. Amnistie du dirigeant d'opposition Kim Dae-Jung et rétablissement de tous ses droits politiques sans tenir compte de ses activités passées. Libération de toutes personnes détenues ces derniers jours, à l'exception des criminels, assassins et éléments séditieux.

4. – Garantie dans la nouvelle constitution des droits de l'homme et du respect de l' habeas corpus *en matière de justice.*

5. – Réforme draconienne garantissant la liberté de la presse par la révision ou l'abrogation des lois de 1980. Interdiction au gouvernement de contrôler la presse ou de tenter de la contrôler.

6. – Décentralisation du pouvoir au niveau de tous les secteurs de la société, y compris régionaux et universitaires.

7. – Garantie de liberté d'activités pour les partis politiques et établissement d'un climat propice au compromis et au dialogue.

8. – Purification sociale pour édifier une société éclatante et limpide, libre de violences et d'immoralité. »

Chez un notable, à la campagne

« Un père ne peut pas mentir à son fils »

KWANGJU
de notre envoyé spécial

« Si le gouvernement accepte ce que la population demande, des élections directes du président, je suis convaincu que le pays retrouvera son calme. Aujourd'hui, on ne peut plus douter de l'existence de cette demande. Pour ma part j'en suis convaincu. » Notable de son village, situé à une quarantaine de kilomètres de Kwangju, la ville dont le martyre marqua le début du régime de M. Chun Too Whan (la répression d'une manifestation par les parachutistes en mai 1980 fit deux mille victimes dont au bas mot cinq cents morts), notre interlocuteur est représentatif de cette Corée profonde, confucianiste et conservatrice, des campagnes. Une Corée peu touchée par l'agitation des villes.

Agé de soixante-neuf ans, M. Park est membre du collège de grands électeurs, chargé par la Constitution actuelle de désigner le chef de l'Etat. En 1980, il vota pour M. Chun Too Whan : *« Il n'y avait qu'un seul candidat, il n'aurait pas été raisonnable de dire non. »* Pourtant, aujourd'hui, M. Park est frappé par l'ampleur de ce qu'il nomme *« La colère populaire »*. Dans ce hameau reculé que l'on atteint par une mauvaise route de terre serpentant entre les rizières et des collines de châtaigniers, la clameur, certes assourdie, venue de la ville fait réfléchir. *« Les options politiques ne m'intéressent pas,* poursuit-il, *mais je ne veux pas de violence. En 1980, à Kwangju, nous avons subi et accepté douloureusement la violence qui s'est exercée sur notre population pour que revienne la tranquilité. Aujourd'hui, nous ne l'accepterions plus. »* Et la loi martiale ? *« Certainement pas. »*

Dans l'encadrement de la porte, sous l'auvent de la vieille ferme dont le toit abrite des nids d'hirondelles, deux femmes, la sœur et la belle-sœur, accroupies dans leur longue robe, assistent en silence à l'entretien. *« Il ne faut pas parler de ces choses-là »*, dit l'une d'elles à mi-voix.

Pourquoi cette explosion de mécontentement populaire ? Le regard perdu vers la cime des arbres, tirant sur sa cigarette, M. Park réfléchit : *« Un fils peut mentir à son père. Mais non un père à son fils,* dit-il. *Pour nous, le gouvernement est un peu comme un père. Mais il a caché la vérité, dans cette affaire de torture d'un étudiant mort dans les locaux de la police en janvier dernier. Puis il y eut la faillite de la compagnie maritime Pan Ocean à qui l'Etat avait avancé plus de 1 000 milliards de wons, le montant de la subvention aux agriculteurs pour amortir leurs dettes. Cela, c'était inacceptable. »*

« Vous avez été déçu par le président que vous avez élu ? J'ai surtout senti une grande responsabilité vis-à-vis de ceux qui m'ont désigné pour faire partie du collège des grands électeurs. Je crois que nous sommes à un tournant. Mais la démocratie est comme un arbre, elle ne peut grandir d'un seul coup. Il lui faut connaître les tempêtes, la neige et le vent. En ville, on veut aller un peu vite parfois. »

Ph. P.

● **AFGHANISTAN : M. Najibullah veut rétablir le multipartisme.** – Le numéro un afghan, M. Najibullah, a déclaré, le dimanche 28 juin, qu'*« une loi sur la légalisation et la création de nouveaux partis politiques »* serait *« bientôt rendue publique »*. Il a annoncé le retour à l'appellation de République d'Afghanistan, au lieu de République démocratique d'Afghanistan, non donné au pays après le coup d'Etat communiste de 1978 et la prolongation, jusqu'au 15 août, du cessez-le-feu de six mois décrété unilatéralement par Kaboul le 15 janvier. *(AFP, Reuter.)*

A TRAVERS LE MONDE

Japon

Visite officielle du général Jaruzelski

Tokyo. – Le numéro un polonais Wojciech Jaruzelski et son épouse Barbara, arrivés dimanche 28 juin au Japon pour une visite officielle de cinq jours, ont été reçusQ, le lundi 29 juin à Tokyo, par l'empereur Hirohito et le prince héritier Akihito. M. Jaruzelski, premier secrétaire du POUP (Parti communiste polonais) et président du Conseil d'Etat, est le premier dirigeant polonais à se rendre en visite officielle au Japon. Il est accompagné de MM. Josef Czyrek, membre du bureau politique et secrétaire du Parti, et Marian Ozrechowski, ministre des affaires étrangères. Le numéro un polonais doit avoir deux séries d'entretiens avec le premier ministre japonais, M. Yasuhiro Nakasone.

Cette normalisation des rapports entre les deux pays, déjà amorcée avec la visite en Pologne du premier ministre Yasuhiro Nakasone, en janvier, ne suffira pas à relancer des échanges économiques tombés à un niveau très bas.

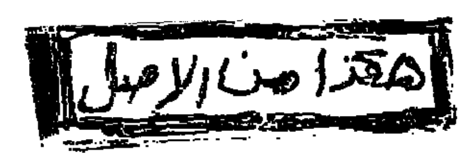
Varsovie voudrait accroître les échanges entre les deux pays (tombés de 373 millions de dollars en 1977 à quelque 200 millions l'an passé), mais Tokyo se montre réticent en raison de l'importance de la dette extérieure polonaise, qui se chiffre à 23 milliards de dollars. – *(AFP).*

Philippines

Mise à la retraite de deux généraux

Conformément à une promesse de longue date, celle de ne plus tolérer la présence de généraux atteints par la limité d'âge – trente ans de service actif, – Mme Aquino vient d'effectuer d'importants changements à la tête des forces armées. Le samedi 27 juin, le bureau de la présidence a annoncé la nomination des généraux Renato S. de Villa, cinquante-deux ans, et de Restituto Padilla, cinquante-quatre ans, respectivement aux postes de chef d'état-major adjoint des forces armées et de chef de l'armée de terre. Ils remplacent les généraux Salvador Mison et Rudolfo Caniezo, dont le palais a annoncé la mise à la retraite imminente.

Le chef d'état-major général, le général Fidel Ramos, demeure ainsi le seul officier, sur les soixante-seize généraux d'active à avoir dépassé l'âge de la retraite. – *(Corresp.)*



Proche-Orient

La guerre du Golfe

Une ville iranienne aurait été bombardée à l'arme chimique

L'Iran accuse l'Irak d'avoir procédé à de nouveaux bombardements à l'arme chimique : à en croire la presse iranienne, dix civils ont été tués et plus de six cents autres blessés, dimanche 28 juin, lors d'une attaque aérienne de ce type contre la ville frontalière de Sardacht (au nord-ouest du front). C'est la première fois que l'Iran fait état d'un nombre aussi important de victimes civiles à la suite d'une attaque à l'arme chimique par l'Irak. Sardacht compte plusieurs dizaines de milliers d'habitants, en majorité kurdes. Elle se trouve juste à l'arrière du front des deux dernières offensives iraniennes au Kurdistan irakien, Nasr-4 et Nasr-5. La plupart des victimes sont des enfants ou des femmes, indique la presse, qui précise que les hôpitaux de Sardacht ne pouvant accueillir tous les blessés, un grand nombre d'entre eux ont été transférés dans les villes voisines.

D'autre part, l'Iran aurait reçu ces derniers jours une nouvelle et importante livraison d'armes de la part de la Chine, qui est en passe de devenir un de ses principaux fournisseurs. Selon le *Washington Post*, qui cite des sources au département de la défense, ce chargement comprend des chasseurs-bombardiers de type Badger et de nouveaux missiles Silkworm. Les Etats-Unis affirment que la Chine a déjà livré quelque trente exemplaires de ce dernier type de fusée (d'une portée d'une soixantaine de kilomètres) à l'Iran.

Les Etats-Unis, et certains Etats de la région, craignent que ces missiles Silkworm soient utilisés dans la « guerre des pétroliers », portant un nouveau coup à la libre circulation dans le Golfe. C'est cette menace qui a incité Washington et Moscou à accorder une certaine protection aux pétroliers koweïtiens, qui seraient les plus visés par l'Iran. Plusieurs responsables iraniens ont assuré, ce week-end, que l'opération américaine équivalait à *« une déclaration de guerre »*.

La décision du gouvernement américain suscite des critiques croissantes au Congrès. Le secrétaire d'Etat, M. George Shultz, a, cependant, réaffirmé dimanche, lors d'une interview à la chaîne NBC, qu'il n'était pas question d'en retarder la mise en œuvre. La protection des pétroliers koweïtiens, a-t-il dit, interviendra *« probablement dans la première quinzaine de juillet »*.

Il a fait valoir que les Soviétiques avaient été également approchés à ce sujet par les Koweïtiens. *« La pire chose qui pourrait se produire serait que ce soient les Soviétiques qui assurent l'approvisionnement pétrolier du monde libre. Cela n'aurait pas de sens »*, a-t-il souligné.

Un groupe de parlementaires républicains et démocrates devait s'entretenir, mardi 30 juin, avec le président Reagan pour tenter de le convaincre de retarder la mise sous pavillon américain de onze pétroliers koweïtiens. Leur chance de fléchir le président paraît mince, car, pour le moment, rapporte Henri Pierre à Washington, les sénateurs représentants des deux partis ne sont pas parvenus à s'entendre sur un projet de résolution commun qui offrirait des solutions de rechange.

Rupture entre la Mauritanie et l'Iran

D'autre part, pour protester contre le *« refus obstiné »* de Téhéran d'accepter une solution négociée à la guerre du Golfe, la Mauritanie a annoncé, dimanche 28 juin, qu'elle rompait ses relations diplomatiques avec l'Iran. Cette décision est intervenue au lendemain de la visite en Mauritanie d'un émissaire de l'émir du Koweït. L'émissaire, M. Kaled Ahmed Al Jassar, ministre koweïtien des waqf (biens religieux), avait remis un message au président mauritanien Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya, relatif aux *« développements de la situation sur la scène arabe et particulièrement dans la région du Golfe »*.

Il avait ajouté que le chef de l'Etat mauritanien avait exprimé le soutien de la Mauritanie aux mesures prises par le Koweït pour préserver son économie, menacée par le conflit Iran-Irak.

La Mauritanie – qui, comme l'Iran, se veut *« une république islamique »* – entretient des relations étroites avec les pays arabes du Golfe et n'a jamais caché ses sympathies pro-irakiennes dans le conflit qui oppose Bagdad et Téhéran. – *(AFP, Reuter.)*



LIBAN : Damas et l'affaire des otages

La Syrie accentue sa pression sur les extrémistes chiites

BEYROUTH
de notre correspondant

En décernant publiquement un brevet de bonne conduite à la Syrie, notamment dans les affaires de terrorisme (*le Monde* des 28-29 juin), les Etats-Unis ont fait un cadeau empoisonné au régime de Damas. C'est du moins l'opinion le plus fréquemment exprimée à Beyrouth, où l'on fait valoir que la volonté américaine de renouer avec la Syrie – exprimée à la fin de la semaine passée par la Maison Blanche – a, notamment, pour objet d'inciter Damas à poursuivre ses efforts en vue de la libération des otages, avec le risque que cela comporte d'un affrontement avec les protégés de l'Iran au Liban.

Certes, que les Etats-Unis aient eux-mêmes pris l'initiative de dédouaner le régime syrien, et de s'en rapprocher, constitue un succès en soi pour celui-ci. Les avantages économiques et politiques sont indéniables, notamment en termes d'une liberté d'action au Liban qui ne serait plus contestée ni contrecarrée. Mais Damas aurait préféré récolter les fruits de sa politique dans la discrétion et paraît embarrassé, plus que flatté, par les intempestives déclarations américaines. D'autant que les Etats-Unis ne sont pas tout, ni même peut-être l'essentiel, en la matière. C'est Israël qu'il faut observer et qui pourrait torpiller toute l'affaire si le rapprochement américano-syrien lui paraissait mettre en danger ses intérêts, estime-t-on à Beyrouth.

Pour l'instant, la volonté affichée de la Syrie d'obtenir la libération du journaliste américain Charles Glass (enlevé fin juin) est unanimement perçue au Liban comme un défi ouvert lancé aux intégristes chiites pro-iraniens censés être derrière les prises d'otages. C'est une épreuve de force potentiellement lourde de conséquences. Elle n'est encore que verbale, mais a atteint une virulence inégalée entre ces deux alliés-adversaires sur la scène libanaise que sont la Syrie et l'Iran. A Radio-Damas, qui estimait ce week-end, à propos des preneurs d'otages : *« Ces criminels portent atteinte à la résistance contre l'occupation israélienne »*, l'organe du Hezbollah *Al Ahd* a répliqué en dénonçant *« ceux qui ignorent totalement la réalité de la résistance anti-israélienne, car ils ne connaissent que la propagande et les slogans vides de sens »*. *« Pour eux*, selon *Al Ahd*, *la résistance se résume à des cassettes vidéo fabriquées à l'avance sur des opérations-suicides mal préparées »* – allusion claire aux opérations-suicides montées sous le label syrien par les groupes libanais proches de Damas. Le chef du Hezbollah a, de son côté, stigmatisé les *« profanes »* qui s'en prennent aux croyants musulmans.

Au-delà de cet échange d'accusations acerbes, l'épreuve de force syro-iranienne au Liban a pris un tour plus concret. Les Syriens ont apporté des restrictions aux mouvements des militants du Hezbollah et des Gardiens de la révolution iraniens dont les laissez-passer accordés par Damas ont été supprimés. Enfin, les troupes syriennes ont été renforcées dans la vallée de la Bekaa (est du Liban), où elles s'installent en force face aux positions des intégristes chiites.

LUCIEN GEORGE.

ISRAËL : la tension entre communautés

• Un Palestinien tué en Cisjordanie • Une Israélienne blessée dans un attentat à Haïfa

Un villageois palestinien a été tué et cinq autres ont été blessés, ainsi qu'un garde-frontière israélien, lors d'un conflit foncier, le dimanche 28 juin, à Oubéida (à l'est de Bethléem, en Cisjordanie occupée). L'armée a arrêté une vingtaine de personnes à la suite de ce grave incident.

Selon une version des faits avancée de source palestinienne, le conflit a pris un tournant tragique lorsque plusieurs centaines de villageois d'Oubéida s'en sont pris à coups de pierres aux membres d'une équipe d'arpenteurs juifs en désaccord avec leurs collègues arabes.

Les deux équipes d'arpenteurs étaient venues faire des repérages en vue de l'inscription au cadastre d'une vente de terres. Une unité des gardes-frontières israéliens, présente sur les lieux, a alors ouvert le feu, après avoir rapidement procédé à des tirs de sommation réglementaires.

Selon une autre version, soutenue par plusieurs témoins, il n'y a pas eu de querelle entre arpenteurs juifs et arabes.

En revanche, les terrains que des acheteurs juifs projetaient d'acquérir avaient déjà été cédés par un commerçant arabe à des Palestiniens – ce qui a provoqué la colère de plusieurs centaines des villageois d'Oubéida, nombre d'entre eux se considérant comme propriétaires lésés.

La veille, une bombe enterrée dans le sable sur une plage de Haïfa avait grièvement blessé une jeune femme de vingt-huit ans (elle a dû être amputée d'une jambe) et son petit garçon. L'attentat – qui a été revendiqué par le groupe Force-17, proche de M. Yasser Arafat – a été commis sur la plage de Carmel, l'une des plus fréquentées de la région.

Violence dans la banlieue de Tel-Aviv

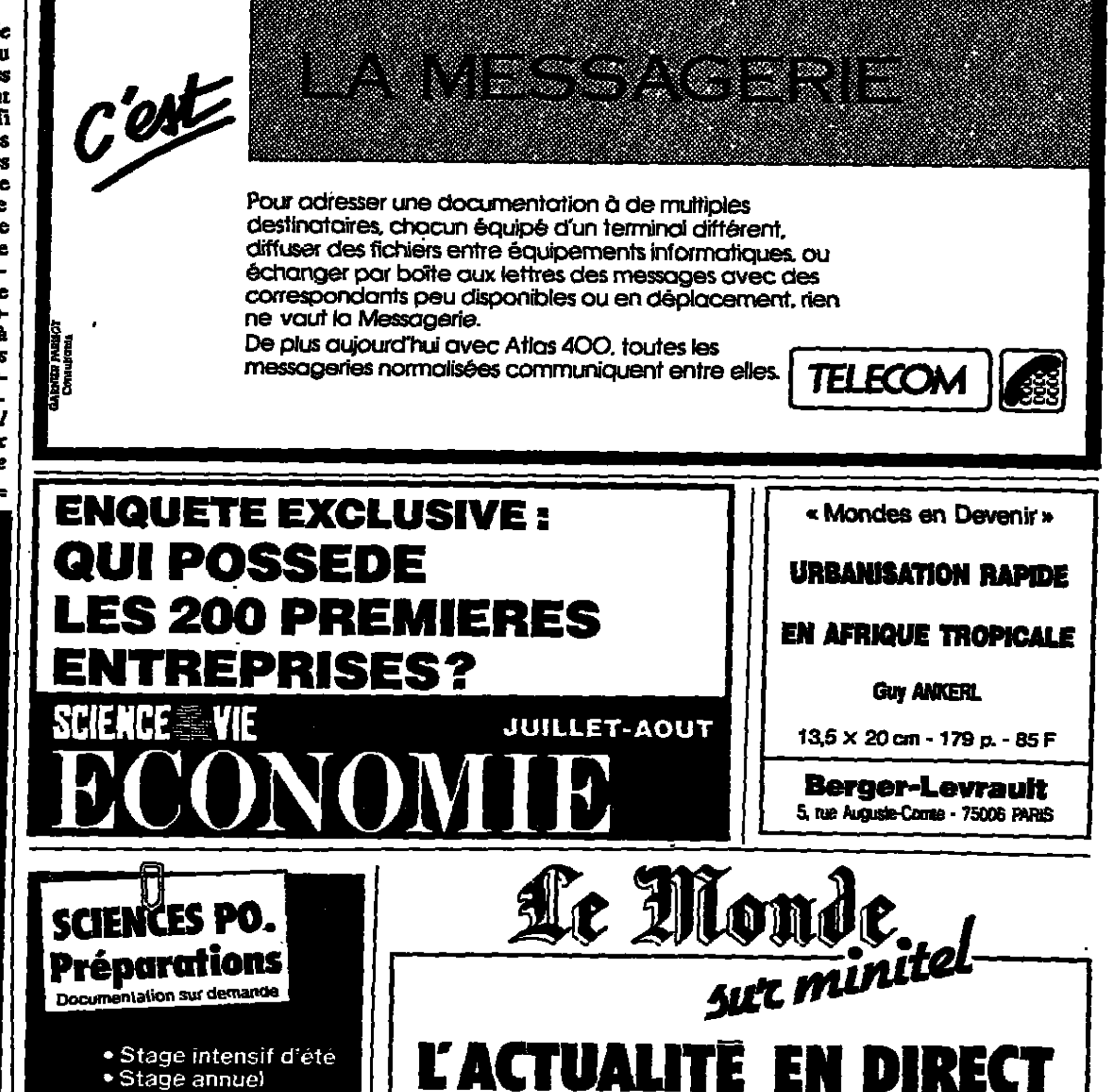
La tension entre juifs et Arabes est également très vive dans une banlieue populaire de Tel-Aviv, Ramat-Gan. A plusieurs reprises à la fin de la semaine passée, des extrémistes juifs ont mis le feu à des appartements loués par des Arabes israéliens dans cette banlieue, afin de les obliger à s'installer ailleurs. Deux Arabes israéliens ont été blessés et une centaine d'autres ont fui Ramat-Gan en attendant le retour au calme.

Vendredi, la police a arrêté cinq juifs soupçonnés d'avoir pris part à ces incidents, qui ont été condamnés aussi bien par le Likoud (la droite) que par les travaillistes. – *(AFP, AP, Reuter.)*

EN BREF

• **FRANCE-IRAK : message de M. Chirac au président Saddam Hussein.** – Le ministre du commerce extérieur, M. Michel Noir, a été reçu, le samedi 27 juin à Bagdad, par le président irakien, M. Saddam Hussein, auquel il a remis un message de M. Jacques Chirac. M. Noir – dont c'est le deuxième séjour en Irak en huit mois – s'est également entretenu du développement des relations entre les deux pays avec M. Taha Yassin Ramadan, vice-premier ministre. – *(AFP, Reuter.)*

• **SYRIE : démissions au sein du gouvernement.** – Le président Hafez el Assad a accepté la démission de deux de ses ministres, M. Riad Baghadi (construction) et M. Mahmoud al Kurdi (agriculture), tous deux accusés de mauvaise gestion, a rapporté la presse syrienne. – *(Reuter.)*



Politique

Le premier ministre au « Grand-Jury » RTL-Le Monde

« Le déclin n'est plus d'actualité... depuis mars 1986 ! » assure M. Chirac

M. Jacques Chirac a notamment déclaré : *« Vous ne m'avez jamais entendu porter un jugement critique à l'égard de l'action de M. Mitterrand dans le cadre de ses fonctions présidentielles. Je demande naturellement à être payé de retour, et j'estime que j'en ai le droit. Après tout, je représente la majorité. Si je ne devais pas l'être, la nature même des rapports entre le président de la République et le gouvernement pourrait changer. Ce n'est pas encore le cas. Le président de la République a forcément, semble-t-il, quelques difficultés à être et à s'affirmer président de la République, ce qui est sa vocation, que personne ne lui conteste, et à être souvent, à maintes occasions, le porte-parole de l'opposition — ce qui pourrait naturellement le conduire à devenir un candidat. Là, il y aurait une espèce de confusion générale des genres qui poserait sans aucun doute problème. Je ne souhaite pas pour ma part que cela se produise. La France est confrontée à bien des difficultés. Elle a besoin d'un gouvernement qui gouverne, qui conduiste une politique de redressement, et elle n'a pas besoin de s'engager prématurément dans une campagne électorale.*

» Quand j'entends la décision prise par le gouvernement concernant l'Opéra de la Bastille traitée d'absurdité, je suis, je dois le dire, un peu choqué. C'est vraiment de la compétence du gouvernement. J'ajoute que ce n'est pas une absurdité. C'est une nécessité. La France était engagée dans une politique consistant à dépenser beaucoup plus qu'elle ne gagnait. Cela ne peut pas durer. Nous n'avons pas les moyens d'assurer l'ensemble de ces dépenses.

» A Paris, les grands travaux dits « du président » ont été ruineux. Et cela concentre sur la seule capitale des moyens qui, ensuite, notamment dans le domaine culturel, ne peuvent être donnés à des régions qui, elles aussi, ont des besoins de développement culturel et qui sont réduites à la portion congrue.

» je n'ai jamais entendu de critiques blessantes ou humiliantes, mais il est exact qu'il est des commentaires dont la nature permet de s'interroger sur le fait qu'ils émanent du président de la République ou du porte-parole de l'opposition. Il y a donc là un exercice un peu délicat. Le gouvernement gouverne conformément aux institutions, et il continuera, quoi qu'il arrive, à gouverner. »

Affirmant que depuis 1986 la destruction des emplois industriels est interrompue et que pour les investissements les prévisions placent la France en tête des pays européens et qu'il y a *« une reprise nette de l'investissement »*, M. Chirac ajoute : *« entre 1981 et 1983, on a fait toutes les bêtises du monde. Cela explique d'ailleurs un déclin, qui a existé s'il n'existe plus...*

Elle a effectivement connu une situation de déclin, mais ce n'est plus le cas aujourd'hui. »

M. Chirac poursuit : *« La France, à partir de 1973, s'est laissée aller. La tendance s'est considérablement développée à partir de 1981 où on s'est mis à dépenser beaucoup plus qu'on ne gagnait. « C'était la politique de la cigale.*

» Depuis 1986, que voyons-nous ? Une amélioration sensible, et c'est pourquoi je dis que le déclin n'est plus d'actualité. C'est en 1985 qu'il aurait fallu en parler ! »

Au sujet de l'idée émise récemment par le chancelier ouest-allemand, M. Helmut Kohl, de créer une brigade franco-allemande, M. Chirac a déclaré : « La proposition est conforme, dans son esprit, au traité de 1963 signé par le général de Gaulle et le chancelier Adenauer. Mais la mise en œuvre de cette proposition de brigade commune pose de grandes difficultés. En effet, l'Allemagne est dans l'organisation militaire intégrée de l'OTAN, mais pas la France. Alors, qui va commander cette brigade ? Il n'est pas question que la France, même par ce biais modeste, rentre dans l'organisation intégrée de l'OTAN. Il y a un problème de concept d'emploi de cette brigade et il faut l'étudier. »

Un coup à gauche un coup à droite

AVANT les grands départs en vacances et alors que la session parlementaire se termine, M. Chirac souhaitait faire à la fois un point complet de l'action du gouvernement et tracer quelques perspectives pour les prochains mois. Mais il a surtout voulu tourner une page. Celle de l'hiver et du printemps où de multiples événements se sont bousculés qui ne lui ont pas été favorables. Les grèves des services publics, les manifestations d'étudiants, le code de la nationalité, l'affaire Noir, la crise Léotard, le terrorisme corse, ont constitué les épisodes d'une traversée bien agitée.

M. Chirac avait donc besoin de montrer que sa pugnacité n'a pas diminué. Mieux même, qu'elle connaît une sorte de renouveau avec l'approche de l'élection présidentielle pour laquelle, comme tous les autres concurrents d'ailleurs, il entretient la fiction de sa non-candidature. M. Mitterrand a fait les frais de ce regain de vigueur.

L'accumulation de plusieurs éléments, dans lesquels le premier ministre voit autant d'accrocs au partage des rôles établi le 20 mars 1986, y est pour beaucoup : qu'il s'agisse du rythme plus soutenu des voyages du chef de l'Etat en province et, surtout, — au dire de ses accompagnateurs — de leur tournure de campagne électorale, des propos très « rassembleurs » du type « candidat au-dessus des partis » qui y sont tenus, ou bien du jugement sévère porté par M. Mitterrand sur les aménagements de l'Opéra Bastille.

Le premier ministre a donc pris bien soin de souligner que la *« rupture majeure »* s'est bien produite en 1986 afin de dissiper toute confusion avec l'action du chef de l'Etat avant et après l'alternance. Or une telle confusion, selon M. Chirac, n'est pas seulement accréditée par M. Mitterrand, mais aussi par M. Barre, qui, en matière économique, date le changement non pas de mars 1986 mais de la modification du cap de la gauche en 1982-1983.

Il ne saurait donc y avoir — contrairement à ce qu'a dit le député du Rhône à TF1 le 25 juin — de continuité entre la politique socialiste deuxième manière et la politique de M. Balladur.

M. Chirac n'a pas directement cité M. Barre à ce sujet, mais il lui a renvoyé ses politesses acides de la semaine passée en trouvant à son tour, avec une certaine condescendance, que *« c'était très gentil de sa part »* de le « plaindre » d'être premier ministre. Tout en ajoutant qu'il n'a *« pas besoin de compassion »*.

M. Chirac a entamé ainsi le monopole des critiques adressées à M. Mitterrand par M. Barre ; il a aussi tenté de contrer ce dernier sur le terrain économique qui a fait sa réputation. En lançant un fier *« je gouverne »*, le premier ministre repart à l'offensive en vue de l'élection présidentielle. Sa majorité a, en effet, bien besoin d'une remobilisation, si l'on en juge par les résultats des élections cantonales de ce même dimanche.

ANDRÉ PASSERON.

Le financement de la Sécurité sociale

Chacun sa bombe

Péché avoué est à moitié pardonné. M. Chirac a reconnu que les mesures d'urgence adoptées par le gouvernement pour le financement du régime général de Sécurité sociale en 1987 et 1988 laisseraient sur le deuxième semestre 1988 un déficit de près de 30 milliards de francs !

Le premier ministre a affirmé que cette *« bombe à retardement »* ne pouvait être comparée à celle laissée par les socialistes en 1986, pourtant moitié moindre, car, selon lui, elle n'était pas *« sournoise et cachée »*, mais reconnue et mesurée.

Pourtant, le gouvernement s'est montré fort discret sur ses perspectives financières. M. Chirac lui-même, pas masochiste, n'a pas précisé la signification du déficit prévu, à savoir : pour rattraper le déficit 1987 et boucler l'année 1988, il faudrait obtenir sur six mois l'équivalent de trois ou quatre points de cotisations d'assurance-maladie ou cinq à six points de cotisations d'assurance-vieillesse ; ou bien un prélèvement de 2 % au moins sur tous les revenus, imposables ou non. Dans ces conditions, le maintien du pouvoir d'achat, promis par le premier ministre, paraît bien compromis.

G. H.

La cohabitation sous surveillance

(Suite de la première page.)

M. Chirac a tenté de rattraper son autorité en imposant, au travers d'un débat à grand spectacle, des limites à l'exercice du droit de grève dans la fonction publique. Mais, affronté aux arrêts de travail à répétition des contrôleurs aériens, il hésite à engager son crédit personnel et renvoie le dossier au *« ministre compétent »*, M. Jacques Douffiagues (transports), de la même manière qu'il s'était débarrassé, l'hiver dernier, du conflit de la SNCF en conseillant aux conducteurs de chemin de fer de s'adresser aux dirigeants de cette entreprise nationale.

Il défend bec et ongles — le contraire serait surprenant — un dossier économique difficile à mettre en valeur. Comme les socialistes en 1984-1985, il regrette sans doute de n'avoir pas le temps, d'ici à la prochaine échéance électorale, de convaincre les Français qu'il a mieux géré que ses prédécesseurs.

Privé d'un renouveau économique qu'il souhaiterait incontestable, M. Chirac est aussi privé d'adversaires. L'union de la majorité lui interdit le combat. La cohabitation, dont il a choisi de jouer le jeu, ne lui permet pas l'affrontement direct avec M. Mitterrand. Faute d'un autre terrain d'action et pour ne pas être en reste face à M. Barre, le premier ministre est cependant conduit à s'en prendre aujourd'hui au président de la République. Il touche un point sensible lorsqu'il affirme que *« les grands travaux du président »* sont *« ruineux »*, et déverse l'ironie à la louche en affirmant qu'il serait *« très content d'avoir un superbe opéra à la Bastille, un deuxième opéra, et puis même un troisième, un quatrième ; pourquoi pas ? »*. Il faut *« savoir garder raison »*, ajoute-t-il, ce qui veut dire — si l'on comprend bien — que le président de la République laisse la sienne divaguer. Au chef de l'Etat, qui parcourt la France en observant sans déplaisir la montée d'un plébiscite pour *« Tonton »*, le premier ministre adresse une menace : il n'y a pas de cohabitation possible si le président se comporte en *« porte-parole de l'opposition »*, s'il ne respecte pas à la lettre les institutions et, dans les formes, le chef du gouvernement.

M. Barre serait-il parvenu à pousser M. Chirac à la faute ? Le premier escamote le 16 mars 1986 et parle, pour s'en attrister, d'une période 1981-1987 quasi homogène. Le second rectifie : avant le 16 mars, la France, sous la conduite de M. Mitterrand, était engagée dans la voie du déclin ; depuis, sous l'autorité du premier ministre, elle est sur le chemin du redressement. Le premier dénonce la politique *« aventureuse »* du début du septennat. Le second en fait autant. M. Barre moque la sagesse *« circonstancielle »* du chef de l'Etat. M. Chirac surenchérit, au risque de donner raison aux analyses de son concurrent de la majorité.

Le premier ministre a-t-il raison de pousser M. Mitterrand au bas de son piédestal ? A-t-il tort, en l'attaquant, de mettre en valeur l'« arbitre » de l'Elysée. Il n'avait pas le choix. Mais en affaiblissant la cohabitation, il prend le risque de s'affaiblir lui-même.

JEAN-YVES LHOMEAU.

Au Sénat

La partie de saute-mouton du DMOS s'achève

Un samedi et un dimanche n'auront pas été de trop pour permettre au Sénat de terminer l'examen du projet de loi portant « Diverses mesures d'ordre social » (DMOS). Et encore la fin du débat aura-t-elle été retardée par la demande d'une seconde délibération formulée par le gouvernement sur le dispositif d'interdiction de la publicité pour les boissons alcooliques.

Reprenant, samedi après-midi, l'examen du projet de loi dit DMOS, interrompu depuis l'avant-veille, le Sénat adopte un amendement centriste augmentant les effectifs (actuellement de douze membres du conseil de l'ordre des pharmaciens, de deux pharmaciens biologistes). Un autre article additionnel est destiné à permettre la présence de représentants de tous les syndicats au sein du conseil supérieur de la fonction publique hospitalière, notamment de la CFTC et de la CGC. Votent contre : socialistes et communistes, qui craignent le retrait de deux sièges aux trois organisations auxquelles *« 90 % de agents hospitaliers font confiance »* (CGT, CFDT et FO) pour faire entrer deux organisations qui, à elles deux, font à peine plus de 4 %. Mme Michèle Barzach, ministre délégué chargé de la santé et de la famille, affirme alors que le gouvernement fera en sorte, par décret, *« d'augmenter le nombre de sièges des organisations syndicales, de façon à ne pas diminuer la représentation de celles qui y siègent déjà »*.

En séance de nuit, le Sénat discute le titre III du projet consacré à la réforme du troisième cycle des études médicales, après que les amendements de suppression proposés par les socialistes et les communistes ont été repoussés. Si le même sort négatif a été réservé à l'ensemble des autres demandes de modification formulées par la gauche, il en est une, toutefois, qui a été votée par une majorité pour le moins disparate : PS et RPR, certains RI et membres de la gauche démocratique (soit 181 sénateurs) votant pour, certains autres RI et certains centristes votant contre (soit 72 sénateurs)..., le reste s'abstenant, notamment les communistes. C'est ainsi que les sénateurs ont tranché la question du concours de l'internat de spécialité, en revenant au texte initial du projet de loi qui maintenait la législation actuelle, à savoir la possibilité de passer deux fois le concours, soit la dernière année du deuxième cycle soit l'année suivante, et d'être candidat dan tois interrégions.

L'Assemblée nationale a assoupli les modalités de passage de la filière de médecine générale vers le troisième cycle de spécialité : les candidats pourront répartir leurs deux possibilités de concourir sur trois années (soit la dernière année du deuxième cycle, soit lors de l'une des deux sessions suivantes).

M. Jean-Pierre Fourcade (RI, Hauts-de-Seine), président de la commission des affaires sociales, commission qui avait opté pour le retour au texte initial, a, au cours de la discussion, retiré l'amendement de la commission... que M. Frank Serusclat (PS, Rhône) a immédiatement repris à son compte et avec d'autant plus de succès que, Mme Barzach y étant favorable, le RPR y a souscrit...

Le Sénat accepte ensuite une précision présentée par M. Jacques Valade, ministre délégué chargé de la recherche et de l'enseignement supérieur, permettant aux médecins qui auront acquis l'expérience du résidanat de se présenter à l'internat.

La publicité sur les alcools

Après avoir adopté sans les modifier les dispositions relatives à la fonction publique d'Etat, le Sénat, à la demande de la commission des affaires sociales, se livre à un nouveau « saute-mouton » pour s'intéresser directement à la réglementation de la publicité sur les alcools. M. Louis Perrein (PS, Val-d'Oise) et M. Etienne Dailly (Gauche dém., Seine-et-Marne) se sont efforcés de convaincre leurs collègues et le gouvernement que le texte adopté par l'Assemblée nationale qui n'interdisait pas la publicité sur les radios ni au cinéma ne constituait qu'une demi-mesure. Pour Mme Barzach, il suffit de décider de l'interdiction là où la publicité est *« la plus dangereuse »*, en l'occurrence à la télévision. Alors que M. Jacques Barrot, président de la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, mais aussi secrétaire général du CDS, est à l'origine de l'introduction de cette disposition dans le DMOS, certains de ses amis au palais du Luxembourg ont jugé un peu sévère une interdiction totale de publicité sur les petits écrans, et peu souhaitable, comme l'a affirmé M. Daniel Millaud (Un. cent., Polynésie française), de placer *« dans la perspective de 1992 »* les producteurs français en *« situation d'infériorité »* par rapport à leurs concurrents étrangers.

Au cours de la seconde délibération demandée par le gouvernement, ce dernier n'a maintenu son souhait d'interdiction de la publicité pour les boissons alcoolisées, qu'à la télévision, dans les publications destinées à la jeunesse et dans les lieux où se déroulent des manifestations sportives.

Quant à la publicité autorisée, elle doit comporter un conseil de modération. Le gouvernement a accepté un ajout, dont l'initiative revenait au PS, mais que la commission des affaires sociales avait fait sien, à savoir l'interdiction faite à *« des personnalités connues pour une activité n'ayant pas de rapport avec la production ou la distribution de boissons alcooliques »* de participer à ce type de publicité.

Enfin les sénateurs, tout en souscrivant à la volonté manifestée par les députés de repousser... à plus tard l'introduction de la publicité politique à la télévision, ont choisi un autre critère que celui des députés pour l'envisager. Diffusée en dehors des campagnes électorales, elle ne verra le jour qu'une fois entrée en vigueur une loi visant à *« définir les conditions de financement des mouvements politiques en France »*, et non une loi qui aurait garanti *« la transparence et la moralisation du financement des mouvements politiques en France »*... le mot *« moralisation »* apparaissant d'un goût douteux à nombre de sénateurs, dont M. Lucien Neuwirth (RPR, Loire).

Après quarante-deux heures de débat, le projet était adopté par 222 voix contre 89 (communistes, socialistes et 10 sénateurs de la gauche démocratique), 7 membres de la gauche démocratique s'abstenant.

ANNE CHAUSSEBOURG.

● **Handicapés et chômeurs de longue durée : adoption définitive.** — Le Sénat a adopté définitivement, samedi 27 juin, les conclusions de deux commissions mixtes paritaires, l'une sur les dispositions restant en discussion du projet de loi en faveur des travailleurs handicapés, l'autre sur celles du projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la prévention et à la lutte contre le chômage de longue durée *(le Monde* du 23 juin). Le premier de ces textes a été adopté par 238 voix contre 15 (PCF), les socialistes s'abstenant ; le second par 228 voix contre 15 (PCF), les socialistes et 10 sénateurs de la Gauche démocratique s'abstenant.

Le débat au sein du Parti socialiste

Rocard-Chevènement : le rendez-vous manqué

MM. Michel Rocard et Jean-Pierre Chevènement ont participé, le dimanche 28 juin, en compagnie de MM. Robert Vigouroux, maire de Marseille, et Dominique Strauss-Kahn, député et membre du secrétariat national du PS chargé des études, à la séance de clôture du colloque organisé à Paris par le club *Maintenant et demain*, animé par M. Georges Sarre, député PS de Paris, sur le thème « Le libéralisme contre l'intérêt général et les libertés ».

La joute n'a pas eu lieu. Les deux champions ont galopé chacun de son côté de la lice, se sont salués courtoisement au passage, et n'ont pas pris la peine de rompre des lances. Pourtant, à les écouter, il était facile d'imaginer les coups qu'ils pourraient se porter dans un véritable débat.

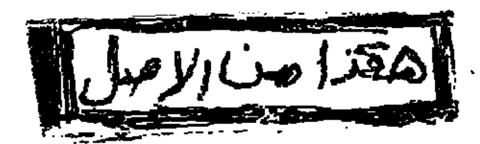
Bon prince, M. Chevènement a concédé à M. Rocard un seul désaccord : pour le député des Yvelines, liberté et égalité sont deux objectifs largement antagonistes. C'est donc le mode d'arbitrage entre ces deux objectifs contraires qui façonne un modèle de société. Souriant, le maire de Belfort répond qu'à son sens la recherche de l'un et de l'autre peut être menée *« de pair »*.

Tout comme M. Strauss-Kahn, qui n'a voulu citer personne mais a lancé *« il ne faudrait pas que le libéralisme ait perdu une bataille, mais que l'esprit libéral envahisse insidieusement nos esprits et finisse par gagner la guerre »*, M. Chevènement — sans, bien sûr, lui non plus, attaquer qui que ce soit — a prononcé quelques insistantes mises en garde contre le risque d'enlisement dans les « marécages » de la SFIO et dénoncé la contagion du libéralisme *« jusque sur les contours de la gauche »*. Si le libéralisme est l'*« idéologie de l'abandon et du déclin »*, la réponse au déclin (car M. Chevènement persiste et signe : *« La querelle sur le déclin ne peut pas, à mon avis, porter sur la réalité, car les faits sont là, mais sur son interprétation »*) ne doit pas être *« non plus le socialisme de cuisine, je veux dire le socialisme défini par rapport à la cuisine comme on définissait la latin de cuisine »*...

M. Rocard remarque-t-il qu'on n'a pas, jusqu'à maintenant, trouvé mieux que l'intérêt individuel pour motiver les gens, et que cet intérêt doit donc *« servir de moteur, quitte à le canaliser »*, M. Chevènement répond, en attaquant... les libéraux, que *« la conception de l'*homo œconomicus *mû par son seul intérêt égoïste »* lui semble *« une conception assez pauvre de l'homme »*.

Et comment, enfin, ne pas voir un pied de-nez à la « deuxième gauche » dans cette injonction triomphante : *« Le devoir du PS, c'est de susciter des soldats de la République. N'ayons pas peur de l'archaïsme ! »* Et M. Chevènement riait de toutes ses dents de s'entendre lui-même conclure : *« Le débat permet toujours l'unité du parti... »*

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.



Politique

Le rassemblement des pieds-noirs à Nice

Un couscous royal !

NICE
de notre envoyé spécial

Ils ne furent pas deux cent mille, comme certains l'avaient prédit, même pas cent mille, tout juste la moitié. La fête, pourtant, fut réussie, et pourquoi chicaner sur les chiffres ? Dans deux, cinq ou dix ans, ceux qui se trouvaient à Nice pour ce vingt-cinquième anniversaire de leur départ d'Algérie n'affirmeront-ils pas qu'ils étaient... Combien ? Deux cent mille, trois cent mille, quatre cent mille... ? Tous, quoi !

La plupart venaient des départements du Midi. Les autres, ceux du bout de la France et du bout du monde, avaient *délégué* quelques représentants, tel Frédéric Mariage, général de réserve dans l'armée canadienne et PDG d'une entreprise forestière, une des vedettes de ce rassemblement. Il avait vingt-trois ans en 1965 quand, arrivant de Bône, il s'installa à Montréal. Aujourd'hui citoyen canadien, il raconte avec un curieux accent — trois quarts québécois, un quart pied-noir — que son premier geste en arrivant à Nice fut de prendre un bain dans la Méditerranée, *« si chôde, isé-tu »*. Ou encore Laurent Pérez, devenu, lui, citoyen des Etats-Unis et enseigne de vaisseau sur un navire américain. *« Regarde comme ils sont beaux nos militaires ! »*, disait fièrement un ancien Constantinois à sa fille de seize ans, qui opinait gentiment pour lui faire plaisir. C'était sa fête après tout.

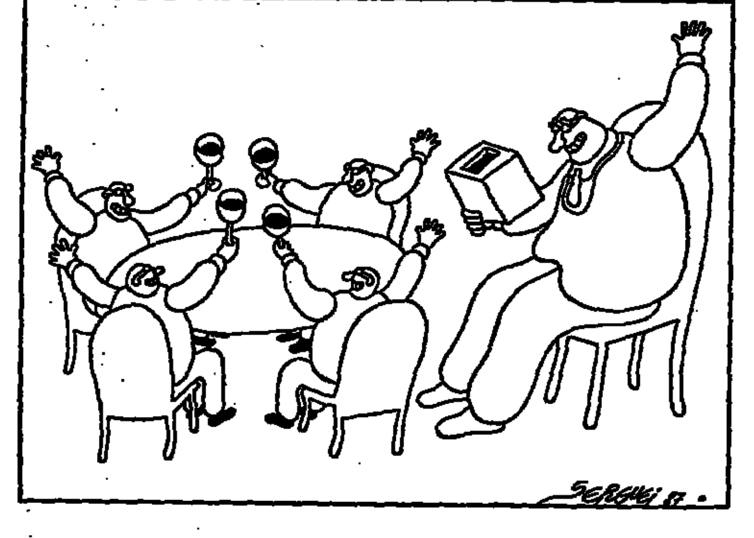
Edmond Jouhaud « le dernier »

Qu'importe si l'ambiance a mis du temps à venir. Vendredi et samedi, beaucoup, en effet, semblaient se demander s'ils n'avaient pas donné à l'histoire un rendez-vous de trop. Une gêne que ne pouvaient exorciser les plaisanteries trop forcées, l'accent trop exagéré, les mains trop volubiles... Il fallait le temps de chercher l'ami, le voisin, voire le cousin perdu de vue depuis vingt-cinq ans et de le retrouver. Et que dit-on après un quart de siècle ? *« Tu te souviens ? »* Bien sûr, on se souvient. Mais de quoi ?

L'exposition, ouverte dès le vendredi sur les 11 000 mètres carrés du Palais des expositions, paraissait aussi trop imposante. Tout y était. Du relevé géologique de 1830 à la photo *sépia* de la classe de philosophie du lycée de 1955 en passant par l'uniforme du 1er chasseurs d'Afrique. Un travail remarquable mais qu'il fallait le temps de distiller. Et puis comment s'y retrouver dans le dédale de ces amicales ? *« Deux pieds-noirs ça fait trois associations »*, plaisantait un des responsables. Dellys — vous connaissez ? — avait quelques milliers d'habitants, tout au plus. Il y a aujourd'hui une amicale des anciens élèves de Dellys... section Nice-Côte d'Azur !

La température monta progressivement au cours de la journée de samedi. Tiède et compassée le matin dans les salons feutrés du Négresco pour le lancement d'un timbre commémoratif dont le premier exemplaire fut offert à Jacques Soustelle, plus nerveuse quelques heures après l'inauguration d'un square Bachaga Boualem, elle devint vraiment chaude lors de l'ouverture officielle de l'exposition, grâce notamment à la présence de celui qui fut sans doute le véritable héros de ce long week-end : le général Edmond Jouhaud. *« C'est le dernier, et c'est un de chez nous »*, commentait une vieille Oranaise. A le voir ainsi portant dignement et modestement ses quatre-vingt-deux ans, on se demande comment cet homme a pu s'engager dans la folie de l'OAS d'Oran. *« Je me souviendrai toujours,* raconte Jouhaud aujourd'hui, *de la minute où j'ai dû me décider à désobéir. »* Jouhaud, qui, le soir, lors du gigantesque spectacle monté par Bob Addrizza, reçut un « pied d'or », avec le professeur Goinard (la médecine), Alain Chevalier (le champagne), Fernand Sastre (le football) et Mme Paul Robert (le dictionnaire). Enrico Macias y chanta, bien entendu. Mais l'émotion fut provoquée par Marthe Villalonga sur un beau texte de Daniel Saint-Hamond — *« Ce n'était rien, Marie, qu'une terre bénie »*, — et le rire par Robert Castel : *« Les Français de France, que Dieu il nous les garde ! »*

Il fallut pourtant attendre le dimanche pour que la fête éclate. Etaient enfin réunis les trois ingrédients nécessaires pour qu'un véritable Méditerranéen explose : le soleil, la messe et le pique-nique. Mais une messe comme sans doute on n'en verra plus de sitôt dans l'Hexagone. Un couscous royal — que l'on pardonne la comparaison — à côté de la nouvelle cuisine des cérémonies modernes ! Une messe précédée de l'arrivée en procession des statues de saint Augustin, Notre-Dame de Santa-Cruz et Notre-Dame d'Afrique, trois minuscules et émouvants symboles de l'Eglise d'Algérie. Une messe où l'on entendit un curé s'écrier : *« Vive la légion ! »*, après le départ des hommes au képi blanc. Une messe où la sonnerie aux morts retentit pendant l'élévation. *« Vous avez apporté à notre Eglise vos traditions les plus chaleureuses, les plus familiales, les plus expansives »*, déclarera l'évêque de Nice. Il ne crut pas si bien dire : la foule, une fois la messe finie, entonna... le *Chant des Africains !*



Le pique-nique sur la colline de Cimiez fut aussi épique. Toute timidité rangée au magasin des accessoires, il fut consacré, en plus du rosé et des brochettes, à une dernière recherche des anciens amis. Le temps passait, et une occasion comme celle-ci ne se reproduirait plus. Car il n'y aura sans doute pas de « Cinquante ans après ». Alors, qu'importe les ratés de la fête. Celle-ci aura montré qu'une page était définitivement tournée. Les pieds-noirs savent que très bientôt, *« el li fet met »*, le passé sera définitivement mort et qu'il sera temps que l'histoire leur lâche enfin les babouches.

JOSÉ-ALAIN FRALON.

Le dernier du « quarteron »

Le général Edmond Jouhaud, Oranais de naissance et âgé aujourd'hui de quatre-vingt un ans, est le dernier survivant du *« quarteron »* — selon la formule de de Gaulle — de généraux organisateur du putsch d'avril 1961 en Algérie. Chef d'état-major de l'armée de l'air en 1958, puis inspecteur général en 1960, il avait été mis à la retraite, à sa demande, avant de se joindre, à la tête de ce mouvement insurrectionnel opposé à la politique d'autodétermination du général de Gaulle, aux généraux Raoul Salan (mort en juillet 1984), André Zeller (mort en septembre 1979) et Maurice Challe (décédé en janvier 1977). Après l'échec du putsch, Edmond Jouhaud avait suivi le général Salan dans la clandestinité, devenant à ses côtés le numéro deux de l'Organisation armée secrète (OAS) et exerçant essentiellement son activité dans la région d'Oran.

Arrêté le 25 mars 1962, il avait été condamné à mort puis gracié par le général de Gaulle en novembre de la même année. Libéré pour la Noël 1967, il s'est dès lors consacré à la défense des pieds-noirs en tant que président, puis président d'honneur du Front national des rapatriés. Il fut l'un des anciens officiers généraux réintégrés dans le cadre de réserve par la loi du 3 décembre 1982, votée par le Parlement à l'initiative personnelle de M. François Mitterrand, contre l'avis de certains parlementaires socialistes.

Interrogé sur sa poignée de main avec cet ancien putschiste, filmée à l'occasion de la messe célébrée dimanche à Nice, M. Chirac a notamment déclaré, au « Grand Jury RTL-*le Monde* » : *« Les gaullistes sont des hommes de rassemblement, très attachés à l'unité nationale. Qu'il y ait eu à tel ou tel moment des divergences de vues fortes, des passions exacerbées, c'est vrai, mais il arrive un moment où il faut tourner la page au nom de l'unité nationale qui passe avant toute autre chose. J'ai vécu en Algérie. J'ai été deux ans et demi officier en Algérie. J'ai servi pendant un an à titre civil. C'est un pays que je connais bien, que j'ai aimé. J'ai été, jeune, partisan de l'Algérie française, chacun le sait, et je me sens donc tout à fait à l'aise lorsqu'il s'agit de retrouver l'unité nationale et d'effacer les séquelles du passé. »*

Le « bras d'honneur » de M. Barre

NICE
de notre envoyé spécial

Décidément, les hommes politiques français n'ont pas de chance avec les pieds-noirs ! A moins que ce ne soit le contraire.

Les organisateurs avaient été formels : pas de « politique » ! sinon celle d'« avant », mais crier *« vive Jouhaud ! »* en 1987, est-ce encore de la politique ? Pas d'invitations non plus : venait qui voulait. La gauche s'abstint. Pas la moindre déclaration, pas le moindre responsable présent, pas le moindre télégramme.

A droite et à l'extrême droite, les choses furent bien moins claires. C'est Jean-Marie Le Pen qui ouvrit les hostilités. Mariant sa fille Marie-Caroline — qu'il préfère à sa cousine même pied-noir — le vendredi à La Trinité-sur-Mer, le président du Front national était resté en Bretagne, mais il avait loué un nombre impressionnant d'espaces publicitaires pour y placarder des affiches donnant son *« salut fraternel aux pieds-noirs de France et du monde »*.

Le lendemain matin, ces affiches avaient toutes été recouvertes par celles du vingt-cinquième anniversaire. Par qui ? *« Des employés de la ville de Nice ; nous en avons coincé certains »*, affirmaient les responsables locaux du Front national. Le maire, M. Jacques Médecin, affirmait ne pas être au courant. *« Reste,* commentait un Niçois, *que Médecin voit d'un mauvais œil le Front national menacer de lui prendre une partie de son électorat pied-noir. »*

Invité à prendre plusieurs fois la parole au cours de ces trois journées, Jacques Médecin a rappelé son propre combat pour l'Algérie française. Faisant allusion aux anciens harkis, il déclara : *« Pour être français, il faut payer l'impôt du sang. »* Tonnerre d'applaudissements, et *exit* Le Pen.

Le secrétaire d'Etat aux rapatriés, André Santini, fut aussi de la fête. Il eut même le privilège de pouvoir prononcer un discours officiel pour l'inauguration de la place Bachaga-Boualem. Et lui non plus ne fit pas spécialement dans la nuance : *« On est rouge en partant,* s'écria-t-il, *et en franchissant le bleu, on se retrouve noir. » « J'ai pas très bien compris tout ce qu'il voulait dire »*, murmura une vieille Constantinoise. Tout simplement, madame, que les pieds-noirs, souvent des Communards de 1870 (le rouge), en passant de l'autre côté de la Méditerranée (le bleu), ont fini par être accusés de fascisme (le noir)...

Le maire de Toulouse, Dominique Baudis, lui, assista au spectacle du soir, mais c'est la messe du dimanche qui attira le « gratin » : Jacques Chirac, qui reçut autant d'applaudissements que de huées ; Charles Pasqua, d'une discrétion exemplaire, Michèle Barzach, pied-noir du Maroc, et Jean-Claude Gaudin, venu en voisin et qui commit le « sacrilège » de baiser l'anneau de l'évêque au moment même où arrivait la vierge de Santa-Cruz, ce qui provoqua la colère de quelques Oranais.

Pendant ce temps, modestement recueilli au milieu de la foule, Raymond Barre priait. La veille, il avait renoncé à venir visiter l'exposition. En effet, un petit groupe de pieds-noirs proches du Front national avait l'intention, s'il venait, de le chahuter pour lui reprocher de n'avoir pas voté la loi de 1982, qui a réintégré les anciens généraux putschistes, dans le cadre de réserve. Coïncidence : à l'hôtel Méridien, Raymond Barre avait dormi dans la chambre voisine de celle du général Jouhaud, mais les deux hommes ne se sont pas rencontrés. Et, en ce dimanche matin, l'ancien premier ministre était pris à partie par une dizaine de rapatriés : *« Et l'amnistie ? » « Nos généraux, tu voulais les fusiller ? »* L'ancien premier ministre, en dépit des avis des amis qui l'encourageaient à regagner sa voiture, avait apparemment l'envie d'en découdre. Aussi, quand un de ces pieds-noirs en colère lui dit à la fin de la messe : *« Tu mériterais un bras d'honneur ! »*, on vit Raymond Barre le prendre au mot et lui adresser un vigoureux « bras d'honneur » en le traitant de *« voyou »*.

J.-A. F.

A l'Assemblée nationale

La Sécurité civile est réorganisée

L'Assemblée nationale a commencé, le vendredi 26 juin, l'examen du projet de loi *« relatif à l'organisation de la sécurité civile, à la protection de la forêt contre l'incendie et à la prévention des risques majeurs »*. Le Sénat a déjà adopté, le 21 mai, ce texte, qui prévoit notamment la création d'un code d'alerte national. Il renforce également les capacités opérationnelles du corps des sapeurs-pompiers et réglemente l'urbanisation autour des zones dangereuses.

Ce texte institue une unité et des commandements de la sécurité civile à plusieurs échelons de responsabilité. Un plan ORSEC national peut être décrété par le premier ministre ; un plan ORSEC, dit zonal, est créé au niveau de chaque zone de défense, sous l'autorité du préfet de zone de défense ; un plan ORSEC départemental est établi sous la responsabilité du préfet du département. A côté de ces plans ORSEC, il est institué des plans d'intervention propres à des installations présentant des risques particuliers (centrales nucléaires, dépôts d'hydrocarbures, etc.).

Ce projet donne en outre des pouvoirs importants à chaque préfet de zone, qui correspond au général commandant une région militaire. Enfin, les services d'incendie et de secours seront mieux structurés dans les départements et les communes.

Seveso, Bhopal, Mexico, Tchernobyl : une litanie qui, à elle seule, justifie le souci du gouvernement de mieux préparer le pays à faire face à des catastrophes de grande ampleur. C'est ce que le rapporteur pour avis, **M. Ladislas Poniatowski** (UDF, Eure), a expliqué à la tribune. Pour le ministre de l'environnement, **M. Alain Carignon**, il s'agit également de rétablir *« un courant de confiance entre les politiques et les techniciens d'une part, les médias et les citoyens de l'autre »*. Il a beaucoup insisté sur la nécessaire information réciproque dans ce domaine. Le ministre a affirmé que le gouvernement souhaite tout à la fois renforcer la prévention et les secours, plutôt que de faire prévaloir l'une sur les autres.

Ce texte organisant la lutte contre les risques naturels (incendies de forêt, inondations, séismes, etc.) et également les risques technologiques (nucléaires, chimiques, etc.) il fallait donc procéder à *« une réorganisation en profondeur de la sécurité civile »*, a affirmé **M. Charles Pasqua**. Le ministre de l'intérieur a expliqué qu'il avait trouvé à son arrivée place Beauvau la sécurité civile *« dans un triste état »*. *« Le premier objectif de ce projet,* a-t-il poursuivi, *est d'assurer une coordination des mesures de sauvegarde et des moyens de secours au niveau national et au niveau de la zone de défense ou, dans certains cas, de la région (...). Le deuxième objectif est de clarifier notre planification du secours. »*

« Quant toute la forêt aura brûlé, il n'y aura plus d'incendie », a protesté **M. Gabriel Domenech** (FN, Bouches-du-Rhône), soulignant l'importance de la prévention dans ce domaine.

Du côté de l'opposition, **M. Gérard Bordu** (PC, Seine-et-Marne) a reproché au gouvernement de ne pas avoir suffisamment renforcé les mesures de sécurité en matière de transport de produits toxiques, un point de vue partagé par l'ancien ministre socialiste, **M. Joseph Franceschi** (PS, Val-de-Marne), qui a regretté l'absence d'une réglementation rigoureuse dans ce domaine.

La discussion des articles de ce projet de loi devait intervenir mardi 30 juin.

P.S.

Politique

Le rapport de la commission d'enquête sur les manifestations étudiantes de l'hiver dernier

Un règlement de comptes

Les sénateurs s'étaient efforcés de solder les comptes du mouvement étudiant de novembre-décembre dernier. Tout le monde en avait peu ou prou pris pour son grade au terme d'une analyse biaisée certes, mais sérieuse et approfondie (*le Monde* 21-22 juin). Les députés de la majorité ont, dans une large mesure, pris le parti inverse et mis à profit les six mois d'investigations de leur commission d'enquête pour régler des comptes. Beaucoup manifestement n'ont pas digéré que les étudiants les privent *in extremis* du débat sur la loi Devaquet et ont estimé qu'il n'était pas trop tard pour exprimer sa bile.

« Il faut appeler un chat un chat », a expliqué devant la commission M. Yves Durand, conseiller du premier ministre pour les questions d'éducation, pour justifier la longue bagarre qu'il a livrée au printemps 1986 pour obtenir une rédaction plus musclée du projet de réforme de l'enseignement supérieur. Cette formule, la commission d'enquête semble l'avoir fait sienne. Mais sa franchise frise la provocation dès qu'il s'agit des étudiants ou des présidents d'université hostiles au projet de loi. Elle confine en revanche à l'indulgence générale dès que le gouvernement et plus encore les forces de l'ordre sont sur la sellette.

Le rapport de la commission d'enquête concède bien, dès les premières pages, que le gouvernement ne parviendra *« jamais à engager un vrai dialogue avec les jeunes, que ce soit avant les événements pour les prévenir, ou pendant pour expliquer et répondre à leurs critiques et à leurs préoccupations »*. Mais si une telle impuissance est regrettable, la responsabilité en incombe à la gauche ! N'est-ce pas elle qui, en juin 1984, a fait la démonstration aux yeux des *« enfants de l'alternance »* qu'un gouvernement pouvait reculer devant la pression de manifestations de rue.

De même la commission d'enquête constate, avec la plus grande sobriété et sans vraiment creuser la question, que, durant tout le mouvement de novembre-décembre, le gouvernement est resté constamment en retard sur l'événement. Mais n'était-il pas victime, en l'occurrence, du caractère totalement imprévu et imprévisible de ce mouvement et surtout, on y reviendra, du *« double jeu »* mené par les responsables modérés de l'UNEF-ID (indépendante et démocratique) et en premier chef de son président, M. Philippe Darriulat. Bref, la tonalité générale du rapport est claire : les pouvoirs publics ont peut-être péché par maladresse, mais ils ont bien des excuses.

Ce constat n'épargne personne. Notamment pas les présidents d'université opposés au projet de réforme. Ce projet *« remettait en cause leurs avantages »* et ils ont justifié par des *« arguments dénués de fondement »* un rejet qui était *« en fait essentiellement politique »*.

Mais ce sont les responsables de l'UNEF-ID, qui sont les principales cibles de la commission d'enquête. Jusqu'au mois de novembre, tout se passe normalement : l'UNEF-ID agit *« en organisation syndicale responsable, qui a concentré son opposition sur quelques points du projet de loi »*. Ce n'est que dans un deuxième temps que, *« sous la pression d'un mouvement parti de la base, elle a été conduite à radicaliser sa position »*. Et à partir de ce moment-là la commission estime que M. Philippe Darriulat *« a joué un rôle pour le moins étrange »*. Son *« habileté »* à se mettre en retrait du mouvement *« cachait en fait un double jeu »*.

La commission s'appuie, pour étayer sa thèse, sur la rencontre qui eut lieu le 1er décembre entre le président de l'UNEF-ID et M. René Monory, entouré de MM. Yves Durand, conseiller du premier ministre pour l'éducation et Bertrand Saint-Sernin, son directeur de cabinet. Lors de cette rencontre secrète, Philippe Darriulat aurait posé les bases d'une négociation et par conséquent *« induit en erreur le gouvernement, qui pouvait espérer le 4 décembre une solution négociée du conflit »*. L'existence même de ce rendez-vous du 1er décembre a été catégoriquement niée par le président de l'UNEF-ID. La commission s'appuie donc sur les témoignages de MM. Monory, Durand et Saint-Sernin. L'on ne soupçonne pas ceux-ci d'avoir inventé un roman. Mais l'on peut s'interroger sur un point essentiel : le gouvernement a-t-il vraiment voulu, ou cru, engager une négociation avec un étudiant dont M. Saint-Sernin a déclaré devant la commission : *« On a su après qu'il était un des responsables de l'UNEF-ID. »* Si c'est le cas, on admettra que c'est une légèreté plutôt surprenante.

Quant au *« double jeu »*, la majorité n'est pas à l'abri des reproches : M. Monory ne rencontre-t-il pas Philippe Darriulat sans en parler à M. Alain Devaquet ? Et au même moment, les responsables du RPR ne tentent-ils pas de négocier des modifications du texte avec d'autres responsables étudiants sans en référer au ministre de l'éducation ?

Autre exemple crucial du caractère approximatif des investigations de la commission d'enquête, l'analyse de la fameuse « coordination » du 2 décembre, qui devait consacrer la *« victoire des durs »* du mouvement étudiant, c'est-à-dire les groupes trotskistes, et qui devait conduire à la grande manifestation du 4 décembre, *« de caractère quasi insurrectionnel »*. La commission reconnaît qu'elle n'a pu établir de manière sûre le film de cette coordination. Elle souligne qu'elle n'a pas été en mesure de dresser avec certitude la liste des quatorze membres du bureau de la coordination, et encore moins de s'appuyer sur une analyse de la composition politique de ce bureau (*le Monde* du 6 décembre).

Malgré ce flou assez étonnant, le rapport de la commission d'enquête conclut néanmoins, de manière catégorique : le 2 décembre, le mouvement étudiant a dérapé au profit des plus durs. En atteste, à ses yeux, la motion votée cette nuit-là et exigeant le *« retrait total du projet Devaquet »*. Mais cette demande de retrait n'était-elle pas déjà en toute lettre dans la motion votée par les Etats généraux de l'UNEF-ID du 22 novembre, sur lesquels d'ailleurs le rapport passe très rapidement ?

Enfin il apparaît que les Renseignements généraux n'ont pas été d'un grand secours dans toute cette affaire. Un exemple suffit à le démontrer : le 8 décembre, jour du retrait du projet, un dossier de synthèse des RG se concluait ainsi : *« Apparue sans crier gare il y a une quinzaine de jours, la contestation de la loi Devaquet a pris des développements dont nul ne peut encore mesurer l'ampleur. »* Stupéfiant aveu d'impuissance !

GÉRARD COURTOIS.

« Revanchard et policier »

selon M. Darriulat, président de l'UNEF-ID

« On dirait le gag de l'arroseur arrosé », a déclaré le 25 juin M. Philippe Darriulat, président de l'UNEF-ID (indépendante et démocratique), en réagissant au rapport de la commission d'enquête de l'Assemblée nationale sur les événements de novembre-décembre derniers.

« Ce rapport a voulu salir le mouvement étudiant, avec un côté revanchard et policier. Tout ce qu'il réussit à faire, c'est à ridiculiser le gouvernement, qui apparaît incapable de gouverner, ne maîtrisant rien, désarmé devant les évidences, désemparé, découvrant après coup des informations publiées partout et qu'il était le seul à ne pas connaître, à croire que la presse ne lui parvenait pas », a commenté le dirigeant du syndicat étudiant.

« On pourrait avoir envie de rire, a-t-il ajouté, *aussi bien devant cette version des faits qu'on ose espérer fausse pour le gouvernement que devant le fantasme de la manipulation et du complot qui resurgit à chaque page comme dans un roman policier. Mais au fond, ce rapport est triste et inquiétant car, loin de faire la lumière, comme il l'aurait dû, sur les violences qui entraînèrent un mort et plusieurs blessés, il présente une version politicienne des faits qui justifie et cautionne tout, même l'inadmissible. »*

Comme les émigrés de Coblence

LA lecture du rapport de la commission d'enquête de l'Assemblée nationale sur le mouvement lycéen et étudiant de novembre et de décembre derniers fait étrangement penser à ce qu'auraient pu écrire les émigrés de Coblence tentant de comprendre la Révolution de 1789. Immigrés version Charles X, ceux dont Louis XVIII disait qu'ils n'avaient rien oublié, rien compris. Même si, bien évidemment, les *événements de l'hiver n'ont rien à voir* avec ce qui s'est passé il y a deux siècles.

Pour la première fois, certes, une majorité s'efforce d'analyser les raisons de l'échec d'un gouvernement qu'elle soutient. Le président de la commission, M. Pascal Clément (UDF, Loire), et son rapporteur, M. Emmanuel Aubert (RPR, Alpes-Maritimes) ne manquent pas de s'en féliciter, en soulignant qu'ils n'ont pas hésité à mettre en évvidence les erreurs gouvernementales. Mais c'est essentiellement pour regretter *que les atermoiements* ministériels aient fait débattre de la réforme universitaire à une époque où les étudiants étaient disponibles pour manifester, alors même qu'ils continuent, l'un et l'autre, de juger bonnes les grandes lignes du projet rejeté par les lycéens et les étudiants.

Il apparaît surtout que les critiques contenues dans le rapport sont soigneusement dosées. Ne sont véritablement mis en cause que M. Alain Devaquet, pour certaines de ses déclarations intempestives — mais il est vrai que celui-ci a maintenant *quitté le gouvernement*, — et M. René Monory, auquel est reproché un certain manque de tact, — mais il est vrai aussi que la position personnelle du ministre de l'éducation ne le fera soutenir ni par les « barristes » ni par les chiraquiens. Pas une seule fois le rôle arbitral du chef du gouvernement, pourtant naturel devant une situation si préoccupante pour le pays, n'est évoqué. Mieux même, les ministres les plus proches de M. Jacques Chirac, MM. Charles Pasqua et Robert Pandraud, sont complètement *dédouanés de toute responsabilité* à propos du maintien de l'ordre lors des journées les plus difficiles, et d'ailleurs dans ce domaine, selon le rapport, il n'y a pas grand-chose à critiquer. Si le gouvernement a commis des erreurs, ce n'est que dans la tactique, pas dans la stratégie, et surtout parce qu'il était mal informé par ses propres services, les renseignements généraux, sur lesquels s'appuie pourtant la commission pour nombre de ses analyses !

La coupure avec la jeunesse a été trop grave, ajoute la majorité, pour que le rapport en rajoute. Aux yeux des rédacteurs de ce texte, *il n'y a eu* que de braves jeunes gens entraînés dans l'erreur par des campagnes de désinformation et des manipulations menées avec talent, par la gauche et l'extrême gauche.

Un piège tendu par l'opposition

M. Aubert a même redécouvert l'ennemi intérieur : les troskistes qui ont, grâce à leur entrisme, durci le mouvement, qui ne le souhaitait pas. Sa description des assemblées générales d'étudiants ressemble à celle d'un Huron débarquant chez les Blancs et ne comprenant rien à des mœurs qui lui sont complètement étrangères.

Tant pis pour ces ministres qui tentaient de négocier avec des *hommes, ou des femmes, dont ils ne* connaissaient même pas les responsabilités ! Tant pis pour ses responsables de la majorité qui s'efforçaient de trouver une issue raisonnable et dont les efforts ne furent même pas mis sur la place publique ! Tant pis pour les graves retombées de ces événements dans les relations au sein de la majorité... De tout cela, le rapport ne fait pas état.

Le seul objectif de M. Aubert est de montrer que l'opposition a habilement profité d'une situation qu'elle n'avait su ni créer ni prévoir. A en croire la commission, la droite n'a donc fait que tomber dans un piège qui lui était tendu par les plus irréductibles de ses opposants.

Au lendemain d'une telle défaite, est-il de bonne politique de chercher ainsi les raisons de sa déroute dans l'opportunisme de ses adversaires, plutôt que dans ses propres erreurs ?

THIERRY BRÉHIER.

هكذا من الاصل



Société

ÉDUCATION

Collèges, laïcité, rôle de la FEN...

Le congrès de Lille a marqué un tournant dans l'histoire du syndicat des instituteurs

Lille
de notre envoyé spécial

En six jours d'un morne congrès, le Syndicat national des instituteurs et professeurs de collège (SNI-PEGC,FEN) a tourné deux pages de son histoire et amorcé une mue qui pourrait modifier profondément le paysage syndical de l'éducation nationale (*le Monde* du 26 juin). Deux grandes références passent au second plan, sans pour autant cesser de fournir les sujets des plus vives controverses : les professeurs de collège (PEGC) et la laïcité.

Les PEGC, ce corps d'enseignants créé au temps du boom scolaire pour permettre aux instituteurs d'enseigner dans les nouveaux collèges, constituent la tête de pont du SNI dans le second degré. Plutôt que de s'acharner à défendre un corps contesté dont M. Monory a décidé l'extinction, le SNI prend la balle au bond et revendique une élévation générale des traitements et des niveaux de formation dans la perspective d'une unification progressive de toutes les catégories d'enseignants.

Quant à la laïcité, valeur fondatrice au SNI, elle continue de faire référence, mais la perspective d'une « unification laïque » des secteurs public et privé n'est plus évoquée. Cette évolution, déjà amorcée par le syndicat en 1985 après l'échec du projet Savary, a été symboliquement entérinée à Lille avec les adieux, le poing levé, de M. Bouchareissas, tribun de la laïcité pendant toute la querelle scolaire, atteint, à cinquante-cinq ans, par l'âge de la retraite. En exhortant les 400 congressistes à *« ne jamais se laisser noyer la mémoire »*, y compris à propos de la reculade de la gauche en 1984, et en citant Victor Hugo pour appeler les instituteurs à demeurer les gardiens de l'idéal laïque, M. Bouchareissas a offert, en fin de congrès, un moment d'émotion salué par un déluge d'acclamations, pour une fois unanimes.

Car, pour le reste, le congrès a surtout donné le spectacle d'affrontements entre les deux principaux courants de pensée — l'un proche du PS et l'autre du PCF (1). La minorité pro-communiste fait miroiter aux PEGC la perspective d'une intégration dans le corps des professeurs certifiés (titulaires du CAPES), ce qui les ferait « basculer » du SNI vers son rival du second degré, le SNES contrôlé par la tendance pro-communiste. De même l'appel de la direction pro-socialiste du SNI pour l'unification de toutes les catégories d'enseignants cache mal ses grandes manœuvres pour renforcer sa présence dans le second degré.

A cet égard, le congrès de Lille pourrait marquer un tournant : celui de l'effacement progressif du SNI derrière la FEN, fédération de quarante-neuf syndicats de personnels de l'Education nationale. C'est en effet la FEN elle-même, largement contrôlée par le courant socialiste, qui lancera dès spetembre prochain, à la base, le débat ouvert à ce congrès du SNI, sur l'avenir du système éducatif... et des syndicats. Les adhérents seront invités à s'exprimer sur le bien-fondé du découpage école-collège-lycée, les objectifs et les contenus d'enseignement de chaque niveau, la formation des enseignants... La synthèse de cette consultation fera l'objet d'une proposition soumise au vote des syndicats de la FEN lors de son congrès en février prochain.

Il s'agira, à la veille des élections présidentielles, de publier un projet d'école global, mais aussi de préparer la *« recomposition »* de la FEN dans un sens favorable aux majoritaires. L'hostilité du SNES à ces manœuvres d'encerclement explique sans doute le brusque changement d'attitude de ce syndicat à l'égard du SNI. Mme Monique Vuaillat, secrétaire générale du SNES, qui avait multiplié récemment les attaques contre le syndicat rival, a fait sensation, en apportant, au congrès de Lille, un message proposant un rapprochement et des actions communes, moyennant un gel des frontières syndicales.

Ces échauffourées annoncent probablement une bataille de longue haleine, puisqu'aussi bien M. Yannick Simbron, qui doit succéder en septembre prochain à M. Jacques Pommatau à la tête de la FEN, assure lui-même que *« les structures syndicales ne résisteront pas aux quinze années à venir »*.

PHILIPPE BERNARD.

(1) Les élections pour le renouvellement du bureau national du SNI n'ont pas modifié sensiblement le rapport de force entre les tendances : 59,97 % pour Unité, indépendance et démocratie (où militent la plupart des socialistes), 30,34 % pour Unité et action (animé notamment par des communistes) 5,94 % pour École émancipée (proche de la LCR et des anarchistes) et 2,93 % pour Front unique ouvrier (proche des trotskistes du PCI).

Fuite en avant

LES intérêts de l'école et ceux du syndicat des instituteurs seraient-ils définitivement contradictoires ? La question est à nouveau posée à propos du nouveau projet éducatif du SNI-PEGC. La *« continuité éducative »* qu'il prône désormais repose sur des principes égalitaires. Tous les élèves de la maternelle à la terminale auraient droit à des professeurs égaux en qualité et en dignité, donc formés et rémunérés sur les mêmes bases.

Mais cette généreuse utopie n'est pas pour aujourd'hui puisqu'il subsiste un monde entre les instituteurs en poste, dont la plupart ont été recrutés au niveau du baccalauréat, et les professeurs de lycée, titulaires du CAPES ou de l'agrégation. En fait, le syndicat se trouve contraint à adopter cette stratégie de fuite en avant pour maintenir son influence menacée par la montée en puissance du second degré, avec la généralisation progressive de la scolarité au lycée.

Dans les années 60, lorsque les collèges s'étaient ouverts à tous les élèves, le syndicat des instituteurs avait opéré de manière comparable, en ouvrant ses portes aux professeurs de collèges (PEGC), catégorie créée à l'origine pour permettre la promotion des instituteurs dans l'enseignement secondaire. Cette politique *lui* avait valu en 1982 d'être accusé par M. Laurent Schwartz d'avoir *« pratiquement sacrifié son idéal de formation des maîtres dans un but de puissance politique »*.

Aujourd'hui sous prétexte d'unification du système scolaire, le SNI-PEGC englobe collèges et lycées dans son nouveau projet éducatif et revendicatif, au risque de se voir à nouveau reprocher de vouloir tout unifier par le bas. Mais, au-delà des préocupations corporatistes et des rivalités de tendances, la volonté d'élever le niveau de formation et de rémunération des maîtres et de donner aux jeunes des perspectives de promotion répond à une impérieuse nécessité nationale, alors que 400 000 nouveaux enseignants doivent être recrutés d'ici à l'an 2000. Et il n'est guère étonnant qu'un syndicat cherche à appuyer cette aspiration aujourd'hui unanimenent reconnue par la société.

Ph. Be.

EN BREF

● **Manifestations antinucléaires en France.** — Plus d'un millier de manifestants antinucléaires se sont rassemblés samedi 27 juin à Segré (Maine-et-Loire) pour protester contre le projet d'implantation d'un site de stockage de déchets radioactifs à grande profondeur. Au soir de cette manifestation, qui a eu lieu sans incidents, un commando a fait irruption à la mairie de Bouée (Loire-Atlantique) pour s'emparer du registre de l'enquête de demande d'utilité publique pour la construction de la centrale nucléaire du Carnet, entre Nantes et Saint-Nazaire. Les gendarmes sont intervenus avec les gaz lacrymogènes. Dix-sept manifestants ont été interpellés pour contrôle d'identité.

● **Six nominations au Conseil supérieur de la magistrature.** — Deux conseillers à la Cour de cassation et quatre premiers présidents de cours d'appel ont été nommés, jeudi 25 juin, au cours d'une réunion du Conseil supérieur de la magistrature, présidé par M. François Mitterrand. Entrent à la Cour de cassation MM. Jean-Bernard de Saint-Affrique, président de chambre à la cour d'appel de Douai, et Jean-Claude Lecante, avocat général près la cour d'appel de Paris. Les premiers présidents de cours d'appel sont : à Agen, M. Roger Serny, premier président de la cour d'appel de Bastia ; à Bastia, M. Bernard Aubry, président du tribunal de grande instance de Grasse ; à Caen, M. André Chaudon, président de chambre à la cour d'appel de Douai ; et à Saint-Denis-de-la-Réunion, M. Henry Vray, président du tribunal de grande instance de Nice.

Après l'arrestation en Corse de Charles Pieri et l'assassinat de Jean-Paul Lafay

Loi du silence et guerre psychologique

Sur l'île, *on le croyait à l'abri* à Caracas. Les policiers l'arrêtent à Figareto, hameau de Talasani, à 30 kilomètres au sud de Bastia. Ainsi « tombe », vendredi 26 juin à 21 heures, Charles Pieri (*le Monde* daté 28-29 juin), recherché depuis trois ans pour l'assassinat d'un *légionnaire, revendiqué par* l'ex-FLNC. Un succès de la police et de la gendarmerie, dix jours après le discours de M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, à Ajaccio, et une semaine après la visite de M. Robert Pandraud annonçant l'affichage en Corse, mais aussi à Paris, Marseille et Nice des *portraits* de six clandestins nationalistes dont Charles Pieri.

BASTIA
de notre envoyée spéciale

Dans ce hameau de Haute-Corse, vendredi 26 juin, entre chien et loup, les forces de l'ordre cernent deux villas voisines. Surpris, Charles Pieri et son amie, Joëlle Piciocchi, tentent de s'enfuir par la fenêtre. En vain : le couple est neutralisé sans coup de feu. Charles Pieri dans ses musettes dissimulait des documents et un petit arsenal : un pistolet-mitrailleur Mat 49, deux revolvers 357 Magnum, un pistolet chargé, des poignards et une grenade. Le propriétaire de la maison et sa compagne, celui de la maison voisine sont également interpellés (ce dernier a été remis en liberté). Ces cinq personnes sont emmenées au commissariat central de Bastia et placées en garde à vue. Commence l'interrogatoire, qui peut durer quatre jours, conformément à la législation antiterroriste. Viendra ensuite la présentation à Paris devant la quatorzième section du parquet spécialisée dans la lutte antiterroriste.

Charles Pieri est considéré par les enquêteurs comme un membre important de la cellule politico-militaire de l'ex-FLNC. Trente-sept ans, bel homme, Charles Pieri est entré en clandestinité il y a trois ans. Mais avant ? Père de famille séparé de sa femme, il est employé à l'office HLM à Bastia et milite à la CFDT. C'est un « doux » apprécié de ses collègues. Qui le soupçonnerait alors d'une activité clandestine ? La surprise est réelle quand on le découvre. Le 11 février 1982, à 19 h 45, un commando de sept hommes attaque le camp de repos de la Légion, à Sorbo-Ocagnano (Haute-Corse). Le caporal-chef, Renato Rossi, quarante-quatre ans, est tué, un de ses collègues grièvement blessé.

Un an plus tard, trois hommes, membres présumés de ce commando, sont arrêtés par le préfet d'alors, M. Robert Broussard. Ils sont inculpés d'assassinat, tentative d'assassinat et infraction à la législation sur les armes, puis écroués. Parmi eux, Charles Pieri. Emprisonné à Sainte-Claire à Bastia, il s'évade en compagnie d'un droit commun le 22 janvier 1984. L'évasion est revendiquée par l'ex-FLNC. La réputation de Charles Pieri y gagne : c'est désormais un chef de file que la police recherche.

A Bastia, on imagine volontiers le fuyard à Caracas ou ailleurs en Amérique latine, au cœur de ces fortes communautés corses qui y ont fait souche. Mais la police retrouve une trace sur l'île, à Serra-di-Scopamène (Corse-du-Sud) : une fausse carte d'identité, puis, semble-t-il récemment, une autre trace à Luri, dans le nord du cap Corse. Jusqu'à l'arrestation du vendredi 26 juin.

Depuis, Charles Pieri est en garde à vue. Déjà inculpé dans l'affaire du légionnaire, inculpé également de délit de fuite, il est, cette fois, interrogé sur les quinze récents mitraillages de gendarmeries et sur diverses opérations commando de l'ex-FLNC (l'hôtel des impôts de Bastia en février dernier, le complexe touristique Marina Viva, près d'Ajaccio, et la direction départementale de l'équipement à Bastia en 1986, tous détruits). Il est aussi interrogé sur l'opération commando en 1984 à la prison d'Ajaccio. En revanche, il n'est pas soupçonné, en l'état, dans l'assassinat de Jean-Paul Lafay, précise-t-on de source policière.

Citoyens ou « repentis »

La police a-t-elle bénéficié d'un renseignement téléphonique lui permettant, par exemple, de cerner le couple à Figareto ? Elle le dit à Bastia. On attribue la prise à l'effet de l'affichage et de la prime, pouvant aller jusqu'à 1 million de francs, promise à qui donnerait des renseignements. Cependant, Charles Pieri a physiquement beaucoup changé, il a rasé sa barbe et a grossi. Son visage est très différent de l'instantané affiché.

L'*omerta*, la loi du silence, est en Corse une tradition, et celui qui la rompt prend des risques : les exemples passés de représailles ne manquent pas. De son côté, le gouvernement invite les citoyens à briser cette loi du silence. Par l'affichage et la prime à la dénonciation, l'opinion est appelée à collaborer. Les élus eux-mêmes sont renvoyés à leurs responsabilités. M. Charles Pasqua le leur a explicitement signifié — quitte à leur avoir déplu, — ce qui est manifeste. Le ministre, par la même occasion, avait rendu un discret hommage aux régionalistes. Sans l'aide des Corses, donc, pas de salut pour l'île. En clair, l'Etat juge le moment venu de briser le silence plus ou moins complice à l'égard des clandestins.

Il reste que, dans la guerre psychologique qui l'oppose à l'ex-FLNC, l'Etat semble avoir gagné une manche. Et l'arrestation de Charles Pieri est, peut-être, le premier signe d'un phénomène que les Italiens connaissent bien : l'émergence de clandestins repentis après l'assassinat, le 16 juin, de Jean-Paul Lafay, dont les circonstances mieux connues font taire quelques contre-vérités ici ou là.

Un degré de plus dans l'affrontement

Le docteur Lafay était effectivement venu sans garde du corps et ne portait pas d'arme, ni sur lui ni dans sa voiture. Il ne se conduisait pas, depuis quelques semaines, en individu menacé. Pour l'émission de FR 3, il n'avait sollicité aucune protection policière, contrairement à ce qu'ont affirmé certains élus peu après le drame. Son nom n'a jamais figuré sur une liste de l'ex-FLNC qu'aurait saisie la police.

Après l'émission, quatre balles sont tirées sur lui : deux traversent une camionnette voisine ; une autre le frappe à la tête, la dernière, mortelle, le touche au sternum.

On le sait, le FLNC, a par deux fois, démenti être l'auteur de l'assassinat. Mais sans convaincre l'opinion. Aussi certains envisagent-ils un scénario selon lequel un groupe de « durs », partie intégrante ou proche de l'ex-FLNC, aurait estimé le moment venu de passer à un degré supérieur d'affrontement. En assassinant le docteur Lafay, ils auraient mis le reste de l'organisation devant le fait accompli, à un moment où la direction, dont la structure n'est pas monolithique, serait divisée. Dans ce scénario, cette direction refuse d'assumer : elle dément. *« Le groupe qui a fait son coup de force a dû assurer ses arrières en passant des alliances troubles, y compris avec des adversaires. »* Car il faut prendre des précautions pour affronter dans ses propres rangs la direction de l'organisation. *« De toute façon, cet assassinat est un coup tordu »*, résument les partisans de ce scénario.

DANIELLE ROUARD.

Interpol et la fausse monnaie

Un nouveau dollar ?

LYON
de notre correspondant régional

Un *« nouveau »* dollar *« sera prochainement mis en circulation aux Etats-Unis »*, a affirmé M. John Simpson, président d'Interpol, à l'occasion de la septième conférence internationale sur la fausse monnaie, qui vient de se réunir à Lyon. Cette annonce confirme les informations sur l'évolution de la devise américaine, fragilisée à un double titre : son rôle de monnaie internationale inspire les faussaires de tous les continents ; son graphisme, plus simple que celui d'autres monnaies recherchées, comme le franc suisse, en font une cible privilégiée. Un spécimen du nouveau billet a été présenté.

Il présente deux innovations : l'inscription de caractères minuscules autour des portraits historiques (Jackson, Lincoln...) et l'insertion, au recto et au verso du fameux billet vert, d'un « fil de sécurité » inséré à l'intérieur du papier.

Cette annonce n'est cependant pas officielle. C'est le Trésor américain qui décidera en dernière instance de la production — on avance le délai de deux ans — de ces coupures plus sûres. La naissance de ce nouveau dollar n'a pas été la seule préoccupation des congressistes, même si on imagine que le sort de la monnaie qui a déjà inspiré douze mille contrefaçons depuis sa naissance conserve aujourd'hui la « préférence » de 90 % des faussaires, « industriels » de la fraude ou artisans de l'impression à façon... Les policiers et spécialistes de la fraude monétaire, venus de cent trente-deux pays, ont adopté une série de « résolutions ».

Parmi les recommandations adressées aux pays membres, on relèvera surtout le souhait de voir les établissements officiels ou privés qui *« émettent et* [ou] *fabriquent des papiers de valeur d'incorporer dans ceux-ci, au stade de la fabrication, des éléments de sécurité spécifiquement adaptés afin de rendre la photocopie difficile et détectable »*. Une autre résolution attire l'attention des autorités compétentes sur le risque que peut créer le développement, sans contrôle, du marché des presses taille-douce d'occasion. Les photocopieuses couleur de plus en plus perfectionnées et le marché souterrain des presses taille-douce — également utilisées pour la production philatélique (*le Monde du 26 juin*) — sont en effet les deux sources principales de l'alimentation du marché des fausses monnaies. Un marché dont les responsables d'Interpol réunis à Lyon se sont refusé à donner la valeur mondiale. La discrétion a également prévalu à l'évocation de possibles liens entre le faux-monnayage et le terrorisme international.

Notons enfin que la France se range dans le camp des traditionnalistes, en justifiant la poursuite de l'impression de papier-monnaie avec filigrane. Les billets de banque avec « puces » électroniques ultra-minces — c'est-à-dire ne dépassant pas en épaisseur les 20 à 25 microns d'épaisseur d'un filigrane classique (1) — ne sont pas pour demain...

CLAUDE RÉGENT.

(1) Un billet de banque classique fait une épaisseur d'une centaine de microns Cette donnée explique que les filigranes sont observables assez aisément en lumière rasante.

L'agression contre un instituteur de Mulhouse

Le missionnaire de Bourtzwiller

(Suite de la première page.)

A cinquante mètres de là, dans cette rue de Saint-Dié qui marque une ligne de partage des communautés, Philippe Di Scala, vingt-six ans, instituteur à l'école Pierre-Brossolette du quartier, a été blessé par balle deux jours plus tôt par un jeune d'origine algérienne, premier incident sérieux entre les communautés. Mustafa, dix-neuf ans, ne savait pas tirer, affirme sa sœur. Le pire, autrement dit, aurait pu arriver (*le Monde* du 27 juin).

Plus qu'un instituteur, Philippe est un missionnaire. *« Un Jésus des temps modernes »*, dit un ami. Il a grandi à un kilomètre de Bourtzwiller, dans une famille de commerçants. Son arrière-grand-mère est née en Italie, son grand-père en Algérie, mais c'est en Alsacien que son père marmonne contre *« ces jeunes beurs qui compensent leur ignorance par de l'agressivité »*. Membre depuis l'âge de seize ans d'un groupe chrétien d'évangélisation, Jeunesse ardente, Philippe a découvert les enfants de la rue dans une communauté de Lille où il était objecteur de conscience. Il terminait sa troisième année scolaire, dans une classe (CM-2) d'enfants à plus de 80 % d'origine étrangère. Depuis six mois, Philippe avait choisi de vivre dans les mêmes HLM que ses élèves. *Il* jouait au foot avec eux, leur prêtait des livres, les emmenait au ski ou à la campagne. Il allait en vacances au Burkina-Faso.

La hachette du sacrifice

Le jeudi 25 juin, l'instituteur quitte la classe avec un ami en fin de matinée. *A-t-il vraiment cherché à* séparer des jeunes qui se battaient, comme l'affirme cet ami ? Il reste que l'enseignant, insulté par un garçonnet, l'attrape par les cheveux. L'enfant hurle et menace d'aller chercher ses frères. Quelques minutes plus tard, Saïd, dix-sept ans, arrive avec la hachette qui sert à tuer le mouton pour la fête du sacrifice. Le deuxième frère Mustapha, suit, armé d'une carabine 22 long rifle, dont il affirmera aux policiers l'avoir achetée quelques jours plus tôt à un ami pour 500 F. La balle atteint une artère du mollet.

Alors que l'instituteur est encore à terre, la sœur des agresseurs arrive à son tour et lui crie que *« c'est bien fait »*. Elle aussi croit que le jeune homme a frappé son petit frère. Elle est interpellée par les policiers, qui, plutôt que d'aller chercher les deux grands procèderont à une sorte d'échange : la mère, le garçon de douze ans — qui se sont présentés au commissariat — et la sœur, contre les deux auteurs des coups. Ceux-ci seront inculpés et écroués, y compris donc Saïd qui est encore mineur pour deux mois.

« Un incident isolé », veulent voir les policiers, émanant d'une *« famille à problèmes »*. *« De bons Alsaciens auraient pu faire la même chose »*, dit un enseignant. La famille de Philippe, les prêtres de la paroisse ne dissocient pas l'incident du climat de tension, aggravé par le chômage (+ 70 % en trois ans dans le quartier) qui existe entre les communautés.

Il n'y aura pas de manifestation de soutien. Quelques communiqués de condamnation, notamment de la part de l'Amicale des Algériens en Europe, une visite du sous-préfet à l'hôpital et des appels au calme. Les commerçants auraient bien manifesté, mais le maire UDF, M. Joseph Klifa dissuadera toute action. Les collègues de Philippe auraient bien observé, eux, une heure de grève, mais l'inspecteur d'académie les retiendra. Il ne faudrait pas que les instituteurs du quartier se mettent à demander leur mutation. Le silence tombera. On ne saura donc pas si l'enfant était effectivement en train de *« trafiquer »* une porte de garage lorsque Philippe l'a attrapé.

Les questions du Front national

Et l'on dira encore que le Front national pose de bonnes questions. Si le député lepéniste, M. Gérard Freulet, ne s'est pas manifesté, deux tracts ont été distribués par son antenne. Des outrances et des interrogations : *« Où sont la LICRA, le MRAP et la Ligue des droits de l'homme ? » « Le maire recevra-t-il une délégation d'instituteurs en colère ? »* Les paroisses catholique et protestante du quartier rétorquent par un message aux chrétiens où ils évoquent le *« manque d'animateurs et d'éducateurs »*. *« Il faut clarifier les choses, ne pas pratiquer la politique de l'autruche et cacher que les agresseurs sont maghrébins, mais voir aussi les racines économiques d'un tel incident. Sinon la prochaine fois c'est l'explosion »*, dit le père Muller. Des chrétiens ont fait part de leur doute. *« Comment expliquer que la police française ait dû attendre que les deux jeunes se rendent. »*.

La communauté maghrébine n'échappe pas non plus à la radicalisation. La mosquée est contrôlée par des éléments *« durs »*, les femmes s'inquiètent d'un projet de nouveau lieu de culte. Celui qui n'observe pas le ramadan est, dit-on, *« montré du doigt »* et, même l'éducateur musulman du quartier a dû se conformer au jeûne. Des familles refusent d'envoyer leurs enfants en camp avec de jeunes Français. Il se trouve même des voix pour mettre en cause la mixité à l'école.

CORINE LESNES.

Dans la région parisienne

Les meurtres de deux fillettes

Perrine Vigneron, sept ans, Sabine Dumont, neuf ans : les deux fillettes avaient disparu en banlieue parisienne. Leurs corps ont été retrouvés, celui de Perrine le samedi 27 juin, près de Chelles (Seine-et-Marne), à vingt kilomètres de chez elle ; et celui de Sabine dimanche, au bord de la RN 118, à trois kilomètres seulement de son domicile.

Perrine avait disparu le 3 juin dernier, et Sabine était introuvable seulement depuis samedi. Le corps de celle-ci était en partie brûlé et portait des traces de strangulation. L'autopsie permettra d'établir si Perrine a été elle aussi assassinée, ce qui paraît vraisemblable aux enquêteurs.

Cette série de meurtres en banlieue parisienne a commencé le 30 mai dernier à Châtillon-sous-Bagneux (Hauts-de-Seine), avec l'assassinat par strangulation d'une Mauricienne âgée de onze ans, Hemma Davy Greedharry, découverte sur un parking le corps à moitié carbonisé (*le Monde* du 3 juin).

Les enquêteurs, qui, pour l'instant, ne semblent pas avoir établi de lien entre ces trois morts d'enfants, nourissent les plus vives inquiétudes pour une autre fillette, Virginie Delmas, dix ans, qui n'a pas reparu chez ses parents à Neuilly-sur-Marne (Seine-Saint-Denis) depuis le 9 mai.

Toutes les recherches entreprises avec le concours de nombreux gendarmes et CRS sont restées vaines.

ATHLÉTISME : Coupes d'Europe

Les Français haut perchés

En remportant la finale B de la Coupe d'Europe, le samedi 27 et le dimanche 28 juin, à Göteborg (Suède), l'équipe de France masculine s'est qualifiée pour le groupe A, où elle remplacera la Pologne. Après deux ans de purgatoire, les Français ont réussi leur retour parmi l'élite, grâce à cinq victoires sur 1 500 m, 400 m, 110 m haies, 200 m, 3 000 m steeple. Le bon comportement des lanceurs (deuxième place au javelot et au marteau) leur a permis de dominer largement la Bulgarie (deuxième) et la Suède (troisième), en dépit de la contre-performance de Ferenc Salbert à la perche. Chez les féminines, c'est la Roumanie qui accède au groupe A, dont la France, classée huitième aux épreuves de Prague, se trouve éliminée.

GOTEBORG
de notre envoyé spécial

Ferenc Salbert n'est pas un débutant. Sa dernière Coupe d'Europe, il l'avait disputée en 1983 sous les couleurs hongroises. Dimanche, il représentait, pour la première fois, son nouveau pays dans une épreuve par équipes. La belle histoire de cet athlète, parvenu en l'espace d'un hiver au sommet de la hiérarchie française, a tourné au drame. En trois actes. Trois essais manqués à 5,50 m et un zéro pointé pour l'équipe de France.

Prostré dans un coin de la tribune, Ferenc Salbert a ruminé longuement son échec : *« Si la France ne s'était pas qualifiée à cause de moi, je crois que je me serais tué. »* Seules les paroles réconfortantes de Stéphane Caristan et l'avance tricolore au classement ont pu rétablir un pâle sourire sur son visage. Alain Piron, le directeur technique national, se chargeait alors de clore le procès que d'aucuns auraient aimé ouvrir contre la nouvelle star de la perche française. *« Ne détruisons pas ce que nous allons être obligés d'admirer dans quelque temps »*, affirmait-il.

Ferenc Salbert a montré sa valeur en franchissant 5,90 m pendant la saison hivernale. L'accroc de Göteborg devrait être sans lendemain, y compris dans son esprit, car, aime-t-il à dire, *« le doute, je le cache au plus profond de moi-même »*. Derrière les lunettes rondes cerclées d'écaille, le regard clair reflète au contraire une confiance en soi illimitée. *« Je vaux plus de 6 mètres »*, assène-t-il avec conviction. Salbert puise cette détermination dans la difficile expérience qu'il vient de vivre : *« Quand on doit refaire complètement sa vie, on est plus motivé. »*

Champion et recordman de Hongrie (5,50 m), il est devenu français par amour. Celui d'une étudiante, rencontrée en 1982 au cours d'un stage à Font-Romeu, et celui de l'école de perche française, dont il envie les résultats. En 1984, il obtient l'autorisation de rejoindre son épouse en France, espérant trouver ce qui lui faisait défaut en Hongrie : un matériel performant, de bonnes conditions d'entraînement et une réelle concurrence. Pourtant, les débuts sont difficiles : *« En Hongrie, j'avais la belle vie, je vivais dans un milieu sportif protégé ; je ne connaissais pas les difficultés de la vie. »*

Ignoré par le Racing, il doit faire preuve de ténacité pour trouver un travail et *« le meilleur entraîneur du monde »*, Maurice Houvion. *« J'étais resté trop jeune ; les difficultés ont fait de moi un adulte »*, commente-t-il aujourd'hui, conscient d'avoir désormais tous les atouts pour réaliser son ambition.

De 5,70 m au début de l'hiver à 5,90 m, Ferenc Salbert a bondi de l'anonymat au vedettariat. Une si brutale notoriété aurait fait tourner plus d'une tête. Celle du Français est restée froide. *« Si je deviens champion du monde à Rome, je ne serai pas écrasé par ce titre ; j'y suis psychologiquement préparé. »* Sûr de son destin, il n'est pas impressionné par les records du Soviétique Serguei Bubka. *« Avec la mentalité que j'ai, je peux passer 6,10 m »* dit-il, en reconnaissant volontiers que sa technique n'est pas encore à la hauteur de son mental.

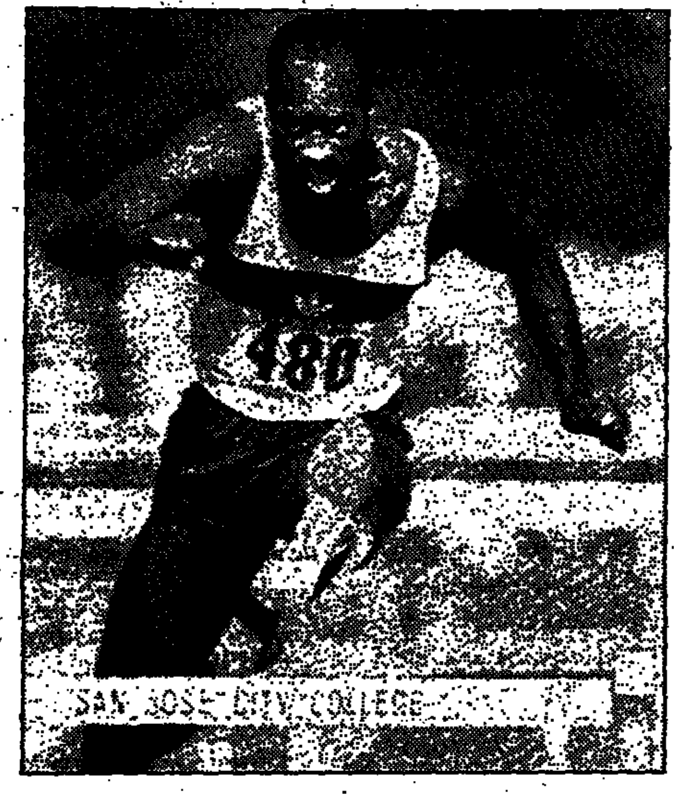
Au cours des meetings de l'été, il entend se régler avec de nouvelles perches, plus grandes et plus grosses, des leviers adaptés à ses moyens physiques (1,90 mètre pour 86 kilogrammes). Pour cet amoureux de la compétition, qui a *« horreur de l'entraînement »*, tout commence dans la tête. *« Je suis capable de faire toute une compétition dans mon lit*, explique-t-il, *c'est-à-dire imaginer la compétition idéale, avec toutes les variantes possibles, en fonction des circonstances, comme dans une partie d'échecs »*.

Depuis qu'il a franchi 6,02 m, au cours d'une démonstration à Montpellier au printemps dernier, Ferenc Salbert éprouve des difficultés à se concentrer pour les sauts de faible hauteur. *« D'habitude, je commence mes concours plus haut »*, disait-il, après son échec à 5,50 m, sans pour autant se trouver d'excuse. *« Les conditions atmosphériques étaient bonnes. C'est moi qui étais mauvais. J'étais mou, je manquais de pénétration. »*

Ferenc Salbert a connu à Göteborg sa première défaillance. Il a assisté en spectateur au triomphe du Suédois Miro Zalar à 5,60 m. Comble de malchance : il ne concourait pas pour lui seul, mais pour le pays dont il porte les couleurs *« avec une grande fierté »*. D'un air sincèrement déconfit, il quémandait la mansuétude de ses nouveaux coéquipiers et compatriotes : *« Soyez gentils avec moi. »* Dans l'euphorie de la victoire, les circonstance, atténuantes lui ont été accordées.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

Le retour de Moses



Edwin Moses a retrouvé sa place de meilleur spécialiste du 400 mètres haies lors des championnats d'athlétisme des Etats-Unis qui ont eu lieu du 25 au 27 juin à San-José. Le « vieux » s'est joué de Deny Harris, son tombeur de Madrid, et a montré que sa première défaite depuis dix ans, après 122 victoires, n'était peut-être qu'un accident. Le double champion olympique, comme Carl Lewis vainqueur du 200 mètres, demeure une étoile de l'athlétisme américain.

GOLF : open de Monte-Carlo

Des balles dans le coton

L'Australien Peter Senior a remporté, samedi 27 juin, la quatrième édition de l'open de golf Johnny Walker de Monte-Carlo, d'un point devant son compatriote Roger Davis. Sur le parcours de 5 667 mètres du Mont-Agel – un par 69 – Senior a réalisé 260 points, ce qui égale le record européen détenu depuis vingt-sept ans par son compatriote Kel Nagle.

MONTE-CARLO
De notre envoyé spécial

Sur le tee du 12, au Mont-Agel, des joueurs, désœuvrés, attendent. Le « green » distant de 151 mètres est, momentanément, invisible. Le brouillard passe par là, blancheur glaçante qui, à son tour, traînasse. L'air est humide et frais. Parmi la poignée de spectateurs, le Suédois Peter Carsbo qui, lui, a raté le « cut ».

« Dur pour les muscles et le swing, n'est-ce pas ? », lance-t-il à l'intention du Sud-Africain Hugh Baiocchi, qui esquisse un sourire sans chaleur. *« Dur pour l'esprit »*, répond Baiocchi, *« dur aussi pour l'âme du golfeur »*. Long et calme avec sa tête d'ascète à la Max von Sydow, le Sud-Africain peut se permettre une telle réflexion. Le stoïcisme du golfeur n'est plus à louer.

Habitué à se frotter au sable, à *« trouer »* avec sa balle un vent d'est écossais qui dévire ses trajectores et brouille sa carte, connaissant les affres des sous-bois et la ténacité d'un *« rough »* humide, enlevant à l'occasion ses chaussures pour faire une trempette dérisoire à la poursuite d'un coup égaré, le golfeur est peut-être paradoxal : un technicien écolo.

Si le paysage est fait pour le déranger, il va perturber le moins possible la nature sur son passage. Quand il replace une motte de terre, il s'agit d'une courtoisie envers ses pairs et un geste apaisant envers les dieux de l'endroit. Le golfeur est tout aussi méticuleux par un vent de force 9 et au cœur d'une averse. Seulement, comment déjouer un piège insaisissable ? Comment jouer à l'aveuglette ?

Le microclimat du mont Agel a déjà sévi. La première édition de l'open en 1984 était réduite de moitié. L'année d'après, deux parcours avaient été joués dans la même journée. L'année dernière était plus heureuse, même si le prince Rainier ne partage pas forcément cet avis. En effet, la journée du Pro Am avait été *« blanchie »*. Têtus, le prince et son partenaire Ballesteros, envoyé leur drive droit dans le *« coton hydrophile »* devant eux et s'y étaient engloutis. Disparus. Quelques fidèles les avaient suivis en tâtonnant. Aucune nouvelle n'a filtré de leurs trois trous joués en quelque sorte avec des cannes blanches.

Cette année, les trois premiers parcours ont été gênés de la sorte, bien que plus brièvement. Pour la dernière journée samedi, il faisait un temps splendide d'une douceur et d'une clarté euphorisante. Ça swinguait souple et ferme. Le tournoi se déridait. Senior, le joueur australien, menait de cinq points et six points. Alors, Davis, knickers et chaussettes rouges, une espèce de dandy très carré, donnait la charge : eagle et burdie pour terminer. Contraint de réussir le burdie au 18, Peter Senior l'a fait pour aussitôt éclater en sanglots d'émotion contenue. Quel sauvetage pour l'Australien ! Quel beau rachat *in extremis* du tournoi !

MARC BALLADE.

TENNIS : les Internationaux de Grande-Bretagne

Derrière le filet de fer

A peine remis de l'élimination de Boris Becker, tout Wimbledon se livre au petit jeu des pronostics : Pat Cash, Stefan Edberg, voire Henri Leconte, empêcheront-ils Ivan Lendl d'atteindre le but pour lequel il travaille comme un forçat depuis deux ans : gagner les championnats du All England Club ? L'ambition brute contre le talent pur. Mais si la véritable surprise était provoquée ici par un Soviétique ?

WIMBLEDON
de notre envoyé spécial

Dans les annales du tennis, Anna Dimitrieva ne tenait jusqu'alors qu'une toute petite place : en 1959, elle avait été la première joueuse soviétique à disputer les championnats de Wimbledon. A ce mince titre de gloire s'en ajoutera désormais un autre : elle est la première commentatrice de la télévision russe à *« couvrir »* en direct le plus vieux tournoi du monde. Les deux finales doivent être retransmises en URSS ainsi que de nombreux matches de la quinzaine. Et en décidant de payer un Moscou-Londres aller-retour à Anna Dimitrieva, les responsables moscovites n'ont pas jeté les roubles par les fenêtres du Kremlin.

Car non contente de raconter heurs et malheurs des champions d'un des sports les plus capitalistes sur le *« tapis vert »* britannique, celle-ci peut vanter les mérites de ses compatriotes. Ils n'en manquent pas. A vrai dire, avec la disparition prématurée de Boris Becker, les présences au quatrième tour (huitièmes de finale) d'Alexandre Volkov dans le tableau masculin et de Natalia Zvereva dans le tableau féminin ont constitué les véritables sensations de la première semaine du cent-unième tournoi.

En fait, ce n'est pas la première fois que des Soviétiques font parler d'eux sur les pelouses de Church Road. Alexandre Metreveli et Olga Morozova avaient été finalistes, respectivement en 1973 contre le Tchécoslovaque Jan Kodes et en 1974 contre l'Américaine Chris Evert. Excellent joueur, Metreveli figurait même en trente et unième position sur la liste des gains avec 50 532 dollars précisément quand le rideau de fer se referma sur les joueurs soviétiques. C'était à la fin de 1974. Le professionnalisme du jeu n'en a pas été la cause, mais la présence de Sud-Africains sur le circuit. Le tennis soviétique a souffert de cette quarantaine volontaire. Les joueurs n'étaient plus confrontés aux étrangers que dans le cadre des séries continentales de la Coupe Davis.

La réinscription du tennis au programme des Jeux olympiques pour 1988 a modifié la position des autorités sportives de Moscou, et les joueurs soviétiques ont recommencé à se frotter à l'élite internationale depuis trois ans. Avec des succès de plus en plus notables. En 1986, les Français avaient pu apprécier Andrei Chesnokov, qui avait éliminé Mats Wilander, alors tenant du titre. Cette année, les Britanniques peuvent à leur tour découvrir les joueurs venus de l'Est.

Une petite fille modèle

Pour ce qui concerne Natalia Zvereva, en fait de découverte, il s'agit plutôt d'une confirmation. Car la gamine de Minsk, qui ferait très petite fille modèle si elle n'avait pas de badge de Madonna piqué au revers au lieu du plus traditionnel portrait de Lénine, figure déjà au palmarès du All England Club. L'an passé, alors qu'elle avait tout juste quinze ans, elle a gagné le titre junior. Cela lui a permis d'être sacrée championne du monde de cette catégorie d'âge. Et elle a ainsi bien vite pu commencer à jouer sur la marelle des grandes. Avec quelques succès : avant la fin de 1986, elle a disputé la finale d'un tournoi du Grand Prix féminin dans l'Arkansas. Cela lui a permis de passer en moins de douze mois de la trois cent soixante-cinquième place à la cinquante-troisième place mondiale.

A Roland-Garros, elle a été arrêtée au troisième tour par la première tête de série qu'elle a croisée, la Tchécoslovaque Helena Sukova, numéro cinq mondial. A Wimbledon, l'Américaine Laurie McNeil, tête de série numéro 10, n'a pas trouvé de solution (6-4, 6-4) pour empêcher Natalia d'amener sa queue de cheval couleur blé mûr jusqu'en huitièmes de finale où elle affrontera les mèches brunes de Gabriela Sabatini. Un beau match en perspective entre deux jeunes filles qui ont à peu près le même style, à cela près que Zvereva frappe son revers à deux mains.

Entraînée depuis l'âge de sept ans par son père et sa mère qui sont moniteurs de tennis, la petite Soviétique a, en la personne d'Olga Morozova, la meilleure conseillère qui soit pour développer son jeu sur herbe. Son compatriote Alexandre Volkov est manifestement passé par la même école, bien que ses parents, ingénieurs à Kaliningrad, n'aient jamais touché la moindre raquette. Cela ne l'a pas handicapé en tout cas pour battre en quatre sets (7-6, 0-6, 6-3, 6-4) l'Américain Brad Gilbert, tête de série numéro 12.

Volkov, qui est un solide gaillard de 1 m 90 pour 80 kilos, a fait, au demeurant, un parcours exceptionnel. Car, pour arriver en huitièmes de finale contre le Suisse Jan Hlasek, il a dû passer par les qualifications. Cela lui a permis de gagner jusqu'ici 1 335 livres sterling, trois fois plus que dans toute sa carrière.

Paradoxalement, celle-ci est assez longue : Volkov a été le premier joueur de la nouvelle génération à sortir d'URSS. Il avait treize ans et il devait disputer les championnats d'Europe minimes. Son talent avait en effet été repéré dès 1980 mais il avait du mal à s'adapter aux conditions de jeu en Occident. Jusqu'à cette année, il n'avait jamais gagné un match dans un tournoi du Grand Prix. Si bien qu'il a commencé à Wimbledon à la cinq cent troisième place mondiale d'après les calculs de l'ordinateur de l'ATP, sans que cela l'embarrasse le moins du monde.

Il y a pas mal de talents dans le tennis soviétique en voie de reconstruction. Une firme américaine l'a bien compris : alors que l'équipement des sportifs est habituellement la chasse gardée d'Adidas, Nike vient de signer avec Moscou un contrat pour l'équipement, pendant cinq ans, de trente-huit joueurs et joueuses et des dix-sept entraîneurs de l'équipe soviétique. Point de comparaison : John McEnroe et Mikaël Pernfors avaient été, jusqu'ici, les meilleures *« vitrines »* de la marque qui se veut synonyme de victoire.

ALAIN GIRAUDO.

CYCLISME

Madiot champion, Fignon déclassé

Troisième du Grand Prix du *Midi-Libre*, Marc Madiot a confirmé les excellentes dispositions dont il fait preuve à la veille du Tour de France en s'adjugeant, le dimanche 28 juin, le titre de champion de France, à Lugny (Saône-et-Loire). Le coureur angevin succède ainsi à son frère Yvon et ramène un nouveau maillot tricolore à la maison familiale, ce qui porte à dix le nombre des titres conquis par les Madiot sur route ou en cyclo-cross. Echappé en compagnie de Luc Leblanc, un poulain de Raymond Poulidor, une des surprises de la saison, Marc Madiot a gagné avec autorité au terme d'une course au cours de laquelle *«l'affaire Fignon»* a pesé sur les épaules de tous les équipiers de Cyrille Guimard.

Leader de cette formation, Laurent Fignon a été reconnu positif à la suite du contrôle médical effectué après sa victoire dans le Tour de Wallonie le 28 mai. Une contre-expertise, vendredi 26 juin, a confirmé la présence d'amphétamines dans les urines de l'ancien vainqueur du Tour de France. Déclassé de l'épreuve, condamné à payer une amende de 1 000 francs suisses et suspendu – avec sursis – pendant un mois, le coureur aux petites lunettes sera quand même au départ du Tour, mercredi 1er juillet à Berlin. Laurent Fignon plaide non coupable et affirme ne pas avoir absorbé d'amphétamines. Le directeur sportif du groupe demande à ce qu'il soit procédé à des analyses complémentaires, notamment pour déterminer si le liquide organique analysé était bien celui de Fignon (*le Monde* du 27 juin).

Les résultats

(Entre parenthèses, la nationalité et le classement des joueurs.)

MESSIEURS

Trente-deuxièmes de finale

● **Premier quart de tableau.** – Mayotte (EU, 13) b. Wilkison (EU, 34), 6-3, 4-6, 6-7, 6-2, 6-4.

● **Deuxième quart.** – J. Svensson (Suè., 24) b. Edwards (Af.S, 82), 4-6, 6-3, 3-6, 6-3, 8-6 ; Van Rensburg (Af.S, 39), b. Bergström (Suè., 91), 6-3, 6-2, 6-2 ; Cash (Austr., 11) b. McNamee (Austr., 101), 7-5, 6-4, 6-2 ; Schapers (PB, 64) b. Scott (EU, 252), 7-6, 6-3, 6-2.

● **Troisième quart.** – Jarryd (Suè., 22) b. Rostagno (EU, 59), 6-0, 6-3, 3-6, 6-3.

Seizièmes de finale

● **Troisième quart.** – Volkov (URSS, 503) b. Gilbert (EU, 14), 7-6, 0-6, 6-3, 6-4 ; Hiasek (Sui., 32) b. Nyström (Suè., 16), 5-7, 6-3, 6-0, 7-6 ; Edberg (Suè., 4) b. Auger (EU, 67), 7-6, 6-2, 6-2.

● **Quatrième quart.** – Gomez (Eq., 9) b. Flach (EU, 165), 6-4, 6-3, 3-6, 7-5 ; Leconte (Fr., 12) b. Bloom (Isr., 163), 6-3, 7-6, 7-5 ; Krier (EU, 41) b. S. Davis (EU, 23), 5-7, 6-4, 6-7, 6-1, 8-6 ; Lendl (Tch, 1) b. Renneberg (EU, 241), 6-4, 6-7, 6-3, 7-6.

DAMES

Trente-deuxièmes de finale

● **Premier quart.** – B. Cordwell (NZ, 101) b. J. Salmon (GB, 191), 7-6, 6-0 ; B. Fernandez (EU, 39) b. S. Parkhomenko (URSS, 96), 6-2, 3-6, 6-4 ; M.-J. Fernandez (EU, 26) b. B. Potter (EU, 16), 6-0, 6-1 ; A. Moulton (EU, 41) b. H. Wiesner (Austr., 64), 6-4, 6-4.

● **Deuxième quart.** – E. Burgin (EU, 54) b. A. Smith (EU, 145), 6-4, 7-5 ; E. Smylie (Austr., 25), b. A. Croft (GB, 114), 6-3, 6-1 ; C. Kohde (RFA, 10) b. L. Field (Austr., 123), 7-6, 6-0.

Seizièmes de finale

● **Troisième quart.** – S. Hanika (RFA, 19) b. I. Kusynska (Pol., 121), 6-3, 6-4 ; R. Reggi (It., 18) b. C. Tanvier (Fr., 38), 6-3, 6-4 ; H. Sukova (Tch., 5) b. J. Durie (GB, 36), 6-1, 6-3.

● **Quatrième quart.** – G. Sabatini (Arg., 8) b. I. Demongeot (Fr., 79), 6-3, 6-4 ; N. Zvereva (URSS, 53) b. A. Henricksson (EU, 44), 6-3, 6-3 ; J. Novotna (Tch., 77) b. R. Reis (EU, 115), 6-2, 4-6, 6-4 ; S. Graf (RFA, 2) b. L. Gildemeister (Pér., 50), 6-2, 6-1.

Culture

Brahms à la Grange de Meslay

Flambées de musique

Sans Sviatoslav Richter mais avec toujours autant de foi et de succès, des interprètes exceptionnels ont réveillé la grange multicentenaire. Brahms était à la fête, le public aussi.

C'était un peu défier le temps que d'inscrire au programme de la Grange de Meslay uniquement de la musique de chambre de Brahms, le compositeur de Hambourg et des brumes du Nord, qui, de plus, avait eu la témérité d'écrire au bord d'un lac autrichien une *Sonate de la pluie (Regensonate)*...

Sous le ciel lourd de nuages, l'enclos de la célèbre grange du treizième siècle faisait penser au bassin de l'Alster et le gazon, bien vert sous l'arrosage, à la campagne de Glyndebourne. Mais quel plaisir d'entendre à l'intérieur, sous les arches de bois plusieurs fois centenaires, ces grandes flambées de musique attisées par quelques interprètes exceptionnels !

Michel Portal d'abord, vendredi soir, dans l'œuvre majeure de l'automne brahmsien (on se sentait vieux alors à cinquante-huit ans...), le *Quintette pour clarinette et cordes* op. 115. Au milieu des colosses du Quatuor Orlando, il paraissait presque frêle, mais confisquait tous les regards ; adossé à sa chaise, fermant les yeux ou tirant ses paupières vers le haut, étreignant passionnément son instrument, il lui arrachait des sons inimaginables de rêve et de douleur, soupirants et résignés, pathétiques comme des cris, au milieu des cordes soyeuses. Et à travers cette musique sublime, on imaginait Brahms écrivant ce qui débordait de son cœur, enfermé dans sa bibliothèque au milieu des


THIERRY MARTINOT

Michel Dalberto

partitions et des livres qui avaient accompagné sa vie, tissant la trame de son œuvre solitaire, mélancolique et sereine, avec les couleurs de toute son existence.

Barry Douglas (qui a remporté le prix Tchaïkovski 1986) prenait ensuite la place de Portal dans le *Quintette pour piano et cordes*, et l'intensité du concert s'apaisait. Interprétation simplement agréable, qui, dépourvue de tête pensante et de modelé intérieur, voguait au hasard d'un lyrisme trop évanescent.

Samedi, avec un autre prix Tchaïkovski, Raphaël Oleg, sacré récemment « révélation de l'année » par le Syndicat de la critique, associé à Hortense Cartier-Bresson, on revenait au plus grand Brahms. Le jeune violoniste français pénètre dans la musique comme on entre en religion. Le profil sérieux, un peu fermé, comme sculpté dans la pierre, et le son vibrant, raffiné, très introverti et contrôlé, dénotent l'intensité d'une ferveur contenue. Il joue la *Première Sonate pour piano et violon en sol* (la *Regensonate* justement) et la *Troisième Sonate en ré mineur* dans un climat de confidence quasi fauréenne, qui n'exclut pas une grande expansion et creuse toujours plus profond. Certains le trouveront trop austère, mais comment ne pas le laisser frayer son chemin à l'écart des effets faciles et des poses avantageuses ?

D'ailleurs, dans le *Deuxième Trio en ut* op. 87, il paraît libéré par la présence de François Guye, violoncelle solo de l'Orchestre de la Suisse romande, à l'expression séraphique et rêveuse dans un visage solaire, avec qui il rivalise de sonorités lumineuses et de flamme lyrique, comme si cette présence le déchargeait d'une trop lourde responsabilité. Et c'est une bien charmante image que nous donnent ces trois jeunes gens (la pianiste était toujours Hortense Cartier-Bresson), même si ce trio de la pleine maturité brahmsienne réclame peut-être une plus grande puissance symphonique.

Samedi soir, enfin, avant l'ultime récital de Mischa Maisky, la Grange de Meslay, orpheline pour une année de Sviatoslav Richter, retenu au loin par une opération, s'offrait le luxe d'un extraordinaire duo pianistique : un vieux et un jeune maîtres, Nikita Magaloff et Michel Dalberto, dédaigneux des succès solitaires, partageaient leur couronne pour un amusement de rois, faisant assaut d'esprit et de talent dans la *Sonate pour deux pianos* op. 34, les *Variations sur un thème de Schumann* op. 23 et le deuxième cahier des *Danses hongroises* à quatre mains.

Sonorités liquides ou étincelantes, traits enchevêtrés, rythmes contrariés, développements d'une fougue lyrique grandiose, tout y était l'occasion de surenchères délicieuses et raffinées, dans un climat d'urbanité, de délicatesse, d'attention à l'autre, qui multipliait le bonheur pianistique. Tout cela ne pouvait s'achever, en bis, que par les *Valses « Chants d'amour »* comme un bouquet de fleurs pour le public ravi.

JACQUES LONCHAMPT.

Festivals à Paris

Le jazz est là

Trois grands festivals pour Paris. Avec les gros calibres : Mile Davis, Dizzy Gillespie, Pat Metheny, Sarah Vaugan, Mike Brecker.

A printemps pourri, été ripou ? Les Parisiens vont pouvoir se conduire comme des voleurs à l'égard des grands festivals de province. La caravane dorée des vedettes programmées au soleil (?) de Nice, Montreux, Vienne (Isère), Juan-les-Pins, Nîmes, Saint-Sébastien s'arrête cette année à Paris, presque au complet.

Cela commence, avec tambours et trompettes, et ce qui va avec, saxophones et raclettes, par Ray Charles, « The Genius » en personne, le lundi, au Palais des sports (19 heures et 22 heures). De Dee Dee Bridgewater, dont les Parisiens se sont tant épris que son talent a bondi vers les hauteurs, assure la première partie.

Le lendemain, Miles Davis, pour deux concerts aussi, aligne une toute nouvelle formation, où l'on se réjouit de retrouver le Français Mino Cinelu aux percussions et Darryl Jones à la basse. La musique a-t-elle changé aussi, ou bien allons-nous réentendre *Tutu* ? On va se rendre à ce concert dans un état d'expectative avancé.

Ensuite, le 1er juillet, confrontation de deux groupes qui à vingt-cinq ans de distance, ont amené beaucoup de monde au jazz : les intemporels gentlemen du Modern Jazz Quartet (ce jazz de chambre au Palais des sports, n'est-ce pas mignon, comme idée ?) et Manhattan Transfer, ces vocalistes de luxe pour soupe populaire, qui arrangent parfois très bellement les standards.

Toujours porte de Versailles, le 2 juillet, Pat Metheny ne sacrifiera pas, cette fois, à son goût pour Ornette Coleman, mais au jazz-rock planant et mélodieux auquel le pousse son complice Lyle Mays aux claviers. Pour ceux qui aiment bien black leur rock, leur blues et leur rhythm'n'blues, Chuck Berry et B.B. King, le 7 juillet, et Fats Domino, le 9 juillet. Pour les jazzeux rigoureux et folâtres, Sarah Vaughan et le grand orchestre que Dizzy Gillespie a reconstitué pour son soixante-dixième anniversaire, vœu ancien des amateurs, enfin exaucé.

Deuxième festival : Halle that jazz, jeu de mots pour joyeux bouchers de La Villette, comme n'aurait pas osé en faire Boris Vian. La Grande Halle abritera, le 3 juillet une soirée qui s'annonce mémorable, pour sa fusion afro-américaine : l'Art Ensemble of Chicago jouera d'abord seul, puis avec le très excitant ballet noir new-yorkais Sounds in Motion de Dianne McIntyre, enfin avec l'Ensemble national de percussions de Sierra-Leone. Le 4 juillet, la soirée commence avec les trente batteurs du tambour-major de Dakar, Doudou N'Diaye Rose, abasourdissant, après quoi on pourra danser sur la musique des salseros new-yorkais de Conjunto Libre. Le 5 juillet, soirée be-bop, oscars, nostalgie et couleurs d'*Autour de minuit*, avec Dexter Gordon et l'orchestre du film (19 heures), René Urtreger en septet, avec NHOP à la contrebasse (20 h 30), Herbie Hancock Trio (22 h 30).

Des soirées à bloquer

Quant au troisième festival, il se déroule pendant tout le mois de juillet, dans un club, le New Morning, et son programme peut faire pâlir de jalousie un organisateur de grands machins. Bloquez en tout cas ces soirées : Curtis Mayfield, la soul sexy et harlémite, le 11 juillet ; George Russell Orchestra, l'extrême beauté du jazz composé, le 12 ; Taj Mahal, le blues très corsé, les 16 et 17 ; Lady Black Smith Mammbazo, chorale zoulou, le 19 ; Phil Woods Quintet, le néo-bop, impeccable, finesse et pêche, le 21 ; Al Di Meola, séduction de la guitare jazz-rock, le 23t ; Gil Scott Heron, poète du soul-jazz politisé, le 27, Mike Baker Quartet avec Mike Stern, deux monstres, sax ténor et guitare, qu'il faut entendre en club pour mesurer de quoi ils sont capables, du 28 juillet au 2 août.

Le jazz serait-il redevenu tout à fait possible ? Réponse cet été.

MICHEL CONTAT.

★ Paris Jazz Festival 87, Palais des sports, du 29 juin au 9 juillet (48-28-40-90).

★ Halle that Jazz, Grande Halle de La Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e (42-49-77-22).

★ Festival des Amériques, New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10e (45-23-56-39). Location : trois FNAC.

THÉATRE

« Nous Théo et Vincent Van Gogh », de Jean Menaud

Les ombres des géants

Contrefaire les génies, sur des planches de théâtre, c'est casse-cou. L'image que nous nous faisons d'eux est trop immatérielle, trop infinie.

Ouvrez les *Illuminations*, n'importe quelle page, et la voix immense, irremplaçable, de Rimbaud est là, et vous imaginez son regard, son magnétisme particulier.

Ouvrez même une lettre de lui, une simple lettre d'affaires, envoyée d'Aden, du Harrar : *« Toutes ces descentes, perquisitions, réquisitions, prohibitions, persécutions, aigrissent et embêtent fortement les indigènes, aussi bien sur les côtes qu'à l'intérieur. Tout cela est mal disposé, mal calculé pour réhabiliter aux yeux des nègres l'Européen très méprisé déjà dans la mer Rouge. Morale, rester l'allié des nègres, ou ne pas les toucher du tout, si on n'est pas en pouvoir de les écraser complètement au premier moment. »*

Vous lisez cette lettre d'affaires, sans aucune « valeur » littéraire, qui date de 1888, et à l'instant vous sentez, là, tout proche, physiquement, quelqu'un, un caractère, une volonté, une âme.

Et un grand acteur, un Desarthe, un Bozonnet, un Roland Bertin, un Barrault, saura *dire*, sur les planches, ces pages de Rimbaud, et par son entremise, par l'entremise de sa dimension d'acteur, Rimbaud sera là présent comme au moment de la lecture. Mais si ces mêmes comédiens s'aventurent à contrefaire sur scène la personne d'Arthur Rimbaud lui-même, ils vont échouer. La personne de Rimbaud existe, intensément, dans l'imaginaire, c'est tout.

Il y a aussi que les génies ne se prêtent pas à la dramatisation du théâtre : ils sont trop marqués d'« absolu », ils ne peuvent être décomposés, mis en balance comme les créatures de Corneille. S'il y a conflit, ils sont les deux termes du conflit, à eux seuls. Claudel l'a bien vu : *« Avec des monstres comme Van Gogh ou Gauguin, ou cet autre bonhomme que je n'ai que trop connu c'est autre chose ! Il n'y aurait aucune ouverture pour la lutte ou pour le drame. Seulement pour la catastrophe. »*

(L'« autre bonhomme », c'est Rodin, que Claudel voulait entièrement responsable de l'internement de sa sœur Camille).

Tout cela pour convenir que la pièce de Jean Menaud, *Nous Théo et Vincent Van Gogh*, qui nous présente sur scène Van Gogh et son frère, n'est pas un échec.

Le texte a pour repère les lettres qu'échangèrent les deux frères. Et le réalisateur, Jean Menaud (qui interprète Van Gogh), a su jouer des pénombres, des effets de contre-jour, de l'économie de gestes, et d'une voix très singulière, rugueuse, changeante, lointaine et proche, vraie, avec une telle discrétion et une telle maîtrise, que cette « apparition » de Van Gogh est attachante.

Michel Dreville, en Théo, est très bien. Le succès de ce spectacle n'est pas du tout surprenant.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre du Tourtour, 20 h 30.

DANSE

Création du « Saut de l'ange », à Montpellier

Dominique Bagouet travaille sans filet

Régulièrement le Festival de danse de Montpellier s'ouvre avec une création de Dominique Bagouet. Cette fois, le chorégraphe prend de gros risques et Boltanski, son mauvais ange, le pousse carrément dans le vide.

Dominique Bagouet est rigoureux dans sa recherche, fantasque dans son imaginaire. Il est prêt à se laisser envahir par la contradiction, le doute et à retourner la situation contre lui. C'est ce qui s'est passé avec *le Saut de l'ange*, créé pour l'ouverture du septième Festival de danse de Montpellier.

Avec *Désert d'amour, le Crawl de Lucien, Fantasia simplice et Assaï*, Bagouet a trouvé un style original, qu'on a pu qualifier par commodité de « baroque contemporain ». Saisi peut-être par la peur de se figer, le voici qui prend le risque de tout remettre en question. Et comme il s'agit de se produire dans la cour Jacques-Cœur, il imagine d'échapper à l'emprise solennelle du lieu en s'associant au plasticien Christian Boltanski totalement étranger de son propre aveu au domaine de la danse.

Boltanski a imaginé un décor ambigu. L'action se situe entre chien et loup, entre le rez-de-chaussée et la galerie du premier étage, entre une aire de jeu côté cour et un podium rouge côté jardin, qui sera utilisé seulement à la nuit noire. Cet univers fantasque, irréel, est investi par des personnages burlesques : une ballerine, un hercule de foire, une danseuse espagnole, une sorte de Musidora... Pendant une heure et demie ils vont entrer, sortir et peupler la scène de petits tableaux impressionnistes coupés parfois de temps morts. Ils vont ponctuer l'espace de mouvements cocasses, secs et précis.

Très vite, il apparaît que l'influence du plasticien est la plus forte. Les danseurs ont pris l'apparence dérisoire de ces petits pantins qu'il suspend à des fils et projette dans la lumière. Créatures sans consistance ils s'adonnent à un rituel désuet où Dominique Bagouet, saisi d'une fièvre iconoclaste, casse et parodie sa propre manière. On reconnaît des traces empruntées au *Crawl de Lucien*, les bras en accent circonflexe d'*Assaï* et autres signes détournés qui donnent l'impression d'une gestuelle détraquée. Les meilleurs moments se situent à la fin sur le podium où quelques danses bien composées amènent — non sans quelques références à Nijinsky — le fameux saut de l'ange.

Ce qui agace le plus, ce sont les prémices qui tournent court, l'impuissance qu'ont les personnages à prendre corps. Dominique Bagouet a donné la parole aux danseurs, ils récitent de petits textes descriptifs mis en forme par Alain Nessam, qui sollicitent l'imagination des spectateurs — une technique utilisée par Anne-Teresa Keersmaeker, mais avec combien plus de force. Il reste de cette soirée une impression de poésie un peu fragile, le plaisir d'un spectacle en plein air rempli de cris d'oiseaux, et le regret que tant d'efforts, de talents, tournent en fumée.

MARCELLE MICHEL.

Un spectacle Béjart à Paris pour le 14 juillet 1989

Maurice Béjart a accepté, samedi 27 juin à Leningrad, à la demande de M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, de monter un spectacle à Paris pour le 14 juillet 1989 dans le cadre du bicentenaire de la Révolution.

Maurice Béjart, dont le ballet se produit depuis un mois en Union soviétique, qui commencera à répéter à Lausanne le 17 août, a indiqué à l'AFP que *« sa compagnie est internationale et reste internationale ». « Il n'y a pas d'équivoque,* a-t-il dit, *par rapport à la France. Notre saison annuelle à Paris compte un nombre de spectateurs supérieur en une saison à ce que fait l'Opéra de Paris en un an. Il n'y a donc pas de frustration du public du fait que le Ballet du XXe siècle soit basé à Lausanne. »*

La semaine du mélomane

Le mélomane se bat les flancs, cette semaine : les amis, dont il annonce les concerts par complaisance, se reposent sur leurs lauriers, et ceux dont il a oublié de parler, las de jouer devant des banquettes, vont tenter leur chance dans les festivals.

S'il reste à Paris, le mélomane pourra tout de même entendre :

Lundi, le Nouvel Orchestre philharmonique et les chœurs de Radio-France, qui interpréteront *l'Enfant et les Sortilèges*, de Ravel, sous la direction d'Armin Jordan, avec Françoise Gallais, Isabel Garcisanz, Michel Sénéchal, François Loup, Valérie Richard, et Arleen Auger, etc., au TMP Châtelet, à 20 h 30 (tél. : 42-61-19-83).

Mardi : Gill Feldman, Guimette Laurens, Ian Honyman, Alain Verschaeve, l'ensemble vocal Contrepoint et les Musiciens du Louvre, qui donneront l'oratorio *Israël en Egypte*, de Haendel, sous la direction de M. Minkowski, à 21 heures, en l'église Saint-Louis-en-l'Ile (tél. : 40-16-91-51)...

...**Et samedi**, le premier concert du Festival Brahms à l'amphithéâtre Richelieu (17, rue de la Sorbonne, tél. : 42-51-69-11), à 21 heures » : *Quatuor en la mineur* et *Quintette avec clarinette*, par le Quatuor Arpeggione.

Sinon, il ne lui restera plus qu'à courir à Mirecourt, **mercredi 1er juillet**, où Patrice Fontanarosa et Régis Pasquier interpréteront des duos de Spohr, Bartok et Mozart (tél. : 29-37-37-37), puis à Quimper, **vendredi 3**, où Ivry Gitlis et Yves Henry joueront des sonates de Bartok, Schubert et Debussy (tél. : 93-95-61-45) ; à Guebwiller, où Sviatoslav Richter (s'il est remis) et le Quatuor Borodine s'associeront dans des pages de Beethoven, Borodine et Glinka, **samedi 4 juillet** (tél. : 89-76-10-63). A moins qu'il ne préfère les Hospices de Beaune, où, le même soir, Georges Cziffra donnera un récital consacré à Chopin, Liszt et Brahms (tél. : 43-57-46-97).

GÉRARD CONDÉ.

Culture

ARTS

Une exposition sur les trois frères Duchamp

Gaston, Raymond et Marcel

Trois frères trois figures majeures de l'avant-garde du début du siècle, en une exposition qui rappelle le centenaire, cette année, de la naissance du benjamin.



Chez Justin-Isidore Duchamp, notaire à Blainville (Seine-Inférieure) à qui son épouse Marie-Caroline, Lucie, née Nicolle, donna sept enfants – un mourut en bas âge, – le dimanche on faisait du piano, on jouait aux échecs et aux cartes, ou bien crayon en main, on dessinait père, mère, frères et sœurs.

Dans cette honorable famille normande, bourgeoise à la manière de Flaubert, on manifestait une grande tolérance pour les choses de l'art. Le grand-père maternel, Emile Nicolle, n'était-il pas peintre héritier de Boudin et bon graveur de vues du vieux Rouen.

Aussi n'y eut-il pas de drame quand l'aîné des enfants, Gaston, né en 1875, abandonna les études de droit pour faire une carrière d'illustrateur mondain et d'humoriste sous le nom de Jack, puis de Jacques Villon (par égard pour la famille), ni quand son cadet de quinze mois, Pierre-Maurice-Raymond quitta, pour des raisons de santé, la faculté de médecine et se mit au modelage en autodidacte, signant Duchamp-Villon ; et encore moins, le pli étant pris, lorsque le jeune Marcel, né dix ans plus tard, alla rejoindre en 1904 ses deux frères à Paris pour suivre les cours de l'Académien Jullian, et, une fois ses obligations militaires accomplies le plus vite possible, se lancer à son tour dans le dessin humoristique. Que ce dernier fut lui aussi fort doué pour le dessin, on l'a peut-être oublié, l'image autrement plus percutante de l'inventeur du Ready-made l'ayant quelque peu occulté.

C'est justement par une dizaine de feuilles de jeunesse de l'illustre joueur d'échecs, au du *Nu descendant l'escalier* et du *Grand Verre* définitivement inachevé en 1923, que s'ouvre l'exposition consacrée aux trois Duchamp, chez Dina Vierny (1), où il est aussi représenté par quelques-unes de ses multiples incartades notoires, du *Piston de courant d'air* de 1914 aux *Stoppages-étalon*, en passant par une Joconde new-look, *Lhooq*, à moustaches et barbiche.

De Villon elle réunit aussi de quoi se remémorer prémisses et développements de l'œuvre peint jusqu'aux toiles décantées des années 50, depuis tel petit tableau de *Jeune Fille aux mains jointes*, de 1909, montrant fort joliment d'ailleurs la méfiance persistante qu'avait le maître de Puteaux à l'égard du cubisme de Braque et de Picasso, tout en cherchant quelque articulation constructive de la couleur.

Les Duchamp, de l'aîné au cadet, la tête la plus pensante des trois frères, complices à un point qui mériterait d'être mieux étudié, étaient des réfléchis, des méthodiques, qui aimaient le calcul mental et les réductions géométriques. A preuve, tout l'œuvre du sculpteur presque résumé ici de ces petits objets art nouveau à l'étrange portrait-masque inachevé du professeur Gosset (1917), sa dernière sculpture, en passant par *Baudelaire*, *Maggy* et *le Cheval*, en différents états : une pièce stratégique qui allait lui permettre d'avancer sur le grand échiquier de l'avant-garde entre cubisme et futurisme.

GENEVIÈVE BREERETTE.

(1) Les trois Duchamp, galerie Dina Vierny, 36, rue Jacob, jusqu'au 29 juillet.

Morandi à l'Hôtel de Ville

Images muettes

Peintre et graveur de paysages et de natures mortes Giorgio Morandi représente à merveille le type du « moderne tempéré ».

S'il n'avait eu la bonne fortune de rencontrer vers 1914 le cubisme et le futurisme, Giorgio Morandi le Bolonais aurait été en grand péril de demeurer un diplômé habile et obscur de l'académie des beaux-arts de sa ville natale. Mais, converti par l'exemple de ses contemporains, dont Carlo Carra, le bon élève se met alors à schématiser et étirer figures et objets, moins par volonté d'analyse que par souci d'une élégance nouvelle.

Cette exigence, il ne l'a plus reniée ; il lui a même sacrifié tout ce qui semblait faire obstacle à l'accomplissement d'un idéal de géométrie placide. Pas de couleurs, donc, car elles troubleraient l'ordre bistre et gris des tableaux pâles. Pas davantage de portraits, pas d'expression, pas un mouvement : Morandi n'aime que les campagnes vides d'habitants, les natures mortes bien arrangées en ligne devant un mur crépi, et l'on sent que, s'il osait, il finirait par ne plus représenter que ce mur, le grain du plâtre et les lézardes de l'enduit.

A peine touché par l'influence de l'art « métaphysique », vers 1920, ce praticien ivre de silence a vite quitté l'inspiration de l'étrange et, durant l'entre-deux-guerres, et jusqu'aux années cinquante, celles de sa tardive apothéose, il n'a pas varié, fidèle à ses motifs : quelques gobelets, une lampe à pétrole, des tasses et des cruches vernissées. Exposées en séries assez nombreuses, ses œuvres se défendent mal contre la monotonie, et l'on en vient à regretter que rien jamais ne déséquilibre ces harmonies crémeuses.

Reste, si l'on veut, à admirer la finesse un peu appliquée de la touche, les empâtements discrètement déposés sur le flanc d'un récipient dans la lumière, ou l'illusionnisme avec lequel Morandi veut rendre une fleur ou un fruit. Au fil du temps, le cubisme se tempère au point de se diluer dans un maniérisme tranquille.

Le graveur, quoique moins vanté d'ordinaire que le peintre, mérite souvent plus d'attention. Débarrassé de la matière et de son obsession de la monochromie, Morandi se laisse aller dans ses eaux-fortes. Il sort de son atelier, il regarde les maisons, les jardins, et les figure adroitement. De temps à autre, ces « vedute » quadrillées de lignes minces perdent un peu de leur neutralité. A la vue de tel terrain de tennis abandonné, grilles et filets croisant leurs angles droits, il arrive que l'on voie dans ce Morandi-là l'illustrateur du *Jardin des Finzi-Contini*. Un souvenir de littérature sauve alors du mutisme un art qui, d'ordinaire, s'y enferme avec quelque entêtement.

PHILIPPE DAGEN.

★ Hôtel de Ville de Paris, salle Saint-Pierre, jusqu'au 20 août.

CINÉMA

« Bluesy Dream », de Billy Woodberry
« Une goutte d'amour », de Atif Yilmaz

La banalité du quotidien

Deux paris esthétiques bien différents, deux commentaires sociaux aux antipodes l'un de l'autre. Bluesy Dream, filmé dans le quartier noir de Los Angeles, Une goutte d'amour, à Istambul.

Bluesy Dream, avec sa référence au blues, est le titre « français » choisi pour notre pays, alors que l'original, *Bless Their little Hearts*, bénissez leurs petits cœurs, est infiniment plus original ! Le film ignore toute progression dramatique, semble procéder d'une improvisation permanente, quoique parfois assez sophistiquée pour certaines scènes, un peu dans la veine du premier Cassavetes, *Shadows*. Billy Woodberry, le metteur en scène, et Charles Burnett, le scénariste, qui signe en même temps la photographie, ne racontent pas exactement une histoire, ou alors s'en tiennent à une trame ténue. Charlie, le père de famille, souvent désœuvré, travaille au coup par coup et ramène rarement l'intégralité de sa paye à la maison. Andais son épouse est l'esclave au foyer, elle se révolte lors d'une grande explication, morceau de bravoure dans la veine Actor's Studio. Leurs trois gosses, joués avec humour par des membres de la famille Burnett (le scénariste), ont l'air de beaucoup s'amuser.

Car *Bluesy Dream* est vraiment une affaire de famille, tourné en 16 mm noir et blanc, loin de tout misérabilisme. Simple esquisse, il a l'art de frôler les vérités déroutantes, de les aligner en douce. Au café, par exemple, Charlie parle avec ses copains de la violence possible. Oui, le braquage ça peut rapporter, mais volons les gros bonnets, banques, entreprises, et non de braves vieilles femmes. Et puis, retour chez lui, il donne quelques cents à chacun de ses trois rejetons endimanchés pour la quête à l'église. Art de résumer une façon de vivre et de sentir.

Une goutte d'amour, plus traditionnel, tout en effleurant le mélodrame, décrit avec précision la confrontation de deux cultures, agraire et urbaine. Une jeune femme arrivée de la campagne rejoint à l'usine un « pays ». Mais ils se rejoignent plus subtilement hors leurs mariages respectifs, hors la tradition étouffante. On respire, on s'amuse, on s'aime, et les conventions sociales éclatent. Atif Yilmaz, cinéaste turc chevronné de soixante ans, qui a derrière lui toute une carrière et fit débuter il y a bien longtemps Yilmaz Güney, le futur rebelle du *Troupeau* et de *Yol*, alors jeune premier, est à la fois homme de goût et de cœur. Il ne prêche aucune révolution, observe la réalité avec un regard clinique. On aimerait aller un peu plus loin. Et pourtant, on croit reconnaître par moment des situations familières vécues dans nos pays occidentaux, il n'y a pas si longtemps...

LOUIS MARCORELLES.

Communication

L'appel d'offre pour les quatre canaux de TDF 1

Les grands de l'audiovisuel français candidats au satellite

Ils se sont longtemps fait tirer l'oreille. Ont maugréé, traîné les pieds. Mais ils ont franchi le pas. Tous les grands de l'audiovisuel hexagonal sont, aujourd'hui, candidats à l'exploitation d'un canal de télévision sur le satellite français TDF1. L'appel d'offres lancé le 5 juin dernier, se terminait lundi 29 juin à midi.

Les quatre chaînes privées – TF1, Canal Plus, la 5 et M6 – ont déposé, en effet, un dossier sur le bureau de la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL), instance chargée du choix des opérateurs privés. L'un des quatre canaux du satellite ayant, par ailleurs, été réservé à la SEPT, future chaîne culturelle de service public.

Le « tableau de chasse » est impressionnant. En raflant, comme autant de trophées, la presque totalité des candidatures françaises les plus crédibles, les promoteurs du satellite TDF1 – si décrié pourtant depuis le lancement du projet en 1979 – mettent aujourd'hui un bel atout de leurs côtés. Comment un satellite concurrent pourrait-il, demain, « s'imposer » dans l'Hexagone, si tous les diffuseurs nationauxse regroupent autour d'un seul et même projet ? *« Ce serait pour nous le cas de figure le plus difficile »*, convenait, il y a peu, un responsable de la Société européenne de satellite (SES), qui manage le programme concurrent, Astra. Nous y voilà.

Croire que tout en est réglé pour autant serait illusoire. Rien, dans cette affaire, ne se déroule de manière orthodoxe. La société Tevespace, qui devait être *« impérativement »* constituée le 31 mai, pour commercialiser TDF 1 et financer son indispensable satellite de secours TDF 2, n'a toujours pas vu le jour (*le Monde* daté 26-27 avril). Singeant les marathons de Bruxelles, les pouvoirs publics ont, depuis cette date, *« arrêté les pendules »*. Une facilité qui ne peut avoir qu'un temps.

Ensuite, les décrets devant régir les chaînes cryptées par satellite ne sont toujours pas définitivement rédigés, bien que deux candidats – TF 1 et Canal Plus – au moins, demandent à la CNCL d'autoriser des projets de cette nature. La Commission, que l'on a connue plus pointilleuse, se contente cette fois d'un projet de texte transmis en catastrophe et s'efforçant de trouver un compromis entre les exigences contradictoires des chaînes et des professionnels du cinéma.

Enfin, à la veille même de la clôture de l'appel aux candidatures, le président de la CNCL, M. Gabriel de Broglie, s'attendait à recevoir *« des dossiers imprécis assortis de réserves »*. Bien des tours de table n'étaient pas bouclés à quelques heures de l'échéance. Et la CNCL, bonne fille une fois encore, accepte par avance que certains points des dossiers puissent être modifiés après l'heure fatidique. *« Personne ne connaît ce média*, explique M. de Broglie. *Ni son audience future, ni le type de programmation nécessaire. Ce sont des incertitudes dont nous devons tenir compte »*.

Ces retards, ces cafouillages ne seraient que des péripéties de dernière heure, s'ils ne traduisaient pas la difficulté du projet français de télévision directe par satellite, à trouver un équilibre économique. *« C'est à la CNCL que nous demandons de nous autoriser*, remarque un candidat. *Mais c'est avec Télédiffusion de France (TDF) que nous négocions le prix de location d'un canal sur TDF 1 »*, en l'absence de la société de commercialisation.

Deux démarches séparées donc, bien qu'intimement liées. Or, pour tous les candidats, le « ticket d'entrée » – encore alourdi par l'obligation de prendre une participation au capital de la future Tevespace, est *« inacceptable »*. Les 30 millions de francs la première année, devraient s'élever à 170 millions, la huitième. *« Ces tarifs sont plus élevés que tous ceux pratiqués pour les satellites concurrents »*, s'insurge un candidat. *« Ils avoisinent le double de ce que nous sommes prêts à mettre »*, confie un autre.

La CNCL prise entre deux feux

« Les prix proposés par TDF constituent une base de départ, concède-t-on à Matignon. *Mais la marge de négociation est faible. »* Or la CNCL, prise entre ces deux feux, n'autorisera pas un candidat récusé par TDF, faute d'une entente sur le prix de location. Le débat ne sera pas public, mais le bras de fer aura bien lieu. Son terme en est même déjà fixé, puisque c'est à la mi-juillet que les « sages » de la Commission rendront publics leurs choix.

Jamais sans doute, la perspective d'un satellite français permettant aux groupes multi médias français de se frotter à l'Europe, n'a paru si proche. Jamais non plus, l'option libérale choisie par le gouvernement pour exploiter TDF 1-TDF 2, n'a autant montré ses limites. La République fédérale d'Allemagne, qui s'apprête à mettre sur orbite des satellites identiques aux appareils français, a chargé la Bundespost (les postes) de ces obligations-là. La politique culturelle ne mérite-t-elle plus, en France, un petit sacrifice ?

PIERRE-ANGEL GAY.

M. Francis Bouygues à « 7 sur 7 »

« Le calendrier idéal » des transferts publicitaires du public au privé

Bâtiment, travaux publics et télévision, même combat ! F.B. – ainsi surnomme-t-on Francis Bouygues, le patron de TF 1 – en est convaincu. Pour lui, l'acquisition de la Une est *« d'abord un challenge, comme il en a affronté toute sa vie »*. F.B. affectionne le mot. Invité d'Anne Sinclair, dimanche 28 juin, pour un spécial « 7 sur 7 », consacré à la deuxième partie de la privatisation de la chaîne, il a émaillé ses propos de ce terme anglo-saxon, le prononçant à la française : *« challange »*. Une opération de charme destinée à convaincre le public d'acheter du TF 1.

M. Bouygues n'a pas lésiné sur les mérites de sa chaîne : *« Nous présentons une équipe très unie et de grande classe... Nos émissions de la rentrée étonneront. Nous avons un très beau programme devant nous. »*... A tous ceux qui *« aiment la Une »*, il a donc recommandé d'acheter des titres dès lundi, *« car il y a seulement huit millions d'actions à vendre »*. Et à 165 F l'unité – un prix qui n'est *« pas trop cher »*, *« je l'ai payé moi-même 280 F il y a deux mois »*, a-t-il souligné. Les acquéreurs *« sont sûrs de faire un bon placement »*. M. Bouygues leur promet même *« de toucher un dividende dès 1988, envisageant 25 F de bénéfice par action »*.

En 1987, a-t-il reconnu, TF 1 ne fera pas de profits, *« il faut donc faire le ménage, mettre des stratégies en place »*. Mais il faut aussi *« mettre de l'ordre »* dans le paysage audiovisuel français, *« et c'est au gouvernement de le faire »*, a-t-il déclaré. Au passage, le PDG de la Une s'est dit *« très heureux »* des intentions de M. Jacques Chirac. Le premier ministre avait déclaré qu'il faudrait réserver la publicité au secteur privé. M. Bouygues a même avancé un calendrier idéal selon lui : 50 % des recettes publicitaires d'Antenne 2 et FR 3 devraient être transférées en 1988 vers les chaînes privées, 25 % en 1989 et le solde en 1990.

Combien d'actionnaires. Le président de la chaîne espère-t-il réunir ? *« Entre cinq cent mille et un million »*. Les Français seront-ils aussi nombreux à répondre à l'offre publique de vente qui débute lundi 29 juin pour s'achever le 11 juillet ? Ils ont été des centaines, en tout cas, a assaillir le standard de SVP, deux heures avant l'émission. Ils voulaient savoir si M. Bouygues s'était offert une danseuse avec la Une, s'il était normal que les salaires des stars soient si élevés ou bien encore ce que deviendront *« le mieux-disant culturel »* et le pluralisme de l'information.

Sur ce dernier point, F. B. a été formel : *« J'y veillerai moi-même »*, a-t-il dit, en donnant l'assurance que les petits porteurs seront associés à la vie de la chaîne.

A. Rd.

Les prix du barreau de Paris

Les prix du barreau de Paris ont été décernés le 18 juin aux meilleurs reportages de télévision, de radio et de presse écrite.

● Le prix du meilleur reportage de télévision a été décerné à : « Barbie » de Ladislas de Hoyos, diffusé le 7 mai 1987, sur TF1, ex aequo avec « Interdit aux moins de dix-huit ans », un reportage de Caroline Glorion et Georges Hansen, diffusé sur A2, le 12 mars 1987 dans le cadre de l'émission « Jeudi magazine ».

● Le prix du meilleur reportage de radio a été décerné à : « La réinsertion des anciennes prostituées », de Benoît Pesme et Margarita Espana, diffusé sur Radio Notre-Dame, le 19 janvier 1987 dans le cadre d'un magazine de la rédaction.

● Le prix du meilleur reportage de presse écrite a été décerné à : « Bombay », de Vincent Hugeux, paru les 27 et 31 mars et 1er, 2 et 3 avril 1987 dans *la Croix-l'Evènement*, ex-aequo avec « La télévision malade de la politique : l'information muselée ? », un reportage d'Albert du Roy, paru le 5 février 1987, dans *l'Evènement du jeudi*.

Le jury présidé par le bâtonnier Mario Stasi était composé de Jean Daniel (directeur du *Nouvel observateur)*, André Fontaine (directeur du *Monde)*, André Frossard (éditorialiste au *Figaro)*, Bernard Porte (directeur général du *la Croix)*, Jacques Rigaud (administrateur délégué de RTL), Philippe Tesson (directeur du *Quotidien de Paris)*. Représentants de la fondation droit 2000 : Constantin Costa-Gravas (metteur en scène), Guy Danet (ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats), Bertrand Labrusse (conseiller à la cour des comptes), Jean-Maxime Lévêque (président du Crédit lyonnais), Léon Schwarzenberg (professeur de médecine), RP Jean-François Six.

Décès de Philippe Bernert

L'écrivain et journaliste Philippe Bernert est décédé, samedi 27 juin à Suresnes (Hauts-de-Seine), à l'âge de cinquante-huit ans. Philippe Bernert était conseiller de la direction de *VSD*, hebdomadaire qu'il avait contribué à créer avec Maurice Siégel et Jean Gorini. Le dernier livre de Philippe Bernert, *Seule la vérité blesse, l'honneur de déplaire*, rédigé en collaboration avec M. André Giresse, ancien président de la cour d'assises de Paris, avait paru la semaine dernière.

[Né le 10 août 1928, Philippe Bernert avait commencé sa carrière de journaliste à *Paris-Presse* avant d'être chef des informations au *Nouveau Candide*, de 1959 à 1961. En 1962, il entre au quotidien *l'Aurore*, dont il devient le rédacteur en chef en 1965. Il quittera ce poste en 1977 pour entrer à *VSD*, dont il était depuis 1978 conseiller de la direction. Philippe Bernert était aussi l'auteur de nombreux ouvrages publiés par les Presses de la Cité : *le Prince des années folles* et *le Roman vrai de la IVe République* (en collaboration avec M. Gilbert Guilleminault), *SDECE Service 7* et, en 1980, *Roger Wybot, la bataille pour la DST*.]

● **Rectificatif.** – L'accord entre Hachette-Filipacchi et Rizzoli Corriere della sera, signé le 26 juin (*le Monde* daté 28-29 juin), prévoit la parution d'une édition italienne de l'hebdomadaire *Elle* en septembre 1987 (et non 1986).

Rachat de « Today » par M. Robert Maxwell

M. Robert Maxwell, propriétaire du groupe de presse Miror *(Daily Mirron, Sunday Mirror, Daily Record*, etc.) a conclu, vendredi 26 juin, un accord de principe avec le groupe Lonhro (éditeur de l'*Observateur)* visant à racheter le quotidien *Today* (333 000 exemplaires), fondé en mars 1986 par M. Eddie Shah. L'importance de son déficit (environ 300 millions de francs en 1986-1987) l'avait cependant contraint à la vente au groupe Lonhro.

M. Robert Maxwell qui préside le groupe multimédia Pergamon Press, s'est engagé à poursuivre la publication de *Today* mais le quotidien devrait cesser de soutenir l'Alliance centriste au profit du centre-droit.

Ainsi dans la course au rachat de *Today*, M. Robert Maxwell a finalement devancé son éternel rival, M. Rupert Murdoch, le patron de News International *(Times, Sunday Times, Sun...)*.

● **Grève du personnel à la NBC.** – Producteurs, rédacteurs et techniciens de la National Broadcasting Company (NBC), première chaîne de télévision américaine, se sont mis en grève, lundi en début de matinée, laissant à la direction le soin d'accomplir leur travail. La grève observée par les adhérents de l'Association nationale des employés de radio-télédiffusion (NABET), qui représente deux mille huit cents des huit mille employés de NBC, a été déclenchée par le nouveau contrat de deux ans imposé par la NBC aux salariés de la chaîne de télévision, qui multiplie l'utilisation d'employés à temps partiel.

Spectacles

théâtre

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), 19 h 30 : Jules César.

SALLE FAVART (42-96-06-11), 19 h 30, La Clémence de Titus.

TEP (43-64-80-80), à 20 h 30 : la Vie quand même ; à 17 h, Fragment d'une pièce en train de s'écrire ; 20 h 30 : la Vie *quand même.*

BEAUBOURG (42-77-12-33), Débats-Rencontres ; (jeu.) Pte salle 1er s/sol à 18 h 30, Conférence musée avec N. Bryson, « Herméneutique de la perception » ; Bibliothèque des enfants, RDC, à 10 h, Cycle de contes avec M. Coulet « Sindbad le Marin ou l'Odyssée », s/RDV. P.45.32 ; Salle d'actualité, RDC à 18 h 30, Autour de G. Bataille, débat petite salle, animé par A. Spire ; (ven.) Gde salle, 1er s/sol à 20 h 30 : la Justice sociale aujourd'hui, dans le cadre du séminaire « Textes et actions, animation C. Descamps. *Cinéma/Vidéo : Cycle du cinéma brésilien,* se reporter à la rubrique Cinémas/Cinémathèque ; *Vidéo-information :* à 13 h, une Vie de Chevreuil, de G. Sauvage ; 16 h, Hergé contre Warhol, de Van Tieghem ; *19 h,* Costakis, de B. Gauvin. *Vidéo/Musique :* à 13 h, Rock around, de Y. Billon, A. Gerain ; 16 h, Cosi Fan Tutte de Mozart ; 19 h, Otello de Verdi ; *Cinéma du Musée :* à 15 h et 18 h, dans le cadre de l'exposition « L'époque, la mode, la morale, la passion » : Pour B. Lavier, J. Le Gac et R. Longo ; Pour M. Merz, F. Morellet et R. Mucha ; Pour B. Nauman ; Pour J.-P. Raynaud ; Pour G. Richter et R. Ryman ; *Concerts/Spectacles :* 20 h 30, Gde salle 1er s/sol ensemble de l'itinéraire. (Œuvres de W. Rihm, C. Malherbe, G. Bucquet, Ph. Durville, G. Racot) ; Pte salle à 15 h : Festival de Théâtre p/les jeunes « Ecoute le bruit de la mer » 20 h 30, concert dans le cadre du cycle « Hommage à Blaise Cendrars » présenté par l'ACIC ; salle Jean Renoir à 15 h : Festival de théâtre p/les jeunes « Lettre des îles Balladar » d'après le conte de Prévert ; Pte salle à 15 h : Festival de théâtre p/les jeunes : « l'Odyssée de Romulus » créé et présenté par F. Hautier ; Pte salle à 15 h : Ateliers musique et micro-informatique animés par T. Murail.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (45-31-28-34), 20 h : Tango chéri et à 22 h 30 : Suzanne Lenglen, la Diva du Tennis.

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

Les autres salles

ATALANTE (46-06-11-90), 20 h 30 : Ce qui est resté d'un Rembrandt déchiré en petits carrés bien réguliers, et foutus aux chiottes.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (45-31-28-34), 20 h, 22 h 30 : Susan Lenghlen, la diva du tennis, chgt d'hor. : 21 h.

CENTRE CULTUREL SUISSE (42-71-44-50), 17 h : La Voix, corps sonore du corps.

ESCALIER D'OR (voir Th. subventionnés).

ESPACE MARAIS (42-71-10-19), 22 h 30 : Théâtre interdit ; 11 h : Un + Un = 2 ; 16 h 30 : Etranges Strangers ; 18 h : Travelling arrière ; 20 h : Cinéma.

ESSAION (42-78-46-42), 18 h 30 : Récits aigres-doux ; 20 h 30 : la Passion de Job ; 21 h : Cochon qui s'en dédit.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Sports et divertissements.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 21 h : Vingt Ans de piano forcés.

ROSEAU THEATRE (42-71-30-20), 15 h : le Misanthrope ; 18 h 30 : Passagères ; 20 h 30 : Elephant Man.

STUDIO DES URSULINES (43-26-19-09), 20 h 45 : Taxi (dern. le 30).

TAC STUDIO (43-73-74-47) (D., L., Mar.), 20 h : la Double Inconstance (dern. le 30).

TH. D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h + sam. 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

TH. DU MARAIS (46-66-02-74), 20 h 30 : Nuits câlines.

ZÈBRE (43-57-51-55), 20 h 30 : l'Incroyable et triste histoire du général Penaloza et de l'exilé Mateluna.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 22 h 15 : Fou comme Fourcade ; 20 30 : Le monde du show bizz au pays de Star Trek; 22 h : Banc d'essai des jeunes.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes; 23 h 30 : Mais que fait la police ? — II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 22 h 30 : Last Lunch - Dernier service ; 18 h : Ce neveu de Rameau ; 21 h 30 : Derrière vous... il n'y en a qu'une.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. — II. 20 h 15 : Nos amis les flics ; 21 h 30 : le Chromosome *chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent* toutes.

PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 30 : Nous, on sème.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : l'Accroc-habitation.

La danse

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47), 20 h 30 : Why Not (du 24 au 28).

Comédies musicales

PALAIS DES GLACES (46-06-49-93), 19 h : Piano Panier.

Le music-hall

LA BRUYÈRE (48-74-88-21), 21 h : Marc Jolivet.

Les concerts

Auditorium des Halles, 20 h 30 : C. et L. Guilmaut (Brahms, Satie, Lizt, Ravel, Gershwin).

Centre Bösendorfer, 20 h 30 : B. Bahurel et T. de Clauzade (Bach, Mozart, Schubert, Brahms).

Eglise Saint-Séverin, 20 h 30 : S. Ciaravolo (Buxtehude).

FIAP, 20 h 30 : E. Koyoma, H. Akimoto (Mélodies françaises et japonaises).

Lucernaire, 18 h 30 : F. Bettencourt, A. Tosler, E. Robert (Debussy, Brahms).

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h : Doriz Sextet.

EXCALIBUR (48-04-74-92), 20 h 30 : Rido de Bayonne.

MÉCÈNE (42-77-40-23), 22 h 30 : Reluz do Brasil.

MÉRIDIEN (47-58-12-30), 22 h : N. et S. Rahoerson.

Le Monde Informations Spectacles
42-81-26-20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Lundi 29 juin

MONTGOLFIER (40-60-30-30), 22 h : S. Rahoerson.

NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30 : M. Petrucciani.

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90), 19 h et 22 h : R. Charles, Dee Dee Bridgewater.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59), 21 h : jazz primitif.

LA PINTE (43-26-26-15), 21 h 30 : Trio Bob Bonastre.

SUNSET (42-61-46-60), 23 h : S. Lazarevitch, P. Macé, M. Benita, T. Rabeson.

En région parisienne

VERSAILLES, Péristyle du Grand Trianon (39-02-23-13), 21 h : le Cid. Quartier Saint-Louis, Spectacles du rue. Carré à l'Avoine, 21 h : le Barbier de Séville. Bassin de Neptune, 11 h 15 et 15 h 30 : les Grandes Eaux musicales.

WIDEVILLE, château, 17 h : Ensemble instrumental Alexandre Stajic (Mozart, Haydn, Vivaldi, Schubert).

PRINTEMPS DU THÉATRE A PARIS

FESTIVAL DU MARAIS

Cave gothique de l'hôtel de Beauvais, 20 h 30 : TANGO PILE ET FACE. Centre Wallonie Bruxelles : 21 h 15 : H. OSSBERGER, F. KITT (Beethoven, Bach, Liszt, Chopin...), le 29 à 21 h 15 : QUINTETTE A VENT EICHENDORFF DE VIENNE (Dittersdorf, Haydn, Mozart).

Centre culturel suédois, 20 h 30 : I. SODERGREN (Bach, Beethoven, Schubert).

FESTIVAL DE LA BUTTE MONTMARTRE

Musée de Montmartre, 17 h 30 : A. STOCCHETTI.

THÉATRE-MUSIQUE ET DANSE DANS LA VILLE

15 h : LES GLADIATEURS.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)
Relâche.

BEAUBOURG
(42-78-35-57)

15 h, l'Homme à la caméra, de D. Vertov (v.o.) ; 17, les Evénements de Bronte, de F. Vancini (v.o. stf) ; 19 h 15, le Voyeur, de M. Powell (v.o. stf).

CENTRE GEORGES-POMPIDOU
Salle Garance (42-78-37-29)
Le cinéma brésilien.

14 h 30, Aves Sem Ninho, de Raul Roulien ; 17 h 30, Pindorama, d'Arnaldo Jabor ; 20 h 30, Bla Bla Bla, d'Andrea Tonacci, et Bang Bang, d'Andrea Tonacci.

Les exclusivités

AFTER HOURS (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (43-33-10-82).

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; h. sp.

ALADDIN (A., vf) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

L'APICULTEUR (Fr.-Gr.) (v.o.) : 14-*Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).*

ARIA (Brit., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

ARIZONA JUNIOR (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40). — V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07).

ATTENTION BANDITS (Fr.) : Forum Orient, 1er (45-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Clichy-Pathé, 18e (45-22-46-01).

AUTOUR DE MINUIT (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BEYOND THERAPY (Brit, v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Bastille, 11e (43-42-10-80) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

***BUISSON ARDENT** (Fr.) : Studio 43, 9e* (47-70-63-40).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

LA CHAMBRE DE MARIAGE (Turc, v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCÉE (It.-Fr., v it.) : 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; VF : Bretagne 6e (42-22-57-97) ; Galaxie, *13e (45-80-18-03).*

CŒURS CROISÉS (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LA COULEUR DE L'ARGENT (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).

CRIMES DU CŒUR (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).

CROCODILE DUNDEE (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). — V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06).

LA DAME DE MUSASHINO (Jap., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00).

DANGEREUSE SOUS TOUS RAPPORTS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Par*nassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet* Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). — V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52).

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LE DESTIN DE MADAME YUKI (Jap., v.o.) :14-Juillet Parnasse 6e (43-26-58-00).

DOWN BY LAW (A., vo) : St-André des *Arts, 6e (43-26-48-18).*

LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.o.) : St-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

L'ÉTÉ EN PENTE DOUCE (Fr.) : Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) (h. s.p.) : Saint-Ambroise, 11e *(47-00-89-16) ; Saint-Lambert, 15e* (45-32-91-68).

FREDDY 3, LES GRIFFES DU CAUCHEMAR (*) (A, vo) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; VF : Maxéville 9e (47-70-72-86) ; Français 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont-Convention, 15e *(48-28-42-27) ;* Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (46-36-10-96).

GOLDEN CHILD (A., v.o.) V.F : Hollywood Bd, 9e (47-70-10-41).

GOOD MORNING BABILONIA (It.-A., v.o.) : Forum Arc en Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 *Juillet-Beaugrenelle, 15e* (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).

HANOI HILTON (A., v.o.) : Normandie, 8e (45-63-16-16) ; (Fr.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

HISTOIRES FANTASTIQUES (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ;

HOTEL DE FRANCE (Fr.) : Templiers 3e, (42-72-94-56) *H. sp.*

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LES LETTRES D'UN HOMME MORT (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; *Triomphe, 8e (45-62-45-76).*

MACBETH (Fr., v. it.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

MANNEQUIN (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Élysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

MÉLO (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LA MÉNAGERIE DE VERRE (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

MISSION (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MON BEL AMOUR, MA DÉCHIRURE (*) (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (45-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, (43-20-12-06) ;UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (Hong., v.o.) : Triomphe 8e (45-62-45-76) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; (Fr.) : *Club, 9e (47-70-81-47).*

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

LE NOM DE LA ROSE (Fr., v.angl.) : Cluny-Palace, *5e (43-25-19-90) ;* Balzac, 8e (45-61-10-60) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

PEE-WEE BIG ADVENTURE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-André-des-Arts, 6e *(43-26-48-18) ;* Publicis Champs-Elysées, 8e *(47-20-76-23) ; 14 Juillet-Bastille,* 11e (43-57-90-81) ; v.o. et v.f. : Escurial, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaumont-Convention, *15e* (48-28-42-27).

LA PETITE BOUTIQUE DES HORREURS (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40)) ; V.f. : Paramount-*Opéra, 9e (47-42-56-31).*

PIERRE ET DJEMILA (Fr.) : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33).

PLATOON (A., v.o.) (*) : Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; (v.o. et v.f.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; (v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

POULE ET FRITES (Fr.) : Forum Orient, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

QU'EST-CE QUE J'AI FAIT POUR MÉRITER ÇA ? (Esp., v.o.) : *Luxembourg,* 6e (46-33-97-77).

RADIO DAYS (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LE RETOUR DE JEAN MAURICE (Fr.) Studio 43, 9e (47-70-63-40).

ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA RUE (*) (A., v.o.) : Forum Orient, 1er (42-33-42-26) ; George V, *8e* (45-62-41-46) Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

SABINE KLEIST, 7 ANS (All., RDA, v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

STAND BY ME (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LA STORIA (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) Utopia, 5e (43-26-84-65).

TANDEM (Fr.) : Forum Horizon, 1er, (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (43-26-83-93) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; *Saint-Lazare Pasquier, 8e* (43-87-35-43) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; *Pathé-Clichy,* 18e (45-22-46-01).

THAT'S LIFE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56) (H. sp.).

THE AMERICAN WAY (A., v.o.) : *Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57).*

THÉRÈSE (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82.

TIN MEN, LES FILOUS (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79.

37°2 LE MATIN (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37.

UNE FLAMME DANS MON CŒUR (Suis.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) H. sp.

UN HOMME AMOUREUX (Fr., v.angl.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LA VEUVE NOIRE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56). *H. sp.*

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

Les festivals

W. ALLEN (v.o), Champo, 5e (43-54-51-60), Zelig. + St-Lambert, 15e (45-32-91-68), Tombe les filles et tais-toi ; Prends l'oseille et tire-toi ; Broadway Danny Rose.

CARNE, St-Lambert, 15e (45-32-91-68), en alternance : les Visiteurs du soir ; les Portes de la nuit.

COMEDIES MUSICALES (v.o.), Mac-Mahon, 17e (43-80-24-81) : l'Entreprenant M. Petrov.

GODARD, Denfert, 14e (43-21-41-01), 13 h 40 : Deux ou trois choses que je sais d'elle.

L. BUNUEL (v.o.), Républic-Cinémas, 11e (48-05-51-33), 17 h 40 : los Olvidados ; 22 h : Tristana.

MUSICAL, UGC-Ermitage, 8e (45-63-16-16), *L Pink Floyd à Pompei :* Holiday Inn.

ROHMER (v.o.), Républic-Cinémas, 11e (48-05-51-33), 13 h 40 : Perceval le Gallois.

HOMMAGE A M. SIMON Reflet-Médecis, 5e (43-54-42-34) ; la Chienne.

TARKOVSKY, (v.o.), Républic-Cinémas, 11e (48-05-51-33), 19 h 30 : le Sacrifice.

Les séances spéciales

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), dim. 20 h 15.

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (A., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), sam. 22 h, dim. 18 h.

FAUBOURG ST-MARTIN (Fr.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), lun. 16 h.

FOOL FOR LOVE (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), 16 h 10.

HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Denfert, 14e *(43-21-41-01), sam., dim., lun.,* mar.15 h 30.

KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 14 h.

LES LARMES AMÈRES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), dim. 18 h 45.

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), 14 h 10 ; St-Ambroise, 11e (47-00-89-16), sam. 19 h 45.

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40), mer. 14 h, 16 h, sam., dim. 14 h.

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 13 h 45.

LE SACRIFICE (Sov., v.o.) : St-Lambert, 15e (45-32-91-68), mer., ven., dim., mar. 18 h 30 ; jeu., sam., lun. 21 h.

SALO (**) (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36), ven., sam. 24 h.

TRAITE DE BAVE ET D'ÉTERNITÉ (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (43-54-07-76), 12 h, sauf sam., dim.

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), dim. 14 h, mar. 20 h.

LES VALSEUSES (*) (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 15 h 15.

LES FILMS NOUVEAUX

***ADIEU LES ANGES.** Film du Botswana,* de Elmo de Witt, v.o. : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46)) ; v.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06)) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79).

BLUESY DREAM. Film américain de Billy Woodberry, v.o. : Racine, 6e (43-29-19-68).

LE JUPON ROUGE. Film français de Geneviève Lefebvre. Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70)) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Colisée, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

NANOU. Film franco-britannique de Conny Templeman. Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

POLICE ACADEMY 4. Film américain de Jim Drake, v.o : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; *Mistral, 14e* (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-23-40) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).

STREET TRASH (*). Film américain *de Jim Muro, v.o. : Normandie, 8e* (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (43-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79).

THE BIG EASY. Film américain de Jim McBride, v.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (43-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

UNE EPINE DANS LE CŒUR. Film franco-italien d'Alberto Lattuada. Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79).

UNE GOUTTE D'AMOUR. Film turc d'Atif Yilmaz, v.o. : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 29 juin

TF 1

20.35 Cinéma : le Jeune Marié ■■ Film français de Bernard Stora (1982). Avec Richard Berry, Brigitte Fossey, Zoé Chauveau, Richard Anconina, Daniel Russo. *Le soir de son mariage, dans le Midi, un maçon s'éprend d'une jeune femme, bourgeoise habitant un appartement voisin du sien. Les ravages d'un coup de foudre chez un être simple, profondément passionné. Le choc de deux univers jusqu'à un drame en demi-teinte. Très bien joué. Un ton nouveau.* **22.10 Journal. 22.30 Document : Shoah.** Film de Claude Lanzmann. Ce document est diffusé en quatre parties (1re partie).

A 2

▶ **20.30 Théâtre : Gigi.** De Colette. Adaptation théâtrale de Colette et Anita Loos. Mise en scène de Jean Meyer. Avec Anne Jacquemin, Suzanne Flon, Corinne Le Poulain, Danielle Darrieux, Dominique Leverd, Michel Chantegris. **22.10 Documentaire : Le corps vivant.** Deux cœurs. **22.40 Projection privée.** De Marcel Jullian. Plurielle : pour sa dernière émission, Marcel Jullian nous propose des extraits des nombreux entretiens déjà diffusés. **23.55 Journal.**

FR 3

20.35 Cinéma : le Grand Chef ■ Film français d'Henri Verneuil (1958). Avec Fernandel. *Deux laveurs de voitures sont aux prises avec un insupportable gosse de riche, qu'ils ont enlevé pour obtenir une rançon. Une nouvelle de l'humoriste américain O'Henry remise aux mesures de deux vedettes de la série* Don Camillo. **22.05 Journal. 22.30 Série : Preuves à l'appui.** De Frédéric Pottecher et Jean-Daniel Verhaeghe. 1. La malle à Gouffé. **23.25 Prélude à la nuit.**

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Les dieux sont tombés sur la tête ■■ Film du Botswana de Jamie Uys (1981). Avec Marius Weyers, Sandra Prinsloo, Nic de Jager, Michael Thys. **22.10 Flash d'informations. 22.15 Corrida. 23.15 Les drives de Canal Plus. 0.15 Cinéma : les Folles années du twist** ■■ Film franco-algérien de Mahmoud Zemmouri (1983). Avec Jacques Villeret, Mustapha El Anka (v.o.). **1.40 Série : Rawhide.**

LA 5

20.30 Téléfilm : Sur les ailes des aigles (1re partie). Avec Burt Lancaster. **23.00 Série : Mission impossible. 23.50 Série : Les cinq dernières minutes. 1.30 Série : Kung-Fu. 2.25 Série : Hôtel.**

M 6

20.30 Cinéma à la carte. 1er choix : Sergen Kleus ■ Film italien de Sergio Grieco (1971). Avec Peter Strauss, Tina Aumont. *Dans les années 20, un déserteur de la Légion étrangère d'origine allemande devient l'instructeur militaire des troupes rebelles d'Abd El Krim au Maroc. Un épisode historique arrangé de manière romanesque et spectaculaire.* **2e choix : le Petit Bougnat** ■ Film français de Bernard Toublanc-Michel (1969). Avec Claude Amazan, Isabelle Adjani, Vicenzo Sartini. *Un petit garçon noir de Sarcelles réussit à rejoindre une colonie de vacances où il n'était pas inscrit. Un petit monde drôle et poétique joliment décrit. Isabelle Adjani débutait...* **22.00 Série : Clair de lune.** La nuit du mort-vivant. **22.50 Journal. 23.05 Musique : Clap, clip. 0.00 Série : Les espions. 0.55 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Léonard de Vinci, d'Ermanno Maccario. (1re partie). **21.30 Musique : Latitudes.** Concert enregistré le 27 avril à l'hôtel Westminster : Ressac, d'André Mouret. **22.30 La nuit sur un plateau.** Spécial poésie, autour de Breyton Breytenbach.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 1er août 1986 à Bruges) : La guirlande, acte de ballet, de Rameau ; La grotte de Versailles, de Lully, par le London baroque. **22.00 Renseignement sur Apollon.** Messe en ut mineur, op. 147, pour soli, chœur et orchestre, de Schumann ; à 23.10, Sinfonia, de Berio ; à 23.45, Un Américain à Paris, de Gershwin. **24.00 Nuits parallèles.** L'appel du lointain.

Mardi 30 juin

TF 1

13.50 Série : La croisière s'amuse. Qui vivra verra. **14.40 Téléfilm : La méthode rose.** De Claude de Givray. Avec Jean-Pierre Cassel, Danièle Volle, Marie-Noëlle Eusèbe, Gérard Caillaud. **16.15 Court métrage : Le réacteur Vernet.** De Laurent Dusseaux, d'après une nouvelle de Lion Miller. Avec Pierre Marie Vernet, Claude Klotz. **16.35 Variétés : La chance aux chansons.** Emission de Pascal Sevran. Avec Georges Guétary, Rachid Bahri, Zina, Michèle Boudet. **16.55 Feuilleton : Les faucheurs de marguerites** (2e épisode). **17.50 Mini journal**, pour les jeunes. De Patrice Drevet. **18.00 Série : Mannix.** La fin d'une aventure. **18.55 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.25 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal. 20.30 Variétés : Patrick Sébastien à l'Olympia.** Spectacle enregistré en février. **21.25 Variétés : Bowie-Mourousi.** Emission d'Yves Mourousi. David Bowie, des origines à nos jours : à l'occasion de ses concerts en France du 28 juin au 17 juillet. **22.20 Journal. 22.30 Document : Shoah.** Film de Claude Lanzmann (2e partie).

A 2

13.45 Série : Rush. Un métier comme un autre. **14.40 Feuilleton : Rue Carnot. 15.05 Tennis : Tournoi de Wimbledon. 18.05 Feuilleton : Aline et Cathy. 18.30 Récré A 2.** Devinettes d'Epinal ; Teléchat. **18.45 Flash d'informations. 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. **19.15 Actualités régionales. 19.40 Le journal du Tour. 20.00 Journal.** ▶ **20.30 Cinéma : La Mafia fait la loi** ■■ Film italien de Damiano Damiani (1967). Avec Claudia Cardinale, Franco Nero, Lee J. Cobb, Serge Reggiani. *La lutte vaine d'un capitaine de gendarmerie contre le pouvoir de la Mafia. Damiani s'est surtout attaché à la description sociale, à la « loi du silence », à la conduite d'un intrigue fertile en événements. Et tous les acteurs sont des personnages typiqes.* **22.10 Les enfants du rock.** Rock, c'est du belge (no 2) ; Prince Live (concert enregistré à Detroit le 7 juin 1985) ; Rock report, magazine hebdomadaire de l'actualité du rock ; clips inédits. **23.40 Journal.**

FR 3

14.00 Agenda des vacances. 14.25 Les films de l'été. 14.45 La mode de l'été. 14.55 Fou rire, sourire. 15.00 Les papies, les mamies de la 3. 15.10 Pense-bête. 15.20 Documentaire : Splendeur sauvage. 15.50 Gastronomie. 15.55 Jeu : Le jeu de la séduction. 16.00 Le tube de l'été. 16.10 Jeu : Le jeu de la séduction (suite). **16.30 Jeu : Télé-crochet. 17.00 Feuilleton : Madame et son fantôme. 17.30 Le manège enchanté. 17.35 Jeu : Génies en herbe. 18.25 Dessin animé : Belle et Sébastien. 18.30 Feuilleton : Cap danger. 19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.15 à 19.35, actualités régionales. **19.55 Dessin animé : Ulysse 31. 20.05 Jeux : La classe. 20.30 D'accord, pas d'accord. 20.35 Cinéma :** Doux, dur et dingue ■ Film américain de James Fargo (1978). Avec Clint Eastwood. *En compagnie de son frère et d'un orang-outang apprivoisé, un chauffeur de poids lourds part sur les routes, à la recherche d'une chanteuse dont il est épris. Quelques gags, quelques bagarres et, surtout Clint Eastwood.* **22.30 Journal. 22.55 Courts métrages. 23.25 Prélude à la nuit.**

CANAL PLUS

14.00 Cinéma : Justice de flic ■ Film français de Michel Gérard (1985). Avec Maurice Risch, Clémentine Celarié. **15.50 Cinéma : Grease 2** □ Film américain de Patricia Birch (1982). Avec Maxwell Caufield, Michelle Pfeiffer, Adrian Zmed. **17.35 Cabou cadin. 18.00 Série : Les monstres. 18.30 Flash d'informations. 18.33 Top 50. 19.00 Série : Une vraie vie de rêve. 19.25 Jeu été. 19.55 Flash d'informations. 20.00 Série : Stalag 13. 20.30 Cinéma : les Dents de la mer III** □ Film américain de Joe Alves (1983). Avec Denis Quaid, Bess Armstrong. **22.05 Flash d'informations. 22.15 Cinéma : l'Ile** ■ Film franco-canadien de François Leterrier (1986). Avec Bruno Cremer, Jean-Pierre Castaldi, Gérard Darrieu, Serge Dupire. **23.35 Magazine : Vidéo plaisir. 0.15 Cinéma : L'assassin connaît la musique** ■ Film français de Pierre Chenal (1963). Avec Paul Meurisse, Maria Schell, Sylvie Breal. **1.40 Documentaire : Lions dans la nuit africaine. 2.35 Série : Captain Nice.**

LA 5

14.05 Série : Kung-fu. 14.55 Série : Les cinq dernières minutes. 16.30 Série : Les chevaliers du ciel. 17.00 Feuilleton : La cloche tibétaine. 18.00 Série : Laurel et Hardy. 18.20 Série : Arnold et Willy. 18.45 Série : Happy Days. 19.15 Série : Riptide. 20.05 Dessin animé : Robotech. 20.30 Cinéma : Pair et impair □ Film italien de Sergio Corbucci (1978). Avec T. Hill, B. Spencer. *Un lieutenant de marine doit démanteler un réseau de jeux contrôlé par la Mafia, en Floride. Son demi-frère, un flambeur, l'aide. Encore un film dit « humoristique » de la série lourdingue.* **22.30 Série : Mission impossible. 23.25 Série : Les cinq dernières minutes. 1.05 Série : Kung-fu. 2.00 Série : Hôtel.**

M 6

13.30 Série : L'incroyable Hulk (rediff.). Delirium. **14.20 Musique : Clip fréquence FM. 15.20 Hit hit hit hourra !** (suite). **15.30 Jeu : Mégaventure.** L'Egypte (2e partie). **16.15 Jeu : Clip combat.** Deux vedettes du sport, du cinéma, de la chanson s'affrontent en un combat musical. **17.05 Série : Les espions** (rediff.). Une cuisinière en or massif. **18.00 Journal. 18.15 Série : La petite maison dans la prairie.** Look back to yersterday (1re partie). **19.05 Série : Chacun chez soi.** Le week-end de Sara. **19.30 Série : L'incroyable Hulk.** Le retour du maître. **20.25 Jeu : Six'appel. 20.30 Téléfilm : Dr Jekyll et Mr Hyde.** D'après Robert-Louis Stevenson. Avec Jack Palance, Billie Whilelaw. **22.45 Série : Maîtres et valets.** Premier pas d'une femme de chambre. **23.35 Journal. 23.50 Musique : Ciné clip. 0.00 Série : Les espions.** Salut patriote. **0.55 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Le journal du corps. Revue d'actualité médicale. Dossier : Le sport et l'enfant. **21.30 Musique : Diagonales.** Ghedalia Tazartes chante « Le crabe ne joue jamais à la poupée ». **22.30 Nuits magnétiques.** Les gens... tout de même ; Spécial Fernandino Camon ; Profession : témoin. **0.10 Du jour au lendemain.**

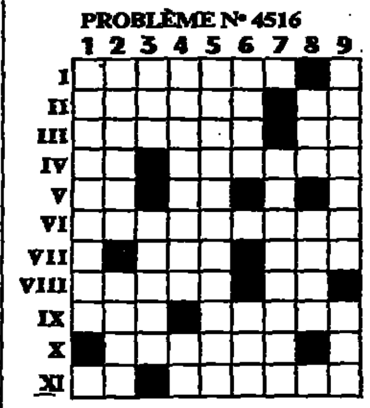
FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 5 mai à Monte-Carlo). Quatuor à cordes en sol majeur, *op. 77*, no 1, de Haydn ; trois divertimenti de Britten ; quintette pour clarinette et cordes en si mineur, op. 115, par le Quatuor Gabrielli ; à 22.00, Concerto pour piano no 2 en si bémol majeur, op. 83, et Danses hongroises no 1, 2, 7, 9, de Brahms. **22.25 Les soirées de France-Musique** ; à 22.30, concert de minuit (cycle Arturo Toscanini) : œuvres de Wagner par l'orchestre symphonique de la NBC (Carnegie Hall, 4 avril 1954 et 7 mars 1953) ; à 24.00, Poissons d'or.

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME No 4516



HORIZONTALEMENT

I. Priver des biens de consommation. – II. Rendre compte. Note. – III. Sont peu recommandés pour marcher à pas de loup. Personnel. – IV. Taupinière. Met le crâne à dure épreuve à un sujet vraiment patient. – V. Copulative. Finale pour concerto. – VI. Travailler à la chaîne. – VII. Avec un point ou deux, c'est toujours « entendu ». En Belgique. – VIII. Bâtiments ou niches. Fleuve côtier. – IX. Plus difficile à plaquer qu'à écraser. Affluent de la Loire. – X. Précède les mains comme les pieds. – XI. Pratiques. Un indélicat la fait ; une personne propre s'en défait.

VERTICALEMENT

1. Fracasse ou tracasse. – 2. Sortie in petto. Vides constructifs. – 3. Position de subalterne. Un prénom en or. – 4. Vedette du tour de champ à Vincennes. Lettres en « majuscules ». – 5. Réflexion faite, il dévoile ce qu'on a derrière la tête. – 6. Moyen de communication. Indentation côtière. – 7. Ont le même goût que l'amourette. – 8. Puissance ou affaiblit. Clé pouvant résoudre certains problèmes de porte. – 9. Etalera ou recalera. Bouche-trous.

Solution du problème no 4515

Horizontalement

I. Déduire. Fortune. – II. Ecorner. Union. – III. Posée. Mie. Si. Mi. – IV. On. Éraillée. Tic. – V. Sou. Tite. Cène. – VI. Emprise. Braise. – VII. Réa. Maoïstes. – VIII. Si. Réalisé. – IX. Fa. Maillet. Léar. – X. Limpide. Rets. – XI. Eloi. Éventés. – XII. Téter. Éléis. Api. – XIII. Itou. Ressac. – XIV. Invente. Réduire. – XV. Sue. Sourate.

Verticalement

1. Déposer. Flétris. – 2. Économe. Aile. Nu. – 3. Dos. Upas. Motivé. – 4. Urée. Impiété. – 5. Inertie. Al. Rond. – 6. Ré. Ais. Ride. Ut. – 7. Ermite. Élève. Ès. – 8. Ile. Mal. Élu. – 9. Fuel. Baleine. Ru. – 10. On. Étroit. Tirer. – 11. Rise. (Cf. « arriser »). Ais. Réséda. – 12. Toi. Ciselés. Sut. – 13. Un. Test. Et. Asie. – 14. Minée. As. Par. – 15. Epicé. Sûr. Nicée.

GUY BROUTY.

EN BREF

● **Formation.** – Le Centre Trudaine de formation commerciale et administrative de la chambre de commerce et d'industrie de Paris crée deux nouveaux enseignements :

– Bureauticien assistant export, un cycle supérieur, en deux ou trois ans après le baccalauréat. Celui-ci prépare des opérateurs trilingues en commerce international capables d'intégrer la bureautique communicante et les logiciels export dans les transactions internationales.

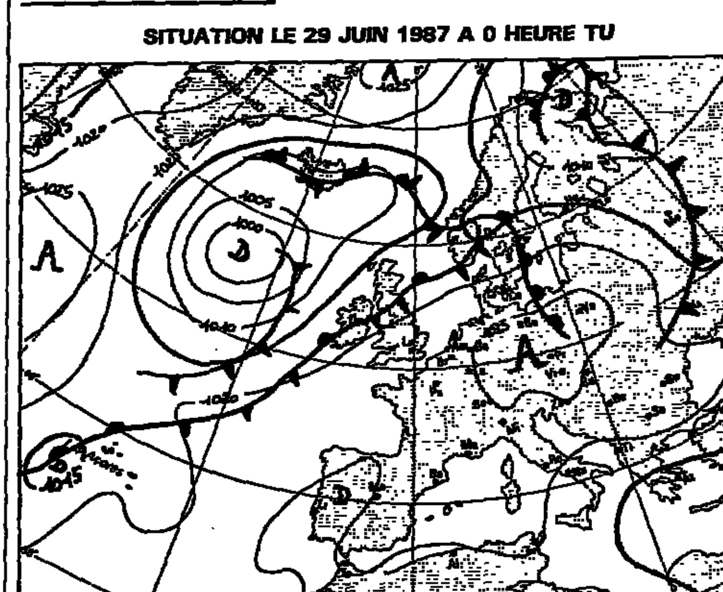
– Assistante commerciale bureautique, en deux ans, pour les jeunes titulaires d'un BEP secrétariat. Il permet d'approfondir les techniques de communications administratives, leurs connaissances en langues étrangères et technologies nouvelles.

Le service d'accueil et d'inscription fonctionnera pendant l'été du 1er juillet au 31 août.

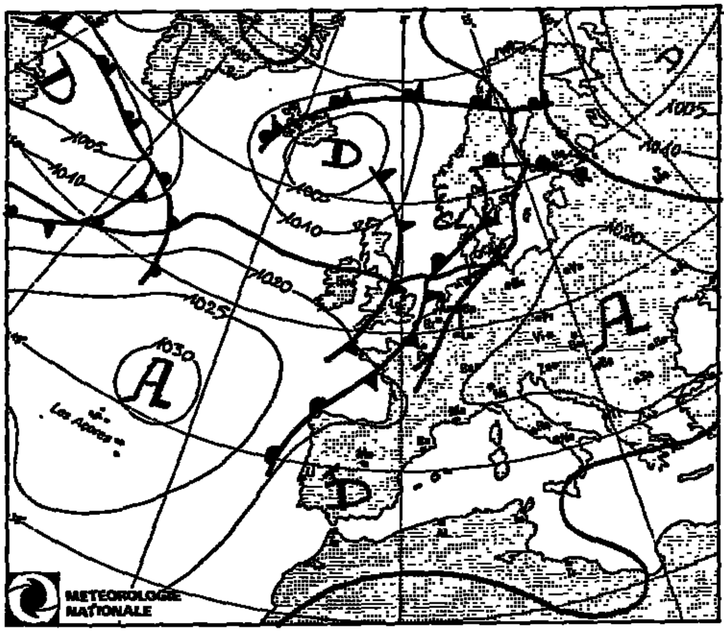
★ Renseignements au Centre Trudaine, 39, avenue Trudaine, 75009 Paris. Tél. : 42-80-23-23.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 29 JUIN 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 1er JUILLET A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le lundi 29 juin à 0 h TU et le mardi 30 juin à 24 h TU.

L'anticyclone bien alimenté en air chaud qui nous vaut ce temps beau et très chaud se décale lentement vers l'est. Il sera suivi d'une zone orageuse.

Mardi : le temps sera beau, chaud sur l'ensemble du pays le matin, verra des orages se développer sur une grande moitié ouest de la France.

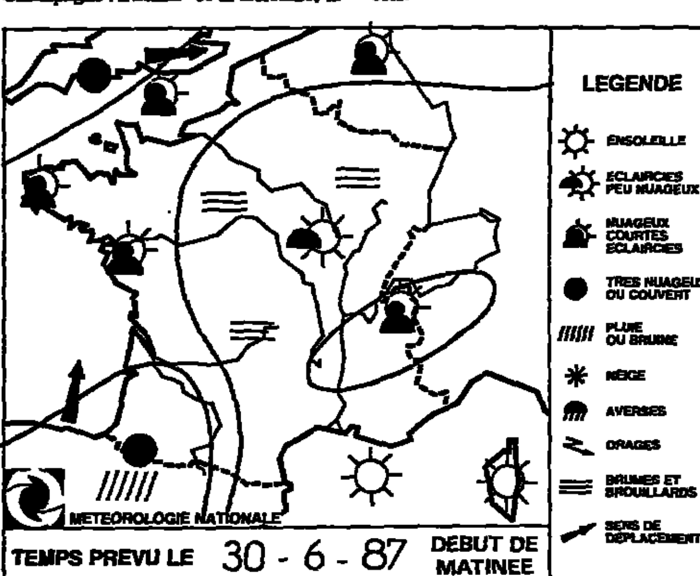
Sur les régions méditerranéennes, Rhône-Alpes, la Franche-Comté et l'Alsace, après dissipation de quelques brumes matinales, le temps sera très beau et très chaud.

Sur l'Aquitaine, le Massif Central, le Centre, la Bourgogne, le Bassin parisien, Champagne-Ardenne et la Lorraine, la journée débutera très bien, mais le temps deviendra orageux et des orages éclateront dans l'après-midi.

Sur le Poitou-Charentes, les Pays de Loire, la Bretagne, la Normandie et le Nord, le temps sera nuageux et un peu moins chaud. Il y aura toutefois des éclaricies.

Les températures au lever du jour seront de 16 à 18 degrés près de la Manche et de 19 à 22 degrés partout ailleurs. Les maximales seront de 21 à 23 degrés sur la Bretagne, la Normandie et le Nord ; sur le reste du pays elles seront de 28 à 30 degrés, et jusqu'à 33 à 35 degrés sur Rhône-Alpes et dans le Midi.

Les vents seront partout ailleurs faibles.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 28-6 à 6 heures TU et le 29-6-1987 à 6 heures TU — le 28-6-1987

	max	min	temps
FRANCE			
AJACCIO	25	16	D
BIARRITZ	32	19	D
BORDEAUX	32	19	D
BOURGES	27	18	D
BREST	22	13	B
CAEN	26	18	D
CHERBOURG	24	17	D
CLERMONT-FERR.	27	17	D
DIJON	26	17	D
GRENOBLE St-M-H	27	16	O
LILLE	23	17	B
LIMOGES	28	19	D
LYON	23	18	D
MARSEILLE-MAR.	31	17	D
NANCY	26	13	D
NANTES	28	20	D
NICE	27	21	D
PARIS-MONTS.	26	20	D
PAU	32	18	D
PERPIGNAN	29	17	N
RENNES	27	18	D
ST-ÉTIENNE	27	17	D
STRASBOURG	26	16	D
TOURS	26	17	D
TOULOUSE	32	14	D
POINTE-A-P.	–	–	–
ÉTRANGER			
ALGER	27	17	N
AMSTERDAM	24	19	C
ATHÈNES	29	25	D
BANGKOK	35	27	N
BARCELONE	27	20	D
BELGRADE	27	16	B
BERLIN	22	16	N
BRUXELLES	22	17	N
LE CAIRE	35	22	C
COPENHAGUE	19	12	P
DAKAR	30	26	D
DELHI	45	31	D
DJERBA	27	19	D
GENÈVE	27	15	D
HONGKONG	32	29	N
ISTANBUL	27	20	D
JÉRUSALEM	28	19	D
LISBONNE	34	20	D
LONDRES	25	18	C
LOS ANGELES	21	16	D
LUXEMBOURG	24	16	B
MADRID	38	23	A
MARRAKECH	32	17	D
MEXICO	27	12	B
MILAN	29	19	N
MONTRÉAL	22	15	N
MOSCOU	24	13	A
NAIROBI	26	15	N
NEW-YORK	25	17	D
OSLO	20	12	N
PALMA-DE-MAL.	30	19	D
PÉKIN	26	21	D
RIO-DE-JANEIRO	24	16	N
ROME	30	17	D
SINGAPOUR	33	26	N
STOCKHOLM	20	13	C
SYDNEY	16	8	D
TOKYO	21	15	P
TUNIS	28	17	D
VARSOVIE	23	8	D
VENISE	29	18	D
VIENNE	27	18	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Le Carnet du Monde

Naissances

– Sylvie et Pauline ont la joie d'annoncer la naissance de

Clément,

chez Jean-Marc
et Joëlle WORMSER-COSTE,
le 11 juin 1987.

– Dominique BOUHNIK et Didier DAVYDOFF
sont heureux d'annoncer la naissance de

Laure,

le 15 juin 1987.

1, place des Grès,
75020 Paris.

– M. et Mme Marc PARDESSUS
sont heureux d'annoncer la naissance de leurs petits-enfants,

Remi-Pierre LAPPREND,

le 16 octobre 1986, à Orléans,

Claire PARDESSUS,

le 26 décembre 1986, à Nantes,

Henri JEANJEAN,

le 22 juin 1987, à Villefranche-sur-Mer.

23, rue Jean-Ackerman,
Saint-Hilaire-Saint-Florent,
49400 Saumur.

Mariages

– Florence COUSIN-VERNÉJOUL et Patrick GOFMAN

ont la joie de faire part de leur mariage, célébré en la mairie du 13e arrondissement de Paris, le 26 juin 1987, à 10 h 30.

– M. et Mme René POINCENOT,
M. et Mme Jack SCHORT,
sont heureux d'annoncer le mariage de leurs enfants,

Lissa et Lionel,

célébré le 6 juin 1987.

77132 Larchant.
Hartford, Connecticut (USA).

Décès

– Mme Lucien Aboaf,
M. et Mme Daniel Aboaf
et leurs filles,
M. et Mme Patrick Aboaf
et leur fille,
Les familles Krieger, Devidas,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Lucien ABOAF,

survenu le 27 juin 1987.

Les obsèques auront lieu le mardi 30 juin.
Réunion à la porte principale du cimetière du Père-Lachaise, boulevard de Ménilmontant, Paris (20e), à 9 h 15.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

168, rue des Pyrénées,
75020 Paris.

– Jean-Pierre BARROT

est mort d'un cancer, le 24 juin 1987.

Résistant, journaliste et cinéaste, il était chevalier de la Légion d'honneur et décoré de la croix de guerre avec palmes (1939-1945).
Il a donné son corps à la science.

De la part
d'Alette Havet-Barrot et de Simone.

– La société TELECINEX,
Ses ex-collaborateurs et ses amis fidèles,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Pierre BARROT,
son fondateur et ancien PDG.

– M. et Mme de Bonrepos,
Vanessa et Alexandre de Bonrepos,
M. et Mme Jacques Bainville
et leurs enfants,
M. et Mme Jeffrey de Bonrepos
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Claude de BONREPOS,

leur fils, père, frère, beau-frère et oncle, survenu à Paris, le mercredi 24 juin 1987, *dans sa trente-neuvième année.*

Les obsèques auront lieu dans l'intimité familiale, le mardi 30 juin, en l'église de Saint-Cricq (Landes).

Une messe sera célébrée, à Paris, le mercredi 1er juillet à 17 h 30, en l'église Saint-Germain-des-Prés.

– La direction,
La rédaction et les collaborateurs de INF-Câble et INF-Télécom
ont la tristesse de faire part du décès de leur directeur technique et chef de publicité,

M. Yves CASTEL,
ancien directeur du *Nouvel économiste,*

survenu accidentellement le 19 juin 1987.
Les obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité familiale, le 27 juin 1987, à Belle-Ile (Morbihan).

– Les enfants de

Mme Charles GUISAN,
née Micheline Hollard,

ont la tristesse de faire part de son décès, survenu le 22 juin 1987, à Lausanne, à la veille de ses quatre-vingt-quatre ans.

– *Saint-Gilles-Croix-de-Vie (85).*

Nous apprenons le décès de

Mme Marie-Thérèse LORIGNY,

survenu le 24 juin, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.
Les obsèques religieuses ont eu lieu en l'église paroissiale de son baptême, à Saint-Dyé-sur-Loire (Loir-et-Cher), suivies de l'inhumation audit lieu, dans la concession familiale.
Priez pour elle.

– Vichy. Grasse.

Mme Jeanne Oreille
a la douleur de faire part du décès de son époux,

Roger OREILLE,

survenu le 20 juin 1987, à Lyon, dans sa soixante-dix-neuvième année.

Selon la volonté du défunt, l'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité familiale, au cimetière de Grasse.
Le présent avis tient lieu de faire-part.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

Messes anniversaires

– La messe en souvenir de

Benoît AURENCHE

sera dite le dimanche 5 juillet, à 11 h 30.

Soutenances de thèses

– Université Paris-I. – Le mardi 30 juin, à 14 h 30, salle 308, 1, rue Victor-Cousin, galerie J.-B.-Dumas, escalier L, Sorbonne. M. Jean-Michel Roy : « Conditions de possibilité et enjeux philosophiques d'une théorie du sens : la philosophie comme analyse logique ».

– Université Paris-IV. – Le mardi 30 juin, à 14 h 30, amphithéâtre Guizot, 17, rue de la Sorbonne. Mme Latifa Henia, née Larbi : « Climat et bilans de l'eau en Tunisie. Essai de régionalisation climatique pour les bilans hydriques ».

– Université Paris-IV. – Le mardi 30 juin, à 14 heures, amphithéâtre Descartes, 17, rue de la Sorbonne. M. Jean-Louis Ferrary : « Aspects idéologiques de la conquête romaine du monde hellénistique de la seconde guerre de Macédoine à la guerre contre Mithridate ».

– Université Paris-IV-Sorbonne. – Le mardi 30 juin, à 15 heures, amphithéâtre Cauchi. M. David Guzman : « Les forces armées et le pouvoir politique en Equateur ».

– Université Paris-IV-Sorbonne. – Le mardi 30 juin, à 14 heures, salle des actes, centre administratif. M. Pierre Benard : « *Le tour d'esprit de Maurice* Barrès ».

– Université Paris-III. – Le mardi 30 juin, à 14 heures, bibliothèque portugais. Mlle Rijo Poncesca Lino Maria Teresa : « Unités lexicales et situations d'énonciation. Réseaux d'associations sur un domaine d'expérience : « La mer ».

– Université Paris-VIII. – Le mardi 30 juin, à 15 heures, à la salle D 246. M. Issam Nezha : « La mort et son expression dans l'œuvre littéraire de Simone de Beauvoir ».

– RECTIFICATIF : Université Paris-I-Panthéon-Sorbonne. – Le mardi 30 juin, à 16 heures, salle des commissions (centre Panthéon), 12, place du Panthéon, Paris cedex 05. M. Rémi Grenier : « Le second marché ».

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 28 juin 1987 :

UN DÉCRET

● Nº 87-445 du 25 juin 1987 modifiant le décret nº 78-729 du 28 juin 1978 fixant les régimes de solde des militaires.

UN ARRÊTÉ

● Du 26 juin 1987 portant inscription au tableau d'avancement pour le grade d'administrateur civil de première classe au titre de l'année 1987 (administrateurs civils).

UNE DÉCISION

● Nº 87-228 DC du 26 juin 1987 (situation des magistrats).

● **Etapes sportives sur les autoroutes.** – Le secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports et la Société des autoroutes du Sud de la *France proposent depuis le 26 juin et* jusqu'au 6 septembre, des animations gratuites (initiations sportives, démonstrations et expositions) sur les aires situées sur les autoroutes du sud (Saint-Rambert-d'Albon, Montélimar, Lançon-de-Provence, Montpellier-Fabrègues, Narbonne-Vinassan, Village catalan, les Ruralies, Saint-Léger, Port-Lauragais, les Corbières, les Landes, Agen-Porte d'Aquitaine, Haut-Forez).

Sciences

La fuite de sodium a repris

Superphénix sous haute surveillance

La fuite de sodium du surgénérateur Superphénix, construit sur le Rhône à Creys-Malville (Isère), à quelques dizaines de kilomètres en amont de Lyon, se manifeste à nouveau depuis le 25 juin. Le premier ministre, M. Jacques Chirac, a demandé à être informé en permanence de la situation, affirmant qu'*« aucun risque ne sera pris »*.

Le sodium s'écoule dans l'espace ménagé par la double enveloppe du sas de transit des éléments combustibles (barillet), au rythme de 800 litres par jour. Selon M. Pierre Schmitt, nouveau directeur de la centrale de Creys-Malville, il s'agit de « *la même fuite* », décelée il y a environ trois mois, « *dont on ne connaît pas l'origine* ». Parfois, elle se colmate spontanément, comme ce fut récemment le cas lors de la baisse volontaire de température imposée au réacteur. Parfois, elle reprend, comme aujourd'hui, en raison sans doute de la remontée volontaire du niveau de sodium dans le barillet mais aussi de l'opération de purification chimique du sodium contenu dans le système. Pour M. Schmitt, il est possible que la réintroduction de sodium plus pur dans le barillet ait dissout les dépôts de calcium (1) qui auraient colmaté la fuite.

Superphénix est à l'arrêt depuis le 26 mai dernier, comme cela avait été initialement programmé. Reste qu'il a été décidé, voilà plusieurs semaines, de prolonger cette période d'arrêt d'un mois et demi (jusqu'à la fin d'août), de manière à mettre à profit ce supplément de temps pour mener à bien toute une série d'opérations. Tout d'abord, vider le barillet des assemblages, inertes ou non, qui s'y trouvent. Ensuite, réaménager le cœur du réacteur. Enfin, vider le barillet du sodium qu'il contient de manière à pouvoir entreprendre les travaux nécessaires à la localisation précise de cette fuite d'environ un millimètre carré de surface (*le Monde* du 23 juin). Parmi les solutions proposée figurent le recours à un système de radiogoniométrie acoustique écossais, et l'injection progressive, en remplacement du sodium, d'hélium dans le barillet dont on guetterait le passage entre les deux enveloppes. Un rapport sur ce point est en cours de rédaction.

Plus de 400 millions de francs

En attendant, les responsables de la centrale procèdent – comme l'autorisation leur en a été donnée par les services du ministre de l'industrie – à l'extraction et au réaménagement des assemblages contenus dans le barillet où vingt-cinq tonnes de sodium ont déjà été récupérée. Sur les 43 assemblages qui étaient contenus dans le barillet, 27 légèrement irradiés, vont être sortis et 16 autres, « fissiles » et « fertiles », vont être introduits dans le cœur. En revanche, 26 nouveaux assemblages absorbants, dont quatre destinés à un système d'arrêt complémentaire du réacteur, vont être introduits dans le cœur ainsi que quatre autres nécessaires pour effectuer des mesures.

Cette opération devrait prendre environ un mois. Ce n'est qu'après que pourra commencer l'inspection générale du barillet. En fait, le vrai problème est de savoir si les autorités du sûreté accepteront ou non que Superphénix fonctionne avec un brle ncusd éaaino ermlçmn.Cetpuqo lsrsobse de la centrale travaillent actuellement à l'élaboration d'un dossier démontrant que Superphénix peut tourner dans ces conditions (2). Réponse sur ce point le 1er octobre après réunion des experts compétents. Dans l'affirmative, les travaux de réfection du barillet pourront alors commencer. Il s'étaleront sans doute sur deux ou trois ans et coûteront quelque 400 à 500 millions de francs (3).

Quoi qu'il en soit, « *aucune espèce de risques* » ne sera pris « *dans une affaire de cette nature* » a déclaré, dimanche 28 juin, le premier ministre, M. Jacques Chirac, Grand Jury-RTL*le Monde*. « *Je ne suis pas naturellement un technicien, ni un expert* » a-t-il ajouté, en appuyant sur le fait que « *la technologie électronucléaire est parfaitement maîtrisée en France. Elle est la meilleure du monde (...). Je pense que les conditions de sécurité qui sont imposées par la loi française et qui sont, je crois parmi les plus sévères du monde, doivent-être suffisantes. Il n'en reste pas moins,* a-t-il conclu, *qu'il y a un incident et qu'on ne peut pas le traiter à la légère. J'ai donc demandé qu'une enquête immédiate soit faite par les personnalités les plus compétentes dans ce domaine (...) et à être tenu (...) informé en permanence de l'évolution de la situation.* »

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) A l'origine, on avait émis l'hypothèse que la fuite s'étai spontanément tarie du fait de la baisse de température du sodium. Celle-ci aurait alors entraîné une rétraction du métal de l'enveloppe du barillet, interrompant par voie de conséquence la fuite. Aujourd'hui, on pense plutôt que le calcium contenu dans le sodium du barillet se serait déposé sur les bords de la fissure, la colmatant progressivement.

(2) Le temps normal de séjour de la charge de combustible nucléaire dans le cœur du réacteur réaménagé est de 405 jours dont il faut retrancher les 80 jours de fonctionnement pendant lesquels Superphénix à tourné.

(3) Cette évaluation est déduite du coût d'un barillet neuf, estimé à 90 millions de francs (prix 1977).

MÉDECINE

Le recensement des séropositifs à Marseille

Les deux copies du professeur San Marco

Après les Alpes-Maritimes, les Bouches-du-Rhône : la polémique concernant les moyens de lutter contre le SIDA bat son plein. A l'origine, un projet d'étude épidémiologique pour le moins ambigü. Et, aujourd'hui, *une querelle politique des plus* classiques et des plus marseillaises.

La polémique concernant la mise en place d'un registre des personnes séropositives pour le virus du SIDA se déplace de Nice à Marseille. Le 12 juin dernier, le conseil général des Alpes-Maritimes avait annoncé son intention de mettre en place un registre des sujets séropositifs, « *seul moyen d'apprécier la diffusion du virus dans la population générale* ».

On apprenait dans le même temps qu'à l'origine de cette affaire il y avait un projet d'étude épidémiologique sur le SIDA, mis au point par le laboratoire de santé publique de Marseille, dirigé par le professeur Jean-Louis San Marco.

Le 19 juin, le conseil général des Bouches-du-Rhône à majorité socialiste indiquait qu'il n'avait pas donné suite à la demande de subvention formulée par le professeur San Marco. A l'appui de cette décision, le fait que le conseil scientifique de l'observatoire régional de la santé avait, le 4 juin, estimé que la décision concernant ce registre était suspendue.

Surprise du professeur San Marco, qui regrettait la décision du conseil général de son département et qui, à mots couverts, estimait qu'il s'agissait en réalité d'un règlement de comptes politique. N'était-il pas le frère de M. Philippe San Marco, rival, au sein de la fédération du parti socialiste, de M. Michel Pezet ? En réalité, les choses sont plus compliquées, puisque le projet du laboratoire de santé publique a fait l'objet de deux moutures successives.

La première, celle sur laquelle se sont prononcés conseil régional et conseil général, émane du Groupe d'épidémiologie, d'information et de prévention du SIDA (GIPSI), auquel appartiennent quelques-uns des médecins les plus en vue de Marseille, et est intitulée : *Registre des séropositivités HIV.* Sans ambiguïté, elle se propose « *d'établir un recensement de tous les sujets du département présentant une séropositivité au virus HIV* ».

Dès lors, on comprend le refus du conseil général des Bouches-du-Rhône... et l'enthousiasme de la commission des affaires sociales du conseil régional, présidée par un membre du Front national. En revanche, on comprendrait moins l'intérêt suscité par le projet du professeur San Marco dans les milieux scientifiques, défavorables en principe à ce type de recensement, s'il n'avait existé une seconde version, plus « édulcorée » de ce projet.

Le professeur San Marco s'explique : « *La première mouture de notre projet date d'octobre 1986. Nous nous sommes rendu compte qu'elle comportait des mots pour le moins malheureux et excessifs. Dans notre esprit, le terme de « recensement » ne correspondait pas à une action pouvant se faire contre la volonté des recensés. Cela dit, je conçois aujourd'hui que certaines personnes, malveillantes ou non, aient pu faire une lecture lepéniste de ce document. Croyez bien que je le regrette.* » Conséquence : le professeur San Marco et son équipe ont repris leur projet en le formulant différemment. Une version beaucoup moins ambitieuse, mais plus éthique, a été envoyée à la Commission de l'informatique et des libertés. Il s'en tient aujourd'hui à un projet d'étude épidémiologique couplée à un système original de codage informatique

Il n'en reste pas moins que, en ayant confondu vitesse et précipitation, le professeur San Marco s'est mis dans une position embarrassante : peut-il aujourd'hui légitimement accepter les subventions qui lui ont été attribués en vue de la mise en place d'un recensement systématique des séropositifs ?

Cette affaire aura eu au moins le mérite d'attirer l'attention sur la difficulté de mener à bien des études épidémiologiques sur le SIDA qui apparaissent plus que jamais indispensables, mais qui ne doivent en aucun cas servir de prétexte à une quelconque violation du secret médical.

FRANCK NOUCHI.

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER
TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement de la Tranche du SUSPENSE a été publié au J.O. du 24/06/86

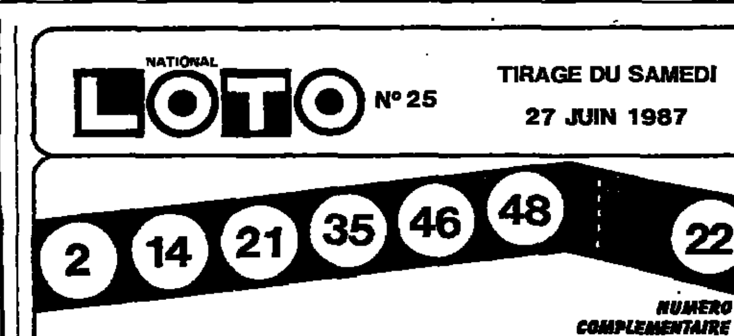
TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SOMMES GAGNÉES
1	009 311	F. 50 000
	190 851	50 000
	390 281	50 000
	308 691	1 000 000
2	089 862	50 000
	214 282	50 000
	338 692	50 000
	346 602	1 000 000
3	3	100
	563	1 600
	198 303	50 100
	056 013	1 000 100
	212 073	1 000 100
4	054	1 500
	010 464	50 000
	167 784	50 000
	035 554	1 000 000
5	595	1 500
	186 885	50 000

TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SOMMES GAGNÉES
5	391 625	F. 50 000
	248 925	1 000 000
6	114 406	50 000
	267 426	50 000
	327 416	50 000
7	néant	néant
8	498	1 500
	548	1 500
	798	1 500
	339 968	50 000
9	014 369	50 000
	225 819	50 000
	352 159	50 000
	153 019	1 000 000
	032 389	6 000 000
0	820	1 500
	028 750	50 000
	310 380	50 000

TRANCHE DU 

87 TIRAGE DU LUNDI 22 JUIN AU DIMANCHE 28 JUIN 1987 (INCLUS) 63e

NATIONAL LOTO Nº 25 — TIRAGE DU SAMEDI 27 JUIN 1987

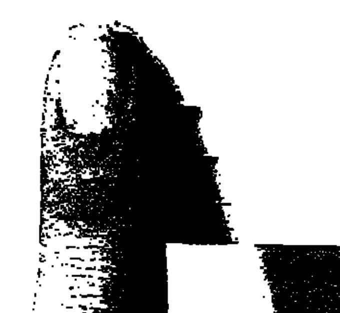


PROCHAINS TIRAGES, EN DIRECT SUR
MERCREDI 1er JUILLET 1987 A 20 H 35
ET SAMEDI 4 JUILLET 1987 A 20 H 35
VALIDATION : AU PLUS TARD MARDI
AUX HEURES HABITUELLES

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)
6 BONS Nos	3	2 069 205,00 F
5 BONS Nos + complémentaire	31	107 615,00 F
5 BONS Nos	1 524	7 155,00 F
4 BONS Nos	76 855	140,00 F
3 BONS Nos	1 475 615	11,00 F

BONUS DU SAMEDI 125 888

3 BONS NUMEROS + COMPLEMENTAIRE : 11,00 X 2 = 22,00 F





Le Monde CADRES

LES EDITIONS DALLOZ

recherchent un

jeune rédacteur juridique

Vous participerez à la rédaction et à la publication du RECUEIL DALLOZ. Vous assurerez non seulement la préparation technique mais aussi le travail de recherche et de documentation. Ce travail nécessite de la rigueur, de la méthode, des qualités d'application et le souci du détail.

Vous avez un DEA de droit -privé ou public- et une première expérience d'au moins 3 ans, acquise dans une profession juridique. La connaissance de l'édition sera un atout supplémentaire

Vous souhaitez faire partie d'une équipe hautement spécialisée, qui vous formera à sa technicité.

Nous vous prions d'adresser votre candidature (CV + salaire actuel) à notre conseiller Roland CHABRIER qui étudiera votre dossier en toute confidentialité, sous référence M/171.

ornicar 34, Bd. Haussmann 75009 Paris

Cadre financier

ESC + DECS

Une importante société industrielle (C.A. supérieur à 1 milliard, 10 filiales en France), rattachée à un groupe international premier mondial dans son domaine, offre un poste évolutif à un jeune cadre financier.

Sa première mission sera de collaborer à la mise en place d'un nouveau système comptable (pour la société et ses filiales) intégrant la comptabilité française et anglo-saxonne.
Ce poste conviendrait à un jeune diplômé d'une grande école de gestion, possédant le DECS complet, débutant ou ayant une première expérience professionnelle (dans un cabinet d'expertise ou d'audit).
Il sera familiarisé avec l'informatique et il aura de bonnes capacités de dialogue et du sens pédagogique.
Ce poste, actuellement rendu libre par la promotion du titulaire actuel, lui ouvrira rapidement des possibilités d'évolution, soit dans la direction financière, soit au contrôle de gestion, soit comme responsable financier et administratif d'une filiale.
Connaissance de l'anglais nécessaire.

Poste à Paris.

Ecrire sous réf. ZK 507 AM.
Discrétion absolue. Membre de Syntec

71, rue d'Auteuil 75016 Paris — etap

PUBLIPANEL

Le Groupe de la lyonnaise des eaux

– Vanuatu – Ex-Nouvelles Hébrides –

Adjoint au directeur général dominante commerciale

Pour une filiale du groupe Lyonnaise des Eaux au Vanuatu, assurant une double activité de :
- travaux (second œuvre de bâtiment – électricité industrielle – climatisation),
- commercialisation de biens d'équipements destinés au grand public et aux entreprises.

Nous recherchons, un Responsable polyvalent de bon niveau.

Rattaché au Directeur Général, il animera l'équipe commerciale (achats-ventes) et participera à la gestion et au développement de la société. Ce poste conviendrait à un candidat de formation ESC ou équivalent ayant environ 2/3 ans d'expérience professionnelle à dominante commerciale et disposant de bonnes connaissances de comptabilité et de gestion, et d'une ouverture sur la technique.
Des qualités de contact, de dynamisme, de goût du challenge caractériseront ce responsable.
Anglais indispensable.
Poste à Port-Vila au Vanuatu.
Ecrire sous réf. OD 511 AM.
Discrétion absolue.

71, rue d'Auteuil 75016 Paris — etap

PUBLIPANEL

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE LEVALLOIS (92300)

RESPONSABLE DES SERVICES COMPTABLES ET ADMINISTRATIFS

Susceptible évoluer vers responsabilité d'un vrai

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

(avec contrôle de gestion)

Prise en charge et responsabilité complète, comptabilité générale, budget, analytique, situations mensuelles, déclarations fiscalité et trésorerie.

Mise en place et suivi procédures comptables et informatiques au sein différents services de la société, dont direction des ventes.

- Ce poste de responsabilité sera confié à un candidat de 35 ans environ possédant une formation DECS, ou équivalent, au niveau expertise comptable, bénéficiant d'une solide expérience dans la fonction d'au moins 5 années.
- Maîtrise de l'outil informatique indispensable.
- Capacité d'encadrement d'une équipe de huit personnes et responsabilité du personnel.
- Disponible rapidement.
- Conditions offertes, perspectives d'évolution, de nature à intéresser candidat de valeur.

Adresser lettre de candidature, curriculum-vitae complet, photo et rémunération actuelle et souhaitée à :

SOEKAMI – réf. 107
94, rue Edouard-Vaillant
92300 LEVALLOIS-PERRET

AFRIQUE NOIRE – CIMENTERIE

Ingénieur chef de service entretien

Un des leaders mondiaux de l'industrie cimentière recherche le Chef de service entretien d'une grande usine d'Afrique Noire (capacité de broyage : 1 million de tonnes par an).

Ce poste conviendrait à un ingénieur diplômé IDN, AM... ayant au minimum 5 ans d'expérience dans l'entretien (mécanique et électricité) d'installations cimentières ou dans une industrie lourde similaire. Une expérience outre-mer, même courte, est vivement souhaitée. Outre ses compétences techniques, il aura de solides qualités d'animateur et de grestionnaire.

Lieu de travail : grande ville agréable, langue française utilisée.
Rémunération motivante + avantages outre-mer.
Possibilités d'évolution ultérieure de carrière dans le groupe, en France ou à l'étranger.

Ecrire sous réf. NC 510 AM.
Discrétion absolue.

Membre de Syntec



71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

De jeunes commerciaux de talent

HEC, ESSEC, ESCP, ESC

Une grande société chimique, C.A. 20 milliards, présente dans 96 pays, rattachée à un des tous premiers groupes industriels français, recherche l'élite des commerciaux.

Ils seront diplômés des plus grandes écoles de commerce, ils parleront au moins l'anglais couramment, ils seront motivés par la vente et capables, bien que jeunes, d'être d'emblée opérationnels sur le terrain et de progresser rapidement.

Les premiers postes seront à pourvoir à Paris et en province.

Ecrire sous réf. MB 509 AM.
Discrétion absolue. Membre de Syntec

71, rue d'Auteuil 75016 Paris — etap

PUBLIPANEL

ORGANISMES DE CONSTRUCTIONS SOCIALES DU LOIRET

recherchent

ASSISTANT DE DIRECTION JURISTE

sera chargé :

– de la gestion du parc immobilier locatif,
– des dossiers contentieux des locataires et accédants à la propriété.

Expérience appréciée : HLM, notariat, droit immobilier, dynamisme et sens des responsabilités indispensables.
Rémunération : 130 à 160 KF/an.

Adresser lettre manuscrite, CV détaillé, photo récente et prétentions à l'HABITAT RURAL DU LOIRET, 15, rue de la Bourie-Blanche, 45000 ORLÉANS.

Important organisme technique chargé d'assurer la conception et la réalisation de matériels de pointe dans le domaine des missiles, recherche

Jeune ingénieur

ENSICA, ESME, ENSI, INSA, AM...

Au sein d'une équipe de haut niveau de qualification, il sera chargé d'assister un responsable de programmes : études de conception, suivi du développement, de la fabrication et des essais de systèmes de missiles, en relation avec les industriels coopérants et les centres d'essais.
Ce poste se situe dans un domaine de technique de pointe et permettra à un jeune ingénieur de travailler dans une équipe dynamique, d'être en contact avec de nombreux industriels et de bénéficier de formations complémentaires.
Il implique une formation technique aéronautique et/ou électronique et de bonnes capacités relationnelles.
Pratique de l'anglais appréciée.

Poste Paris - Déplacements occasionnels à l'étranger.

Ecrire sous réf. LA 508 CM.
Discrétion absolue.

Membre de Syntec

71, rue d'Auteuil 75016 Paris — etap

PUBLIPANEL

Notre contrôleur de gestion

"un esprit rigoureux" un goût de l'innovation

PME en forte et constante croissance souhaitant intégrer à son équipe de direction jeune, dynamique et performante, un contrôleur de gestion de valeur, lui offre d'intéressantes perspectives d'évolution dans le domaine financier.
Ces fonctions concernent une personnalité motivée de fort potentiel disposant d'une formation supérieure ECP - Mines - HEC... et d'une première expérience de 3 à 5 ans réussie au sein d'une entreprise ou d'un cabinet connu pour la performance de ses outils de gestion.

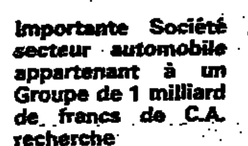
Poste à Paris — Ordre de grandeur de rémunération : **300.000 F**

Ecrire sous réf. 611 AM
Discrétion absolue Membre de Syntec

71, rue d'Auteuil 75016 Paris — etap

PUBLIPANEL

Importante Société secteur automobile appartenant à un Groupe de 1 milliard de francs de C.A. recherche



RESPONSABLE *technico-commercial*

pour : • promouvoir et suivre ses lignes de produits auprès des constructeurs • assurer l'interface avec les usines européennes • développer son chiffre d'affaires à court et long terme.

Votre profil : • bilingue allemand • 2 à 5 ans d'expérience professionnelle • bon niveau technique (mécanique et métallurgie) • esprit d'initiative et sens commercial.

Des notions d'anglais et/ou espagnol seraient appréciées.

Poste stable et très autonome au sein d'une équipe jeune et conviviale.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, sous la référence 702/LM, à notre Conseil

MEDIA PA

ROHDE & PARTNER
5, rue Lincoln - 75008 PARIS

Organisme de crédit-bail et de location propriétaire d'un des plus importants parcs informatiques français
(valeur installée : 14 milliards de F)
crée le poste de

CONSEILLER TECH. ET FINANCIER

expérimenté dans la vente et la location d'équipements informatiques neufs ou de seconde main

Rattaché à la direction, ce cadre de haut niveau aura la mission de faciliter l'évolution du parc de nos clients en association avec les fournisseurs et les courtiers.

Le candidat recherché devra faire la preuve d'une réelle expérience dans ce domaine.

Négociateur, il a le goût des contacts, le sens de l'efficacité et de l'innovation.

Une rémunération motivante doit intéresser une personnalité de valeur.

Merci d'adresser votre lettre de candidature + CV + photo + prétentions.

Sous numéro 8.710 – le Monde Publicité
5, rue de Monttessuy – 75007 PARIS.

P.M.I. INDUSTRIELLE Maine-et-Loire

Filiale d'un Groupe réalisant 500 MF de CA recherche son

DIRECTEUR GÉNÉRAL

pour diriger en collaboration avec le PDG de la maison mère, mais avec large autonomie, une unité de production (technico-commercial, B.E., méthodes, production) MANUTENTION AUTOMATIQUE de charges individuelles (120 personnes).

Agé de 35 ans au moins – Ingénieur diplômé type A & M – expérience de POSTES OPÉRATIONNELS en production, connaissances en automatisme, sens naturel de l'autorité.

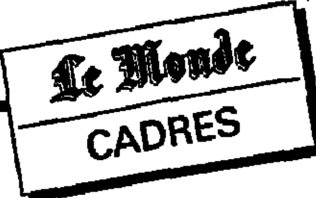
Evolution ultérieure possible au sein du GROUPE.

Rémunération motivante fonction de l'expérience et du potentiel du candidat.

Ecrire avec CV, photo et rémunération actuelle CEREX - 25, rue Royale, 75008 PARIS.

Emplois et Entreprises







DIRECTEUR DE FABRICATION

280 KF +

La bonne direction pour un ingénieur

Après des Etudes Supérieures en **CHIMIE**, si possible en **GENIE CHIMIQUE**, vous avez passé entre 3 et 5 ans en Fabrication. Cette expérience, peut-être la première, vous a convaincu que vous êtes bien fait pour l'industrie, que vous *voulez des responsabilités de plus en plus élargies, pour prendre à terme,* la Direction d'une Unité.

Notre Marché : **LA SANTE HUMAINE**, la taille de notre Groupe (12 000 personnes), nos moyens et notre expansion basée sur le dynamisme et la responsabilisation de chacun, sont propices à ce type d'évolution.

Nous vous offrons aujourd'hui cette opportunitié en prenant en main la Fabrication d'un de nos sites spécialisé en synthèse.

Celui-ci avec 200 personnes, est l'un de nos Etablissements de Recherche et de Production. Reportant au Directeur vous y animerez une équipe de 70 personnes en 2 ateliers.

Notre Conseil Didier LESUEUR se tient à votre disposition pour en discuter avec vous. Merci de lui adresser votre dossier complet (lettre manuscrite, C.V., photo et pretentions), sous réf. O/FAB/LM.

MEDIA PA



Raymond Poulain Consultants
74, rue de la Fédération - 75015 PARIS. / Algorythme - Route des Lucioles - 06560 SOPHIA ANTIPOLIS.

Jeune ESC entrepreneur

Région de Metz - La **SOLOTRA** fait partie d'un groupe puissant et a développé des activités fortement synergiques dans les prestations de service pour l'industrie (transport, affrètement, manutention...). L'extension de ses activités, en particulier en RFA, l'amène à rechercher un attaché de direction générale, qui sera chargé du développement commercial et du suivi des affaires. Il mettra à profit une période de formation initiale pour réviser les procédures administratives et de gestion de l'entreprise. Ce poste s'adresse à un diplômé ESC, pouvant se faire valoir d'une première expérience professionnelle supérieure à 2 ans et recherchant des responsabilités opérationnelles et un challenge. Les contacts fréquents avec la R.F.A. demandent de posséder une bonne maîtrise de la langue allemande. Le poste peut être évolutif. Écrire à G. LEHR en précisant les prétentions et la référence A/6473M. (PA Minitel 36.14 code PA)



PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, quai Kléber - 67055 STRASBOURG Cedex - Tél. 88.22.01.54

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

LA VENTE : UN TEMPS FORT POUR NOS FUTURS MANAGERS

JEUNES HEC - ESSEC - ESCP

En nous rejoignant, vous intégrez un univers de technologies de pointe associées aux stratégies marketing les plus performantes.

Nos équipes, hommes et femmes de talent, motivés, se battent pour conforter au quotidien notre position de leader sur de nombreux marchés (CA 21 Milliards de F), notre implantation internationale (plus de 20 pays, 60 % du CA à l'export) et la qualité de nos marques : THOMSON, BRANDT, THERMOR, VEDETTE, SAUTER.

Sensibilisés à nos produits, vous vous investissez sur le terrain. Après avoir démontré vos compétences et votre esprit combatif, selon vos goûts et vos aptitudes, vous saisirez des opportunités de carrière en France, à l'étranger, en

GESTION, MARKETING, EXPORT, VENTE...

Nous voulons rencontrer les meilleurs et les associer à notre progression, sur un marché en pleine mutation technologique.

Pour un premier contact, merci d'adresser votre dossier de candidature à Michèle SABATIER
THOMSON GRAND PUBLIC
74, rue du Surmelin - 75020 PARIS.

THOMSON GRAND PUBLIC

HAVAS CONTACT

Directeur de région Paris

250 000 F/an +

HEC, ESSEC, SUP DE CO.

Nous sommes une filiale d'un grand groupe de services spécialisé *dans l'exploitation de restaurants collectifs. Nos marchés : les entre-*prises, l'enseignement, les collectivités publiques.
Rattaché au président, vous aurez à gérer un centre de profits démultiplié sur plusieurs sites et à développer les activités de l'entreprise sur Paris et région parisienne
Animateur d'une structure très autonome, vous saurez être sensible à la qualité des produits et des services rigoureux sur la gestion, respectueux des engagements contractuels mais également enthousiaste pour développer les implantations.
30 ans et plus, de formation supérieure, nous restons très ouverts sur vos origines professionnelles et privilégions vos motivations, tempérament et potentiel pour évoluer au sein de nos structures.
Merci d'adresser CV + photo sous réf. BM/687/SO, à Bernard Jouslin, NORAY CONSULTANTS, 41 bd du Montparnasse, 75006 Paris.
Tél. : 42.22.52.90 - Membre de la CSNCR.



média-system

KLÖCKNER INA

Installations Industrielles
Groupe Européen
Exportateur d'ensembles industriels recherche

Ingénieur Textile expérimenté

(réf. 230)

Ingénieur confirmé, 5 ans d'expérience professionnelle dans l'industrie textile.
Le candidat prendra en charge la direction de projets, à savoir.
- élaboration d'appels d'offres.
- négociation avec les fournisseurs.
- suivi des sous-traitants.
- coordination de l'ensemble.

Bonne connaissance de l'anglais. Allemand souhaité.
Libre pour déplacements de courte et moyenne durée.

Jeune Ingénieur Achats et Coordination

(réf. 650)

Ingénieur ou technicien supérieur, 3 à 5 ans d'expérience en installations industrielles, côté ingénierie ou ensemblier.

Le candidat parlant anglais et/ou allemand sera chargé du lancement des appels d'offres sur le marché français et international, de l'évolution des offres, de l'établissement des offres techniques, du suivi des commandes avec déplacements en France et à l'étranger.

Merci d'envoyer C.V., photo récente et prétentions à :

KLOCKNER INA
31, rue Marbœuf
75008 PARIS



Bleu

cegos

CONSEILLER NOS CLIENTS SUR LEURS ACTIONS DE FORMATION DIPLÔMES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, 5 ANS D'EXPERIENCE, (H/F).

La **CEGOS**, groupe indépendant de Conseils de notoriété internationale, leader européen de la **FORMATION**, vous propose de rejoindre sa Direction du Développement de la Formation.

Votre **FONCTION** : être les porte-parole de la CEGOS, contribuer à fidéliser ses Clients et à développer ses activités de Formation, effectuer des suivis de la Qualité. Vous aurez des contacts internes pour bien connaître l'ensemble de nos stages, vous visiterez les entreprises pour faire le point de leurs besoins de Formation, vous répondrez à nos Clients au téléphone. Ce poste vous apportera autonomie et pleine responsabilité, il vous procurera de très nombreuses occasions de comprendre la vie et l'évolution des entreprises.

Votre **PROFIL** : une culture générale étendue pour comprendre nos domaines d'action, donc une formation de type universitaire complète, grande école scientifique ou de gestion - une capacité d'écoute authentique pour localiser les vraies demandes de vos interlocuteurs et la capacité d'aller vers eux, donc la pratique d'un métier de dialogue - la maturité et le réalisme nécessaire pour faire évoluer les situations, donc une familiarité de plusieurs années avec la vie en entreprise.

Si ces fonctions vous attirent et si vous possédez les atouts qu'elles supposent, nous souhaitons établir tout de suite la communication avec vous et traiter votre dossier de candidature rapidement. Pour ce faire, nous vous proposons de nous rencontrer

le VENDREDI 3 JUILLET à 14 h.30

à l'Hôtel **HILTON** International (Salon Eiffel), 18, avenue de Suffren - 75015 PARIS

Nous vous exposerons de vive voix les aspects passionnants de notre métier, nous répondrons à vos questions et nous organiserons la suite de nos contacts.

En cas d'impossibilité, veuillez adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V. sous référence 711/M à Philippe DELILLE, DRH CEGOS, Tour Chenonceaux, 204, Rond-Point du Pont de Sèvres 92516 BOULOGNE.

CURRICULUM

Est-ce que j'ai une tête à faire toute ma vie le même métier ?

Le monde des affaires et l'univers commercial vous attirent. Mobile, aux plans géographique et fonctionnel, vous recherchez responsabilités et autonomie.

JEUNES DIPLOMES,

BAC + 4, BAC + 6, Gestion ou Commerce

Après une solide formation à nos produits et méthodes, au siège et sur le terrain, nous vous proposerons un poste opérationnel d'exploitation en agence. Responsable d'un important secteur d'activité, vous saurez promouvoir nos produits auprès des prescripteurs immobiliers (agences, notaires...) et de particuliers en proposant des solutions adaptées à leurs besoins.
Votre potentiel et votre dynamisme vous permettront de réussir et d'évoluer rapidement vers la Direction d'une Agence.





Merci d'adresser votre candidature en précisant la réf. 7212 à :
Organisation et Publicité
2, rue Marengo - 75001 PARIS,
qui transmettra.

Organisation et Publicité

Importante société industrielle et commerciale, filiale d'un grand Groupe français employant 16.000 personnes

recherche pour Paris (7e) et pour la région de Lille des

Responsables du personnel

HF

Chacun de ces postes est rattaché à une Direction de Département. En plus du rôle d'assistance auprès de ce Directeur, les attributions consistent en :
• la coordination administrative du Personnel des unités de production et de la Direction du Département • la liaison avec les services centraux de gestion de personnel du Groupe.
Certains de ces postes comportent également la responsabilité des services généraux.
Les candidats auront une formation minimale Bac + 3 et justifieront impérativement d'une première expérience de la fonction dans une grande entreprise. Ils s'intégreront dans une société qui développe une gestion de personnel dynamique.
Merci d'adresser votre dossier (lettre, CV, photo, prétentions) sous référence 13297 M à Média System, 2 rue de la Tour-des-Dames 75009 Paris qui transmettra.

média-system

Pour un des groupes industriels français des plus performants

Des ingénieurs

jeunes, percutants, opérationnels
2 à 3 ans d'expérience

Avec un chiffre d'affaires supérieur à 30 milliards, de très bons résultats, une implantation mondiale, une stratégie de développement claire et une politique sociale avancée, nous offrons à d'excellents ingénieurs la possibilité de s'exprimer et de se réaliser.

Nous vous demandons en échange :
- une formation de généraliste : ECP, AM, ENSI...,
- une première expérience industrielle,
- ... et surtout du caractère, du dynamisme, des qualités d'organisateur, vous permettant d'encadrer des équipes d'environ 100 personnes, d'exploiter efficacement nos installations, de les faire progresser.

Les premiers postes seront à pourvoir dans les Vosges et la région Rémoise.
Ecrire sous réf. BJ 427 AM
Discrétion absolue

Membre de Syntec



71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

BUE

BANQUE DE L'UNION EUROPEENNE

renforce son équipe **ORGANISATION** et recherche

JEUNE INGENIEUR EN ORGANISATION

Débutant ou première expérience

- Diplômé Grandes Ecoles d'Ingénieur ou de Commerce.
- Apte à la communication, persuasif et goût du travail en équipe.

Vous participerez, sous la conduite d'un Ingénieur en organisation senior, à l'analyse des fonctions et des circuits d'information existants pour concevoir et mettre en place de nouveaux systèmes organisationnels.

Des connaissances informatiques et/ou des nouveaux produits de trésorerie seraient appréciées.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. 27237 à B.U.E. - Service du Recrutement 75107 Paris Cedex 02.

CONTESSE

DECATHLON®

formation, animation, recrutement

Sont les 3 pierres angulaires de ce profil «Ressources Humaines».

Déjà 36 magasins en 1987. Combien en 1988 ?

Chacune de nos Directions Régionales DECATHLON est un centre de décision sous la responsabilité du Directeur Régional et de son adjoint-animateur, véritable catalyseur des ressources humaines que nous recherchons aujourd'hui pour les régions **SUD-OUEST** et **PARISIENNE.**

Il est jeune et sportif pratiquant (évidemment !), il a une forte motivation pour la communication, le management et l'entraînement des hommes. Il est bourré de diplômes adéquats (c'est un plus) ou alors il n'en a pas...
En tous cas, il a le **SAVOIR FAIRE** et une expérience antérieure réussie dans ce domaine passionnant...

Ceux de nos lecteurs qui ont besoin de beaucoup plus d'explications ne nous intéressent pas. L'intuition, ça existe !

Notre Conseil étudiera confidentiellement toute candidature «branchée» et manuscrite avec photo agrafée s/réf. DLK à faire parvenir à



5/33 Résidence Citeaux - 59800 LILLE SAINT MAUR.

CONTESSE

TRES IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE

DE FRANCHE-COMTE

recherche

Assistant de Direction Générale

pour traiter en particulier des dossiers commerciaux et juridiques dans le cadre d'opérations de transfert de technologies ou d'extension de son réseau commercial.
Le candidat âgé de 35 ans environ sera diplômé d'une grande école de commerce ou de gestion.
Il maîtrisera parfaitement l'anglais.
Il possédera une expérience identique acquise dans une société internationale.

Lieu de résidence : BESANCON.

Envoyer lettre manuscrite + CV + photo + prétentions s/ref. 81662 à CONTESSE PUBLICITE - 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

CONTESSE

Juriste

Droit des sociétés - opérations financières.

BSN GROUPE

35 Mds de Francs de CA, plus de 200 sociétés dont 75 consolidées, 43 000 personnes dont 4 000 cadres, une politique humaine et sociale dynamique qui s'inscrit dans notre projet d'entreprise.

Notre Directeur Juridique recherche un spécialiste de haut niveau ayant environ 10 ans d'expérience dans le domaine du droit des sociétés au sens large acquise en entreprise, dans la banque ou en cabinet.
A la tête du service «Sociétés», il aura à mener à bien, sous l'angle juridique toutes les opérations relevant du droit des sociétés (constitutions, fusions, apports, émissions de valeurs mobilières,...).

Notre développement tant au plan national qu'international implique la faculté d'assurer ou de suivre des opérations à l'échelle européenne. La pratique de l'anglais sera un atout.



Merci d'adresser votre candidature sous réf. R 55 M, en précisant votre rémunération actuelle, à BSN, Service Recrutement Cadres, 7 rue de Téhéran, 75381 Paris Cedex 08.

LE PREMIER GROUPE ALIMENTAIRE FRANÇAIS

ANIMER ET DEVELOPPER UN RESEAU DE DIFFUSION A BAYARD PRESSE

BAYARD PRESSE, Groupe de communication multimédia employant 2000 personnes et réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 1 milliard de francs, recherche le **responsable d'un réseau de diffusion** pour des publications destinées au public catholique (10 titres et 750 000 acheteurs réguliers).

Il devra imaginer, tester puis mettre en place sur le terrain de nouveaux moyens de promotion et de diffusion de ces revues.
Diplômé de l'enseignement supérieur commercial, le candidat, âgé d'environ 28 ans aura une première expérience dans la vente ou la distribution.
D'un tempérament créatif et dynamique, il se sentira à l'aise avec le public concerné.
La structure et la croissance du groupe permettent d'envisager une évolution intéressante des responsabilités. Le poste est basé à Paris, mais nécessite des déplacements très fréquents en province.

Merci d'adresser votre lettre de candidature ainsi qu'un C.V., sous référence MLA/450, à BAYARD PRESSE, Direction des Affaires Sociales, 3, rue Bayard, 75393 Paris Cedex 08.

Jeune diplômé : une opportunité pour conjuguer réflexion et action...

Jeune diplômé (Sup. de Co, Sciences Po...), voici l'occasion de valoriser vos qualités personnelles dans un seul et même poste : rigueur d'une méthodologie pointue, créativité, sens relationnel, esprit pratique. Très responsabilisé, vous pourrez vous impliquer dans une petite structure, où l'on travaille beaucoup... mais avec passion. Pour commencer, devenez notre

Chargé d'études de marché

TEST Nous sommes une Société d'Etudes de Marché spécialiste des secteurs automobiles, véhicules industriels et transports.
Notre image ? La qualité et le sérieux du « sur-mesure », la rapidité d'intervention.
Notre Direction souhaite aujourd'hui investir sur un potentiel, pour préparer l'avenir. Pourquoi pas vous ? Vos missions, bien sûr basées sur la conception, la réalisation d'études de marché, déborderont largement sur un rôle plus operationnel : organiser des tests de produits, gérer tous les imprévus... une véritable gestion de chantier.
Notre activité, très internationale, nécessite une bonne maîtrise de l'anglais.
Si ce poste, basé à Versailles, vous intéresse, écrivez à notre Conseil, Michèle DUCHER, sous la référence V/ETU/LM. Elle vous parlera de votre avenir parmi nous.



Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

MEDIA PA

Audit et organisation informatique

Groupe Limagrain

Au sein de nos services holding, vous aurez en charge :
- *la responsabilité de l'audit : encadrement d'une équipe d'auditeurs financiers et opérationnels,*
- *les problèmes d'organisation informatique : définition d'un schéma directeur, audit informatique.*

Votre profil : Ecole de Commerce + DECS et une expérience de 3 à 5 ans de l'audit en entreprise ou en cabinet incluant nécessairement une pratique de l'organisation informatique. Anglais indispensable.

Ce poste, basé en Auvergne, est particulièrement évolutif dans un groupe multinational composé de plus de quarante sociétés.

Les candidatures (CV, photo, prétentions) sont à adresser, sous référence 384/M, à Groupe Limagrain - Département du Personnel - B.P. 1 - 63720 ENNEZAT.

MEDIA PA

LE CIC-PARIS VOUS OUVRE LA VOIE DES AFFAIRES INTERNATIONALES...
Pour accompagner son développement, notre Direction des Affaires Internationales recherche

Responsable de l'équipe négociation et montage des financements à l'export

Votre profil : • diplômé HEC, ESSEC, ESCP, IEP... • à 30-35 ans, vous justifiez d'une expérience de 5 ans minimum dans les techniques du financement du commerce extérieur et crédits financiers d'accompagnement.
• Bilingue anglais, bonne maîtrise de la négociation commerciale.
• déplacements à l'étranger à prévoir. • votre capacité à innover dans le domaine des techniques de financements sera un atout supplémentaire.
Votre mission : • direction et animation de votre équipe, contact commercial permanent avec notre réseau et les plus grands groupes industriels financiers exportateurs auxquels vous fournissez conseils et assistance technique.

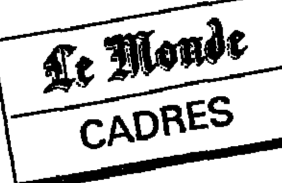
Exploitant clientèle exportatrice Amérique-latine - Afrique

Votre profil : • diplômé HEC, ESSEC, ESCP, IEP... • à 30-35 ans, vous justifiez d'une expérience de 5 ans minimum, à la fois du secteur international et de l'exploitation bancaire, • excellente pratique de l'espagnol, et de l'anglais ; • sens commercial, goût des contacts humains ; • possibilité de voyager fréquemment à l'étranger.
Votre mission : • vous serez chargé de développer les affaires et d'analyser les risques sur les pays de la zone qui vous sera confiée :
• vous serez en relation avec nos correspondants (banques et bureaux de représentation), avec notre clientèle organismes et sociétés de la zone considérée.

Pour ces deux postes, merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, à Loïc ALLAIN - CIC-PARIS - Département des Ressources Humaines et de l'Adaptation aux nouveaux métiers - 66, rue de la Victoire - 75009 PARIS.



MEDIA PA



Directeur de centre de profit

Industrie alimentaire - Notre entreprise fabrique et commercialise des produits de transformation destinés à l'industrie alimentaire. Sur certains créneaux, nous occupons la place de leader. Le poste de directeur de l'un de nos centres de profit est à pourvoir. Il s'agit d'une véritable fonction de généraliste · négociations avec les clients (industriels, boulangers-pâtissiers, laboratoires des hypers), adaptation de la gamme de produits aux évolutions des besoins du marché, gestion générale de l'entité (27 millions de francs de CA). Ce poste s'adresse à un homme de 35 ans environ, ayant l'expérience de la vente de produits de transformation à des industriels et capable de s'impliquer dans le développement de nouveaux produits, ou à un spécialiste recherche et développement du secteur alimentaire ayant et les motivations et les qualités nécessaires à une activité commerciale. Le poste est basé dans une grande ville universitaire du **Sud-Ouest** de la France. De réelles perspectives d'évolution existent au sein de notre groupe.

Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre candidature sous référence 736.87 M à notre conseil, 61 boulevard Haussmann - 75008 PARIS.



Chantal Baudron.s.a.

MEMBRE DE SYNTEC

CONSTRUCTEUR AUTOMOBILES

INGENIEUR D'ETUDES QUALITE FIABILITE

Cet important constructeur automobile européen développe au sein de sa direction de la recherche une activité d'études théoriques et appliquées dans le domaine de la qualité et de la fiabilité.

Au sein d'une équipe de haut niveau et en liaison étroite avec les études, les méthodes, la production et le SAV, l'ingénieur recherché aura pour mission de développer un certain nombre d'outils (programmes d'analyse, méthodologie, moyens informatiques, etc) destinés à maîtriser davantage la qualité des produits fabriqués et ceci dès le stade de leur conception.

Ce poste, basé en proche banlieue ouest de Paris, conviendrait bien à un jeune ingénieur diplômé d'une grande école (X, Mines, Centrale ; U.T.C.), éventuellement un universitaire titulaire d'un doctorat. Il aura acquis une première expérience d'au moins trois ans dans le domaine de la mécanique, pas nécessairement dans une fonction qualité.

Son aptitude au dialogue et ses qualités d'animateur pourront lui permettre d'évoluer rapidement vers des responsabilités plus larges.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous référence M 32/813 G a :

EGOR TECHNOLOGIES
125, av. des Champs Elysées - 75008 PARIS

egor

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT-BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA JAPAN

FONCTION PERSONNEL : AU CŒUR DE NOTRE ACTION COMMERCIALE

SOPRODEM, filiale de THOMSON GRAND PUBLIC a pour vocation la gestion du personnel "Vendeurs-Démonstrateurs" qui commercialise en Grandes Surfaces et Grands Magasins les différentes marques du Groupe (Electro-ménager, TV, vidéo, Hifi...). Afin de renforcer notre capacité à gérer ces effectifs très décentralisés, nous recherchons un(e)

JEUNE CADRE GESTION PERSONNEL

Une formation supérieure et une première expérience acquise dans une entreprise commerciale, ou mieux encore dans la grande distribution, lui seront indispensables pour participer :

- à l'optimisation de la gestion administrative du Personnel (contrats de travail, plans de formation),
- à la liaison entre l'encadrement national et régional de notre force de vente et les responsables de magasins clients.

Cette mission, dans le droit fil de notre action commerciale, requiert de sérieuses qualités relationnelles, d'organisation, ainsi qu'une disponibilité certaine pour de fréquents déplacements toutes régions.

Merci d'adresser votre candidature détaillée à Serge BONNAFÉ -
Chef du Personnel - SOPRODEM
1.7, quai Paul Doumer - 92402 COURBEVOIE.



Communication au-delà des mots... l'action

C'est par l'imagination, la rigueur, la ténacité et un sens profond de la qualité totale que nous sommes devenus leader sur notre marché.
C'est par notre ambition, notre écoute prospective et active que nous développons de nouveaux secteurs dans notre métier de communication.
Notre refus des à-priori et notre niveau d'exigences fait le reste.
Cela dit... nous travaillons beaucoup et avec passion.
Si vous vous retrouvez dans ces concepts derrière lesquels se cache une réalité économique prestigieuse de tout premier plan, rencontrons-nous.
Venez avec votre diplôme (HEC, ESSEC, ESCP minimum) et 1 à 2 ans d'expérience probante à nous raconter.
Nous vous dirons tout et vous verrez que c'est encore mieux.

OC conseil
Ressources humaines

Pour un premier contact, écrivez sous réf. M 1100P à Olivier CHAUMETTE · OC CONSEIL 15, rue du Louvre, 75001 PARIS à qui nous avons confié cette recherche.

P A R I S · L Y O N

Notre stratégie : la formation. Faites la vivre !

Avec nos 3200 Ingénieurs et Techniciens, nous sommes les premiers dans le domaine de la prévention, de la sécurité et des économies d'énergie, tant en France qu'à l'Etranger. Notre clientèle, très importante, se situe dans de multiples secteurs.

Nous créons le poste d'INGENIEUR FORMATION INTERNE ET EXTERNE qui sera le moteur de notre évolution propre mais concevra également pour nos clients des programmes adaptés.

Vous avez, bien entendu, un diplôme d'études supérieures scientifiques, vous avez passé quelques années dans l'enseignement, puis êtes entré dans l'industrie pour constituer une équipe de spécialistes en formation.

La base de travail est à Lille et votre champ d'action couvre les départements limitrophes.

Merci aux personnes intéressées de bien vouloir adresser leur dossier (C.V., lettre manuscrite, rémunération actuelle) sous réf. A/631 M à notre Conseil qui vous garantit toute discrétion.



Cécile Dargeou
24 rue du Pont
92200 - NEUILLY S. Seine



SOREFI Picardie

Développement et marketing bancaire

Il y a deux ans tout juste, était créée la SOREFI de Picardie. J'y suis entré comme Directeur du Développement. J'ai constitué une équipe jeune, compétente et de très bon niveau qui a pris ses responsabilités dans les Etudes, la Communication, les Produits et Marchés.

Les projets se multiplient, enthousiasmants et dévoreurs de temps, et j'ai besoin aujourd'hui de partager une partie de mes missions avec un Adjoint. C'est à dire, dans mon esprit, de lui confier entièrement certains dossiers dont il supervisera l'aboutissement avec les spécialistes concernés de la SOREFI et des caisses d'épargne de la région. Bien sûr, je reste disponible.

Pour faire une bonne équipe, retrouvons-nous au plan des études : ESC, Sc. Po, Sc. Eco..., au plan de l'expérience obligatoire d'au moins 5 ans dans un établissement financier. Comme moi vous aurez appris les produits et les techniques bancaires dans le service marketing et vous aurez vérifié sur le terrain le bien-fondé de vos idées.

A terme d'ailleurs c'est peut-être une Direction opérationnelle qui vous tentera.

Pour l'heure, j'ai vraiment un besoin urgent de votre compétence et notre équipe vous attend avec sympathie.

Merci d'adresser très vite votre dossier à notre Conseil, Jacques LANDREAU qui répondra à vos questions et nous mettra en relation. Réf. SO 603 M.

SEFOP 11 rue des Pyramides, 75001 Paris

MEMBRE DE SYNTEC



BANQUE DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

Une banque de 400 personnes, avec 1 million d'actionnaires, spécialisée dans la gestion des produits financiers (4 SICAV, 40 FCP...) et dans les services bancaires aux PME du bâtiment et des travaux publics.

Son dynamisme et sa maîtrise des nouveaux outils financiers lui permettent de réaliser des performances remarquables : • 20 milliards de francs de capitaux gérés. • multiplication du bénéfice hors plus values 250 % en 1 an.

recherche

UN CHARGE D'ETUDES pour les activités bancaires.

30 ans environ, diplômé d'une grande école scientifique ou commerciale, vous justifiez d'une expérience réussie de 5 ans minimum.

URGENT

Votre double culture informatique et bancaire

vous permet d'envisager une réelle évolution de carrière dans ces secteurs. Directement rattaché au Responsable des **Etudes et Développements Informatiques** et interlocuteur de la Direction des activités bancaires (crédits et services), vous interviendrez dans la recherche des besoins organisationnels et informatiques à moyen terme.

HOMME D'ANALYSE ET D'ORGANISATION, vous saurez tenir compte de l'évolution des services et produits bancaires (portefeuille, chèques, virements, changes, crédits...) ainsi que des nouvelles technologies de traitement de l'information (S.I.T., VIDEOTEX...) pour imaginer et proposer les solutions adaptées.

Bénéficiez du savoir-faire reconnu de la BTP.

Adressez votre candidature détaillée s/réf. 403 B
Léon LAGOUGE - 147, rue de Courcelles
75017 PARIS. Minitel 36-14 tapez STERIA puis sélec.

steria sélection

Cherchons chasseur sachant chasser...

Nous sommes un jeune groupe informatique, filiale de deux banques. Pour assurer le développement de notre cabinet de recrutement, nous recherchons un jeune

DIRECTEUR ASSOCIE.

Vous avez 5 ans d'expérience du recrutement acquise en cabinet, de préférence dans le *domaine informatique, de bonnes qualités de communication et un tempérament* commercial pour développer votre centre de profit.

Si vous souhaitez rejoindre notre équipe de jeunes consultants, faites-nous part de vos motivations en nous adressant votre candidature sous la réf. KB/108 à :

MADISEARCH - 68, rue Anatole France - 92300 LEVALLOIS-PERRET.



CHAMBRE DE COMMERCE DE MELUN

rech. pr ses classes préparat. scient. maths. sup.-maths. spé.

PROFESSEURS VACATAIRES

pour disciplines suivantes : *MATHS, PHYSIQUE,* ELECTRICITÉ, MÉCAN.
Exp. des classes préparatoires souhaitée.
Env. CV + photo à ESIGETEL
1, rue du Port-de-Valvins
77210 AVON.

SOCIÉTÉ DE COMMERCE INTERNATIONAL
matières premières,
Neuilly-s/Seine
recherche

COLLABORATEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Diplômé école commerciale, IUT ou BTS, débutant ou courte expérience, anglais nécessaire.

Adresser CV détaillé, photo et prét. s/réf. 27137 Contesse, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01 qui trans.

ORGANISME PROFESSIONNEL recherche pour PARIS

COLLABORATEUR H./F.

pour études, analyses, conseils en DROIT SOCIAL

Format. souhaitée : lic. ou maît. de droit soc. ou équiv.
Adr. CV détaillé, phot. et prét. s/réf. 27271 à Contesse Publicité
20, av. de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01 qui trans.

Société de services recherche

INGÉNIEURS MÉCANICIENS

EXPÉRIMENTÉS

pour calcul de chaudronnerie et/ou ponts roulants, connaissant codes ASME et éléments finis. Urgent — SYSIM
9 et 11, rue Benoît-Malon,
92150 Suresnes.

Compléter votre jeune expérience ou mettre votre savoir-faire au service d'une équipe, c'est participer à notre projet de développement des entreprises.

cabinet conseil

qualité - développement des ressources humaines - stratégie

nous recherchons un **consultant PME-PMI**

compétent vous réaliserez des audits puis conduirez des phases d'accompagnement.
impliqué vous animerez des groupes de cadres et dirigeants (groupe projet - groupe progrès...).
motivé vous pourrez avoir un projet personnel complémentaire dans les nouvelles technologies.

De formation **ingénieur**, ou d'expérience équivalente, ce poste vous est offert à Rouen.

Merci d'adresser votre dossier (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) à André Hébert

au

Discrétion assurée.

cog hébert conseil

Poissonnière Commercial Building
11, rue du Faubourg Poissonnière
75009 PARIS.

MEMBRE DE SYNTEC

CONSULTANT RECRUTEMENT HF

PARIS

Fondée il y a 18 ans, la Société FRANCE-CADRES a pour vocation de rechercher des cadres confirmés et dirigeants. Très attachée à la qualité de ses prestations et à la compétence de ses consultants, elle jouit d'une bonne image de marque auprès d'une clientèle fidèle. Son CA progresse régulièrement chaque année.

Son mode d'intervention implique une analyse approfondie de tous les problèmes que pose un recrutement pour l'entreprise et une information précise des candidats.

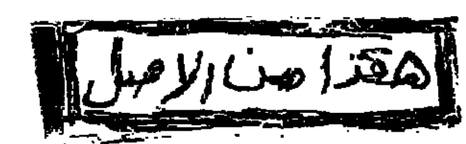
Travaillant avec une grande autonomie, le Consultant exploite les contacts provoqués par le Service Commercial et gère sa propre clientèle. Il doit être un professionnel de la fonction personnel ou avoir travaillé comme Consultant Senior en cabinet ou en indépendant.

Formation supérieure. Minimum 32 ans. Débutant s'abstenir. Evolution possible.

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT



*Adresser dossier à l'attention particulière de M. P.L QUINIOU en précisant la référence 272/99 M à FRANCE CADRES
22, rue Saint Augustin 75002 PARIS.*



Le Monde
CADRES

La Direction Juridique et Fiscale d'une importante société internationale de prestations de services
recherche pour compléter son équipe :

UN JURISTE H/F

en vue de
Principalement :
- négocier et réaliser les opérations relevant du droit des sociétés,

Plus généralement :
- agir en qualité de conseil en droit des sociétés et sur toutes questions du droit de l'entreprise,
- participer à l'étude et la mise en forme de tous contrats (transports, commerciaux, etc...),
- Etudier et régler en relation avec les avocats certains litiges.

Ce poste conviendrait à un candidat ayant deux ou trois ans d'expérience en droit des sociétés et maîtrisant bien la langue anglaise.
Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à Reha Conseils, 4 bis rue Gustave Geffroy, 75013 Paris.



Leader européen dans les activités de service de protection de l'environnement
1,5 milliard de C.A.
60 ans d'expérience
10.000 professionnels spécialisés,
20 Centres de Gestion autonomes

CONSEILLER de DIRECTION

De formation supérieure à fort potentiel et désirant évoluer.

Membre de l'équipe de direction, vous aurez pour mission :
- l'audit de gestion des différentes filiales que vous visiterez,
- la supervision de l'ensemble du marketing,
- la communication interne et externe.

Directement attaché au PDG vous lui apporterez vos observations, analyses approfondies et propositions.

Le poste basé à **PARIS** nécessite de fréquents déplacements.

Merci d'adresser votre candidature manuscrite + CV en indiquant votre salaire actuel s/réf. 1561 M à notre Conseil

LEVI-TOURNAY/ASSCOM



Cabinet GENTILHOMME
CONSEIL EN RECRUTEMENT
8 rue Camille-Lenoir BP 1035 - 51052 REIMS Cedex
5 rue du Helder 75009 PARIS
Qui vous garantit toute discrétion.

COMMENCEZ
VOTRE PARCOURS D'ENTREPRENEUR
EN ÉQUIPE

Vous êtes PORTEUR d'un PROJET
Diplômé d'une École d'Ingénieurs, de Commerce ou d'un niveau équivalent à BAC+4

Vous désirez devenir COÉQUIPIER
Vous possédez un niveau équivalent à BAC+2 ou une expérience professionnelle confirmée

Vous avez moins de 35 ans



vous propose
- un contrat de 2 ans de SALARIÉ CO-CRÉATEUR
- une formation gestionnaire
- un appui-conseil « pro »
- un système de portage
- un lancement d'entreprise fiabilisé

DANS LES NOUVELLES TECHNIQUES DE COMMUNICATION TOULOUSE
DANS LES TECHNIQUES D'AUTOMATISATION DE PRODUCTION SAINT-ETIENNE

* Recrutement national / Date limite de dépôt des candidatures 15-09-87

CONTACTEZ UN DES RELAIS CAMPUS/COOPÉRATIVES

SUD-OUEST / TOULOUSE	NATIONAL	RHÔNE-ALPES / SAINT-ÉTIENNE
Dominique	Jacques	Françoise
61.70.56.66	46.27.89.58	78.53.08.06
	37, rue Jean-Leclaire 75017 PARIS	

UN MASTERE EN UN AN

Notre objectif : former les futurs cadres et dirigeants des plus grandes entreprises aux fonctions du management des technologies de l'information. Sanctionnée par un *diplôme* de haut niveau (*Mastère spécialisé, habilité par la Conférence des Grandes Ecoles*), cette formation intéresse des

DIPLOMES GRANDES ECOLES : X, CENTRALE, SUPELEC, MINES, HEC, ESSEC, OU UNIVERSITAIRES DE MEME NIVEAU.

Dans un environnement géographique exceptionnel (Sophia Antipolis, la première Technopole de France à 15 km de Nice), un contexte intellectuel particulièrement stimulant, les «portes» de l'informatique les préparent aux fonctions de Chef de Projet en conception, mise en place et gestion des Systèmes d'Information au plus haut niveau. Les candidats sélectionnés - les plus brillants évidemment - bénéficieront d'une Bourse d'Etudes de 60 000 F, et d'une allocation mensuelle de 5 000 F (offertes par BULL, RANK XEROX, SOPRA, SEMA-METRA...).
Mais c'est avant tout le départ d'une grande carrière que nous leur proposons.
Veuillez demander un dossier de candidature et d'information au CERAM, Département Informatique, BP 20, Sophia Antipolis, 06561 VALBONNE CEDEX. Téléphone : 93 95 45 73.

DESSEIN



Du dialogue à l'action : pour des relations sociales en mouvement

BSN GROUPE

BSN Groupe, 35 Md de francs de CA, plus de 100 sociétés, 43000 personnes dont 4000 cadres, une politique humaine et sociale dynamique qui s'inscrit dans notre projet d'entreprise.

Conforté par une expérience en usine dans vos compétences et votre goût pour les relations sociales, vous êtes un homme de dialogue, novateur et efficace.
Aux côtés de la Direction des Relations Humaines, vous prenez en charge la gestion du personnel et son administration, l'animation des instances représentatives, les relations avec les représentants des salariés, l'information et le développement social.

Quelle que soit la société du groupe que vous intégrez, vous jouez un rôle moteur dans son évolution. Vous exercez vos talents pour développer le dialogue social ainsi que l'expression et la valorisation des hommes et des femmes de l'entreprise.

Un projet ambitieux qui doit motiver un jeune manager décidé à faire bouger les relations sociales.

Poste en Province.

BSN GROUPE
LE PREMIER GROUPE ALIMENTAIRE FRANÇAIS

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. CH 4, en précisant votre rémunération actuelle, à BSN, Service Recrutement Cadres, 7 rue Téhéran, 75381 Paris Cedex 08.



Vous êtes des experts du secteur tertiaire nous sommes des experts de l'informatique. Rencontrons-nous

Nous vous formerons et bâtirons ensemble

VOUS : Diplômés d'une grande école, vous avez débuté votre carrière dans le secteur tertiaire, il y a 2 ou 3 ans Passionnés par les secteurs de pointe, la haute technologie, vous avez approché l'informatique ..et ça vous intéresse.

NOUS : SSCI, n° 1 en province, 28 implantations, nos prestations couvrent l'ensemble du domaine INFORMATIQUE : industrie, télécommunication et GESTION : applications bancaires, financières, assurances, distribution, audiovisuel et services

ENSEMBLE : Mettons en synergie vos connaissances et notre savoir faire. Nous vous donnerons une solide formation qui vous permettra de gérer, d'encadrer, de concevoir des projets à la pointe de la technologie informatique et d'appréhender au mieux les besoins de nos clients.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, en précisant la région de votre choix, à Françoise DOUTRIAUX, CAP SOGETI SYSTEMES, 14/20 rue Lenche, 75015 Paris

média-system



Grande Série et Flexibilité des usines...
Irréaliste ? Et les « Flux Tendus », le « Juste-à-Temps » ?..

En trois ans, notre équipe « Flux Tendus » au niveau du Groupe (+ de 10 Milliards de F, 26 000 p) en affinant ces concepts, en les adaptant à notre contexte européen (25 sites) et en convaincant nos Directions de Branches et nos Patrons de Production, (entre autres), nous a permis d'obtenir des résultats déterminants quant au service à notre clientèle et d'abaisser nos stocks de façon significative.
Autant vous dire que ces méthodes sont maintenant largement diffusées !..
Aussi attendons-nous de notre nouvel

Ingénieur en chef

appelé à remplacer celui qui a lancé ces nouveaux concepts (et pour qui le Groupe entrevoit une « accélération certaine de carrière »), une grande continuité... dans le changement !.Assisté de trois cadres, il fixera les objectifs annuels de l'équipe et l'affectera sur des missions orientées vers l'analyse de Process, la réduction de temps de changement de série, la mise en place de nouvelles organisations (cf méthode KANBAN), et l'amélioration des flux d'approvisionnement.
CONSEILLER EXTERNE ou INTERNE en ORGANISATION de la PRODUCTION, votre formation d'INGENIEUR et vos qualités personnelles : rigueur, imagination, entregent, vous permettent d'entrer en contact avec nous. Alors, à bientôt...
René DAGIRAL, notre Conseil, attend votre résumé de carrière, sous la référence V/CSS/LM.

MEDIA BA



Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

GEO Ça m'intéresse prima Femme Actuelle Télé Loisirs

Directeur des services généraux

Prisma Presse, filiale française d'un groupe de communication de renom international est devenue en quelques années, l'un des leaders de la presse magazine en France grâce à ses titres et ses méthodes de gestion.
Elle édite aujourd'hui 5 publications et a réalisé en 1986 un chiffre d'affaires HT supérieur à 1 milliard de francs.
Notre directeur administratif recherche :

Rattaché au Directeur Administratif, vous êtes responsable :
- de l'organisation fonctionnelle des services généraux (environ 20 personnes dont 4 cadres - 2 sites - 8000 m² de bureaux - budget de fonctionnement : 30 millions de francs),
- des aspects logistique, technique et économique de la fonction (accueil, liaisons, achats, entretien, agencements, sécurité),
- des prévisions budgétaires et de leur harmonisation avec les projets de développement de l'entreprise.

Vous avez 35 ans environ, une formation supérieure (Bac + 4), de préférence économique, et une expérience significative des services généraux, acquise à un niveau élevé de compétences et de responsabilités.

Dans un environnement dynamique, motivant, mais exigeant, vous devez faire preuve de qualités de rigueur et d'organisation. Diplomatie, sens de la communication, capacités d'animation sont également nécessaires pour réussir dans ce poste.

PRISMA PRESSE

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence DSG à
PRISMA PRESSE
Direction du Personnel
6, rue Daru - 75008 PARIS

SOURCES

Le Monde
CADRES



SOREFI
Provence-Alpes-Côte d'Azur
RÉSEAU DES CAISSES D'ÉPARGNE

Dans le cadre de la mutation des Caisses d'Épargne et de Prévoyance, notre établissement financier régional est amené à renforcer ses structures en intégrant un :

Adjoint responsable informatique et bureautique

De formation supérieure (ESC ou Ingenieur + IAE), votre expérience en organisation et méthodes, alliée à une bonne connaissance des matériels et de l'informatique distribuee vous permettra d'analyser et d'étudier la faisabilité de l'ensemble des projets informatique et bureautique que nous souhaitons développer.

Agé d'une trentaine d'années, vous possédez d'excellentes capacités relationnelles.

Poste basé à MARSEILLE.

Merci de nous adresser votre dossier sous réf. 1703 au Cabinet Jean-Claude MAURICE - 12, rue de Ponthieu 75008 PARIS ou transmettez-le à CV PLUS en composant le 36-15 code CV PLUS sur votre minitel.



Jean-Claude Maurice S.A.
12, rue de Ponthieu - 75008 PARIS.
PARIS - LYON - BARCELONE



SOREFI
Provence-Alpes-Côte d'Azur
RÉSEAU DES CAISSES D'ÉPARGNE

Établissement Financier Régional recherche pour accompagner la mutation des Caisses d'Épargne et de Prévoyance et leur adaptation spécifique aux marchés.

2 Collaborateurs Responsables de projets

pour la mise en place et le lancement de nouveaux produits.

Les marchés prioritaires sont les Particuliers, les Collectivités locales et le Logement.

Après concertation auprès des Caisses et analyse des besoins, en collaboration avec les départements financier et technique, ils auront à gérer les produits, de leur conception à leur lancement.

Vous êtes un homme de dialogue avec une expérience significative du marketing bancaire, diplômé de l'Enseignement Supérieur, âgé de 30 à 35 ans.
Poste basé à MARSEILLE.

Merci de nous adresser votre dossier sous réf. 1692 ou transmettez-le à CV PLUS en composant le 36-15 code CV PLUS sur votre minitel.



Jean-Claude Maurice S.A.
12, rue de Ponthieu - 75008 PARIS.
PARIS - LYON - BARCELONE

Importante Entreprise banlieue sud

recherche

2 INGÉNIEURS INFORMATICIENS

— Ingénieur système

- Développement d'applications et d'exploitation
- Choix d'outils, problèmes d'interfaces et micro-informatique centralisée

— Ingénieur réseaux

- Connectique, Télécommunications, émulateurs, micros

Pour ces deux postes nous souhaitons des informaticiens de formation

Ecole ingénieur ou DEA informatique
débutants ou 2 à 3 ans d'expérience

Nature du travailT&L :
Conception et exploitation d'applications de gestion sur réseaux DSA BULL d'envergure nationale, Ethernet, Arcnet, Auto commutateur type PABX.

2 PROGRAMMEURS QUALIFIÉS

Titulaires BTS ou DUT informatique

1er poste :
- Exploitation et prise en charge des chaînes de gestion
- Rédaction et maintenance des dossiers utilisateurs et d'exploitation
- Liaisons avec les utilisateurs

2e poste :
- Gestion : conception et exploitation d'applications de gestion
- Scientifique : aide aux utilisateurs
- Réseaux : DSA BULL...

Adresser C.V. détaillé sous n° 8711M
LE MONDE PUBLICITÉ — 5, rue de Monttessuy — Paris 7e.



Chargé(e) de recrutement

Contrat temporaire un an

Nous sommes un établissement financier de forte notoriété. Notre développement nous amène aujourd'hui à accroître très sensiblement nos effectifs : nous recrutons beaucoup de jeunes diplômés qui, après un premier poste commercial évolueront rapidement dans l'entreprise.
C'est donc une mission très opérationnelle et complète au sein d'une petite équipe, que nous vous confierons pour une *période d'un an renouvelable : sélection, relations* avec les responsables de l'entreprise, contacts avec les écoles...
Titulaire d'un DESS de psychologie ou équivalent, vous avez une première expérience du recrutement et vous acceptez des déplacements fréquents en province.
Ecrivez vite (lettre, CV et photo) sous référence 2481 M à



SOURCES 108, rue Saint-Honore - 75001 Paris
qui transmettra en toute confidentialité

ROULOMAT
INTER INNOVATION

Nous sommes aussi le leader mondial de la **CAISSE AUTOMATIQUE.**
Nos clients sont les **BANQUES ET LES ETABLISSEMENTS FINANCIERS.**
Nous recherchons pour faire face à notre croissance

INGENIEURS HF COMMERCIAUX

25 ans environ, première expérience de vente souhaitée.
La connaissance du milieu bancaire est un atout.
Dynamique, autonome, organisé, vous serez basé à Paris dans une équipe jeune et motivée.
Rémunération stimulante.
Postes évolutifs.

Merci d'adresser votre candidature (CV manuscrit, photo, prétentions) à
ROULOMAT Inter Innovation
26, rue des Grands Champs 75020 PARIS.

Nous sommes un GROUPE FINANCIER leader sur le marché français du CREDIT-BAIL et de la LOCATION FINANCIERE (1300 personnes, 14 milliards d'EN COURS) et développons notre implantation au plan international.
Partenaire financier d'entreprises à vocation industrielle et commerciale, notre progression continue implique le renforcement de notre EQUIPE DE DIRECTION et nous recherchons notre

Futur directeur commercial

VOTRE MISSION : assurer le développement stratégique de notre Groupe dont la vocation est de FINANCER LES EQUIPEMENTS DES ENTREPRISES, définir la politique commerciale dans le cadre du PLAN GENERAL DE DEVELOPPEMENT DU GROUPE, concevoir et mettre en œuvre les moyens de commercialisation.
Pour réussir, vous êtes doté d'une solide formation de base (GRANDE ECOLE), de plusieurs années d'expérience à des postes de DECIDEUR en direction générale et/ou commerciale, de préférence dans les prestations de services, les activités de location ou de leasing. Vous avez fait la preuve de vos bonnes capacités conceptuelles ; vous avez le goût de la communication et de l'animation. La maîtrise de langues étrangères, notamment de l'anglais, est un plus.
NOUS VOUS APPORTONS : • une possibilité de DEVELOPPEMENT au sein d'un groupe où la valeur de l'homme est un atout essentiel ; • des conditions de travail dans un environnement de qualité tourné vers l'avenir ; • une rémunération particulièrement stimulante.

Candidats de grande valeur, pour ce poste de haut niveau, merci d'adresser vos CV, photo et rémunération à MERCURI URVAL - 14 bis, rue Daru, 75008 PARIS sous réf. 46.914 LM portée sur la lettre et sur l'enveloppe.

Mercuri Urval

SOCIETE INDUSTRIELLE
LEADER EUROPEEN DANS SA SPECIALITE

(CA 550 MF - export 75 %)
recherche un

futur patron d'usine

Dans cette unité de 150 personnes (située à 2 heures de Paris), sous la responsabilite directe du Directeur actuel, il prendra notamment en charge :
- l'optimisation de la gestion de production,
- l'étude et le lancement des investissements,
- la fabrication des produits en développement.

Le candidat est un ingénieur (AM, ECP, Mines, INPG...) ayant quelques annees d'experience en production, une autorite naturelle, une aptitude à la creativite, le goût du travail au sein d'une équipe très jeune et très motivée.

Les perspectives d'évolution sont motivantes pour un candidat de valeur.

Merci de nous adresser CV avec photo et prétentions sous réf. 27128 à Contesse Publicité - 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01 qui transmettra.

La Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Ile de France
recherche pour son Service **PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS**

INGENIEURS CONSEILS

SOUMIS A L'AGREMENT MINISTERIEL.

Titulaires d'un diplôme reconnu par l'Etat.
Nationalité française, permis de conduire VL.
Plus de 5 ans d'expérience professionnelle.
Spécialités recherchées :
- informatique industrielle
- automatismes
- électrotechnique industrielle
- chimie industrielle
- ingénierie et conception d'usines.

Adresser CV détaillé avec copie des diplômes et des justificatifs professionnels à
Mr Le Chef du Personnel - CRAMIF
17/19, rue de Flandre 75954 Paris Cedex 19
Renseignements : 42.02.84.00 Poste 574

LEVI-TOURNAY. ASSCOM

Paris - Ile-de-France

Organisme d'études du BTP, recherche pour son Centre de l'Ile-de-France (50 personnes, 25 MF), un

Directeur
Ingénieur Grande Ecole

Garant des performances techniques de la société, vous serez responsable du développement commercial, de la croissance du centre et de l'ensemble du management devant la Direction Générale.

Une formation d'Ingénieur (Centrale, Ponts, Mines, X, ...) complétée par une solide expérience du secteur immobilier (ou une formation et une expérience d'architecte) sont nécessaires pour réussir dans ce poste.

Si vous avez 35-45 ans, si vous aimez être confronté aux problèmes techniques, si vous avez le sens de l'animation des hommes et des talents de gestionnaire, ce poste vous intéressera. Mais vos qualités de «développeur» feront la différence.

Adressez-nous lettre de candidature manuscrite, votre CV, votre photo et vos prétentions sous référence 8188 LM, à : CONEXHOM, 212, avenue Paul Doumer, 92508 RUEIL MALMAISON.

Conexhom
Conseil en Recrutement.

SOCIÉTÉ DE SERVICE EN PLEINE EXPANSION
recherche

CONSULTANT DE HAUT NIVEAU 350.000 F +
pour
MISSIONS A L'ÉTRANGER

- Concevoir, organiser des structures sur place.
- Transférer un savoir-faire.
- Favoriser la distribution de produits.

Vous êtes mobile et disponible, issu d'une grande école (X, HEC ou équivalent). Vous avez cinq ans d'expérience de l'entreprise en unité opérationnelle. Vous parlez anglais, éventuellement une autre langue.

Merci d'adresser votre dossier de candidature
lettre manuscrite et C.V. à :
notre Conseil **Madeleine GHERTMAN**
49, rue Jeanne-d'Arc - 94160 SAINT-MANDÉ

Bleu

Société de crédit-bail et de location, leader dans son domaine et orientée vers une clientèle publique et parapublique

RECHERCHE

UN JURISTE DE HAUT NIVEAU

Il sera chargé de la conception juridique des nouveaux produits financiers et de l'évolution de nos contrats et marchés pour répondre aux souhaits de notre clientèle et à la diversification de nos activités dans un environnement en constante mutation (technologies avancées).

De formation supérieure en droit, vous êtes spécialiste en droit des contrats et des marchés publics et avez des connaissances en fiscalité.

Vous êtes un bon négociateur et avez une ouverture d'esprit commerciale ainsi que le goût des contacts.

Une expérience de 5 à 10 ans est exigée.

Merci d'adresser votre lettre de candidature + CV + photo + prétentions à la société AUXIFIP
12, rue Chauchat, 75009 Paris (Mme Loze).

JEUNES OFFICIERS

GROUPE INTERNATIONAL DE CONSEIL (350 consultants dans le monde entier) spécialisé dans la gestion des RESSOURCES HUMAINES vous propose une nouvelle carrière. Devenez

CONSULTANTS

VOUS AVEZ 30 - 35 ans.
NOUS VOUS APPORTONS une FORMATION complète à ce métier, une REMUNERATION stimulante.

Pour en savoir plus, rencontrons-nous en adressant vos CV, photo et rémunération actuelle à MERCURI URVAL
14, bis rue Daru, 75008 PARIS s/réf. PC/MU
portée sur la lettre et sur l'enveloppe.





DIRECTEUR DU PERSONNEL HF
PARIS

Plus de 550 personnes, CA 500 millions, nous sommes la filiale très autonome d'un groupe U.S. Nous fabriquons et commercialisons des produits d'entretien pour la grande distribution. Nous entamons une diversification significative dans la para-pharmacie.

Rattaché directement au P.D.G. et membre du Comité de Direction, notre Directeur du Personnel définira la politique humaine et sociale de la société par référence aux objectifs et impératifs économiques, sociaux, industriels et commerciaux que nous nous sommes fixés.

De formation supérieure, âgé de 35 ans environ, vous avez assuré la fonction personnel, l'encadrement (environ 20 personnes) et pratiqué la gestion informatique, de préférence en Entreprises liées à la grande distribution.

Homme de communication et de contacts, vous avez prouvé vos capacités d'adaptation, savez proposer et réaliser.

Nous vous voulons moteur de notre politique sociale et disponible pour des déplacements hebdomadaires dans l'unité de production. Votre pratique de l'anglais nous intéresse.

Merci de faire parvenir votre candidature, sous réf. 601.PA.155 M, à notre Conseil Michel BARBEY qui vous documentera sur la Société et le poste avant de vous rencontrer.

EMPLOI centor — 13 bis, rue Henri Monnier 75009 PARIS



Nous sommes un groupe de sociétés bien implanté aux Antilles et en Guyane, qui réalise un CA de 150 millions de francs et emploie 200 personnes. Nous recherchons un

Directeur de librairie
POINTE A PITRE

VOUS :
- êtes un véritable professionnel de la littérature générale et/ou des livres scolaires,
- avez déjà encadré une équipe de vendeurs,
- souhaitez prendre la responsabilité d'une importante librairie.

ALORS NOUS VOUS PROPOSONS :
- de gérer votre propre budget achat et vos stocks,
- d'animer votre magasin : supervision d'une équipe de 15 vendeurs, organisation de rencontres avec des auteurs...
- d'intégrer un groupe qui privilégie la communication et permet une évolution à ses cadres.

Adressez CV, photo et rémunération actuelle à MERCURI URVAL – 14 bis, rue Daru, 75008 PARIS sous réf. 43.857 LM.

Mercuri Urval

P.D.G. d'un groupe de Jeunes Sociétés très dynamiques (Communications, Marketing, Services et Industrie) recherche :

ASSISTANT(E)
de direction de haut niveau.

LA FONCTION :

prise en charge des dossiers de création, d'organisation, de suivi des différentes filiales.
Il s'agit d'un POSTE TRES OPÉRATIONNEL nécessitant : dynamisme, rigueur, organisation, efficacité.
Une bonne maîtrise du droit des Sociétés, de la comptabilité et de la langue anglaise sont indispensables.
Expérience professionnelle minimum 5 années.
Niveau de formation BAC + 4.



Ecrire avec C.V. + photo + prétentions à Daniel JULIEN 6-8, rue Firmin GILLOT 75015 PARIS.

Téléperformance
LE MARKETING TELEPHONIQUE PERFORMANT

mazet

Un consultant chez nous est riche de 4 métiers : pourquoi ?

Parcequ'il diagnostique les besoins, recommande les actions et conçoit ses projets :
c'est un conseil.
Parcequ'il vend les prestations de notre cabinet, établit et noue des relations de confiance avec des responsables d'entreprises :
c'est un négociateur.
Parcequ'il coordonne et gère les projets impliquant d'autres intervenants :
c'est un coordinateur.
Parcequ'il intervient lui-même dans des séminaires de formation :
c'est un animateur.

4 métiers qui font votre talent et l'homme que l'on recherche.

Nous sommes conseil en développement commercial, en management et en communication, rattachés à l'un des premiers groupes de communication français et connaissons une forte expansion dont vous serez amené à profiter.
Dès à présent une rémunération attractive vous attend.
Nous intervenons dans des secteurs d'activité diversifiés mais toujours auprès des leaders. Notre équipe est jeune, "la trentaine", comme vous.
Vous exercez déjà cette profession dans un cabinet ou avez en entreprise une responsabilité opérationnelle fortement impliquée dans la formation.
Nous envisageons également d'établir des relations de partenariat avec des "indépendants".
Merci de communiquer votre dossier en indiquant la réf. 046/M sur l'enveloppe à notre agence CURRICULUM, 6, passage Lathuile 75018 PARIS.

CURRICULUM

---

wanner
isofi isolation

Première société française de mise en œuvre d'isolation.
Filiale du groupe SAINT-GOBAIN
opère une migration de matériel informatique.
Pour réussir ce projet, elle recherche un :

Responsable informatique

Vous appliquerez le schéma Directeur et suivrez, assisté d'une équipe de trois personnes, l'ensemble de l'opération d'implantation de matériel et de logiciels dans tous les établissements de la société.

Vous êtes :
- soit diplômé d'études supérieures (Ecoles d'Ingénieurs ou Ecole Supérieure de Commerce) et bénéficiez d'une expérience professionnelle de 5 ans, pas nécessairement dans le domaine informatique,
- soit informaticien de bon niveau, connaissant le matériel UNISYS (B 20).

Le poste basé à RUEIL MALMAISON pourra impliquer des déplacements en province, de courte durée.

Nous vous remercions d'adresser un curriculum vitae, une lettre manuscrite et une photographie avec vos prétentions, sous réf. 300, à :
Direction des Affaires Sociales
250, route de l'Empereur
92508 RUEIL-MALMAISON

LEM-TOURNAY/ASSCOM

Diagnostic stratégique et financier

Redressement d'entreprises en difficulté

Nous recherchons

1 CHARGÉ DE MISSION JUNIOR
1 CHARGÉ DE MISSION SENIOR

- Si l'assistance de Comités d'entreprise dans des conditions parfois difficiles ne vous rebute pas.
- Si vous pensez que le redressement d'une entreprise passe aussi par la valorisation de ses ressources humaines.
- Si le conseil auprès de structures du secteur associatif et de l'économie sociale vous attire.
- Si vous êtes désireux de mettre à leur disposition votre réflexion et votre imagination.
- Si vous souhaitez vous associer à la croissance d'un cabinet en plein développement, de dimension nationale.
- Si votre expérience et votre formation (HEC, ESSEC, Sup. de Co, etc.) vous ont préparé(e) à travailler avec nous.

Transmettez votre CV et vos prétentions sous nº 8.707 M le Monde Publicité – 5, r. de Monttessuy – 75007 Paris.

SOCIÉTÉ D'ASSURANCES-VIE
NOISY-LE-GRAND-MONT-D'EST

Dans le cadre de la décentralisation des services de gestion dans les bureaux régionaux nous recherchons :

JEUNES CHARGÉS D'ETUDES

MISSION :
- Participer à la mise en place d'une fonction audit de gestion.
- Mettre en application et assurer le suivi des procédures décentralisées.
- Conseiller et former les gestionnaires.
- Maîtriser les communications siège/bureaux régionaux.
- Proposer et mettre en place les organisations appropriées.

Les candidats retenus seront titulaires d'un DUT spécialisé dans les techniques d'organisation ou d'un diplôme équivalent. La préférence sera donnée à ceux qui ont une certaine connaissance de l'Assurance-Vie.

Les postes sont à pourvoir à Marne-la-Vallée et des déplacements fréquents en province sont à prévoir.

Dynamisme et bonne présentation exigés.

Adresser lettre manuscrite accompagnée d'un curriculum vitae mentionnant les prétentions et d'une photo d'identité, sous nº 11 à :

R.B. CARRIÈRES
20, rue Fourcroy, 75017 Paris, qui transmettra.

Denise LOSSEL

36 ans, Sciences Po Paris, Maîtrise de Lettres, rejoint Equipes et Carrières, Cabinet ayant pour vocation, au sein d'Equipes et Entreprises, la recherche de Cadres par voie d'annonces.

EQUIPES ET CARRIERES
4, rue de la Bienfaisance 75008 PARIS - Tél. (1) 42.94.14.99 +

IMPRIMERIE DES VOSGES,
spécialisée dans l'impression d'étiquettes alimentaires, recherche son

DIRECTEUR GENERAL

Nous réalisons actuellement un C.A. de 40 MF avec les leaders de l'alimentaire. Afin de rendre notre entreprise performante et de développer notre activité, nous avons mis au point un vaste projet d'investissements accompagné d'une réorganisation de la production.

Dans ce contexte de réformes techniques et logistiques, nous avons besoin d'un Manager qui, non seulement participe à l'élaboration de la politique et des actions à entreprendre, mais également applique les décisions prises.

Responsable de confiance, exécutant et participant de haut niveau, homme pratique, animateur et dynamiseur, bon négociateur, vous avez une formation d'ingénieur et une expérience de direction d'unité de production (la connaissance de l'imprimerie n'est pas indispensable).

Ecrivez-nous en adressant lettre manuscrite, C.V. et photo sous référence DG/IMP à :
EXPANCENTRE - Madame DELORD
B.P. 1521 - 45005 ORLEANS Cedex 01.

Expancentre

Organisation et Publicité

CONSULTANT
PARIS

Aider les entreprises à réfléchir à leurs structures et à leur évolution dans le domaine des ressources humaines, mais aussi écouter, informer et conseiller les candidats pour leur permettre de mieux gérer leur carrière. C'est ainsi que les Consultants de G.R.H. Conseils conçoivent leurs interventions dans la recherche de cadres et équipes dirigeantes (par annonce ou approche directe) qu'ils entreprennent pour le compte d'entreprises évoluant dans des secteurs d'activité très diversifiés. Notre développement constant depuis dix ans rend nécessaire l'intégration d'un nouveau Consultant pour lui confier des missions complètes de recherche, d'évaluation et de sélection des cadres, et participer aux actions commerciales et de conseils du Cabinet. Ce poste pourrait convenir à un candidat de formation supérieure - École d'Ingénieurs, E.S.C. ou Sciences Humaines - et possédant quelques années d'expérience professionnelle acquise en entreprise ou en cabinet.

Écrire sous référence 935/M à Monsieur J. BLIN, qui étudiera confidentiellement toutes les candidatures.

GRH Conseils
3 avenue de Ségur 75007 PARIS.

Importante Banque de Dépôts
Réseau Paris – Province

recherche pour sa

Direction des Immeubles à Paris

UN INGÉNIEUR

chargé de la sécurité et des études techniques liées au patrimoine de la banque

La préférence sera donnée à un candidat Ingénieur Travaux Publics, ayant une expérience de 2 à 3 ans minimum dans les travaux publics : aménagement et réalisation de bâtiments dits "Tertiaires".

Ce poste exige le goût des contacts et de la persuasion, un bon esprit critique ainsi qu'une grande faculté d'analyse.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. 2607 à :



37, rue Froidevaux, 75014 PARIS – qui transmettra.

BANLIEUE SUD PARIS
INGÉNIEURS
Débutants ou 1 an expér.
– TECHNICIEN
– Mécanique
Etude et analyse d'essais.
Programme informatique.
Env. CV à TER SERVICE
94, rue Saint-Lazare, 9e.

ECOLE D'INGÉNIEURS ROUEN
recrute pour son cycle préparatoire

ENSEIGNANTS VACATAIRES H/F
Mathématiques – physique électricité.
Adresser C.V. à
ESIGELEC – BP 1012
76171 ROUEN Cedex.

SERVICE ET DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUES

recherche

MIAGE + DEA
INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES
Débutants 1re expérience pour

Développement et Support d'Application de Gestion
IBM – MVS – CICS

Développement de Gestion de Production
IBM VM/CMS L 4 G

Ecrire : S.D.I.
Tour Gallieni I
78-80, avenue Gallieni
93174 BAGNOLET CEDEX.

LE CENTRE NATIONAL UNIVERSITAIRE SUD DE CALCUL
recrute

UN INGÉNIEUR INFORMATICIEN
MAITRISE INFORMATIQUE MIAGE
OU THÈSE DE 3e CYCLE

FONCTIONS :
- Administrateur système sur Bull DPS 6/850 et assistance aux utilisateurs
- Travaux d'analyse et de programmation de gestion (gestion budgétaire, gestion du personnel)
- Connaissances demandées :
- Système GCOS sur DPS6 – Langage COBOL

RÉMUNÉRATION :
- 125 KF brut par an (débutant) à 190 KF brut par an
- Lieu de travail Paris 15e

Envoyer un C.V. au : C.N.U.S.C.
950, rue de Saint-Priest – BP 7229, 34083 Montpellier Cedex
A Monsieur le DIRECTEUR du CNUSC.

POUR FAIRE FACE A SON DEVELOPPEMENT, SOCIETE DE CONSEIL D'ENTREPRISES EN MANAGEMENT 27 CONSULTANTS - FORMATEURS

recherche

2 Consultants-Formateurs

Supplémentaires de haut niveau, pour action INTRA dans grandes entreprises :
Communications, relations humaines, gestion de personnel, cercles de qualité.
Etudes Supérieures en Sciences Humaines.
2 ans minimum d'expérience de la formation permanente.
Prise de fonctions en septembre.
Envoyer C.V., photo et prétentions sous réf. 27251 à Contesse Publicité - 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01 qui tr.

CONTESSE

UNIVERS DE LA GESTION

BANQUE HERVET

Notre Département des Opérations de Marché
recherche

DEUX GÉRANTS DE PORTEFEUILLES

Pour faire face au développement très rapide de nos activités, nous renforçons nos structures de gestion et recrutons :

UN GÉRANT SENIOR — 5 à 10 ans de métier

Il participe à l'élaboration de la politique d'investissements, assure la gestion de plusieurs OPCVM et de comptes importants de personnes morales et de personnes privées, entretient des relations techniques avec les partenaires français et étrangers du Groupe, représente la Banque aux Conseils de diverses Sicav.

UN GÉRANT JUNIOR — 2 à 5 ans de métier

Il est responsable de plusieurs comptes de personnes morales et privées, et de la gestion de divers OPCVM.

Ce gérant aura notamment pour mission de se spécialiser sur les options négociables sur actions et sur indices.

L'important développement de ce secteur permet d'envisager à terme des possibilités d'évolution intéressantes.

Nous vous remercions d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 221 à BANQUE HERVET – Département du Personnel et des Relations Sociales – 127, avenue Charles-de-Gaulle – 92201 NEUILLY-SUR-SEINE.

BANQUE HERVET

Fran Charles

Rhône-Alpes



MEMBRE DE SYNTEC-Informatique

chef de mission audit interne

HEC, ESSEC, ESCP + 3 ans d'expérience

Des chiffres qui parlent. Première société de services en informatique cotée en Bourse, CCMC vient de vivre 13 années de résultats bénéficiaires et s'illustre toujours sur un marché en expansion où elle a atteint près d'un milliard de CA en 1986. En collaboration avec 5.000 experts-comptables. CCMC est au service de 250.000 entreprises françaises auxquelles elle propose la qualité éprouvée des traitements classiques sur grands ordinateurs et une gamme de micro et de logiciels.

L'imagination au service de la gestion. Très autonome dans la conduite de chaque mission, vous définirez vous-même vos objectifs et l'organisation de votre plan de travail, puis vous présenterez votre rapport et vos recommandations aux dirigeants concernés. C'est pourquoi, CCMC doit pouvoir compter sur votre créativité autant que sur votre rigueur pour traiter de façon approfondie et avec un esprit novateur les missions qui vous seront confiées et porteront sur des problèmes de gestion prioritaires, par exemple, inventaire des coûts ou harmonisation des procédures d'une filiale. Une grande disponibilité psychologique et effective (déplacements en France et parfois à l'étranger), une expérience de 3 ans minimum dans une entreprise ou un Cabinet d'Audit anglo-saxon sont indispensables pour ce poste basé à VIENNE.

CCMC, pratiquant une politique avancée de gestion des ressources humaines, saura vous présenter à terme de nouvelles opportunités.

ORION vous remercie de lui adresser votre dossier (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence 706558 M.

35, rue du Rocher 75008 Paris



LEVI-TOURNAY/ASSCOM



L'Assemblée nationale
recrute par concours

3 ADMINISTRATEURS ADJOINTS

Fonctionnaires de l'Etat
(Femmes et hommes)

La nature des tâches qui sont confiées aux Administrateurs adjoints et leur rémunération intéressent tout particulièrement les personnes attirées par les carrières de catégorie A de la Fonction publique.

Ouvert sans conditions de diplôme, ce concours s'adresse à des candidats dotés d'une excellente culture générale et de bonnes connaissances juridiques et économiques.

Ce concours est ouvert aux candidats de nationalité française, âgés de 20 à 40 ans (sous réserve d'éventuels reculs des limites d'âge).

CLOTURE DES INSCRIPTIONS
9 OCTOBRE 1987

Pour tout renseignement, s'adresser au service du Personnel
233, bd Saint-Germain – 75007 PARIS.
Tél. : 42-97-87-05/07.

Stephan France SARL

Filiale française d'un constructeur allemand de machines destinées à la transformation de produits alimentaires, s'agrandit et recherche :

UN TECHNOLOGUE

MISSION : conseil, démonstration et vente de machines dans l'artisanat et l'industrie de la patisserie, confiserie, chocolaterie.

PROFIL : grande polyvalence et initiatives personnelles, connaissances supérieures en techniques alimentaires en général, une formation approfondie en cuisine ou en confiserie-pâtisserie est souhaitable, une expérience dans la vente serait un avantage, connaissances en allemand nécessaires.

NOUS OFFRONS : une formation complémentaire, un salaire attractif et une voiture de fonction.

Envoyer C.V. avec photo à
STEPHAN FRANCE – B.P. 130
77315 Marne-la-Vallée – Cedex 2.

Filiale d'une importante Mutuelle d'Assurances spécialisée dans la vente de produits financiers
recherche pour PARIS, un

Responsable de la Communication

qui participera à la définition de l'IMAGE de l'entreprise qu'il sera chargé de garantir et de promouvoir :
- relations avec l'environnement professionnel,
- relations avec la presse,
- relations publiques,
- publicité institutionnelle,
- analyse et conception de documents d'information.

Ce poste peut convenir à un diplômé de l'enseignement supérieur ayant une expérience probante de la communication.

Adresser CV, photos et prétentions
(téléphone si possible)
sous réf. 3411 à Lévi Tournay/Asscom
31, Bd. Bonne Nouvelle
75083 PARIS CEDEX 02, qui transm.

LEVI-TOURNAY/ASSCOM

Société Nationale Immobilière
recherche

2 TITULAIRES, MAITRISE SCIENCES-ECO

Débutants pour postes Cadres
PARIS et grande ville du Midi.

Envoyer CV, lettre manuscrite + photo
à SNI 24, rue de Presles, 75015 Paris.

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE SICOMI

recherche d'urgence

CADRE JURIDIQUE

30-35 ans environ, formation droit privé niveau maîtrise minimum, pour suivi et mise en place des opérations de CBI dans le cadre de montages complexes. Expérience SICOMI VIVEMENT souhaitée. Votre fiabilité doit vous permettre d'être le conseiller juridique de nos maisons mères pour les différents montages à réaliser. Le poste est à pourvoir à BORDEAUX. La rémunération sera fonction de votre niveau et de votre expérience.
DISCRÉTION ABSOLUE ASSURÉE

Envoyer lettre manuscrite, CV et photo sous nº 8701
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris 7e.

La Mairie d'Amiens (SOMME), 2 500 agents
recherche

UN ASSISTANT (E).

Pour la communication interne avec le chargé de mission et sous sa responsabilité,
il aura à développer la communication d'entreprise au sein de la Mairie par la conception et la production de supports et de produits de communication (écrite et audiovisuelle).

LE PROFIL : journaliste, homme de communication, *expérience et formation dans ce domaine exigées.*
Rémunération suivant niveau de formation comprise dans une fourchette de 89 000 F à 110 000 F (brut annuel).
Recrutement prévu pour septembre 1987.

Envoyer candidature et CV
à M. LE MAIRE BP 2720,
80.027 Amiens cedex
Pour tous renseignements complémentaires :
Tél. au : 22-97-40-40 poste 45-19 service GAP.

COGEDIM

propose un poste de

RESPONSABLE DE PROGRAMMES

TOULOUSE

Le candidat (e) recherché (e) environ 30 ans :
Sciences Po., Droit, HEC, ESSEC, Sup. de Co.

Expérience 2 à 3 ans dans la promotion immobilière.

Adresser lettre de candidature + CV + photo
à COGEDIM Languedoc-Aquitaine
1, place Occitane – 31072 Toulouse cedex.

ASSOCIATION COPRODUCTRICE D'UNE ÉMISSION DE TÉLÉVISION RELIGIEUSE
recherche

RÉDACTEUR EN CHEF

Expérience télévision ou presse,
aptitude à l'animation et à la direction,
minimum 40 ans — lieu de travail Paris.

Envoyer CV + lettre manuscrite et prétentions
sous nº 8705M — *le Monde Publicité*
5, rue de Monttessuy, Paris 7e.

Importante Société Promotion Immobilière

recherche

COLLABORATEUR TRÈS EXPÉRIMENTÉ DANS LE MONTAGE DES OPÉRATIONS

Fréquents déplacements en province.

Faire parvenir candidature avec CV et prétentions auprès de MICHEL LAURENT SA,
41, avenue Montaigne, 75008 Paris.

Adjoint de Direction d'Agence — TOKYO

SOCIETE FRANCAISE DE COMMERCE INTERNATIONAL recherche pour sa FILIALE de TOKYO, un Adjoint de Direction d'Agence, pour le développement et la création d'Entreprises commerciales.
Sup de Co ou équivalent, bilingue Anglais. Japonais, et expérience Japon appréciées. Possibilité d'évolution de carrière si motivé.
Adresser votre candidature à :
CENAF *Recrutement Consultants*
Conseil de Direction depuis 1959
FRANCE - EUROPE - AFRIQUE - AMERIQUE NORD et SUD - ASIE
7, rue Chabanais - 75002 PARIS.

LEVI-TOURNAY/ASSCOM

Importante société de promotion immobilière de Montpellier

recherche pour secteur Languedoc-Roussillon

DIRECTEUR DE PROGRAMMES

Fontions :
- ETUDE ET DÉVELOPPEMENT DE NOTRE ACTIVITÉ SUR CE SECTEUR
- RECHERCHE DE TERRAINS
- MONTAGE DE NOUVELLES OPÉRATIONS EN RELATION AVEC LES ARCHITECTES ET LES ADMINISTRATIONS CONCERNÉS

Dans sa mission, le directeur des programmes sera assisté d'équipes de collaborateurs, sur le plan technique, commercial et de la gestion, et qu'il sera chargé d'animer.

Profil :
- Formation supérieure – 30 ans minimum
- Expérience souhaitée dans le secteur de la promotion immobilière.

Adr. lettre manuscrite + C.V. + photo et prét. à URBAT
47, quai du Verdanson – 34000 Montpellier.

Ville banlieue EST de PARIS

RECRUTE UN(E)

Sous-bibliothécaire

Titulaire du C.A.F.B., option jeunesse.

Poste à pourvoir immédiat. Adresser candidature + C.V. Sous numéro 8.703
Le Monde Publicité
5, rue de Monttessuy, Paris.

BIMENSUEL
GRANDE DISTRIBUTION ET COMMERCE DE DÉTAIL

cherche

JOURNALISTE-SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

1 à 2 ans d'expérience

POUR SECONDER LA SECR. GLE DE LA RÉDACTION : REWRITING, VÉRIF. ET PRÉPARATION DES TEXTES, *TITRES, CHAPEAUX,* RELECTURE (EXCELLENTE ORTHOGRAPHE INDISPENSABLE) LIAISON AVEC LES CORRESP. RÉGIONAUX.
FORMATION ÉCOLE JOURNALISME APPRÉCIÉE.

Il sera répondu, d'ici juillet, aux seules candidatures avec lettre manus., CV, prét. et photo adressées à Mme Le Blanc 14, rue Chaptal – B.P. 82, 92303 Levallois Cedex.

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

recherche

1 COORDONNATEUR

pour action en faveur des jeunes en difficulté (Mission Locale en cours)
— connaissance du milieu éco.
— capacité à animer une équipe et à construire des projets inter-partenariaux.

Adresser candidatures et C.V. détaillé à
Monsieur le Président du SAN.
2, avenue des IV Pavés du Roy
Montigny-le-Bretonneux
78184 St Quentin-Yvelines Cedex.

ASSOC. DE DÉV. ÉCONOMIQUE
(Bourgogne du Sud)

ANIMATEUR (TRICE)

Mission : animation interne (coordination de différents intervenants), promotion externe à dominante éco. (stratégie de communication, relations publiques).
Profil : connaissance de la réalité industrielle, spécialiste en communication et relations humaines.
Dipl. : Ecole sup. de commerce ou équivalent (Bac + 2 ou + 3).
Salaire : 150 à 180 000 F suivant qualification.
Exp. prof. : 3 années exigées.

Merci d'adr. un C.V. avec photo sous nº 8.700
LE MONDE PUBLICITÉ
5, r. de Monttessuy — Paris 7e.

ENTREPRISE DE PRESSE
CENTRE DE PARIS

recrute

JOURNALISTE

Spécialiste des questions économiques, industrielles et plus particulièrement énergétiques.

Adresser candidature
sous numéro 8.706 M
Le Monde Publicité
5, r. de Monttessuy, 75007 Paris.

Société japonaise

IMPORT-EXPORT

à Paris
recherche pour son
DÉPARTEMENT « TEXTILES »

ASSISTANT

Moins de 30 ans,
connaissant
le domaine du textile,
anglais courant.
Adresser CV, photo et prét. à :
SUMITOMO FRANCE
15, r. de Berri, 75008 Paris.

ANIMATEUR

Statut CADRE M.J.C. Banlieue ouest pour Ateliers, jeunes, spectacles, expérience similaire + DEFA exigés, sal. 8.000 F, env.

C.V. URJCADIF, 168 bis, rue Cardinet — 75017 PARIS.

LE DÉPARTEMENT DU HAUT-RHIN

recrute

DEUX RÉDACTEURS

Par concours externe

Candidatures à adresser avant le 30 août à
L'HOTEL DU DÉPARTEMENT
B.P. 351 — 68000 COLMAR
Téléphone : 89-22-68-56.

MUTUELLE de fonctionnaires centre payeur de sécurité sociale recherche

DIRECTEUR

Il est cadre ou technicien supérieur de la sécurité sociale ou de la mutualité.
Il possède une solide expérience (5 ans) de *la législation* et des prestations séc. soc., la pratique de la gestion adminis*trative et comptable,* connaissance de la saisie informatique, apte au CDT, études et diplômes universitaires, âge minimum 35 ans. Candidature manuscrite et C.V. au D.L. nº 52715, BP 10X, 38040 Grenoble.

P.M.E. ÉLECTRONIQUE
MICRO-INFORMATIQUE

recherche

INGÉNIEURS EXPÉRIMENTÉS

Pour études hard et soft micro inter.

Envoyer C.V. à VECSYS
14, av. de la Gare, 91570 Bièvres.

Bureau d'études recherche pr son siège parisien une

ASSISTANTE D'INGÉNIEURS

ayant de bonnes connais. et la prat. de la microinformatique (multiplan, Lotus D Base III) disponible rapidement.

Adresser lettre manuscrite + CV, photos s/réf. 3428 à Levi Tournay Asscom, 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 Paris (qui trans.).

Société recherche pour son siège parisien un

INGÉNIEUR ELECTRICIEN

Min. 2 années d'expérience professionnelle.
Bonne connaissance en distribution BT — MT et automates programmables.
Mobilité pr déplacements à l'étranger. Disp. rapidement.

Adresser lettre manus. + CV + photo s/réf. 3427 à Lévi Tournay Asscom, 31 bd Bonne-Nouvelle, 75002 Paris (qui trans.)





GRANDES ECOLES DE GESTION ET D'INGENIEURS

Les métiers de la finance dans un groupe financier de 1er plan



Important GROUPE FINANCIER, spécialisé dans le financement des particuliers et des entreprises, nous occupons l'un des tout premiers rangs dans notre activité en France.

La souplesse de nos structures, nos modes de fonctionnement par petites entités, favorisent la communication, l'expression de chacun et le passage rapide entre les diverses fonctions au sein du Groupe. Ce contexte permet des développements de carrière très personnalisés.

Dans le cadre de notre politique de formation de futurs cadres dirigeants, nous recherchons des jeunes diplômés à forte personnalité, **débutants** ou ayant une **expérience d'une à deux années.**

Nous vous proposons une formation opérationnelle d'environ 1 an. Dans le réseau commercial, dans les directions fonctionnelles ou à la direction informatique, nous vous confierons des missions vous permettant d'appréhender notre environnement, nos techniques et stratégies de développement. Forts de cette première expérience, vous pourrez alors accéder à des postes de responsabilité à **l'état major** du siège, à la **direction informatique** ou dans notre **réseau.**

Merci d'adresser votre candidature sous référence 7063 M à notre conseil SENANQUE - 62 avenue de Wagram - 75017 Paris.

Sénanque

SOURCES

---

m
les mutuelles du mans
u

LE 1er GROUPE FRANÇAIS D'ASSURANCES MUTUELLES

recherche des

JEUNES ANIMATEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

1.300 agents généraux (installés en profession libérales) diffusent nos produits Incendie - Accidents - Risques Divers auprès d'une clientèle extrêmement diversifiée (du particulier à l'entreprise).

Pour faire face à notre développement, nous souhaitons recruter de jeunes diplômés qui, après une formation complète à nos produits, à nos méthodes et à notre organisation, se verront confier des postes d'**inspecteurs du cadre IARD** : représentant notre siège social, ils auront pour mission principale d'assurer l'animation commerciale d'une vingtaine d'agents généraux et devront à ce titre les informer sur les nouveaux produits et les motiver à les vendre, les former et/ou les perfectionner dans les techniques de vente, les conseiller et les assister dans le domaine de la publicité, des opérations promotionnelles, des relations publiques, leur apporter un soutien, voire intervenir directement, dans le cas de négociations de gros contrats, développer leur professionnalisme en matière de gestion commerciale, de stratégie de développement...

Nous souhaitons rencontrer de jeunes diplômés de l'enseignement supérieur commercial (ESC ou équivalent) ou de l'Institut des Assurances ayant démontré, au travers de stages ou d'une première expérience professionnelle :
- leur motivation pour l'action commerciale au sens large (stratégie, gestion, négociation)
- leur capacité à convaincre, à établir des relations efficaces avec des interlocuteurs variés, leur potentiel d'animation et d'encadrement.

Mobilité géographique nationale indispensable. La période de formation est assurée pour l'essentiel au MANS. La rémunération sera rapidement évolutive pour des candidats de valeur.

Adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous réf. LM/DC 4 à
D. CUGNET - GROUPE DES MUTUELLES DU MANS - 19/21, rue Chanzy 72030 LE MANS CEDEX.

LEVI-TOURNAY/ASECOM

Particulièrement présente sur le marché financier, la

BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL STRASBOURG

cherche

GESTIONNAIRE OBLIGATAIRE

Nous souhaitons renforcer notre équipe de gestion des SICAV et des FCP (plus de 10 milliards de F), par un spécialiste confirmé.
Excellentes perspectives de carrière.
Faire offre sous réf. 4/87 à la DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES - Service Recrutement - B.P. 412 - 67002 STRASBOURG CEDEX.

Présente et connue sur les marchés boursiers et financiers



s'est adaptée aux besoins de sa clientèle et aux évolutions de l'économie et possède aujourd'hui un

DEPARTEMENT DES MARCHES

- doté d'une structure performante et adaptée,
- animé par des professionnels compétents et motivés,
- guidé par une logistique puissante et fiable.

Nous souhaitons renforcer nos équipes de gestion et vous proposons de devenir

GESTIONNAIRE
DE PORTEFEUILLE

En relation avec une clientèle privée ou institutionnelle, vous serez à l'écoute des marchés, analyserez les secteurs économiques, gèrerez des portefeuilles importants et diversifiés.

3 POSTES SONT A POURVOIR :
• L'un, s'adresse à un **jeune professionnel** pouvant justifier d'une expérience de 2 à 4 ans dans la gestion des valeurs mobilières.
• L'autre, conviendrait à un **jeune banquier**, de formation BP ou BAC + 2, motivé par le secteur boursier et possédant une première expérience dans le conseil financier.
• Le dernier enfin, pourrait permettre à un **jeune universitaire** (Ecole supérieure de commerce, maîtrise Sc. Eco. ou maths ou équivalent), attiré par les marchés financiers, de se former et d'évoluer dans un secteur en plein essor.

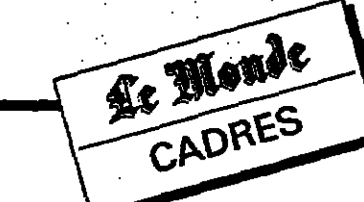
Ces trois fonctions nécessitent une volonté personnelle de s'impliquer dans un domaine qui demande autant un sens de l'analyse développé, une capacité de décision, des qualités d'ordre et de rigueur, qu'une propension à s'intégrer dans une environnement jeune et dynamique et de réelles aptitudes à la communication.

Nous sommes à même de vous proposer un contexte qui vous permette d'envisager de larges perspectives de carrière.

Les postes sont basés à STRASBOURG, ville universitaire.

Merci de témoigner votre intérêt en nous adressant votre dossier complet (lettre manuscrite + CV + photo + prétentions) au
CREDIT MUTUEL - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES - B.P. 412 - 67002 STRASBOURG CEDEX, en précisant la réf. 1/87.

CONTESSE



SERVICE ET DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUES

recherche

INGÉNIEURS GDES ÉCOLES

ENST, ESE, ENSIMAG, INSA, ENSI, DEA, MIAGE

Pour assurer des développements en :

- LOGICIELS DE BASE,
- LOGICIELS SYSTÈMES,
- LOGICIELS D'APPLICATION TEMPS RÉEL,
- TÉLÉCOM. RÉSEAUX,
- CA, CFAO, IA,
- GESTION.

CV + prétentions à :
SDI – Tour Galliéni 1
78-80, avenue Galliéni
93174 BAGNOLET CEDEX.

E.C.E. RECHERCHE

PROFESSEURS

ACTION COMMERCIALE
COMMERCE INTERNATIONAL
INFORMATIQUE
SPÉCIALISTE B.T.S. ADRES
CV A.E.C.E. 17, PLACE J.-AMYOT, 77000 MELUN.

Université Paris 13
IUT de VILLETANEUSE
rech. pour 1987-88 plusieurs

ENSEIGNANTS VACAT.
3 à 6 heures par semaine

Dpt INFORMAT. 48-22-85-01
– INFORMATIQUE (analyse, télé-info., archit. matériels).
– MATH (analyse, algèbre, probabilité).
Dpt GESTION 48-26-55-42
– INFORMAT. de GESTION (anal., progiciels, langages).
Cette annonce concerne exclusivement des fonctionnaires et des professionnels en activités.

Recherchons pour seconder direction d'une société mutualiste couverture maladie (20 salariés).

CADRE ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE

Environ 30 ans. Bac + 4. Avec expérience professionnelle, si possible dans secteur analogue ou de l'économie sociale. Connaissances gest., compta., informatique, indispensables. Sens des relations humaines et goût des responsabilités.

Envoyer C.V., photo et prét. à MOCEN – 15, rue du Louvre, 75001 PARIS.

SOFRES

Recherche PERSONNES ayant parfaite connaissance langue ROUMAINE pour interviews touristes. Tél. ce jour à partir de 14 h : 47-35-98-54.

RECHERCHONS PROFESSEUR Certifié ou agrégé en français, anglais.
Téléphone : 43-36-48-00.

VILLE DE VALENCE (Drôme) classée 80 à 150 000 hr RECRUTE

un cadre supérieur secrétaire gal adjoint ou directeur de services administratifs pour assurer la responsabilité de services importants financiers, scolaires, sports, culturels, chargé d'animer et réguler les activités de services en contact direct avec le public.

Ce poste convient à un cadre ayant

- des compétences certaines en finances locales et gestion
- une expérience d'au moins 5 a. à un emploi de direct. ou d'encadrement supérieur en collectivité territoriale.

Adresser candidat., manuscr. avec C.V. détaillé + photo s/n° 8.684 le Monde Publicité 5, r. de Monttessuy, 75007 PARIS, pour le 6 juillet 1987, délai de rigueur.

CHAUDIÈRES **Guillot**

Filiale d'un important groupe métallurgique et leader national (avec plus de 50 % du marché) dans la fabrication de chaudières gaz en acier, recherche un

JEUNE SUP DE CO, MSG ou équivalent

désireux de valoriser une première expérience acquise en milieu industriel de préférence.

Nous lui proposons un poste autonome et complet. Rattaché au directeur d'usine (environ 100 personnes, 90 millions de francs de CA), il assure la responsabilité complète des achats de matières premières et des approvisionnements, le contrôle des frais généraux et des prix de revient matières. De plus, il supervise la gestion des stocks et des magasins.

Responsable de l'animation d'une petite équipe, il mène à bien des tâches dont l'aspect gestion est complété par le contact avec le terrain.

Le poste est basé à 30 km de Mâcon.

Envoyer C.V., photo et prétentions à Direction du Personnel, 87 X - 85002 LA ROCHE SUR YON Cedex.

Pierre Lichau

Ingénieur technico-commercial

Stephan **Electro-mécanique - Participer à la création du bureau français** - Ce groupe allemand (effectif: 700 personnes) conçoit, fabrique et commercialise des éléments d'entraînement et de contrôle de vitesse pour tous les types d'industrie. Il souhaite s'introduire sur le marché français qui est, d'après les études marketing réalisées, un marché porteur. Pour réussir son implantation, il recrute un ingénieur technico-commercial dont la mission essentielle sera de prospecter et de négocier avec les constructeurs de machines (automatisme, textile, manutention...) et les utilisateurs finaux. Le groupe apportera, en un premier temps, l'assistance et le savoir-faire industriel. Ce poste conviendrait à un électro-mécanicien, âgé d'au moins 30 ans, possédant une première expérience commerciale. La pratique de la langue anglaise est impérative, des connaissances en allemand sont un atout. Le lieu de résidence importe peu à la seule condition que ce soit sur Paris, Lille ou à proximité de l'autoroute du nord. La rémunération annuelle sera composée d'un fixe et d'un intéressement au chiffre d'affaires. Une voiture de fonction est fournie. Ecrire à Ph. LESAGE en précisant la référence A/D2870M. (PA Minitel 36.14 code PA)

PA

PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Adjoint au directeur de succursale

Banque - 250.000 F

Marseille - Une banque à taille humaine, spécialisée dans le crédit immobilier - crédits promoteurs, crédits acquéreurs - recherche un adjoint pour sa succursale de Marseille. Placé sous l'autorité du directeur de la succursale, il aura pour mission prioritaire l'animation de l'équipe commerciale en place dans le domaine du crédit acquéreur et le développement d'une clientèle de promoteurs sur la région. Ce poste très commercial, ne peut convenir qu'à un candidat âgé de 30 ans minimum, de préférence diplômé de l'enseignement supérieur, ayant acquis une première expérience dans le domaine du crédit promoteur. La pratique de l'animation d'équipes constituerait un plus. La rémunération de l'ordre de 250.000 francs pourra éventuellement être supérieure en fonction du calibre du candidat retenu. Ecrire à Hugues CELERIER en précisant la référence A/R9291M. (PA Minitel 36.14 code PA)



PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Cadre administratif et d'exploitation

Banque

Paris - Une banque à taille humaine, spécialisée sur un marché porteur et proposant une gamme de produits financiers, recherche un responsable administratif de haut niveau pour l'une de ses agences parisiennes. Adjoint du directeur d'agence, il aura en charge le bon fonctionnement de l'ensemble des services administratifs (guichet - engagement - caisse - compensation) et encadrera 8 personnes. Il sera également un "relais" auprès de la clientèle, en particulier pour la vente des services informatiques. Ce poste s'adresse à un cadre bancaire de formation supérieure (ITB indispensable) ayant une expérience solide de 10 ans environ. Il doit maîtriser parfaitement les procédures bancaires et savoir utiliser l'outil informatique. La rémunération, de l'ordre de 200.000 francs, sera fonction de l'expérience. Une évolution de carrière sera proposée à moyen terme. Ecrire à Christine BERNET en précisant la référence S8187M. (PA Minitel 36.14 code PA)



PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Responsables clientèle

Banque

Paris - Nice - Limoges - Nantes - Strasbourg - Orléans - Poitiers

Une banque à taille humaine, spécialisée sur un marché porteur et proposant une gamme complète de produits financiers, recherche dans le cadre de son expansion régionale sept responsables de clientèle. Rattachés au directeur d'agence, ils auront à développer une clientèle variée de groupements d'entreprises, coopératives, associations et mutuelles en établissant avec eux une relation de partenariat. Ils seront également chargés de l'analyse financière et du montage de leurs dossiers. Ces postes s'adressent à des diplômés d'études supérieures (ESC ou équivalent, ITB ou CESB) ayant une expérience de l'action commerciale et des études de crédit de 3 à 5 ans. La rémunération, essentiellement fonction de l'expérience des candidats, sera de l'ordre de 200.000 francs. Une évolution de carrière sera proposée en fonction des résultats obtenus. Ecrire à Christine BERNET en précisant la référence S8186M. (PA Minitel 36.14 code PA)



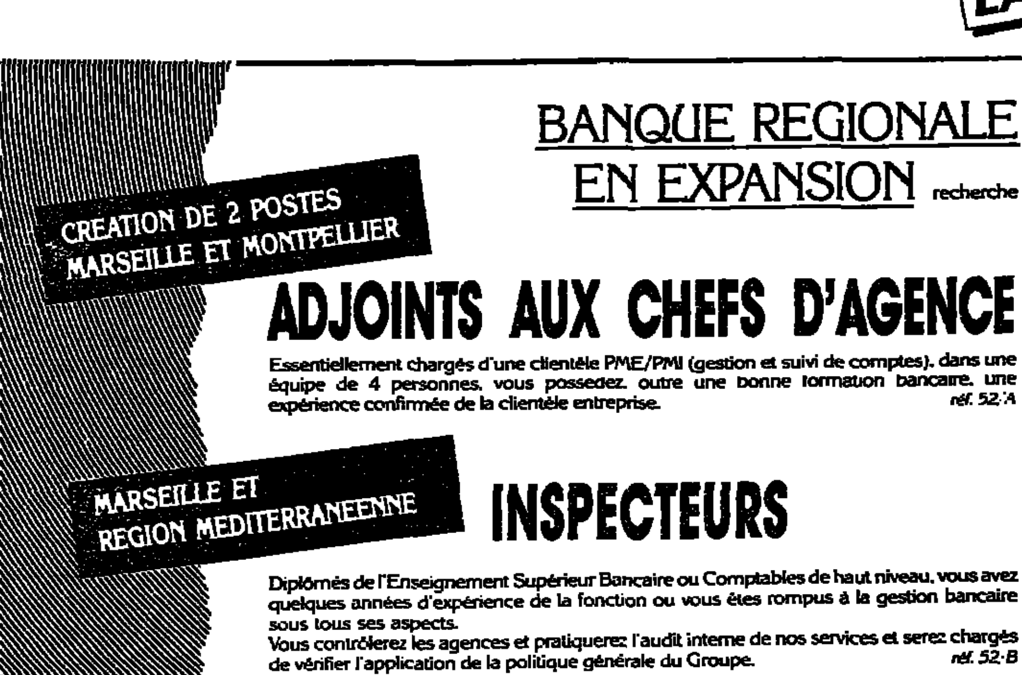
PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

UNIVERS DE LA GESTION



BANQUE REGIONALE EN EXPANSION recherche

CREATION DE 2 POSTES MARSEILLE ET MONTPELLIER

ADJOINTS AUX CHEFS D'AGENCE

Essentiellement chargés d'une clientèle PME/PMI (gestion et suivi de comptes), dans une équipe de 4 personnes, vous possedez, outre une bonne formation bancaire, une expérience confirmée de la clientèle entreprise. *réf. 52-A*

MARSEILLE ET REGION MEDITERRANEENNE

INSPECTEURS

Diplômés de l'Enseignement Supérieur Bancaire ou Comptables de haut niveau, vous avez quelques années d'expérience de la fonction ou vous êtes rompus à la gestion bancaire sous tous ses aspects.
Vous contrôlerez les agences et pratiquerez l'audit interne de nos services et serez chargés de vérifier l'application de la politique générale du Groupe. *réf. 52-B*

Merci d'adresser lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions en précisant la référence du poste choisi à AXIAL, 27 rue Taitbout, 75009 Paris, qui transmettra.

Analyste Financier

La croissance importante des activités du CENTRE TECHNIQUE EUROPE DE DIGITAL A VALBONNE SOPHIA-ANTIPOLIS, et plus particulièrement de la Division Terminaux *nous amène à renforcer les* structures du Département Financier et à créer le poste d'analyste financier. Au sein de l'équipe vous serez responsable de :

- évaluation des programmes d'approvisionnement Européen,
- analyse du positionnement interne et externe de l'activité de distribution des matériels informatiques (terminaux) en Europe,
- élaboration et mise en place d'un système de mesure de performance des opérations,
- évaluation des investissements en relation avec la stratégie U.S. et Européenne,
- *suivi de la gestion des inventaires.*

De formation supérieure (ESCAE, MBA ou équivalent) vous avez acquis une expérience de 3 à 5 ans dans un environnement international et parlez parfaitement l'anglais.

Merci de faire parvenir votre candidature sous réf. AF/L.L. à DIGITAL EQUIPMENT, Centre Technique Europe - Division du Personnel - B.P. 29 - Sophia-Antipolis 06651 VALBONNE CEDEX FRANCE.

Digital : un choix de société

digital

Un D.A.F. pour l'Amérique Latine !

Nous sommes l'un des tous premiers groupes du BTP français, présent en France et dans plusieurs pays du monde. Là, où nous vous attendons, nous sommes engagés sur des chantiers représentant plusieurs centaines de millions de dollars de travaux.

Après une expérience réussie de direction administrative et financière, l'opportunité que nous vous proposons est de nature à vous passionner. Jugez plutôt. Vous serez le bras droit de notre directeur d'agence, vous superviserez l'ensemble des problèmes administratifs, financiers et comptables : préparation des budgets, consolidation de comptes, gestion de la trésorerie, relations avec les banques, négociations avec les administrations locales, reporting au siège parisien etc... Célibataire ou en famille vous bénéficierez de conditions d'expatriation tout à fait favorables.

Diplômé d'une grande école de commerce ou équivalent, vous avez entre 30 et 40 ans. Autonome, débrouillard et organisé, vous êtes aussi à l'aise dans les contacts au plus haut niveau que sur les chantiers sur lesquels vous aurez à faire de courts séjours. Vous vous sentez capable très rapidement de travailler en espagnol et vous maîtrisez l'anglais. Avant de boucler vos bagages, une dernière formalité : votre dossier complet aux consultants de Sirca, 64 rue La Boétie - 75008 Paris, sous référence 711610 M.



Sirca Paris-Lyon-Madrid

Membre de Syntec

SOURCES

Transactions Interbancaires

Opérateurs : prenez une longueur d'avance

Très jeune société en France, notre vocation est d'offrir des prestations totalement novatrices et ... performantes, dans le domaine des transactions interbancaires. Notre savoir-faire en la matière nous assure de larges perspectives d'évolution. Dans ce cadre, nous recherchons plusieurs opérateurs pour participer très activement à notre développement.

Votre rôle : faciliter l'achat et la vente de titres pour le compte de vos clients. Au cours de fréquentes conversations téléphoniques avec ces derniers, vous vous assurerez de leurs différents besoins et les assisterez dans l'atteinte de leurs objectifs. Vous saurez développer ainsi d'excellentes relations.

Environ la trentaine, une première expérience dans le domaine des marchés financiers, la pratique de l'anglais : un préalable pour nous rejoindre. Nous prendrons également en compte vos qualités relationnelles et votre dynamisme. Nous ne vous demandons pas de connaissances informatiques et mathématiques spécifiques, mais il est important que vous vous sentiez à l'aise dans un environnement informatisé et «chiffré».

Enfin, n'oublions pas vos capacités d'organisation, votre maturité et votre volonté de progresser dans un domaine en constante évolution qui vous permettront très rapidement d'assurer un rôle d'encadrement ou même de participation à la direction de l'exploitation.

Merci d'adresser CV, lettre de candidaturee et rémunération actuelle sous réf. M 66006 GK à l'attention de Georges KRASNOVSKY qui vous assure d'une totale confidentialité.

TEG
113 rue de l'Université
75007 PARIS.



DESSEIN



Nous sommes un important groupe français spécialisé dans la fabrication d'équipements pour l'aéronautique, l'automobile, l'armement et l'électronique.

DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

CHEF DE SERVICE AUDIT COMPTABLE

De formation Grande Ecole de Commerce ou Universitaire, vous possédez un très bon niveau de formation comptable (DECS minimum). Familier des comptabilités anglo-saxonnes, vous avez, de plus, de bonnes connaissances en fiscalité.
Pour des déplacements fréquents dans nos filiales françaises et étrangères, vous êtes disponible et vous maîtrisez la langue anglaise. Une expérience de quelques années en révision comptable dans un cabinet d'expertise serait un atout supplémentaire vous permettant de réussir dans ce poste et d'évoluer, à terme, au sein du Groupe.
Rattaché au Directeur Administratif et Financier, ce poste est basé à SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES (78).

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, photo et prétentions) à
Ch. LEFRANCOIS - PRECISION MECANIQUE LABINAL -
B.P. 218 - 78051 ST-QUENTIN-YVELINES CEDEX.

CONTESSE

DONNEZ A VOTRE FONCTION L'ENVERGURE DE VOTRE POTENTIEL

Spécialisée dans la vente de produits de luxe, filiale française d'un groupe américain (CA 2,4 Mds de F), nous recherchons notre

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

En relation directe avec notre Président Directeur Général, vous mettez en place une nouvelle structure administrative et financière et vous vous entourez rapidement d'une équipe performante. Autonome dans cette mission couvrant l'ensemble des aspects comptables, financiers, administratifs et informatiques de notre filiale (CA 75 M. de F), vous alliez sens des responsabilités, du conseil à une *ouverture d'esprit certaine afin de répondre aux besoins* des différents services. Homme de réflexion et d'analyse, outre le reporting, vous proposez toutes stratégies visant à l'optimisation de nos résultats.

28/30 ans minimum, de formation supérieure (HEC, Sup de Co + DECS ou équivalent) avec une expérience indispensable dans des fonctions administratives et financières acquise au sein de la filiale d'un groupe international ou d'un cabinet conseil, vous connaissez la comptabilité anglo-saxonne et maîtrisez l'anglais. Aujourd'hui, vous souhaitez valoriser cette expérience et exprimer à plein vos compétences : *l'envergure de notre groupe*, des responsabilités importantes, un salaire très attractif répondront à vos ambitions.

Adressez lettre manuscrite, CV, photo, prétentions, à Média-System (réf. 13285), 2 rue de la Tour-des-Dames, 75009 Paris, qui transmettra. (Discrétion assurée).

média-system

Jeune Sup de Co vivez la gestion sur le terrain

Diplôme d'une école supérieure de commerce en poche, vous souhaitez mettre à profit votre formation dans une entreprise qui va de l'avant, qui bouge. ***Devenez le véritable bras droit du responsable de l'une de nos agences.*** *Vous assurerez à moyen terme l'ensemble des tâches administratives : comptabilité clients-fournisseurs, problèmes juridiques ou fiscaux, gestion du personnel...*
Vous aimez l'initiative : la variété et la multitude des responsabilités ne vous font pas peur.
Vous intégrerez dans un premier temps notre filiale Sud-Ouest *et vous évoluerez ensuite au sein de notre groupe (19 000 personnes - 150 implantations en France et à l'étranger).*
Merci de nous adresser votre dossier de candidature sous réf LM 35 à
Service Recrutement Formation
39 rue du Colisée
75008 Paris.



SOURCES

Solide société industrielle côtée en Bourse
(1500 personnes - CA : 800 MF - excellents résultats)
recherche

Chef des Services Comptables

pour animer une équipe de 20 personnes dans un contexte fortement informatisé.
Agé de plus de 30 ans, de formation Expert Comptable ou au minimum DECS, il dispose d'une expérience acquise comme Chef des Services Comptables ou Chef de Mission d'Audit.
Doté d'une grande rigueur, il a déjà fait la preuve de son aptitude à la direction d'une équipe.
réf. 3424

Contrôleur de Gestion attaché au Président

pour assurer la responsabilité du Contrôle de Gestion de la Société et de missions d'Audit opérationnel sur les secteurs commercial, industriel et financier.
Agé d'environ 35 ans, de formation supérieure (idéalement gestion + ingénieur) il dispose d'une expérience réussie en contrôle de gestion acquise nécessairement en milieu industriel et souhaite évoluer à terme vers des responsabilités de management de haut niveau.
réf. 3425

Pour ces deux postes à pourvoir en Région Parisienne, la rémunération reste tout à fait ouverte.

Envoyer lettre manuscrite, CV et salaire actuel en précisant vos dates de vacances et la réf. du poste choisi à Lévi-Tournay/Asscom 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex, qui transmettra.

ASSURANCES

Une direction générale pour un grand professionnel

Nous sommes un Groupe de tout premier plan et recherchons, pour nos activités dans le secteur du Courtage d'assurances, un professionnel confirmé de haut niveau.

Outre votre parfaite connaissance dans le domaine de l'Assurance, vous y avez exercé des responsabilités vous permettant d'assurer un fort développement de nos produits, dans le cadre d'une stratégie commerciale que vous aurez élaborée.

Il s'agit d'une opportunité de premier ordre pour un professionnel reconnu.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous ref. 7261 à Organisation et Publicité 2, rue Marengo - 75001 Paris, qui transmettra. *Vous pouvez préciser les Sociétés avec lesquelles vous ne souhaitez pas être mis en rapport.*

Le Directeur Administratif d'un Groupe Immobilier de premier plan à PARIS, recherche un jeune

juriste

Maîtrise de Droit

ayant notamment une bonne compétence (2 à 3 ans) en droit des sociétés acquise, de préférence, dans une PME.

Il lui sera confié dans un premier temps la préparation et la tenue d'un certain nombre de dossiers : assemblées générales, conseils d'administration, constitutions de sociétés...

Il interviendra également dans la préparation et la rédaction de conventions de toute nature.

Il lui sera demandé ultérieurement d'intervenir dans les domaines du droit social.

Veuillez écrire en précisant expérience et prétentions sous réf. 1195

INTERCARRIÈRES
5, rue du Helder - 75009 Paris

LEVI-TOURNAY/ASSCOM

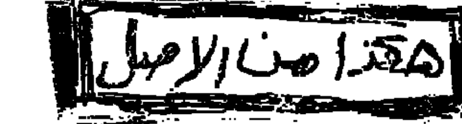
Banque spécialisée dans le crédit immobilier

recherche pour son département crédits aux professionnels

UN ANALYSTE DE CRÉDITS

Diplôme de l'enseignement supérieur (Bac + 4 ou ITB) et disposant impérativement d'une première expérience en matière de crédits aux promoteurs.

Adresser lettre de candidature, CV + photo + prétentions sous n° 8708M LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris 7e.



UNIVERS DE LA GESTION

UNIVERS DE LA GESTION



Nous sommes un important groupe français spécialisé dans la fabrication d'équipements pour l'aéronautique, l'automobile, l'armement et l'électronique.

DIVISION RALENTISSEURS TELMA

RESPONSABLE COMPTABILITE ANALYTIQUE CONTROLE BUDGETAIRE

Agé d'environ 30 ans, vous avez une formation comptable (DECS ou niveau équivalent).
Une expérience comptable d'environ 5 ans en milieu industriel dont 2 ans en comptabilité analytique et calcul des prix de revient vous permettra, intégré à la Direction des Comptabilités, de prendre en charge :
- la comptabilité analytique,
- le contrôle budgétaire (élaboration, actualisation et contrôle des budgets).

Parallèlement à ces responsabilités vous apporterez votre concours à la comptabilité générale en participant aux arrêtés des comptes périodiques.
Homme de rigueur, de méthode, vous avez le sens du dialogue pour assurer les liaisons avec les Directions Opérationnelles.
Ce poste est basé à CERGY PONTOISE (95).

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, photo et prétentions) à Ch. LEFRANCOIS - PRECISION MECANIQUE LABINAL - B.P. 218 - 78051 ST-QUENTIN-YVELINES CEDEX.

DIGITAL, a progressé en France de 45 % l'an en moyenne sur les dix dernières années pour atteindre 3,8 milliards de francs de CA. Nous recherchons des :

Contrôleurs internes

Vous analyserez, participerez à la mise en place et contrôlerez les procédures permettant une information financière et opérationnelle adéquate dans notre filiale.

Senior : Vous êtes issu(e) d'une école de commerce ou d'une université. 3 à 5 ans d'expérience en contrôle/audit interne ou externe dans un environnement international, la pratique courante de l'anglais vous sont nécessaires pour vous sentir à l'aise dans ce poste.

Junior : Vous êtes diplômé(e) d'une école de commerce, vous parlez couramment l'anglais et vous souhaitez trouver votre premier emploi en milieu international.

*A terme, vous seront offertes des possibilités d'évolution vers des fonctions plus opération*nelles. Les postes sont basés à Evry.
Merci d'envoyer votre dossier à Anne CHEVALLIER sous référence MON 407 à DIGITAL EQUIPMENT FRANCE - 2, rue Gaston Crémieux - 91004 EVRY CEDEX.

Digital : un choix de société

digital

Back-office Titres, deux jeunes cadres.

Filiale d'un important organisme financier, nous sommes des spécialistes de la gestion administrative des titres. Un secteur particulièrement porteur, comme vous le savez. Le développement de nos activités nous conduit à intégrer deux nouveaux collaborateurs, ayant en commun une bonne connaissance technique des titres et le sens de l'organisation.

L'un, affecté à la cellule **organisation/méthodes**, se penchera prioritairement sur les procédures du secteur **opérations sur titres** (25 personnes). Le second prendra la fonction d'**adjoint du secteur bourse** (30 personnes).

Vous êtes un familier de ces questions, que vous abordez en opérationnel ou bien à titre d'organisateur. Actuellement classe IV ou V, vous souhaitez poursuivre votre progression dans une structure professionnelle et évolutive. Ecrivez à notre conseil SIRCA *sous référence 713 513 M - 64, rue La Boétie - 75008 Paris, qui traitera confidentielle*ment votre candidature. Merci de préciser votre rémunération actuelle.



Sirca
Paris-Lyon-Madrid

Membre de Syntec

Hay Management Consultants

300 personnes, 150 MF CA dont 30 % à l'export, nous sommes spécialisés dans la fabrication de composants industriels plastiques et caoutchouc. Pour conduire notre développement avec succès, nous avons la volonté de nous doter d'outils de contrôle et de prévision performants.

Responsable comptable et financier

Sous l'autorité du Directeur Gestion-Exploitation, il prend en charge d'une part tous les aspects de la comptabilité générale en garantissant la fiabilité des résultats, la fiscalité et la gestion financière.
Il assure d'autre part le développement et la mise en place d'un système de comptabilité analytique cohérent avec la future GPAO et de comptabilité budgétaire. Il conduit et anime une équipe de 5 personnes, dont 1 Chef de groupe comptabilité.

Ce poste requiert un cadre expérimenté, possédant une formation ESC, Maîtrise de Gestion + DECS et une expérience de 8 à 10 ans acquise en milieu industriel dans un poste similaire. La maîtrise du contrôle de gestion et de bonnes connaissances en informatique sont indispensables.
Homme d'écoute, d'animation et de communication.
Il saura analyser les besoins de l'entreprise et proposer des solutions adaptées à ses différents interlocuteurs.

Le poste est basé à Lyon, la rémunération ne sera pas inférieure à 250 000 F.
Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV + photo et rémunération), à notre Conseil Joëlle Khuat Duy, sous réf. 899.

HAY RHÔNE-ALPES
Le Rhôdanien, 5 place de la Gare de la Part-Dieu 69428 Lyon Cedex 03.

Rejoignez le N° 1 du loisir



Leader de l'immobilier de loisirs (un milliard 200 de C.A.) recherche un

DIRECTEUR DE PROGRAMMES

Il sera responsable d'un ensemble d'opérations représentant un C.A. annuel de 200 millions de F.

Diplômé d'études supérieures (H.E.C. - E.S.S.E.C. - Sciences-Po, ...), il a au minimum 5 ans d'expérience de direction d'importants programmes immobiliers. Il a de préférence acquis cette expérience chez un promoteur de notoriété nationale.

Notre groupe, en pleine expansion dans son activité de base et dans divers secteurs de diversification, permet de prendre des responsabilités importantes et globales dans un domaine passionnant «l'immobilier de loisirs».

Merci d'adresser CV, photo récente et rémunération actuelle, sous référence 704180/M (à mentionner sur l'enveloppe). Le secret absolu des candidatures est garanti par :



BERNARD KRIEF CONSULTANTS
115, rue du Bac 75007 Paris.

Un des premiers groupes industriels français recherche pour sa branche électricité (2500 p.- 1 Milliard de CA)

CADRE COMPTABLE confirmé

De formation DECS ou équivalent il devra avoir acquis une expérience professionnelle d'environ 10 ans en entreprise dans les domaines de la comptabilité générale et analytique.
Il devra également posséder une bonne maîtrise de l'anglais ainsi que des outils d'informatique de gestion.
Il assurera dans un premier temps la fonction d'adjoint au chef comptable d'une des sociétés de la branche.
Sa réussite dans le poste conditionnera l'évolution de sa carrière au sein du groupe.

Les candidats intéressés adresseront leur CV en précisant sur l'enveloppe le N° 9812/M à PARFRANCE ANNONCES 4 rue Robert Estienne 75008 Paris qui transmettra

---

le maître d'œuvre de notre système d'information

HEC, ESSEC, ESC + 2 ans d'expérience

Vous serez le porte-parole des différents services de notre société auprès de la *SSII qui réalise nos projets informatiques. Dotés d'un gros système sophistiqué* qui traite toutes les informations de notre unité de production (450 personnes) fabriquant en grande série des biens d'équipement pour la climatisation, de nos Directions Commerciales (5 agences régionales) et Financière, nous *souhaitons confier la gestion de ce service basé en proche banlieue Ouest à* un candidat de formation supérieure commerciale, ayant acquis une première expérience du pilotage de projets informatiques et désireux d'élargir son expérience à un niveau de responsabilité globale **avant d'évoluer vers une fonction financière.** Dans l'immédiat, nous attachons la plus grande importance aux qualités de rigueur, de synthèse et de communication, indispensables pour harmoniser, exploiter et développer l'existant et, dans un second temps, préparer le futur. Premier constructeur européen dans son domaine, notre société (600 personnes, 300 millions de CA dont 35 % à l'Export) saura ouvrir des perspectives d'avenir à un candidat de valeur.

ORION vous garantit une discrétion absolue et vous remercie de lui adresser votre dossier (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. 706533.

35, rue du Rocher 75008 Paris





Nous recherchons pour une importante société Africaine de production textile dont nous assurons la gestion :

DIRECTEUR FINANCIER ET ADMINISTRATIF

Rattaché à la Direction Générale, vous êtes responsable des activités financières et comptables de l'entreprise (comptabilité générale et analytique, contrôle de gestion, budgets, relations avec les banques...)

Vous aurez également la responsabilité de l'administration et du juridique.

Vous aurez à votre disposition un IBM 36 ainsi qu'un P.C.

Le poste est situé dans un pays francophone de l'Afrique Centrale.

Vous êtes de formation DECS avec une expérience minimum de 5 ans dans un poste similaire. La connaissance de l'Afrique serait un atout supplémentaire.

Nous vous offrons des conditions de rémunération intéressantes ainsi que les avantages liés à l'expatriation.

Merci d'adresser lettre manuscrite + C.V. sous référence 136/M à M.J. WEBER DMC - Gestion des Cadres - 88, rue de Rivoli 75004 PARIS.

PME, filiale de la 1re Société mondiale d'études de marché au service de l'industrie pharmaceutique

recherche un

CONTROLEUR DE GESTION

Responsable administratif et financier

Nous vous demandons :
- Une formation supérieure financière (plus juridique si possible).
- *2 à 3 ans d'expérience en comptabilité française et* anglo-saxonne.
- La pratique courante de la micro-informatique.
- Un anglais « fluent ».
- *Un sens aigu de la communication.*

Vous aurez la responsabilité devant la D.G.

- de la **GESTION FINANCIÈRE** (Organisation, supervision et contrôle des comptabilités générale et analytique en relation étroite avec la Direction financière Europe) ;
- de la GESTION des RESSOURCES HUMAINES dans sa totalité.
- de l'organisation de l'administration interne de l'entreprise.

Merci d'adresser, sous pli confidentiel, votre C.V. plus prétentions à Monsieur J.-R. Angeloglou, 90, rue de la Victoire – 75008 PARIS.

ADJOINT DIRECTEUR D'EXPLOITATION

Classe VIII ou hors classe

BANQUE - PARIS

Le Directeur de l'Exploitation d'une **banque nationale à taille humaine** recherche son Adjoint (classe VIII ou hors classe).

Il se verra confier le **développement de la clientèle entreprises** du réseau (Paris - Province). A ce titre, il sera plus particulièrement chargé de :
- l'animation du réseau des exploitants de clientèle commerciale, et du suivi de leur action
- l'organisation de la prospection de la clientèle PME, et de son entretien
- la gestion des équipes d'exploitation.

Alliant au **dynamisme** un **très grand sens relationnel**, il élaborera des objectifs, et mettra en œuvre les moyens nécessaires à leur réalisation.

Ce poste constitue une **évolution intéressante** pour un cadre de haut niveau, justifiant d'une formation supérieure et d'une **expérience de l'exploitation bancaire**, au niveau d'une direction d'agence ou de succursale.

Merci d'adresser rapidement votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle) à **IRCOM Développement** - Immeuble Montréal - 3, rue du Javelot 75013 PARIS, qui transmettra.





Une société de prestations de services pour le montage, la conception et la réalisation d'équipements et d'opérations immobilières (150 p.), liée à un groupe financier de premier plan, cherche pour sa direction financière centrale à Paris Ve

un jeune responsable financier

Venez mettre en œuvre la politique financière définie par la direction générale, élaborer les plans de financement, gérer la trésorerie et négocier avec les banques, établir les tableaux de bord de la société et le reporting à la holding. Vous pouvez aussi être associé à d'autres actions liées à l'organisation financière et comptable de la société.

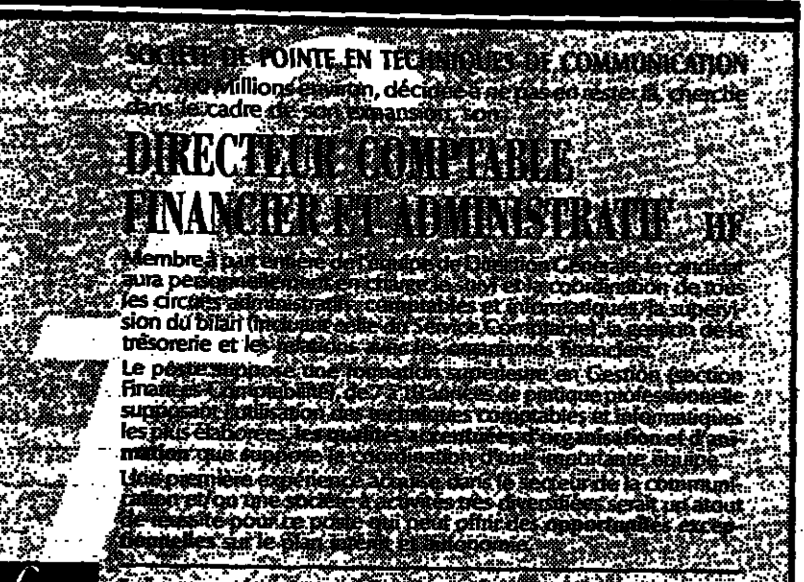
Jeune diplômé d'études supérieures, vous avez 4 à 5 ans d'expérience financière et comptable, si possible dans une affaire immobilière, et souhaitez vous investir pleinement dans une entreprise en mutation.

Notre consultante, Mme M.C. TESSIER, vous remercie de lui écrire (réf. 5024 LM).



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - GRENOBLE - LILLE - NANTES

MEMBRE DE SYNTEC



SOCIÉTÉ SECTEUR BANQUE/BOURSE

recherche

ASSISTANT (E)

pour sa Direction de l'Administration Générale

Sa mission :
- Analyses statistiques.
- Participation aux études prospectives, gestion du personnel et études financières.
- Gestion administrative des locaux.
- Gestion et suivi de la documentation générale.

Son profil :
- Jeune diplômé (e) de l'enseignement supérieur ayant des aptitudes à l'utilisation de l'informatique.

Adresser dossier complet à :
SICOVAM Service du Personnel
52, Avenue des Champs-Elysées
75364 PARIS CEDEX 08

Bleu Publicité

Banque de taille moyenne specialisée dans les crédits commerciaux à long et moyen terme,

recherche pour PARIS,

COLLABORATEUR

De formation bancaire ou école commerciale,
Expérience 2 ans minimum dans un poste similaire.
Le candidat sera chargé du suivi des prescripteurs et de l'analyse des dossiers. Ce poste nécessite des qualités commerciales et d'adaptabilité.

Veuillez adresser C.V., photo et prétentions s/réf. 10103
à PIERRE LICHAU S.A.
10, rue de Louvois 75002 PARIS
qui transmettra.

Analyste financier



Apple

Intégré au département "Business Planning", il assurera le support de la gestion financière des filiales européennes : suivre et consolider les résultats opérationnels; élaborer et suivre le budget et les prévisions; développer des outils de gestion et garantir la fiabilité des informations transmises à notre siège américain. Ce poste convient à un diplômé (HEC, ESSEC, INSEAD) possédant une solide maîtrise (4 ans minimum) du contrôle financier acquise dans un contexte international et si possible chez un constructeur informatique. Une rémunération motivante et une progression rapide attendent un candidat performant. Merci d'adresser votre candidature sous réf. A/110.87 à notre Conseil CRITERE - 12, rue Pergolèse 75116 PARIS.



LEVI-TOURNAY/ASSCOM

BASF France - C.A. 4,7 Milliards de F - filiale du groupe chimique allemand présent dans le monde entier, recherche un

JEUNE CADRE FINANCIER

Au sein du Département Comptable et Financier, il participera à la refonte de la comptabilité analytique dont il prendra rapidement la responsabilité. Il sera chargé en outre de l'élaboration des rapports comptables et financiers destinés à la maison mère. La réussite à ce poste lui ouvrira des perspectives d'évolution importantes au sein du groupe BASF.

Ce poste sera confié à un diplômé d'études supérieures - Grande Ecole ou Université - titulaire du DECS, ayant quelques années d'expérience et familiarisé avec l'outil informatique.

Des connaissances en allemand sont nécessaires.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence CF 687 à :

A. POUANT
BASF France
140, rue Jules Guesde
92300 LEVALLOIS PERRET

BASF

BANQUE LOUIS-DREYFUS

AFFILIÉE AU GROUPE LOUIS DREYFUS ET A LA BANQUE BRUXELLES LAMBERT

recherche
pour sa Succursale de NICE

GESTIONNAIRE de PATRIMOINE

expérimenté

Vous devrez entretenir et développer une clientèle de particuliers de bon niveau (gestion sous mandat) en bénéficiant de l'assistance des services spécialisés du Siège.

Notre clientèle, comme la tradition de qualité de notre Banque, impliquent que vous possédiez une expérience réelle et réussie de votre fonction. Nous apprécierions, mais ce n'est pas indispensable, que vous connaissiez la place de NICE et/ou la région Côte d'Azur.

Pendant environ un an, vous exercerez en parallèle avec le titulaire actuel du poste qui est ensuite destiné à poursuivre sa carrière au Siège.

Si vous réussissez et le souhaitez, vous aurez aussi à terme des possibilités d'évolution au Siège ou dans notre réseau.

Merci de nous adresser une lettre manuscrite avec C.V. détaillé, photo et prétentions à la Direction du Personnel de la BANQUE LOUIS-DREYFUS 6, rue Rabelais - 75008 PARIS.



CONTESSE TELEMATIQUE : (1) 43 98 10 85 ou 36.14 Code : CONTESS



Vous avez une formation supérieure (HEC ou équivalent) et une première expérience du contrôle de gestion ou de l'audit.

Vous souhaitez donner un nouvel élan à votre carrière. C'est l'opportunité que vous offre notre société (CA 700 MF) un des leaders de la restauration collective en France, filiale en constant développement d'un groupe international dans le secteur des services.

Rattaché au Vice-Président, vous êtes chargé de l'analyse des résultats, de la gestion des comptes clients, de l'amélioration du système d'information ainsi que de différentes missions telles qu'assister la direction générale dans le rachat et l'intégration de nouvelles filiales.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et photo s/réf. 417/87 à M.T. DUNIAU

INNOVATION CONSULTANTS
34, cours Gouffé - 13286 MARSEILLE Cedex 06.

DECS + 3 ANS D'EXP.

Responsable comptabilité

Société de Services, nous connaissons un fort taux de développement grâce à une structure souple et à l'appui d'actionnaires puissants.

A 27-30 ans environ, titulaire du DECS comptable, vous avez déjà une expérience de quelques années, de préférence dans une société de service.

Aujourd'hui, vous recherchez, dans une entreprise à taille humaine, des responsabilités accrues, une grande autonomie d'action.

Rattaché au Directeur Général, vous animerez une équipe de 2 personnes et vous prendrez en charge l'administration du personnel, ainsi que tous les aspects de la comptabilité, du passage des écritures jusqu'à l'élaboration du bilan et du compte de résultat. A ce stade, nous attendons de vous une analyse critique et rigoureuse de la situation, des conclusions et des propositions constructives.

Une bonne connaissance de l'outil informatique (de préférence en DBASE III) vous sera précieuse, car déjà très informatisés, nous vous associerons de près à notre objectif 88 : la mise en place d'une comptabilité analytique.

Merci d'adresser votre lettre manuscrite, C.V., photo et prét., s/réf. 4672, à

MEDIA PA 71, avenue Victor-Hugo - 75116 PARIS, qui transmettra.



DMC recherche pour une importante société Africaine de production textile dont elle assure la gestion :

CONTROLEUR DE GESTION

Rattaché à la Direction Générale, le candidat aura pour principales responsabilités :
- l'élaboration et le suivi des budgets (analyses...),
- l'établissement des reportings et consolidation,
- la réalisation d'un important projet de contrôle et de comptabilité analytique.

De formation supérieure ESSEC, Sup. de Co., il devra avoir une expérience similaire d'au moins 5 ans si possible dans un environnement industriel avec une bonne pratique des techniques informatiques et principalement la maîtrise de la micro-informatique.

Nous offrons bon salaire et nombreux avantages liés à l'expatriation.

Merci d'adresser C.V. sous référence 138/M à M.J. WEBER - DMC - Gestion des Cadres - 88, rue de Rivoli 75004 PARIS.

CURRICULUM

Groupe international de spécialistes du marketing, de mathématiciens, d'informaticiens, d'hommes de terrain de Vente et Formation recherche

CONSULTANT MARKETING BANCAIRE/ASSURANCE

Nos concepts sont actuellement uniques et sans concurrence dans le monde.

- Vous avez 30 ans au moins, une formation supérieure (HEC, Sciences Po, Sup. de Co ou équivalent). Vous parlez parfaitement l'anglais ou l'allemand. Votre rémunération actuelle est d'au moins 360 000 F/an.
- Vous avez une (ou plusieurs) expérience(s) de produits et/ou de Services grand public sur les plans marketing et communication. Vous avez également la pratique des contacts au plus haut niveau avec des Directions commerciales, techniques, et Organisations de banques et d'assurances.
- Le poste est à pourvoir à Paris.

Adressez votre CV avec photo et lettre manuscrite à

BMC
Bank Marketing Consultants
2, rue René-Bazin, 75016 PARIS

BRIVE : "le riant portail du midi" pour un jeune contrôleur de gestion

200 000 F

Vous avez une formation supérieure, ESCAE et le DECS.
Vous communiquez sans aucun problème en anglais.
Vous possédez une expérience de 3 à 5 ans dans le monde industriel, avec si possible une première approche des relations bancaires et des techniques de gestion anglo-saxonnes.

Vous serez responsable de la mise en place progressive des techniques de gestion moderne, en assurant la fonction classique de "controller" : comptabilité, trésorerie, informatique de gestion, budgets, plans...
Le contexte particulier de l'entreprise implique de fortes capacités relationnelles pour réussir les transformations souhaitées.

Nous sommes une PMI performante (située à Brive : "le riant portail du midi") qui conçoit, fabrique et vend des produits industriels (mécanique de précision) de haute qualité. Nous venons de rejoindre un important groupe international et nous avons l'ambition de nous développer.

Si vous pensez avoir le profil de la personne que nous recherchons, merci d'envoyer votre dossier sous réf. 5059 M à Roland Cardeux, Sérifo, 47 bis, avenue Bosquet, 75007 PARIS.



Membre de Syntec



UNIVERS DE LA GESTION

Paris
Cadres comptables et financiers

Le développement des activités de notre banque (total bilan consolidé : 42 milliards) nous amène à renforcer l'équipe de la Direction Financière dans les domaines suivants :
- **méthodes et procédures comptables,**
- **comptabilité générale,**
- **contrôle de gestion.**

Pour tous ces postes, nous recherchons des candidats rigoureux et dynamiques ayant impérativement une formation supérieure et une expérience d'au moins trois ans en entreprise ou en cabinet.
Les postes exigent également des facultés d'adaptation rapide et de bonnes qualités rédactionnelles.
Adressez CV, photo et prétentions sous référence 2480 M à

SOURCES 108, rue Saint-Honoré - 75001 Paris qui transmettra en toute confidentialité

Nous sommes une jeune société en forte expansion leader sur son marché, filiale d'un grand groupe français de renommée mondiale. Nous recherchons notre

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

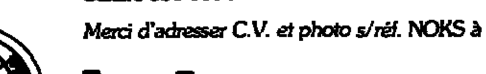
Nous distribuons une gamme de produits bureautiques sur la France, l'Espagne et bientôt le reste de l'Europe.

Le Directeur Administratif et Financier devra assurer en liaison directe avec notre jeune Directeur Général et le Président du groupe l'ensemble de la fonction de façon très autonome dans un environnement commercial particulièrement dynamique.

Ce poste très évolutif, basé à Paris, s'adresse à un professionnel de l'administration, de la finance (DECS) et du contrôle de gestion, prêt à s'investir personnellement.

Anglais indispensable.
Disponibilité rapide souhaitée.
Salaire 350 000 F.

Merci d'adresser C.V. et photo s/réf. NOKS à



help international

8, rue de Louvois - 75002 PARIS qui transmettra.

Pierre Lichau

L'AMORCE D'UNE VRAIE CARRIÈRE

C'est ce que vous propose une importante société d'ASSURANCES I.A.R.D., dont le siège est en proche banlieue Est, qui crée le poste

D'ADJOINT à son CHEF DE DÉPARTEMENT COMPTABLE ET FINANCIER

Il devra progressivement assurer le management de la comptabilité générale et du contrôle budgétaire et l'assister dans la gestion financière.
Ce poste convient à un candidat ayant : ● une formation supérieure de gestion ● au minimum une première expérience professionnelle ● une vivacité d'esprit et de compréhension ● du dynamisme ● une réelle capacité active ● de la rigueur ● un ascendant naturel ● de grandes qualités de communication.
Si ce poste vous intéresse, adresser lettre manuscrite de motivation, CV, photo et prétentions à notre conseil, sous référence 139.M.

ceforpe — marc forget et associés
10, rue de la Victoire, 75009 Paris.

Du potentiel pour un poste évolutif

Filiale d'un groupe anglo-saxon de tout premier plan (3500 pers., CA 200 millions de £), nous commercialisons en France les matériels indispensables à nos clients pour la pratique de leur sport favori. Nos activités connaissent une croissance forte et régulière et, pour mieux maîtriser notre développement, nous créons le poste de

Controller

Paris Nord **250/300 000 F**

L'animation des services comptables (8 pers.), le contrôle de gestion, les relations avec les banques, le reporting, la gestion administrative et du personnel lui seront confiés. Interlocuteur avisé de notre Direction Générale et du *Groupe, il sera etroitement associé à la vie de notre entreprise.*

Environ 30 ans, combatif, une bonne formation comptable et fiscale mais l'esprit résolument tourné vers la gestion, une parfaite maîtrise de la comptabilité anglo-saxonne et une pratique courante de l'anglais, votre force de caractère vous positionnera rapidement comme le bras droit de notre Directeur Général, capable d'assurer en son absence la gestion courante de la société.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + CV) sous réf. C105 à Ernst & Whinney Conseil, 150 Bd Haussmann 75008 Paris, qui étudiera votre dossier avec soin et discrétion avant de vous répondre.



Ernst & Whinney Conseil

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

IMPORTANT GROUPE AGRO-ALIMENTAIRE

recherche pour sa Direction Contrôle de Gestion, basee en proche banlieue Sud de Paris, un

JEUNE CONTROLEUR DE GESTION

Diplômé ESC ou équivalent, il aura une première expérience de 1 à 2 ans.
Outre les missions classiques de reporting, analyse des coûts, élaboration et contrôle des budgets, il participera au développement et à l'animation de systèmes de gestion en relation avec les différentes unités du groupe.
Rigueur, connaissance des outils micro-informatiques, sens du contact et disponibilité (déplacements fréquents de courte durée) sont des atouts indispensables à la reussite dans le poste : celle-ci ouvrira de larges perspectives d'évolution.
Si cette proposition vous intéresse, adresser lettre manuscrite de motivation, CV, photo et prétentions à notre conseil, sous référence 136.M.

ceforpe — marc forget et associés
10, rue de la Victoire, 75009 Paris.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE – PARIS

Membre du réseau international GRANT THORNTON

recherche

AUDITEURS

1° CHEF DE MISSION (ou niveau équivalent) ayant l'expérience de l'audit des

ETABLISSEMENTS FINANCIERS et OPCVM

2° ASSISTANTS CONFIRMÉS
3° ASSISTANTS DÉBUTANTS

Prière adresser lettre de candidature avec CV, prétentions et photo à
FIDUCIAIRE CONTINENTALE PARIS
Département du personnel – 19, rue Clément-Marot, 75008 PARIS.

BANQUE DE DEPOTS PARIS 8ème
recherche

EXPLOITANT

pour assurer au sein d'une équipe la gestion et le développement d'une clientèle d'entreprises industrielles et commerciales.

Diplôme d'Etudes Supérieures ou C.E.S.B. requis.

Ce poste qui offre de réelles responsabilités et de bonnes perspectives d'évolution, requiert dynamisme et aptitudes commerciales.

Une expérience de 3 ans minimum dans une fonction similaire est exigée.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions s/réf 1129 M à LTA - Antenne St Lazare 39, rue de l'Arcade 75008 Paris - qui transmettra.

INSTITUTION DE RETRAITE

recherche

Chef de Comptabilité

- Minimum 35 ans,
- DECS + expérience en cabinet d'expertise comptable, banque ou assurance.

Lieu de travail : Val de Loire

Envoyer C.V. + lettre manuscrite et prétentions sous réf. 11694 M à BLEU Conseil - BP 86 94303 VINCENNES CEDEX qui transmettra

---

FORMATION PROFESSIONNELLE

ECOLE SUPERIEURE D'INFORMATIQUE PROFESSIONNELLE

Formation de HAUT NIVEAU d'INFORMATICIENS
22 semaines à plein temps.
Travaux pratiques intensifs

Ordinateur dans l'école sous VM/CMS -DOS/VSE
ASSEMBLEUR Z 80 - ASSEMBLEUR IBM
COBOL ANS - TELETRAITEMENT CICS
BASE DE DONNEES DL1/VSAM

ESIP 78, rue La Condamine 75017 PARIS 45.22.13.17

Prêts d'études - Admission sur tests.

LEVI-TOURNAY/ASKODA

---

villégiature

Sur les collines de Vallauris VUE MER à louer vacances au mois. Au r.-de-c., grand 2 pièces, cuisine. Confort et calme. Pouvant loger 4 personnes et 2 enfants. Libre à partir du 15 juillet. Prix abordables. *Renseignements :* Tél. : (16) 93-64-10-29). M. CARON.

propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables bien rémunérés à tous les Français hommes et femmes avec ou sans diplômes. Demandez une documentation (gratuite) sur la revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (D16) BP 402-09 PARIS CEDEX 09.

automobiles

ventes

moins de 5 C.V.

Part. à part. vd **RENAULT 5 GTL** 1984, 5 portes. Bon état. Tél. : 47-30-22-43.

de 5 à 7 C.V.

Part. à part. de préfé. vend RENAULT Nevada TD Jan. 87, 6 cv, 2 000 km, blan., glac. tein., es.-gla. arr., rét. droit, gal. chro., lib. fl. juin. Prix : 82 000 francs *Téléphone : 45-48-14-21*

DEMANDES D'EMPLOIS

Prof. de Lettres, italien et angl. courants, ch. travail en juillet, agence de voyages ou guide tour. Tél. : 43-55-50-83.

J. F., prof. d'angl. 9 ans exp., dynamique, efficace, rech. poste ds établissement privé, Paris ou banlieue sud-ouest. Tél. Meudon, 46-26-96-80.

F. cadre compt. rech. place pour sec. direct. ds gest. boutique. Libre 1er sept. Ecrire sous n° 8645 *LE MONDE PUBLICITÉ* 5, rue de Monttessuy, Paris VIIe.

F. exp., rech. travail Free Lance rewriting relecture préper. copies (1) 45-39-02-04.

INGÉNIEUR PÉTROLE 59 a., longues exp. activités, forage, rech. product., Moyen-Orient, Europe, USA rech. poste. Ecrire sous le n° 8.699 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

CADRE SUPÉRIEUR DE BANQUE, docteur en droit, IEP, 43 a., spécialiste AGRO-ALIMENTAIRE, IMMOBILIER, crédit, contacts haut niveau et internationaux. Ecrire sous le n° 8.702 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J.-F. 32 a., quadrilingue plus année exp. vente de service et export, recherche poste chez organisat. de Congrès internat. ou Séminaires. Tél. : 40-16-00-90.

J. Fille 19 ans, cherche emploi pour le mois de juillet comme secrétaire-dactylo, aide comptable. Diplôme : BEPC, CAP et BEP comptable 1er degré de comptabilité.

Bilingue ital., conférencière, 8 a. d'exp., art monument, histor., organisat. et voyages, cher. empl. sect. communicat. artistique (de préf.) (16) 67-45-08-21.

J.-F. 32 a., exp. ens., 4 a. maîtrise de lettres modernes. DUT communication, étud. ttes propos. Téléphone : (16) 98-46-45-51.

ATTACHÉE DE PRESSE
Confirmée, nbreuses réf., bil. anglais, 41 a. Tél. 45-57-77-68.

J. H. 28 a. bonne connais. USA, angl. courant, grand sens du contact. Libre de voyager, cherche représentation société ou produit monde entier. Ecrire sous le n° 8704 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

F. 33 ans, 10 ans expérience journalisme (économie, société, banque, agro-alimentaire) et édition étudie toutes propositions (salariée et free-lance). Ecrire sous le n° 8712 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

CADRE
25 a. exp. promot. immobilière
très sérieuses références
grande exp. gest. administrative technique et financière des réalisations immobilières secteur collectif et pavillonnaire
recherche poste de responsable de programmes immobiliers ou gestion technique de patrimoine immobilier région parisienne
grande disponibilité
Ecrire sous le n° 1382 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J.F. lic. lettres, doct. cinéma, exp. rédact. cinéma/pub rech. travail bur. d'études, ciné, TV. pub. Etud. ttes propos. Ecrire sous le n° 8709 LE MONDE PUBLICITÉ *5, rue de Monttessuy, Paris-7e.*

Information et publicité

RÉGIE PUBLICITAIRE AUDIOVISUELLE
C.A. 1,8 milliard F.F.
GROUPE HAVAS
recherche

AUDITEUR INTERNE

Responsable du suivi des filiales étrangères pour assurer les missions de contrôle dans les filiales du Groupe, (Allemagne, Belgique, Luxembourg, Portugal, Suisse).

Le candidat devra être diplômé d'une Ecole de commerce et avoir acquis 2 ans d'expérience en cabinet.
Déplacements de courte durée (25 % du temps environ).
La taille et l'expansion du Groupe permettent d'assurer des perspectives d'évolution à un candidat de valeur.

Merci d'adresser C.V. et prétentions à :
MARIE-LAURE RATHERY
I.P. – 31, rue du Colisée, 75008 PARIS

L'IMMOBILIER

appartements ventes

6e arrdt

J.-H. THOMASSIAN IMMEUBLES 43-36-82-82.

Me RASPAIL bel imm., pierre de taille, tt cft, 130 m², gd liv. 40 m² + chbre dble 40 m² + 1 pce, cuis., 2 bns, 2 w.-c. + service. 236, Bd Raspail, lundi-mardi : 14 h-17 h.

7e arrdt

DUROC 7 P., imm. gde classe p. de t., ét. élevé, SOLEIL, CALME. AG. BRANCION, 45-75-73-94.

10e arrdt

RÉPUBLIQUE PRÈS GD LIV. + CHBRE bains, 2e s/rue. REFAIT LUXE. 530 000 F, 45-26-99-04.

14e arrdt

RASPAIL DENFERT 6 P. 200 m² environ. BON PLAN Gd stand., 45-26-99-04.

16e arrdt

PTE DAUPHINE SANS VIS-A-VIS APP'T de RECEPT. : 300 m² ensoleillé, dont 3 chbres + bur., boiseries, services et park. Tél. : 45-53-41-11.

95- Val-d'Oise

LAC D'ENGHIEN (400 m) vue superbe résid., 10e et dernier étage.
2 P. 54 m² + balc. 320 000 F
4 P. 85 m² + balc. 550 000 F
6 P. 139 m² + balc. 820 000 F
Propriétaire : 42-60-29-61.

appartements achats

RECHERCHE URGENT Logements ttes surfaces même à rénov. Paris ou portes. Immo Marcadet, 42-52-01-82.

Recherche 1 à 3 P. PARIS préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux PAIE CPT chez notaire 48-73-20-67 même le soir.

hôtels particuliers

VERSAILLES

HOTEL PARTIC. DIRECTOIRE, 400 m² habit. Bon état, jard. d'agrément. 6.300.000 F. SOVIA - 39-54-68-00.

locations non meublées offres

Paris

11e Métro ST-MAUR Particulier de préf. à part. Loue 3 pces, s.d.b., w.-c., cuis., terrasse et balcon, calme, ensoleillé sur jard. 6 200 F ch. comp., tél. le soir après 20 h, 47-00-85-56.

Région parisienne

CHARENTON, face égl., m° à 2 mn, jam. occup., stud. 27 m² 2 800 F + ch., park. comp., 2 p. 58 m² 4 000 F + ch. + box 300 F, lib. de suite. POP : 43-20-12-07.

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE 8, av. de Messine, Paris, rech. en location ou à l'achat BEAUX APPARTS DANS QUARTIERS RÉSIDENTIELS Tél. : 45-62-78-99.

locations meublées offres

Région parisienne

93, Vert-Galant-Vaujours transport RER – B5 Pavillon meublé, récent, entrée, séj. dble (salon, s. à mang.), chbre, cuis. aménagée, w.-c., s. de bns, chaufferie, buanderie, gar., jard., Renseignement et visite : Tél. : bureau, 42-65-35-03, après 20 h : 43-70-20-35.

locations meublées demandes

Paris

INTERNATIONAL SERVICE rech. pr BANQUES, STÉS MULTINAT. et DIPLOMATES Studios, 2-3-4-5 pces et plus. Tél. : ISI, 42-85-13-05.

terrains

TERRAIN à vendre. possibilité Micro-Centrale 500 KWA Prairie + bois en bordure d'un torrent à ALLOS, ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE. S'adresser à M. BOYER. Tél. : (16) 94-34-34-51, heure de repas.

immobilier information

Pour vendre ou acheter maison, appartement, château, propriété, terrain, commerce sur toute la France LAGRANGE 9, r. Le Châtelier, 75017 Paris. Tél. : 16 (1) 40-54-08-08.

bureaux

Locations

Domiciliation depuis 80 F/ms, av. des Chps-Elysées (Etoile), rue St-Honoré (Concorde), rue Cronstadt, Paris 15e, 21 *bis*, rue de Tour, Paris 12e. Constit. SARL, 1 500 F H.T. INTER DOM. 43-40-68-50.

Verneuil (78), bureaux équipés ou non 10 à 60 m². TEL. TLX FAX SECR. TRIL. TTX TRADUCT. TRAD. IN SEC., 39-65-61-16.

DOMICILIATIONS Forum des Halles – Bureaux. Constitution de sociétés. Telex – Secrétariat. ACCESS : 40-26-15-12.

VOTRE SIÈGE SOCIAL A L'ÉTOILE 16e CHAMPS-ELYSÉES ou AVENUE VICTOR-HUGO. Loc. burx. secrét., tél. télex. Domiciliation : 170 à 390 F/M. **CIDES, 47-20-41-08.**

VOTRE SIÈGE SOCIAL **DOMICILIATIONS** SARL – RC – RM Constitutions de sociétés. *Démarches et tous services.* Permanences téléphoniques. **43-55-17-50.**

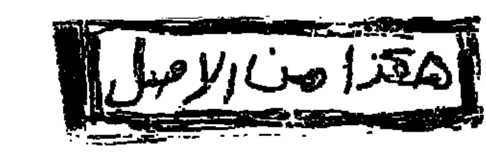
Votre adresse commerciale ou **SIÈGE SOCIAL** bureaux, secrétariat, télex **CONSTITUTION STÉS** Prix compétitifs. Délais rapides. **ASPAC 42-93-60-50 +**

SIÈGE SOCIAL Secrétariat + bureaux neufs démarches RC et RM SODEC SERVICES Champs-Elysées 47-23-55-47. Nation .... 43-41-81-81.

fonds de commerce

Ventes

A vendre pour le 1er septembre à la Ferté-Alais (Essonne) Sté plomberie, chauffage, sans pas de porte, 2 P. cuis. S. de B. tt cft + grange attenante. Loyer mens. 1 160 F TTC, 15 000 F. Tél. : 64.57.81.70



Le Monde
ECONOMIE

LA SÉCURITÉ SOCIALE EN QUESTION

La crise des comptes

Avec les réunions départementales commence la phase la plus active et la plus large — quelque 8 000 participants — des états généraux de la Sécurité sociale lancés par le gouvernement. Figure au centre des débats le régime général, financé à plus de 90 % par des cotisations assises sur les salaires.

Ses difficultés sont en grande partie *« structurelles »*, comme le soulignent les documents préparés par les « sages » qui pilotent la consultation. Elles résultent à la fois des réformes apportées au système au cours des quinze ou vingt dernières années et d'évolutions plus générales, économiques plutôt que démographiques.

Toutefois le régime général n'est pas seul en cause. D'abord, bien qu'il couvre 80 % de la population, il ne verse que 70 % des prestations des « régimes de base » — une proportion variable selon les risques, qui tombe à 40 % pour les retraites — et une grosse moitié de tout ce qui concourt à la protection sociale. Surtout, les difficultés qu'il affronte touchent aussi d'autres régimes, mais elles y sont souvent masquées par l'apport important du budget de l'Etat.

Enfin, le système compliqué de transferts, qui lie financièrement l'ensemble des régimes, répercute les difficultés et les crises des uns et des autres. Il n'est pas sûr que cette interdépendance apparaisse clairement dans les débats et que le gouvernement soit poussé à entreprendre la clarification nécessaire.

Les difficultés financières actuelles font aussi éclater au grand jour l'ambiguïté des relations entre le régime général et l'Etat, qui a joué jusqu'à présent le rôle déterminant. Quelle part de son pouvoir est-il prêt à abandonner ? Quelles responsabilités les partenaires sociaux gestionnaires sont-ils capables d'assumer ?

DES dépenses qui continuent à croître plus vite que la richesse nationale, alors que se ralentit la progression des recettes, provenant à plus de 90 % de cotisations sur les salaires. Telle est en quelques mots l'origine des difficultés du régime général, le plus important des régimes de sécurité sociale. Cette crise a provoqué de multiples plans de redressement : elle motive aujourd'hui le recours au grand branle-bas des états généraux de la Sécurité sociale, et notamment aux consultations départementales.

Faute de jouer sur les mécanismes fondamentaux de la croissance des dépenses et du ralentissement des recettes, les plans n'ont pu que provisoirement empêcher la détérioration des comptes. Ainsi, après un déficit de 10,8 milliards de francs en 1978, est-on revenu à l'équilibre en 1979. L'excédent de 10,6 milliards de francs enregistré en 1980 a été suivi de déficits de 6,6 et 7,7 milliards de francs en 1981 et 1982; après les trois années excédentaires 1983, 1984 et 1985 (13,1, 16,6 et 13,4 milliards de francs), on a retrouvé en 1986 un déficit de 20,9 milliards de francs. Malgré les *« mesures d'urgence »* gouvernementales, on peut prévoir un trou de 16 milliards de francs en 1987, d'une trentaine de milliards en 1988. Au cours des treize dernières années, le régime général a connu dix relèvements de cotisation et cinq plans d'économies...

L'affaire est donc sérieuse. Sérieuse, mais pas catastrophique. L'énormité des chiffres, en effet, ne doit pas tromper : le déficit prévisionnel de 1988 représenterait à peine l'équivalent d'une semaine de prestations, et à peine plus de 4 % des dépenses du régime général. A titre de comparaison, le déficit du budget de l'État sur les opérations définitives a atteint les 14-15 % ces dernières années, un pourcentage encore dépassé dans d'autres pays industrialisés, sans inquiéter outre mesure. Mais le budget de l'Etat n'est pas *« techniquement »* contraint à l'équilibre (au moins en trésorerie), comme le régime général.

S'il est le plus visible par le nombre de ses assurés et de ses cotisants, le régime général n'est pas le plus atteint. Le régime agricole, ceux des mineurs, des cheminots ou des marins le sont bien plus par l'évolution économique et sociale qui diminue le nombre de leurs cotisants — mais non celui de leurs retraités ; mais leurs déséquilibres sont masqués, car ces régimes sont financés en majeure partie, depuis longtemps, par des subventions d'équilibre de l'Etat et par des transferts, notamment du régime général.

L'institution de la compensation généralisée en 1974, d'abord financée par l'Etat (jusqu'en 1978), est venue charger la barque du régime général, comme, à une moindre échelle, la toute récente intégration financière du régime des cultes. Reste que les difficultés du régime général ont des causes durables, voire *« structurelles »*, du côté des dépenses comme du côté des recettes.

Des retraites plus élevées et plus nombreuses

Côté dépenses, c'est l'***assurance-vieillesse*** qui a progressé le plus vite. En volume, les prestations ont plus que doublé entre 1970 et 1982. En 1986, l'augmentation a été de 6,6 %. A cela, deux raisons majeures :

● **La maturation des régimes de retraite.** Les retraités, ayant cotisé plus longtemps, avec de meilleurs salaires, bénéficient de pensions plus élevées. Au départ, le régime général n'avait pas pris en compte le passé, comme l'ont fait les régimes complémentaires. Ce phénomène a été amplifié par la loi Boulin de 1972, qui fait calculer le montant de la pension sur les dix « meilleures » années. S'y est ajoutée jusqu'à 1984 une revalorisation des retraites supérieure à la progression moyenne des prix et même des salaires (les années 1979 et 1980 exceptées).

● **L'abaissement de l'âge de cessation d'activité**, notamment au cours des années 70, qui a fortement augmenté le nombre de retraités. Selon le CERC (Centre d'étude des revenus et des coûts), la proportion d'hommes de soixante à soixante-quatre ans encore actifs a pratiquement diminué de moitié entre 1971 et 1983, revenant de 65,2 % à 33,6 % ; celle des femmes actives du même âge, d'un bon tiers (de 32,7 % à 20,6 %) (1). Encore en 1983, la moitié de ces « actifs » n'étaient pas des salariés.

L'introduction de la retraite à taux plein à soixante ans n'a fait que sanctionner une évolution déjà accomplie : en 1986, aux mêmes âges, selon l'enquête « emploi » de l'INSEE, on comptait 27,4 % d'hommes « actifs » et 18,4 % de femmes. Mais beaucoup de personnes déjà inactives (retraités d'un autre régime, notamment des régimes « spéciaux », femmes au foyer ou chômeurs) ont été amenées à demander la liquidation de leur pension.

Dépenses en croissance, recettes qui ralentissent, un déficit de 21 milliards de francs en 1986.

Moins importante, la **démographie** contribue cependant à accroître aussi les dépenses par l'allongement de la durée de vie. Depuis 1970, la durée moyenne de vie a augmenté de 2,9 ans pour les hommes, de 3,7 ans pour les femmes. Cette évolution a été compensée jusque vers 1980 par l'arrivée à l'âge de la retraite de « classes creuses » nées pendant la guerre de 1914-1918. Ce n'est plus le cas.

Ainsi le régime général est-il amené à payer plus longtemps des pensions plus importantes à un plus grand nombre de personnes. Cette croissance ne va se ralentir que très progressivement, l'augmentation annuelle des dépenses revenant toutefois, selon les prévisions, à 2 % en volume à la fin du siècle. L'effet de la retraite à soixante ans doit s'atténuer, mais l'allongement des carrières, après avoir joué pour les hommes, va jouer pour les femmes. Enfin, vers 2005-2010, arrivent à l'âge de la retraite les générations du « baby-boom » (plus de 850000 personnes) nées après 1945.

L'aspiration à la santé

La croissance des dépenses d'***assurance-maladie*** tient, elle, à d'autres facteurs qui se sont succédé depuis les années 60.

Il s'agit d'abord du **développement de l'hôpital**, dont on a voulu faire le pivot du système de soins, qui a atteint son apogée au cours des années 70, avec un accroissement du nombre des lits et une « humanisation » nécessaire, mais coûteuse. La part de l'hospitalisation dans la consommation médicale est passée de 39,4 % à 50,8 % en 1980.

Les dépenses d'assurance-maladie consacrées à l'hospitalisation ont été multipliées par 3,2 en francs constants de 1970 à 1984, celles de médecine ambulatoire par 2 seulement. Si les mesures prises depuis 1983 ont stabilisé, voire un peu réduit la dépense de soins hospitaliers (ramenée à 47,7 % du total en 1986), cette stabilisation se fait à un niveau élevé.

Le nombre de médecins libéraux a considérablement augmenté à la fin des années 70, malgré une sélection progressivement renforcée à l'entrée des études médicales. Le nombre de diplômes décernés est passé de 3 500 en 1970 à 8 935 en 1980, et n'est redescendu qu'à 8 500 en 1984. Aussi le nombre de médecins libéraux est-il passé de 56 000 en 1976 à 95 200 au début de 1987. Cette croissance de l'« offre » facilitant l'accès au médecin a contribué à l'augmentation des dépenses.

Elle risque de jouer encore longtemps : ce n'est qu'après 1995 que les entrées dans la profession devraient se ralentir et, descendant de 5 300 à 2 900 par an, se rapprocher du nombre des sorties.

Une véritable **explosion technique** est intervenue parallèlement. Elle a accru le coût des soins à l'hôpital, mais aussi en ville. Or ce développement n'a pas toujours été maîtrisé. Les nouvelles techniques n'éliminent pas toujours les anciennes ; certains examens systématiques sont pratiqués sans nécessité, comme les électrocardiogrammes ou les analyses préopératoires (*le Monde* du 13 mai). Pour l'assurance-maladie, cela se traduit par une augmentation régulière du nombre et de la valeur des actes techniques.

Cette croissance de l'offre coïncide avec une **évolution culturelle** valorisant la santé, à une aspiration des Français à être de mieux en mieux soignés. Cette aspiration va sans doute constituer un défi majeur pour les prochaines années : selon les projections de l'INSEE, les dépenses de santé, au sens large, représenteront 20 % de la consommation des ménages en 2000, soit le poste le plus important. Quelle part sera médicalisée, et quelle part pourra être prise en charge par l'assurance-maladie ?

Un chômage pesant

Le vieillissement de la population constitue un second défi. Il a déjà contribué à augmenter les dépenses-maladie, par le développement des maladies chroniques ou dégénératives — souvent prises en charge en totalité, par exemple dans le cas des cancers, de l'hypertension, de l'artériosclérose ou de certaines affections rhumatismales. Mais son poids risque de s'accroître encore : le nombre de personnes âgées de plus de soixante ans devrait passer de dix millions à douze millions aux alentours de l'an 2000, et dépasser les treize millions vers 2010. Or les dépenses de santé des plus de soixante ans sont en moyenne quatre fois plus élevées que celles des moins de soixante ans...

Côté recettes, c'est **le chômage** qui a joué le rôle majeur. Directement d'abord, il restreint le nombre de cotisants, alors qu'augmente le nombre des assurés. Comme l'écrivait en 1984 le démographe Jean-Claude Chesnais, *« l'augmentation de la population active ne fait que refléter l'aggravation du chômage »* (2).

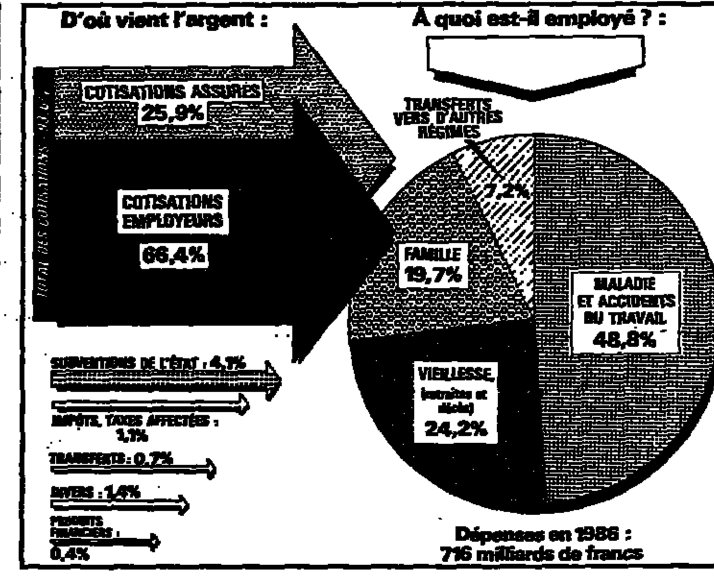
GUY HERZLICH.

(Lire la suite page 34.)

(1) « La difficile maîtrise des prestations sociales », *Notes et graphiques*, n° 1, juin 1987.

(2) *Revue française des affaires sociales*, numéro spécial, juin 1984.

Régimes de base... ...et régime général



Pour l'ensemble de la sécurité sociale (régimes de base, à gauche), et encore plus pour le « régime général » des salariés du privé (à droite), de loin le plus important, les cotisations, assises sur les revenus professionnels (au premier chef les salaires) occupent une place largement prédominante.

Cette situation est exceptionnelle en Europe. Sauf aux Pays-Bas, la part de l'impôt est nettement plus importante ailleurs, allant de 26,3 % en Allemagne fédérale à 78 % au Danemark, en passant par 30,6 % en Italie et 42,6 % en Grande-Bretagne, comme le soulignent les « sages » dans un des documents destinés aux réunions des états généraux.

La part importante provenant des cotisations des employeurs dans le régime général nourrit la revendication patronale sur l'excès des charges sociales. En fait, si l'on compare, comme le font les « sages », le coût total de la main-d'œuvre dans les pays du Marché commun, on constate que la France se situe dans la moyenne, au-dessous de la RFA et des Pays-Bas, au même niveau que le Danemark et la Belgique, au-dessus de l'Italie, de la Grande-Bretagne et de l'Irlande. Mais la structure du coût salarial en France, accentuée par le jeu du « plafond » pour les cotisations maladie et vieillesse, pénalise les entreprises de main-d'œuvre à bas salaires.

Dans les dépenses de l'ensemble des régimes, les retraites occupent une part nettement plus importante, et la famille une part nettement plus faible que dans le régime général : cela résulte de l'évolution socioéconomique.

A chacun son régime

Cheminots, mineurs, marins... chaque catégorie professionnelle dispose de sa propre caisse.

BIEN souvent, les Français identifient la Sécurité sociale à l'assurance-maladie du régime général – celui des salariés du secteur privé. Pourquoi pas, après tout : pour les Américains n'est-elle pas le régime public obligatoire de retraite des salariés, créé par le Social Security Act de 1935 ?

En bonne logique, cependant, la notion de Sécurité sociale correspond à un système global de protection, offrant à tous, salariés ou non salariés, actifs et inactifs (étudiants, retraités, chômeurs ou « femmes au foyer »), garantie de *revenus* et soins médicaux. Dans les faits, en France, elle ne représente pas l'ensemble de la « protection sociale ».

Le régime couvre seulement trois risques : maladie (et accidents du travail, ainsi qu'invalidité), vieillesse, famille (au sens large, puisque l'on y inclut le versement de l'allocation aux adultes handicapés). Mais non le chômage – dont le poids ne cesse d'augmenter – confié aux ASSEDIC. Il ne comprend pas l'aide sociale (non obligatoire) apportée aux « nécessiteux » par l'État ou les collectivités locales, ou la « prévoyance » assurée par les mutuelles ou les régimes d'entreprise. Ni même, bien que cela puisse se discuter, les retraites complémentaires, non généralisées à toutes les catégories socio-professionnelles. Du moins la Sécurité sociale couvre-t-elle tout le monde ou presque.

Elle déborde donc largement le seul « régime général », celui dont on parle le plus souvent, mais qui n'a de général que le nom. A la Libération, les créateurs de la Sécurité sociale auraient voulu, comme le racontait le plus marquant d'entre eux, M. Pierre Laroque, dans *le Monde* daté 29 et 30 septembre 1985, mettre en place un régime unique englobant l'ensemble des salariés d'abord, les autres travailleurs ensuite. Chacun n'aurait eu affaire, pour tous les risques, qu'à une seule caisse : celle de son lieu de résidence.

Mais les résistances corporatives et politiques en décidèrent autrement. A la demande du patronat et du MRP, on maintint l'autonomie des allocations familiales. Les salariés bénéficiaires d'un *« statut »*, notamment les cheminots, les mineurs et les marins, alors nombreux et fortement organisés, obtinrent par un véritable chantage sur la CGT de conserver leurs régimes d'assurances sociales, qui donnaient de meilleures retraites que la « Sécurité sociale » nouvelle, et assuraient la gratuité des soins. Artisans, commerçants, agriculteurs et professions libérales refusèrent de se fondre dans la masse des salariés : progressivement ils ont créé leurs propres régimes, de 1950 à 1971, d'abord pour la retraite puis pour la maladie.

Une grille à deux dimensions

Ainsi l'organisation de la Sécurité sociale doit se lire selon une grille à deux dimensions : d'une part, les trois branches correspondant aux « risques » couverts : maladie (et accidents du travail, ainsi qu'invalidité), famille et retraite ; d'autre part, les « régimes », correspondant à des groupes socio-professionnels plus ou moins étendus : du régime général, couvrant l'ensemble des salariés du secteur privé, actifs et retraités (26,3 millions de cotisants, 44,7 millions d'assurés), au régime spécial des salariés de la Comédie-Française et ses 200 retraités.

L'importance de chacun de ces régimes a changé avec l'évolution économique et sociale. Le régime général a grossi avec l'extension du salariat : en 1954, les 11,3 millions de salariés non agricoles ne formaient encore que moins de 60 % de la population active ; en 1982, au nombre de 17,5 millions, ils en représentaient presque 82 %. Parallèlement, exploitants, aides familiaux et salariés de l'agriculture sont revenus de plus de 5 millions, soit près de 27 % de la population active, à 1,75 million, soit moins de 7 %, faisant fondre le régime agricole.

Encore cette double structure mouvante est-elle simplifiée.

On peut, en effet, dépendre d'un seul organisme pour tous les risques : c'est le cas des agriculteurs ou des mineurs, qui ont une caisse unique, ou encore des cheminots, qui reçoivent toutes les prestations de leur employeur, la SNCF. On peut aussi dépendre d'un régime pour les allocations familiales, d'un autre pour le remboursement des dépenses de santé, et d'un troisième pour la retraite : les artisans, les commerçants et les professions libérales, par exemple, sont rattachés au régime général pour la famille, mais possèdent un régime commun d'assurance-maladie (1) et quatre régimes séparés pour la retraite (2).

Prestations et cotisations se sont rapprochées cependant avec le temps, mais inégalement : presque totalement pour les allocations familiales, à un moindre degré pour l'assurance-maladie, encore faiblement pour la retraite, malgré l'intention d'harmonisation affichée lors de la loi de 1974 sur la compensation entre les régimes.

● **Famille : la branche la plus unifiée.** Au total c'est la branche famille qui est la plus unifiée autour de la Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF) du régime général ; les prestations sont les mêmes pour tous (elles sont toutefois versées par la Mutualité sociale agricole pour les exploitants et salariés agricoles, par l'employeur pour les fonctionnaires, ouvriers de l'Etat et du SEITA, les cheminots, les mineurs, les électriciens et gaziers, les clercs de notaire et les salariés de la Banque de France), les cotisations aussi, sauf chez les agriculteurs, où subsiste un système assis sur le revenu cadastral.

● **Maladie : un rapprochement partiel.** Pour l'assurance-maladie échappent au régime général, outre les salariés et exploitants agricoles, les 1,8 million de travailleurs indépendants (commerçants, artisans et professions libérales) et dix « régimes spéciaux » (3). Toutefois, la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS) a récupéré les fonctionnaires : elle touche leurs cotisations, mais les prestations sont souvent versées par les grandes mutuelles de la fonction publique (comme la MGEN, Mutuelle générale de l'éducation nationale, ou la Mutuelle générale des PTT).

Une grande diversité

Pour la maladie, les prestations sont les mêmes dans presque tous les régimes ; toutefois, les mineurs et leur famille, les cheminots et les agents de la RATP jouissent d'une quasi-gratuité des soins auprès des médecins de l'entreprise ; à l'inverse, les travailleurs indépendants non agricoles sont un peu moins bien remboursés que les salariés pour les soins médicaux de ville et les prescriptions (50 % au lieu de 75 % ou 70 %) et ne bénéficient pas d'indemnités journalières en cas de maladie.

Mais une grande diversité subsiste dans les cotisations, généralement inférieures à celles du régime général, tant pour les employeurs que pour les salariés sans que cette différence corresponde à de moindres remboursements.

● **Retraites : l'éclatement :** Pour les retraites, en revanche, l'harmonisation n'a fait que peu de progrès, hormis l'alignement des artisans et commerçants sur le régime des salariés en 1973. Qu'il s'agisse des taux de cotisation, de l'âge d'ouverture des droits à la retraite à taux plein (variant de 65 à 50 ans, voire 40 à l'Opéra de Paris), de la durée d'affiliation exigée, du mode de calcul de la pension et de son montant par rapport aux revenus antérieurs, les régimes de retraite – 115 régimes « spéciaux », certains minuscules, s'ajoutent au régime général et aux cinq régimes de non-salariés – demeurent morcelés et disparates.

C'est là aussi que la place du régime général est la plus limitée : s'il couvre 80 % des salariés, il ne verse que 42 % des retraites, contre 27 % aux régimes de non-salariés et 22 % aux « régimes spéciaux ».

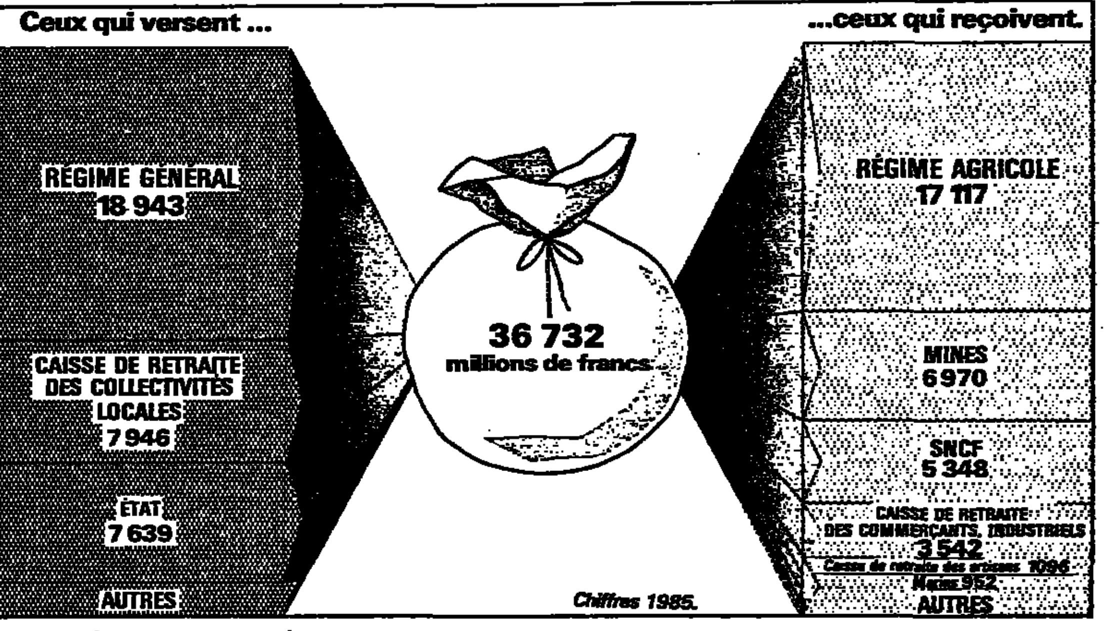
G. H.

(1) La Caisse nationale d'assurance-maladie des non-salariés non agricoles (CANAM). Mais les médecins conventionnés font normalement partie du régime général.

(2) L'ORGANIC (Organisation autonome nationale de l'industrie et du commerce) pour les commerçants et industriels, la CANCAVA (Caisse autonome nationale de compensation de l'assurance-vieillesse artisanale), la Caisse nationale d'assurance vieillesse des professions libérales (CNAVPL) avec des sections spécialisées par profession, les avocats ayant cependant leur régime propre, la Caisse nationale des barreaux français.

(3) Militaires, marins, mineurs, SNCF, RATP, clercs de notaire, Banque de France, Compagnie des eaux, Chambre de commerce de Paris, cultes.

Les transferts



La catégorie « autres » représente :

1) Ceux qui versent : Caisse de retraite des professions libérales, 842 millions de francs; EDF-GDF, 797; Caisse maladie des travailleurs indépendants, 253; Banque de France, 220; Clercs de notaire, 69 ; RATP, 2,1.

2) Ceux qui reçoivent : Caisse retraite des cultes, 672 millions de francs; Caisse retraite traminots (CAMR), 644; Accidents travail salariés agricoles, 314; Caisse retraite SEITA, 74; Saint-Pierre-et-Miquelon, 3.

Ce graphique, établi selon les données des rapporteurs de la commission Bougon, représente les soldes définitifs de la compensation en 1985. Plus de la moitié des sommes transférées (51,6 %) est apportée par le régime général. Mais cela ne représente que 3 % de ses dépenses, et 4 % pour l'EDF-GDF, contre 34,2 % pour les collectivités locales, 37,2 % pour la caisse des professions libérales, 23,1 % pour celle de la Banque de France.

Côté bénéficiaires, le plus important est évidemment le régime des agriculteurs (46,6 %). Mais les transferts ne représentent encore que 28,6 % de ses recettes, contre 45,2 % pour les mineurs, 13 % environ pour la SNCF ou les marins, 29 % pour le régime des commerçants et 12 % pour celui des artisans.

Les gros bénéficiaires des transferts reçoivent aussi généralement une aide importante de l'Etat, qui s'élève à 21,3 % des recettes pour les agriculteurs, 53 % pour les marins, 41,2 % pour la SNCF, 34,4 % pour les mineurs.

Les mécanismes de compensation sont très complexes, différents pour la maladie (où il existe à la fois une compensation généralisée et des opérations bilatérales) et pour la vieillesse, où l'on compare d'abord entre salariés en bloc et non-salariés, avant de répartir les soldes débiteurs. Il existe enfin depuis 1986 une nouvelle « surcompensation » entre les régimes spéciaux avec ses règles propres.

Cette complexité s'ajoute au poids des sommes en cause pour nourrir les réclamations des payeurs. De plus, les règles utilisées ne permettent pas de vérifier que l'effort contributif des « bénéficiaires » soit égal à celui des cotisants des autres régimes.

Etages mobiles

EN principe, la protection sociale comprend trois *« étages »* : la protection sociale obligatoire assurée par *les « régimes de base »* de sécurité sociale; les régimes complémentaires de retraite, résultant de conventions ou d'accords collectifs, et enfin une couverture facultative, individuelle ou collective, obtenue par adhésion à une mutuelle ou par contrat avec une compagnie d'assurance ou une caisse de prévoyance.

Dans les faits, ces distinctions sont moins évidentes. Les cotisations perçues, comme les prestations versées par les régimes de retraite complémentaires, ne sont pas moins obligatoires que celles des régimes « de base », pour les individus comme pour les entreprises. Les modes de gestion ne sont pas *toujours différents. Certes des* retraites qui complètent le régime général des salariés sont gérées par des caisses autonomes, paritaires, réunies pour la très grande majorité, dans l'Association des régimes de retraites complémentaires (ARRCO) et l'Association générale des institutions de retraite des cadres (AGIRC).

Les partenaires sociaux n'attendent même pas l'approbation des autorités de tutelle, théoriquement nécessaire, pour appliquer les relèvements de cotisation ou les revalorisations *de pension qu'ils ont décidées.* Mais, chez les non-salariés, ce sont les mêmes organismes qui versent retraites *« de base »* et retraites complémentaires.

En définitive, c'est plus le mode de calcul qui distingue les deux catégories de retraite, comme l'existence éventuelle d'un taux de cotisation variable à partir d'un plancher obligatoire.

La distinction n'est pas moins délicate pour le *« troisième étage ».* Les cotisations et les garanties résultant d'un accord d'entreprise ou de branche ne sont pas moins obligatoires pour l'employeur que pour le salarié. Même l'adhésion *individuelle à une mutuelle, sans* être obligatoire – on peut quitter celle-ci, choisir d'adhérer à une autre, – peut présenter un caractère quasi automatique, par exemple pour les grandes mutuelles de la fonction publique (éducation nationale, PTT, impôts, etc.). D'autant que celles-ci ont souvent délégation des caisses d'assurance-maladie pour verser les prestations. – G. H.

La crise des comptes

(Suite de la page 33.)

Entre 1973 et 1986, le nombre des demandeurs d'emploi a augmenté de plus de deux millions, celui des *« actifs occupés »*, malgré l'arrivée des femmes sur le marché du travail, seulement d'environ 250000... Et le salariat, après avoir connu une croisssance ininterrompue, tend à plafonner.

Or cent mille chômeurs coûtent, estime-t-on, quatre milliards de francs au régime général, indépendamment du coût de l'indemnisation. Au total, écrit encore M. Chesnais, *« tout se passe comme si du seul fait du chômage le taux des prélèvements obligatoires était majoré d'un cinquième par rapport à une situation de plein emploi »*.

Le chômage exerce aussi une influence indirecte sur l'évolution de la population active. Le retard à l'entrée dans la vie active constaté au cours des années 70 et 80 tient sans doute à une prolongation spontanée de la scolarité, comme l'abaissement de l'âge de cessation d'activité à une aspiration au repos. Mais l'un et l'autre sont aussi intimement liés à la crise économique : celle-ci rend plus difficile l'accès à l'emploi, pousse les jeunes à allonger leur formation (scolaire ou non) pour accroître leurs chances, et a entraîné la création de multiples systèmes de préretraite.

Cette crise de l'emploi n'est pas près de se résorber – même avec une croissance économique un peu plus forte, même avec l'apport des « petits boulots ». Selon le commissariat au Plan, pour *« ramener à l'horizon 2000 le nombre des chômeurs à son niveau de 1973, les créations nettes d'emplois devraient atteindre environ 230000 par an en moyenne »*, alors que, de 1959 à 1974, elles se sont élevées à 160000 par an en moyenne (3).

GUY HERZLICH.

(3) *Faire gagner la France*. Hachette, collection « Pluriel », 1986.

EN QUESTION

Les limites de l'autonomie

L'Etat joue souvent un rôle plus important que les partenaires sociaux

QUI doit diriger le régime général de sécurité sociale : l'Etat ou les partenaires sociaux ? La question est posée aujourd'hui aux « Etats généraux ». Dans les faits, la situation n'est pas claire, comme la proposition de loi de M. d'Ornano, président (UDF) de la commission des finances de l'Assemblée nationale, soumettant le *« budget social de la nation »* au contrôle parlementaire, l'a montré récemment.

Pourtant, en théorie, la réponse est précise : la loi (donc le Parlement) définit les principes fondamentaux ; le gouvernement (le pouvoir réglementaire) décide du taux des prestations et des cotisations ; les partenaires sociaux gèrent l'institution. En fait, les conflits de pouvoir et les discussions sur le partage des responsabilités entre l'Etat et les partenaires sociaux n'ont pas cessé depuis quarante ans.

A l'origine, l'ordonnance de 1945 avait fixé le principe d'une gestion par les intéressés eux-mêmes, c'est-à-dire les assurés. Elle suivait une tradition mutualiste — et une recommandation de l'Organisation internationale du travail (OIT), contre le principe beveridgien de la gestion par l'Etat.

La loi du 30 octobre 1946 décida donc que les administrateurs seraient élus, les trois quarts représentant les salariés, les autres le patronat. C'était une rupture avec le passé : les premiers systèmes de prévoyance et les premières institutions de secours ayant été créés par le grand patronat, les caisses d'assurance sociale avaient été dirigées par des cadres ou des chefs d'entreprise (1).

En fait la situation s'est dégradée dès 1948 : la concurrence et la surenchère des organisations syndicales, notamment à la suite des scissions de la CGT, la *« politisation »* de la gestion, notamment en matière de personnel, entraînent des conflits avec l'Etat (en particulier sur les salaires) et amènent le gouvernement à effectuer un contrôle des dépenses de gestion et à rendre obligatoire l'approbation des budgets des organismes. Cette intervention souvent tatillonne sera source de nouvelles tensions.

Décidée à la suite des difficultés financières du régime général (déjà), la réforme de 1967 devait en principe introduire plus de clarté. Outre la séparation entre les branches maladie et vieillesse, elle instaurait le paritarisme entre employeurs et salariés dans les conseils d'administration et confiait à la nouvelle Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM), en cas de déséquilibre financier, la tâche de recommander des augmentations des cotisations ou d'ordonner des réductions des prestations.

Ni la nouvelle organisation ni le paritarisme n'ont donné les fruits escomptés. Le principe de la tutelle *a priori* n'a pas été abrogé. Les délibérations des conseils d'administration pouvaient toujours être annulées, ou suspendues lorsqu'elles étaient *« de nature à compromettre l'équilibre financier »*.

Malgré les pratiques budgétaires plus réalistes des directeurs et agents comptables des caisses — mieux préparés et plus autonomes depuis la création d'un établissement de formation spécifique des cadres, le Centre national d'études supérieures de Sécurité sociale (CNESSS), — malgré les échanges préalables avec les directions régionales des affaires sanitaires et sociales (DRASS) chargées de la *« tutelle »*, les interventions de l'administration n'ont pas cessé. Le ministère des affaires sociales continue de fixer pour chaque branche les budgets nationaux de gestion administrative et d'action sanitaire et sociale.

Sur le plan local, l'autonomie est encore plus restreinte. La branche vieillesse a été pratiquement centralisée. Dans la branche maladie, l'autonomie des responsables locaux s'est plutôt exercée en court-circuitant l'une par l'autre *« deux tutelles qui ne communiquent pas entre elles »*, celle de l'administration et celle de la Caisse nationale. Quant aux administrateurs, leur liberté s'est limitée, outre une surveillance parfois lointaine de la gestion, à l'utilisation des fonds sociaux. Un rôle restreint, sauf dans la branche famille où les crédits sont plus importants et les activités plus diverses et liées davantage au tissu social local (« Le Monde de l'économie » du 4 octobre 1983).

Paritarisme mal vécu

Cet échec a plusieurs raisons. D'abord l'imbrication entre la gestion de la Sécurité sociale et les politiques sociales, sanitaires ou familliales, voire économiques ou budgétaires — prioritaires pour les gouvernements par rapport à l'autonomie théorique des caisses. De 1967 à 1987 les pratiques n'ont guère changé.

Ainsi M. Pierre Bérégovoy en 1983 a enlevé aux caisses d'assurance-maladie la possibilité de financer l'équipement des hôpitaux, pour bloquer le développement de ceux-ci. M. Philippe Séguin en 1987 a fait modifier le règlement intérieur de ces caisses pour les obliger à assurer des remboursements complémentaires sur leurs fonds d'action sanitaire et sociale aux malades à revenus modestes qui n'étaient plus remboursés à 100 % ou ne l'étaient plus que pour une partie des soins (en particulier pour les médicaments à « vignette bleue »)

Importé des régimes complémentaires et de l'assurance-chômage, le paritarisme n'a pas retrouvé ses avantages au sein du régime général. Imposé par la loi au lieu d'être né de conventions collectives, il a été mal vécu, sauf dans les conseils des caisses d'allocations familiales (CAF), pratiquement paritaires dès 1946 : la présence des travailleurs indépendants et des associations familiales, l'existence d'intérêts communs et un certain esprit « familialiste » général dans les CAF y ont réduit les antagonismes.

Au lieu que les décisions résultent de négociations où chaque organisation peut tenter d'exercer une influence, le pouvoir a été exercé par des coalitions stables, où Force ouvrière, alliée à la CGC et à la CFTC, a joué avec le CNPF un rôle dominant, la CGT et la CFDT étant exclues. Les postes dans les conseils sont restés l'enjeu de luttes d'influence entre des syndicats divisés face à un *« collège patronal monolithique »* (2).

Le patronat a sans doute pris une meilleure mesure des problèmes du régime général. Mais il ne s'est pas autant investi que dans les régimes complémentaires : en témoigne la différence qui subsiste dans le paiement des cotisations (plus lourdes, il est vrai, dans le régime général). Contrairement aux espoirs mis en lui, il n'a pas rendu la gestion plus efficace. Par exemple, sa présence n'a pas fait accélérer la modernisation de l'informatique dans les années 70. Or le retard apporté à celle-ci, dû aux diversités d'approche et à la multiplicité des centres de décision, est sans doute, en bonne partie, responsable des *« sureffectifs »* actuels dans la branche maladie.

Alliances maintenues

La suppression des élections n'avait pu qu'*« accentuer la distance entre la masse des bénéficiaires et les responsables syndicaux »* (3) censés les représenter. Leur rétablissement en 1983, destiné à restaurer la démocratie dans les organismes et la légitimité des administrateurs, a changé peu de chose dans les rapports entre l'Etat et les caisses, comme entre les partenaires sociaux eux-mêmes. Les élections, en renforçant le poids de FO, de la CGC et de la CFTC (qui ont obtenu respectivement 25,1 %, 15,9 % et 12,3 % des voix), ont maintenu les alliances et les pouvoirs ; le CNPF, dont la représentation a été réduite, y est seulement devenu un partenaire « dormant ».

Surtout, les partenaires sociaux, pris dans les mêmes difficultés et les mêmes contradictions qu'auparavant, n'ont pas regagné d'influence et n'ont pas apporté de dynamisme nouveau dans la gestion des institutions. Si les caisses nationales parviennent à exercer une certaine influence sur les décisions gouvernementales, l'initiative reste à l'Etat, comme le notent les documents préparatoires aux « Etats généraux » : *« Dans les faits l'Etat assure la responsabilité principale de l'équilibre financier. »* On l'a bien vu pour le « plan Séguin » sur l'assurance-maladie. Et dans la préparation ou l'application des décisions, l'administration technique des organismes joue un rôle souvent plus important que les administrateurs élus.

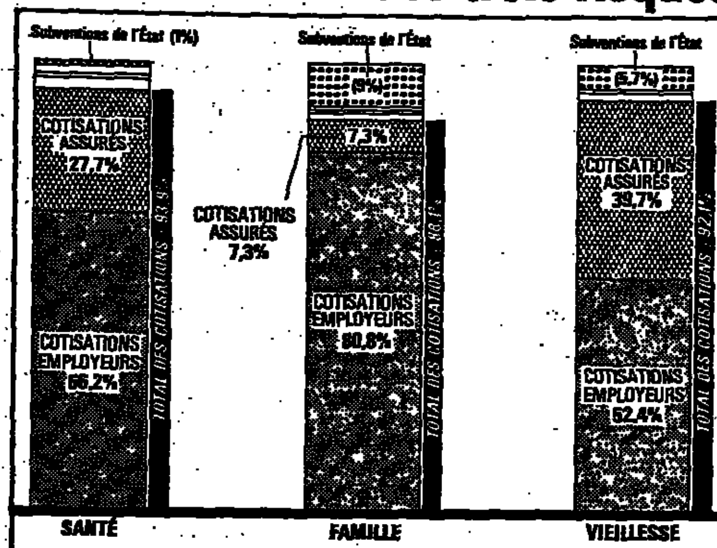
G. H.

(1) Jean-Pierre Dumont, *la Sécurité sociale toujours en chantier*, Editions ouvrières, 1981. Henry Galant, *Histoire politique de la Sécurité sociale en France* (1945-1952). Armand Colin 1955 ; Jean-Jacques Dupeyroux, *Droit de la Sécurité sociale*, Dalloz, 1986.

(2) Maurice Derlin (FO) actuellement président de la CNAM. *Droit social*, numéro spécial, 1968.

(3) Antoinette Catrice-Lorey, *Dynamique interne de la Sécurité sociale*, Economica, 1982.

Le financement des trois risques



Le reste des financements (impôts et taxes, transferts produits financiers, etc.) représenté respectivement 5,1 % (santé), 2,9 % (famille) et 2,2 % (vieillesse) du total.

La part de l'Etat est particulièrement faible dans le financement de l'assurance-maladie. En revanche, dans la branche famille, il rembourse notamment l'allocation versée aux adultes handicapés (12,8 milliards de francs en 1986), et dans la branche vieillesse, les allocations du Fonds national de solidarité aux retraités ayant des pensions trop faibles (9 milliards de francs) : s'y ajoute en 1987 le produit de la contribution de 0,4 % sur les revenus imposables, soit 4,7 milliards de francs environ. Mais la France est un des très rares pays où les prestations familiales sont financées par des cotisations.





La chronique de Paul Fabra

Un Japonais met dans le mille

OUBLIANT pour une fois de se faire couleur de muraille, comme le font en général ses compatriotes dans les conférences internationales, le vice-ministre des finances japonais, Toyoo Gyohten, a, par une proposition hardie, fait un coup de maître à l'occasion de la récente *réunion de Hambourg, qui rassemblait* gouverneurs d'instituts d'émission et banquiers privés.

La question qui se pose est de savoir s'il a mis dans le mille par hasard ou si la redoutable adéquation de ses propos à l'état d'esprit du temps est le fruit d'une habileté particulière. Une autre interprétation serait que le Japon, plus atteint que quiconque par *les conséquences de la maladie du dollar*, aurait à son tour pris le parti de ne chercher le salut que dans la surenchère.

Qu'a proposé à la fois de si extraordinaire et si conforme aux préjugés ambiants dans les milieux de la finance internationale le vice-ministre ? Que, pour se prémunir contre les fluctuations intempestives des cours des *monnaies, les grands pays industriels,* qui cherchent par ailleurs à *« coordonner leurs politiques macroéconomiques »* (voir le dernier sommet de Venise) – tâche qu'ils sont évidemment invités à poursuivre, – se pourvoient en outre d'un supermécanisme d'intervention sur les marchés des changes.

Et Toyoo Gyohto, de mettre les points sur *les « i »*, en révélant sans ambages la nature des opérations qu'il entend mettre en œuvre sur une *échelle encore jamais vue. Il s'agirait,* selon lui, de créer l'équivalent pour les devises des « stocks-tampons » (buffer-stocks) ou fonds de stabilisation qui fonctionnent sur certains marchés de matières premières (voir *le Monde* du 23 juin). La dimension du « réservoir » destiné à absorber les devises indésirées sur le marché devrait être à la mesure des mouvements à contrecarrer. Ses gestionnaires devraient disposer d'une masse de manœuvre considérable d'un montant équivalent à au moins 100 milliards de dollars.

A en croire les quelques précisions et explications que l'auteur de cette proposition a données par la suite, ce *serait plutôt 250 à 300 milliards qu'il* estimerait nécessaires pour assurer le succès de sa mise en vigueur. Si l'on comprend bien, c'est, présentement, surtout de yens et de marks dont aurait besoin le fonds préconisé puisque, dans la pratique, stabiliser les changes cela signifie stopper la tendance persistante à la baisse du dollar sur les marchés de Francfort et de *Tokyo.*

Comment mobiliser de telles réserves ? *« Cela ne devrait rien coûter aux Etats concernés. »* Décidément Toyoo Gyohto est dans la note. Il suggère l'émission d'emprunts garantis par les trésors publics. Si l'objectif est d'impressionner les marchés, rien ne manque pour les jeter dans une confusion encore plus grande, à la limite de l'irrémédiable.

DANS une chronique intitulée « Les interventions les plus scandaleuses » (*le Monde* du 2 juin) et d'autres articles récents, j'avais com*paré l'action des banques centrales* intervenant sur le marché pour enrayer la chute du dollar aux interventions des organismes stockeurs de la politique agricole commune. Je pensais, sans doute naïvement, par cette analogie en faire ressortir toute la malignité. Pour maintenir les prix artificiellement élevés pour les céréales, les produits laitiers et quelques autres denrées, la Communauté européenne fait procéder à des achats systématiques chaque fois que les prix du marché menacent de tomber au-dessous des prix plus « politiques » qu'économiques fixés par le conseil des ministres des Douze. D'où la formation d'énormes surplus agricoles.

Les prix élevés encouragent la production. Les stocks accumulés en *conséquence sont ensuite bradés,* à coups de subventions de plus en plus coûteuses, sur le marché international. Ces ventes forcées, à leur tour, ne manquent pas de peser sur les prix qui y sont pratiqués. Cas typique de cercle vicieux puisque de la sorte l'écart entre les prix de soutien communautaires et le niveau des cours mondiaux a tendance à se creuser à cause de l'influence déprimante exercée par *les* premiers sur les seconds.

Ces grands désordres paraissent toutefois peu de chose *si on les* compare aux effets de l'opération de même nature qui consiste, pour une banque *centrale, à racheter sur le marché les* dollars qui n'y trouvent pas preneurs au cours jugé par elle à un moment donné comme le plus bas acceptable.

Par cette pratique, un institut d'émission renie sa propre mission de gardien du crédit et de la monnaie. Les dollars qu'il est ainsi amené à mettre en réserve sont immédiatement placés en bons du Trésor américain. Tout se passe comme si les interventions sur le marché des changes revenaient, comme l'a ouvertement reconnu l'excellent Toyoo Gyohten, à stocker des reconnaissances de dettes libellées en dollars à une valeur manifestement surévaluée. On ne peut imaginer de plus sûr moyen pour stimuler l'émission de nouveaux titres de la dette (leur dépréciation sur le marché découragerait au contraire les nouveaux souscripteurs).

Quand on s'avise de l'ampleur phénoménale des interventions qui ont *eu* lieu sur les grands marchés des changes de novembre 1986 à mai 1987 – *leur montant* s'élève à quelque 60 milliards de dollars – on ne peut que comprendre l'indifférence totale des parlementaires américains face au déficit budgétaire de leur pays. Ce déficit est plus que jamais aisément financé (par la Banque du Japon et la Bundesbank en tout premier lieu). Pourquoi songeraient-ils à diminuer les dépenses ou à augmenter les impôts ?

Le plus effarant dans la proposition du vice-ministre nippon est peut-être qu'il trouve dans la référence au rôle des stocks dit « régulateurs » un motif pour la justifier. On objectera que le mécanisme qu'il recommande est différent, puisqu'il semble que, dans son esprit, les ressources nécessaires pour racheter les dollars seraient empruntées, au lieu d'être créées *ex nihilo,* comme c'est le cas lorsqu'une banque centrale intervient (la Banque du Japon qui acquiert des dollars émet de nou*veaux yens). N'y a-t-il pas là l'amorce* d'un mécanisme éminemment sain d'épongeage des liquidités excédentaires ?

LA réalité est tout autre. Ce qui est proposé ressemble à la manœuvre dangereuse à laquelle se livrerait le conducteur d'une automobile à embrayage automatique appuyant avec le pied gauche sur le frein et avec le pied droit sur l'accélérateur. En stockant les actifs financiers dans le *« réservoir » à devises* (1) on soutiendrait artificiellement leurs cours, d'où l'accélération de leur création. Simultanément, les emprunts du fonds de stabilisation pèseraient sur le cours des titres, et donc pousseraient à la hausse des taux d'intérêt. Qu'on ne s'y trompe pas : l'absurdité foncière du mécanisme proposé n'est pas une garantie absolue contre sa mise à l'essai. D'autres aussi peu recommandables ont été adoptés dès qu'on y a vu un moyen de plus pour gagner du temps.

POUR l'*instant,* qu'il *suffise de se* demander pourquoi un représentant officiel de haut rang, qui ne *peut en ignorer complètement* la nature, a été amené à formuler cette proposition à l'occasion d'une réunion consacrée, au moins en principe, à la recherche désintéressée de solutions (ce qui, *a priori,* devrait assurer un minimum de rigueur scientifique) ? La raison, encore plus désespérante que *ne le serait* l'incompétence, est que très probablement les autorités monétaires *japonaises se trouvent placées* aujourd'hui, du fait de la dégringolade du dollar, dans une position impossible à tenir.

La masse des interventions auxquelles la Banque du Japon a été pratiquement contrainte de recourir est si énorme (sans doute plus de 40 milliards en six mois) que toute gestion rationnelle est hors de question. D'où l'idée – on ne sait jamais ! – de tenter de la faire partager par d'autres, y compris les Etats-Unis. Pour terminer, relevons une des conséquences de ces interventions à laquelle le secrétaire américain au Trésor, James Baker, n'a apparemment pas pensé : pour acheter des bons du Trésor des Etats-Unis, la Banque du Japon a cédé en échange des yens. Une bonne partie de ces yens sont restés entre des mains américaines. Or, ils ne peuvent être dépensés qu'au Japon. C'est pourquoi le déficit commercial américain (et l'excédent japonais) persiste malgré la dévalorisation du dollar. ■

(1) Une devise est une créance libellée en monnaie étrangère.

Les ordinateurs déstabilisent-ils Wall Street ?

par MARC BERTONECHE (*)

L'INDICE Dow Jones (Dow Jones Industrial Average) a gagné près de 1000 points depuis mai 1985. Cette hausse historique a été accompagnée d'une volatilité semble-t-il croissante. 1986 et 1987 ont connu des records de hausse ou de baisse enregistrés sur une seule séance. Parmi les diverses raisons proposées pour expliquer ces mouvements brutaux et sans précédent, du moins en ce qui concerne la rapidité du phénomène, figure ce qu'on appelle *l'index-program trading*, cette force nouvelle qui « électrise le marché ».

Le *program trading*, dont la traduction française, au moins provisoire, pourrait être « opérations d'arbitrage programmées sur ordinateurs », est une application apparemment simple de la théorie de l'arbitrage selon laquelle des opérateurs achètent et vendent des marchandises identiques sur différents marchés de manière à tirer avantage de disparités de prix, se garantissant ainsi un profit sans risque. Les marchandises sont ici des actions et des *futures* (contrats à terme d'instruments financiers).

La stratégie consiste à repérer des écarts entre la valeur d'un indice boursier sur le marché à *terme des instruments financiers* (Financial futures) et celle des titres qui composent l'indice. Si, par exemple, le contrat à terme sur indice boursier est surévalué par rapport aux titres qui composent l'indice, l'arbitrage consiste à acheter les titres ou des options sur les titres et à vendre simultanément à terme un certain nombre de contrats sur l'indice.

Quelle que soit l'évolution du marché, le profit est assuré. Si la valeur des différentes actions baisse, la perte est plus que compensée par le gain réalisé sur le marché à terme des instru*ments financiers, car le prix du* contrat sur indice boursier vendu à terme baisse davantage, étant *donné qu'à l'échéance l'écart* entre la valeur de l'indice et le prix du contrat sur indice aura bien évidemment disparu. A l'inverse, si la valeur des différentes actions achetées augmente, le profit réalisé sera supérieur à la perte enregistrée sur le marché à terme des instruments financiers, car le prix du contrat sur indice boursier vendu à terme aura augmenté d'un montant moindre.

Un jeu sans risque

Les titres choisis le sont non *pas en fonction d'analyses financières,* de perspectives sectorielles ou de tendances économiques fondamentales, mais uniquement parce qu'ils sont inclus dans la définition de l'indice. Les frais de transaction réduisent considérablement l'intérêt d'une telle stratégie, ce qui explique que ce sont les professionnels, et en particulier les grosses charges d'agents de change et sociétés de courtage *(brokerage firms)* telles que Salomon Brothers, Kidder Peabody, Goldman Sachs, Shearson Lehman Brothers, etc., qui réalisent ces opérations pour leur propre compte.

Avec la situation des taux d'intérêt, les investisseurs institutionnels et les trésoriers d'entreprise sont de plus en plus incités à entrer dans le jeu. C'est un jeu sans risque, affirmait récemment *l'un des responsables de Wells* Fargo Investment Advisors, dont les opérations de *program trading* approchent les 3 milliards de dollars. Il faudrait un effondrement du système financier pour qu'un risque important soit ressenti.

Il y a quelques années de *telles opérations n'étaient guère* imaginables. Il n'existait pas de contrats à terme ni d'options sur indices boursiers. De plus les opérateurs ne disposaient pas de technologies suffisamment perfectionnées pour repérer instantanément les écarts entre les différents marchés et pour mettre en œuvre immédiatement des stratégies susceptibles d'en tirer parti.

Aujourd'hui, les contrats à terme *(futures)* et les options sur indices boursiers se sont multipliés : Standard and Poor 100 (S&P100), Standard and Poor 500 (S&P500), the Nyse Composite Index, the Value Line Index, the Major Market Index (MMI), etc. Des logiciels très sophistiqués ont été développés qui permettent à l'ordinateur (d'où le nom de *program trading*) d'exécuter instantanément les stratégies d'arbitrage.

Peut-on évaluer les montants *impliqués dans de telles opérations* ? Cela est assez difficile car ceux qui savent n'en parlent *pas et ceux qui en parlent n'en* savent rien. Et il est vrai que ces opérations de *program trading* sont encore entourées du plus grand mystère. On ne révèle pas les règles d'un jeu qui vous permet de gagner de l'argent, se plaît-on à dire à Wall Street. On s'accorde cependant à reconnaître qu'aujourd'hui ces opérations d'arbitrage représentent entre 15 % et 20 % du volume des transactions du New York Stock Exchange (1).

L'heure des sorcières

Leur volume n'est pas réparti de manière uniforme dans le temps. C'est en particulier aux dates d'échéance des contrats à terme, des options sur indices boursiers et des options sur actions les troisièmes vendredis de mars, juin, septembre et décembre (dates connues aux Etats-Unis sous le nom de *triple witching hour)* que les volumes atteignent des niveaux considérables et provoquent des mouvements brutaux des cours.

Le développement du program trading est en train d'ouvrir aux Etats-Unis un large *débat dans la communauté* financière. Certaines voix se sont élevées pour souligner le risque de perte de crédibilité du marché auprès du public. Face à ces brusques mouvements des cours, le petit investisseur ne risque-t-il pas de se lasser et d'abandonner un marché qu'il ne comprend plus ? La conséquence immédiate serait une concentration de pouvoir trop forte au niveau des gros investisseurs institutionnels.

D'autres critiques mettent l'accent sur l'intérêt décroissant des analyses financières réalisées par les spécialistes des différentes sociétés cotées. La règle du jeu n'est plus de sélectionner des valeurs en fonction de leurs résultats, de leurs potentiels et de leurs stratégies mais de retenir les valeurs entrant dans la composition des indices boursiers pour lesquels existe un marché *de contrats à terme ou d'options.*

La grande question en définitive est de savoir si ces pratiques de *program trading* accroissent ou non la volatilité des cours sur le marché boursier. Certains le pensent et souhaitent la mise en œuvre par les autorités de contrôle, en particulier la SEC (Securities and Exchange Commission) et la CFTC (Commodity Futures Trading Commission) de réglementations permettant de limiter les effets de ces opérations. Ces autorités n'ont jusqu'à présent émis aucun avis, même si elles se disent très *concernées par l'impact de ces* pratiques et ont entrepris d'en étudier sérieusement les conséquences.

Cependant, nombreux sont ceux qui contestent cette idée d'une volatilité accrue des cours. Le professeur William Sharpe de l'université Stanford, l'un des pionniers de la théorie moderne des placements boursiers, affirme que le *program trading* ne fait que rendre le marché plus efficient. Dans une étude récente menée par le professeur Hans Stoll, de l'université Vanderbilt, ce dernier conclut que l'impact sur le cours des actions n'est pas dramatique et qu'il n'est guère plus important que l'effet que pourrait avoir la négociation d'un paquet important de titres, négociation qui peut intervenir à tout moment.

En fait, il semble bien que ce ne soit pas la volatilité des cours qui ait augmenté (elle aurait même d'après plusieurs études, diminué depuis quelques années), mais la fréquence et la rapidité des mouvements tant à la hausse qu'à la baisse. Ceux-ci se font en quelques heures, alors qu'ils exigeaient auparavant plusieurs semaines. ■

(*) Professeur à l'université de Bordeaux et à la Harvard Business School.

(1) Ces transactions représentent environ 10 milliards de dollars par jour.

La réunion du conseil européen

Français et Allemands se sont rapprochés sur l'épineuse question du financement de la Communauté

Le Conseil européen qui se tient le lundi 29 et le mardi 30 juin, à Bruxelles, délibérera du nouveau système de financement de la Communauté qui est proposé par la Commission. Mais il s'efforcera aussi de débloquer le dossier agricole sur lequel les Douze sont en désaccord. Au cours de la réunion préparatoire qu'ont tenue les ministres des affaires étrangères durant le week-end, M. Hans-Dietrich Genscher a suggéré, à propos du financement futur de la CEE, une procédure qui permettrait d'aller de l'avant. Elle convient aux Français. Mais Français et Allemands demeurent en désaccord sur l'affaire agricole.

M. François Mitterrand devait aborder largement le dossier agricole qui empoisonne les relations communautaires. Favorable à une réforme de la politique agricole commune, le chef de l'Etat devait préciser qu'il n'est pas hostile aux aides directes dans la mesure où elles ne se substituent pas aux mécanismes des garanties de marché. Il devait suggérer aussi que les chefs d'Etat et de gouvernement s'accordent sur un démantèlement des montants compensatoires monétaires sur une période de deux ou trois ans. Quant au financement du budget communautaire, M. Mitterrand, qui souhaite l'instauration d'une taxe sur les matières grasses, demandera à ceux des pays qui s'y opposent, de suggérer une solution de remplacement. Enfin, il devait proposer que la négociation sur les prix agricoles soit reprise par les ministres de l'agriculture dont c'est la tâche.

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

Grâce à la RFA on est sorti, samedi et dimanche, de cette impression de débat bloqué qui prévalait auparavant. Le développement de la construction européenne exige des moyens accrus. La Commission de Bruxelles a proposé d'augmenter de manière sensible les ressources mises à la disposition de la CEE et d'aménager, en fonction des besoins de la Communauté élargie, la manière dont cet argent est fourni par les Etats membres ainsi que celle dont il est réparti. Elle préconise de la sorte le doublement des sommes affectées au Fonds structurel, c'est-à-dire à l'équipement des pays les moins avancés de la Communauté.

Les Français, soucieux d'assurer de manière continue le fonctionnement de la CEE et par conséquent son financement, ont considéré d'entrée de jeu que le bilan Delors (ainsi nomme-t-on les propositions de la Commission) constituait une bonne base de travail même s'ils n'en approuvaient pas la totalité. Ils ajoutaient que c'était là un projet ambitieux et que s'il se révélait difficile de « boucler » son examen avant la fin de l'année, il faudrait prendre à temps des mesures provisoires permettant d'arrêter dans des conditions satisfaisantes — c'est-à-dire avec suffisamment d'argent pour faire face aux dépenses — le budget de la CEE pour 1988.

Les Britanniques n'éprouvent pas de sympathie pour le plan Delors. Fidèles à leur thèse traditionnelle, ils considèrent que le moyen le plus sûr de résoudre le problème financier de la CEE c'est de couper avec résolution dans les dépenses agricoles. Les Allemands tenaient jusqu'ici un discours qui, pour être différent, n'en était pas plus constructif. *« Nous n'envisagerons pas d'accroître sensiblement les moyens de la CEE tant que nos partenaires n'auront pas pris en considération les problèmes spécifiques de notre agriculture »*, expliquait-on à Bonn. Les Allemands, on le sait, récusent la course à la compétitivité et la baisse des prix qu'elle implique et que depuis trois ans la Communauté impose à ses agriculteurs. En pratique, leur attitude subordonnait l'ouverture d'un débat fructueux sur le financement de la CEE à une conclusion conforme à leur vœu de la négociation, en panne, sur les prix agricoles, les montants compensatoires monétaires (MCM) et la taxe à appliquer aux huiles végétales.

Samedi, M. Genscher a renversé l'ordre des facteurs en se déclarant disposé à débattre sans préalable du plan Delors et en proposant un scénario pour la mise en œuvre de nouvelles règles financières dans la Communauté. Celles-ci, a-t-il indiqué, devraient être approuvées avant la fin du premier semestre 1988, c'est-à-dire avant la fin de la présidence allemande pour entrer en vigueur au 1er janvier 1989. D'ici à la fin de l'année en cours, les Douze adopteraient des dispositions *ad hoc* afin de rendre possible dans des conditions budgétaires régulières, le financement de la CEE en 1988.

Trois points de discussion

Ce scénario est tout à fait conforme aux idées françaises avec un « *plus* » de taille : l'engagement de la RFA de faire aboutir les discussions sur le plan Delors avant la fin de la présidence allemande. L'ouverture ainsi faite, si elle donne une chance à un débat enrichissant des chefs d'Etat et de gouvernement, n'apaise pas pour autant tous les conflits :

1) La procédure proposée par M. Genscher, sans donner une garantie de résultat, accroît les chances d'aboutir en fin de parcours à une solution proche de ce que propose la Commission, en d'autres termes à une augmentation significative des ressources de la CEE. Elle prévoit une augmentation de ses ressources en deux étapes : grâce à une formule adéquate en 1988, puis par l'application de nouvelles règles à partir de 1989, ce qui améliore encore les chances d'un relèvement très réel des moyens mis à la disposition de la CEE. Les Britanniques qui, en la matière, sont des minimalistes, considèrent comme un effort important que de faire passer, ainsi que cela avait été prévu en 1984 à Fontainebleau, de 1,4 % à 1,6 % la part de TVA affectée au budget européen. Il est probable qu'ils verront d'un mauvais œil la conversion au plan Delors opérée par M. Genscher, même s'ils peuvent penser que celui-ci demeure réservé à l'égard de toute prodigalité.

2) Le rapprochement franco-allemand sur le financement futur de la Communauté ne résout pas le différend agricole. En contrepartie de l'effort qu'il consent, M. Genscher invite les Français à faire preuve de souplesse. M. Jean-Bernard Raimond a rappelé que la France souhaitait une politique agricole plus axée sur le marché, sur la compétitivité et comportant donc des prix plus bas. On n'oublie pas à Paris qu'au sein du conseil agricole, tant sur les niveaux de prix que sur l'élimination des MCM (montants compensatoires monétaires), les Allemands se trouvent isolés. On continue à croire que ce serait une erreur de ne pas instaurer, par peur des Américains, une taxe sur les huiles végétales. M. Raimond a insisté pour que le conseil européen donne les directives nécessaires pour que les ministres de l'agriculture concluent au plus vite leurs travaux. L'identité de vues sur la manière de traiter le dossier financier ne pourra avoir un effet positif sur les résultats au conseil européen que si la France et l'Allemagne trouvent un com promis sur l'agriculture.

3) Les pays membres de la « périphérie », et singulièrement l'Espagne, n'ont pas l'intention de se laisser manœuvrer par les Etats membres les plus nantis. Pour eux, le problème crucial est celui de la cohésion, c'est-à-dire de l'effort de solidarité que la Communauté est disposée à consentir en leur faveur pour les aider à s'intégrer. La France et la RFA reconnaissent que le problème existe. C'est un progrès. Mais elles refusent le doublement de Fonds structurel préconisé à cet effet par la Commission. S'ils s'estiment négligés, les Espagnols, les Portugais et les Grecs pourraient tenter de sérieusement troubler le jeu.

PHILIPPE LEMAITRE.

● **Une garantie pour les agriculteurs allemands.** — Au cas où la CEE ne pourrait pas payer les prix de soutien ou d'autres subventions, les agriculteurs allemands disposeront de crédits nationaux. Le Parlement de Bonn vient en effet d'approuver l'ouverture d'une ligne budgétaire de 2 milliards de marks (environ 6,6 milliards de francs). Elle sera utilisable en 1987 et 1988. Le gouvernement justifie cette loi par le risque de voir la Commission de Bruxelles réduire, voire cesser ses paiements d'ici le début de l'automne, si la crise budgétaire de la CEE ne trouve pas de solution.

● ***« Limitons les exportations industrielles »***, demandent les agriculteurs japonais. — Pour M. Iwao Yamaguchi, directeur général de Zenchu, l'influente Union centrale des coopératives agricoles, la solution au conflit commercial entre le Japon et le reste du monde doit venir des responsables de ces frictions, à savoir les grandes industries exportatrices. Zenchu demande au gouvernement d'imposer des restrictions à l'exportation des produits de ces industries, responsables de l'énorme surplus commercial japonais supérieurs à 100 milliards de dollars. Au contraire *« nous, agriculteurs, avons contribué de façon substancielle à la réduction de l'excédent »*, a indiqué M. Yamaguchi, puisqu'en 1986, les échanges agricoles du Japon ont été en déficit de 17,2 milliards de dollars. Il a ajouté qu'une libération totale des importations de riz réclamée par les Etats-Unis et les industriels nippons ruinerait l'agriculture du pays et ne réduirait le surplus commercial japonais que de 2,3 milliards de dollars.

● **RECTIFICATIF.** — L'ancienne directrice du cabinet de M. Michel Giraud, président de la région Ile-de-France, qui vient d'être nommée conseiller référendaire à la Cour des comptes, n'est pas Mme Michèle Bayries mais Dayries (*le Monde* daté 28-29 juin).

A TRAVERS LES ENTREPRISES

Coopération entre KWU et Bechtel dans les services nucléaires

Le constructeur ouest-allemand de centrales nucléaires KWU (Kraftwerk Union Ag) a signé, avec la société d'ingénierie américaine Bechtel Corp., un accord de coopération dans le domaine des services pour centrales nucléaires aux Etats-Unis. Cet accord, selon KWU (filiale de Siemmens), pourrait conduire à la constitution d'une filiale commune dans une étape ultérieure.

KWU, déjà présent aux Etats-Unis par le biais de participations dans les sociétés Utility Power Corp, et Advanced Nuclear Fuel Corp., élargit ainsi de manière significative ses activités de services nucléaires outre-Atlantique.

La Lyonnaise des eaux dans l'électricité de Macao

La Sino-French Energy Development Co. (SFED) vient d'acquérir 38 % du capital de la compagnie d'électricité de Macao. La SFED est une filiale commune de la Lyonnaise des eaux et de New World, important groupe d'affaires de Hongkong. Ils en détiennent conjointement 85 %. Sont également associés, au sein de la SFED, Suez Asia Development Capital Co., filiale d'Indosuez (5 %), et M. Stanley Ho (10 %), un homme d'affaires milliardaire de Macao dont la majorité des revenus proviennent des casinos. Le groupe de la Lyonnaise des eaux est déjà présent avec New World sur le territoire portugais dans le secteur de la distribution d'eau. L'expansion attendue de Macao (400 000 habitants actuellement) implique le renforcement de ses services publics et nécessite d'importants investissements.

Accord franco-allemand dans la planche à voile

La société française Tiga SR Industries, premier fabricant mondial de planches à voile, et la société allemande Sailbord, septième marque mondiale, ont signé un accord pour regrouper leurs productions à Béthune, dans l'usine de Tiga SR Industries. Les deux sociétés conservent leurs propres gammes de produits.

Cet accord, qui prend effet le 1er septembre, permettra à la marque française de sortir dès l'automne de nouvelles planches, dite « haut de gamme ». Les Allemands apportent en effet une technologie qui n'existait pas encore dans l'usine de Béthune.

Pour la société Tiga, qui s'est imposée en cinq ans sur le marché mondial avec des produits bon marché (51 300 planches en 1986), il était important de compléter sa gamme. Car, si l'on constate un réel marasme dans le marché de la planche à voile d'initiation, le marché de renouvellement avec des planches dites de « funboard » est en pleine expansion.

Le numéro un des laiteries clé en main passe sous contrôle britannique

La firme danoise Pasilac-DTD (1 900 salariés), qui était devenue le numéro un mondial pour les ventes de laiteries clé en main, a été cédée à son principal concurrent, le groupe britannique APV-Baker (14 000 salariés et 750 millions de livres de chiffre d'affaires) par la DDS, la compagnie sucière danoise qui la contrôlait à 100 %.

La DDS (septième société danoise en 1986 par l'importance des bénéfices) a été payée en actions (évaluées à un total de 2,25 millions de livres) de la société Baker, dont elle détient désormais 4 % du capital. Créée en 1898, Pasilac, en dépit de succès appréciables sur les marchés étrangers, demeurait sérieusement déficitaire. Elle était manacée d'un procès par l'acheteur mécontent d'une usine de fromage en construction au Wisconsin pour les chaînes Burger, et elle a préféré s'en débarrasser. — *(Corresp.)*

LOGEMENT

Au tribunal de Paris

On ne réquisitionne pas soi-même (suite)

Le juge des référés du tribunal de grande instance de Paris a ordonné, jeudi 25 juin, l'expulsion des deux familles d'immigrés qui, lassées de ne pouvoir obtenir un logement, occupaient depuis le 11 avril 1986 deux appartements vides d'un immeuble appartenant à l'Office public d'habitations de la Ville de Paris (*le Monde* du 25 juin). Inscrites à l'office d'HLM comme prioritaires privilégiés, les deux familles — l'une tunisienne, l'autre sénégalaise — avaient dû quitter les logements insalubres dont elles avaient toujours payé le loyer.

Avec l'aide du Groupe de soutien des personnes mal logées, dirigé par M. Yves Lecchia, elles s'étaient installées dans un immeuble faisant l'objet d'un plan de réhabilitation, le réquisitionnant afin d'y attendre leur relogement. Chacune des familles avait adressé à l'OPHLM des loyers mensuels de 600 F, qui furent encaissés les 11 mai et 12 juin par l'organisme.

Cependant l'office avait saisi le juge des référés en tribunal de Paris et, dans son ordonnance, M. Pierre Gillet se borne à constater que les familles sont *« occupantes sans droit ni titre »*. Aussi le magistrat ordonne-t-il leur expulsion *« ainsi que celle de tout occupant introduit par eux dans les lieux et la séquestration de leur mobilier dans la quinzaine de la signification de la présente ordonnance, avec l'aide et l'assistance du commissaire de police, si besoin est »*. Au-delà de cette quinzaine, les familles seront tenues à une astreinte de 50 F par jour de retard, mais elles sont d'ores et déjà condamnées au paiement d'une somme de 1000 F à titre d'*« indemnités d'occupation »*.

M. P.

Energie

Après l'accord de l'OPEP à Vienne

L'Irak fait cavalier seul parmi les producteurs

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole a trouvé, le samedi 27 juin, à Vienne, un accord sur la limitation de la production à 16,6 millions de baril par jour pour le second semestre (*le Monde* daté 28-29 juin). Elle espère ainsi maintenir les prix autour de 18 dollars le baril. L'Irak a une nouvelle fois refusé de participer à la discipline collective à cause de son conflit avec l'Iran.

VIENNE
de notre envoyée spéciale

« Quand les bonnes choses arrivent, il ne faut pas se demander pourquoi mais en profiter en espérant que cela dure ! » Cette boutade du ministre algérien du pétrole résumait, le samedi 27 juin, l'étonnement ravi des pays exportateurs de pétrole à l'issue de la conférence la plus réussie et la plus courte que l'OPEP ait connue depuis quatre ans. *« Nous sommes tous très heureux »*, concluait M. Hisham Naser, le ministre saoudien du pétrole.

Que pouvaient-ils souhaiter de mieux ? L'accord-éclair, définitivement scellé samedi soir en moins de quatre jours de négociations, a toutes les apparences d'un heureux compromis ouvrant la voie à de nouvelles hausses des prix du brut. D'ici à la fin de l'année, les pays exportateurs de pétrole peuvent en effet espérer augmenter à la fois leur production et leur prix. Leur production, *puisque le plafond finalement* retenu pour tout le second semestre est légèrement supérieur (de 5 %) à celui appliqué depuis le début de l'année. Et leur prix, car il paraît suffisamment limité pour, au moins au cours des trois derniers mois de l'année, pousser le marché à la hausse.

« Cela va raffermir les prix », assurait, confiant, le ministre indonésien du pétrole, suivi, une fois n'est pas coutume, par tous ses collègues et la plupart des analystes présents. *« Au quatrième trimestre, les prix dépasseront vingt dollars »*, affirmait même le ministre iranien.

Si les cours du brut dépassent largement à la fin de l'année les prix officiels adoptés en décembre 1986, la tentation sera très forte pour les treize pays de l'OPEP d'augmenter leurs prix de 18 à 20 dollars, voire au-delà...

A condition que le consensus – et la discipline – tienne jusque-là ! Ce qui n'est pas évident. Dans leur désir de conclure au plus vite et d'éviter toute confrontation, les ministres réunis à Vienne ont laissé de côté en effet beaucoup de problèmes brûlants au premier rang desquels l'Irak.

Le principal bénéficiaire

Comme lors de la précédente réunion en décembre 1986, Bagdad a de *nouveau refusé de participer* à la discipline collective. Il demeure libre de produire bien au-delà du quota théorique qui lui a été attribué (1,6 million de barils par jour) et prévoit même, grâce à un nouvel oléoduc, d'accroître son rythme d'extraction de 25 % d'ici à quelques semaines pour le porter à 2,5 millions de barils par jour. Mieux : les douze autres pays de l'OPEP ont accepté de lui faire la place en adoptant un plafond global largement inférieur à la demande prévue pour *la fin de l'année.*

Paradoxalement, l'Irak apparaît donc comme le principal bénéficiaire de cette conférence : il pourra devenir dès l'automne le deuxième exportateur mondial – derrière l'Arabie saoudite, mais désormais largement devant son ennemi iranien – tout en bénéficiant des efforts consentis par les autres pays *pour soutenir les prix !*

Une situation insoutenable, à terme, pour des raisons économiques et surtout politiques. Economiques : les douze autres pays de l'OPEP ont réussi à faire place à l'Irak au cours du deuxième semestre 1987, car la demande le permettait. Qu'en serat-il au début de l'année prochaine, lorsqu'il leur faudra de nouveau, pour des raisons saisonnières, se serrer la ceinture ? *« Si on examine la demande de pétrole pour l'an prochain, on s'aperçoit que l'OPEP devra geler son plafond de production au niveau actuel, car l'Irak absorbera tout l'excédent »*, explique M. Aït Laoussine, président de la société d'analyses Nalcosa. *« Si l'Irak dépasse son niveau de production actuel en décembre, nous ne pourrons plus le tolérer »*, assurait en privé un ministre de l'OPEP.

Un état de fait insupportable aussi pour des raisons politiques : l'Iran n'a accepté le fait accompli irakien que contraint et forcé. Bloqué sur le plan militaire, de plus en plus isolé diplomatiquement, Téhéran a perdu, depuis un an, son rôle *prépondérant* au sein de l'OPEP au profit de l'Arabie saoudite. Compte tenu des capacités d'exportation limitées de ses terminaux pétroliers, il ne peut pour l'heure accroître ses revenus que par une hausse des prix. Pour ce faire, il doit donc forcément s'entendre avec Ryad, principal producteur de l'OPEP et allié officiel de l'Irak.

Ayant reconquis depuis un an toute son autorité dans l'Organisation, l'Arabie saoudite est apparue, au cours de la réunion de Vienne, comme un élément modérateur et le principal artisan du consensus. C'est le ministre saoudien qui, au cours d'une réunion de cinq heures avec son homologue iranien, a scellé l'accord en consentant *finalement* à limiter sa production jusqu'à la fin de l'année à un niveau moins élevé que prévu pour défendre les prix, menacés par la surproduction irakienne. Cela fait, il était difficile à l'Iran de s'opposer à une solution qui, certes, servait son ennemi, mais *satisfaisait aussi son principal objectif* : la défense et l'augmentation, à terme, des prix du brut.

Cet équilibre politique au sommet entre les deux principaux protagonistes de l'OPEP est *fragile. L'Iran* n'a pas dit son dernier mot. L'installation d'un nouvel oléoduc lui donnant des capacités d'exportation supplémentaires *(voir encadré)* renforcera sa position, tant sur le plan militaire qu'à l'intérieur de l'OPEP. De plus, Téhéran compte bénéficier *du soutien croissant de la majorité* des pays membres de l'Organisation pour amener Bagdad à la raison.

Certains pays envisagent en effet de mettre en place en décembre des quotas de production non plus nationaux mais régionaux, ce qui obligerait les pays du Golfe à sacrifier de nouveau leur propre production pour faire encore plus de place à l'Irak.

Dans ces conditions, le rôle de médiateur tenu *de facto* par l'Arabie saoudite depuis un an, et particulièrement évident la semaine dernière, risque de devenir de plus en plus difficile. Gêné, lui aussi, par les dépassements de Bagdad, le royaume saoudien dispose en fait de moyens de pression limités sur son allié. Il a d'ores et déjà commencé à réduire son *« effort de guerre »* consenti depuis le début du conflit Iran-Irak sous forme de pétrole – de 150 000 barils par jour à moins de 50 000 barils par jour actuellement – et prévoit d'arrêter totalement cette aide en nature pendant l'été.

Si l'Irak refuse de limiter de lui-même sa production d'ici à l'automne, l'équilibre des forces qui sous-tend depuis un an l'unité de l'OPEP et lui a permis de reprendre l'unité du marché et de stabiliser les prix risque donc d'être rompu. *D'autant que* la tension du marché aidant, l'exemple de l'Irak risque de faire des émules, mettant ainsi fin à la discipline de *l'Organisation. « Tout repose sur une bombe qui s'appelle l'Irak »*, assure M. Aït Laoussine...

VÉRONIQUE MAURUS.

Les termes de l'accord

Les treize pays de l'OPEP, réunis en conférence ordinaire à Vienne du 25 au 28 juin, ont décidé de plafonner leur production au cours du second semestre à 16,6 millions de barils par jour, soit 5 % de plus qu'au cours des six premiers mois de l'année (15,8 millions de barils par jour), mais 10 % de moins *qu'initialement prévu pour le dernier* trimestre (18,3 millions de barils par jour). Compte tenu des dépassements prévus de l'Irak – qui n'a pas approuvé l'accord – et des autres pays, la production réelle de l'Organisation à la fin de l'année devrait atteindre environ 18 millions de barils par jour, soit un niveau un peu inférieur à la demande prévue.

Compte tenu des incertitudes planant sur l'évolution du marché, les treize pays ont, en outre, décidé que *« en cas de changement significatif des prix du marché »* d'ici à la prochaine conférence ordinaire prévue le 9 décembrre, ils se réuniraient en conférence extraordinaire pour *éventuellement revoir le niveau* de leur production. Un comité de cinq pays (Nigéria, Venezuela, Algérie, Indonésie, Arabie Saoudite) a été chargé de surveiller l'évolution des prix.

Enfin, l'OPEP a chargé le Nigéria, l'Indonésie et le Venezuela de rendre visite aux pays qui ne respectent pas la discipline – l'Irak et les Emirats Arabes Unis au moins – afin de les concaincre *« de se conformer aux termes de l'accord »* de limitation de production.

L'Iran se prépare à une fermeture du détroit d'Ormuz

L'Iran est-il en train de préparer un plan d'urgence lui permettant, en cas de fermeture du détroit d'Ormuz, de continuer à exporter toute sa production pétrolière ? C'est ce que laissent penser deux informations parues simultanément en marge de la conférence de l'OPEP. Téhéran, *affirme la revue Pétrostratégies* en citant des sources industrielles dans son édition du 29 juin, a entrepris *dans le plus* grand secret de construire un oléoduc stratégique reliant ses champs pétroliers de Gachsaran au golfe d'Oman à l'extérieur du golfe Persique.

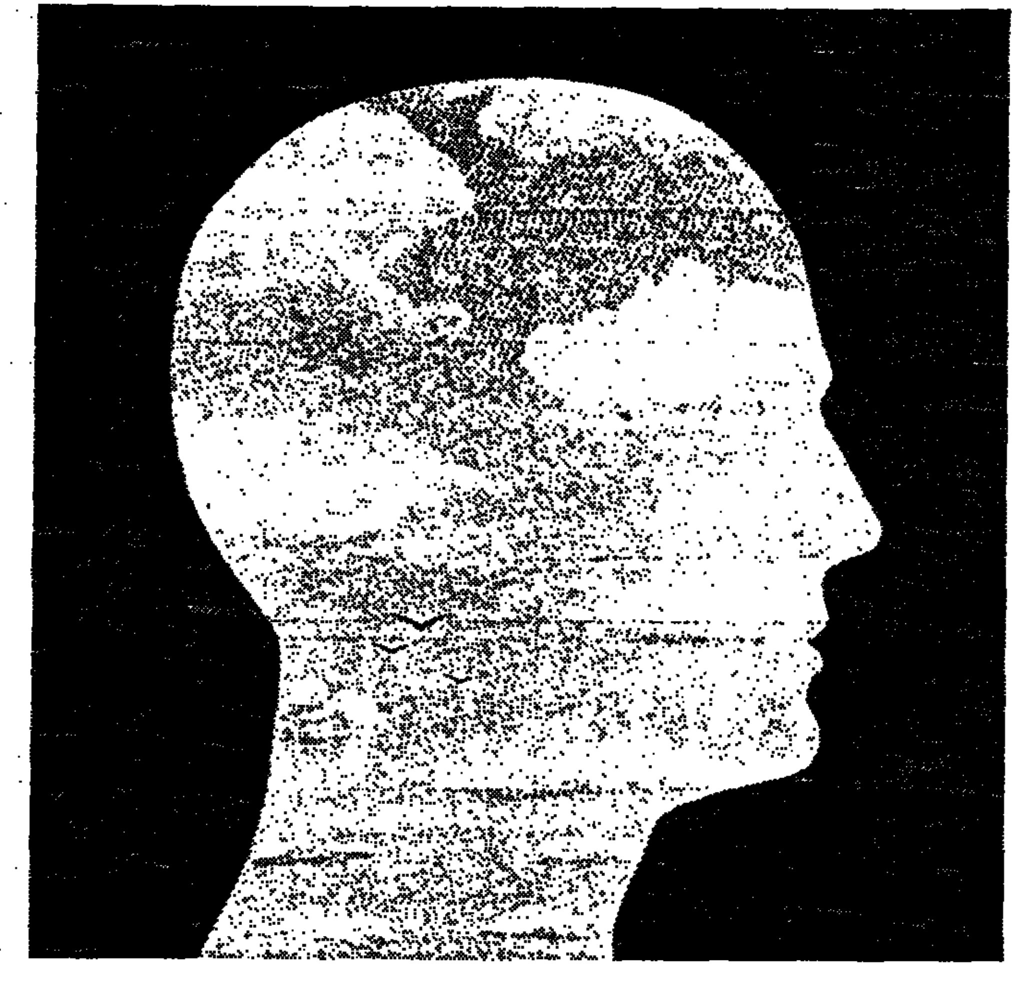
Ce projet, engagé il y a plusieurs mois, mobilise cinq mille *personnes et de nombreux* sous-traitants étrangers, sollicités au coup par coup pour des tronçons de canalisations. Il permettra à Téhéran, probablement dès le début de l'an prochain, d'exporter un million de barils par jour de pétrole (soit la moitié de ses ventes actuelles) en toute sécurité, même en cas d'arrêt de la navigation dans le Golfe.

Par ailleurs, selon le Wall Street Journal (du 29 juin), Téhéran se dit prêt à transformer, en cas de fermeture du détroit d'Ormuz, un gazoduc débouchant sur la mer Noire. Cette ligne, nommée Igat-1, construite en 1970 pour acheminer le gaz iranien vers le sud de l'Union soviétique, pourrait, après transformation, acheminer un million de *barils par jour* de brut *supplémentaire* en dehors du Golfe. Téhéran semble assuré d'obtenir, le cas échéant, l'approbation de Moscou, ajoute le quotidien *financier américain.*

L'addition de ces capacités de secours (2 millions de barils par jour au total) correspond au niveau actuel des exportations *iraniennes*, ce qui laisse supposer que l'Iran se prépare ainsi à une déflagration militaire dans le Golfe. Téhéran a menacé à maintes reprises de fermer le détroit mais il en était jusqu'ici empêché par le souci d'assurer l'écoulement de ses propres *exportations pétrolières, qui* assurent l'essentiel de ses revenus.

V. M.

Olivetti présente les micro-ordinateurs qui respectent votre liberté de décision.

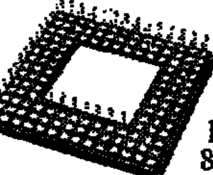


Le micro-ordinateur a révolutionné l'entreprise, apportant une rapidité et une efficacité inimaginables auparavant. Cette révolution, comme toute révolution technologique, était pilotée par les constructeurs.

Le monde a changé. Les entreprises ont adopté et exploité cette nouvelle technologie et elles ont fait les investissements nécessaires.

Aujourd'hui, la micro-informatique fait partie de l'environnement familier de l'entreprise qui sait maintenant définir par elle-même ses besoins. Olivetti estime qu'il faut l'écouter.

L'évolution des systèmes.



La notion du micro-ordinateur a fortement évolué au cours de ces dernières années : de machine indépendante, l'ordinateur personnel est devenu partie intégrante d'un système. Cette évolution a déterminé l'approche d'Olivetti : nos micro-ordinateurs sont conçus pour être les "briques" d'un système informatique complet.

L'approche systèmes exige aussi une technologie de plus en plus puissante et sophistiquée. Là, le consommateur a, d'une certaine façon, repris l'initiative de l'évolution technologique et le constructeur doit apporter de nouvelles réponses.

La stratégie d'Olivetti est claire : l'utilisateur d'aujourd'hui est devenu "majeur" dans ses choix technologiques et financiers. Bien entendu, il veut des produits qui lui offriront les avantages de la technologie la plus récente.

Cependant, il est aussi en droit d'exiger des produits qui lui laissent la liberté entière d'intégrer et de structurer son système informatique comme il l'entend. Il a besoin d'un niveau élevé d'interconnexion, et de postes de travail offrant le meilleur rapport prix/performance. Enfin, il veut être libre de choisir lui-même le standard du marché.

Avec sa nouvelle gamme de produits, Olivetti répond à toutes ces exigences.

Puissance et souplesse.

Au sommet de la nouvelle gamme Olivetti se situent trois modèles utilisant le puissant micro-processeur 80386.

Ce seront les micro-ordinateurs les plus rapides et les plus puissants du marché, parfaitement adaptés à la tendance qui consiste à intégrer les micro-ordinateurs dans des réseaux locaux en liaison avec des mini-ordinateurs.

● Cette nouvelle ligne comprend les modèles M 380/T et M 380 ainsi que le micro compact M 380/C.

La ligne M 380 sera complétée par une gamme de nouveaux micro-ordinateurs disponibles dans de nombreuses configurations :

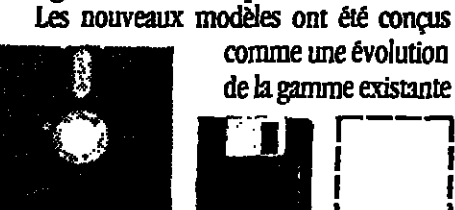
● Le M 280 : micro-ordinateur puissant et extrêmement rapide, basé sur le micro-processeur 80286, avec possibilité d'intégration en environnement multi-tâches.

● Le S 281 : station de travail spécialement conçue pour travailler en environnement réseau local, également basée sur le micro-processeur 80286.

● Le M 240 : station de travail performante, correspondant à l'évolution naturelle du M 24, l'un des micro-ordinateurs les plus largement diffusés dans le monde.

Une garantie de compatibilité.

Les nouveaux modèles ont été conçus comme une évolution de la gamme existante



des micro-ordinateurs Olivetti. Ils sont totalement compatibles avec les standards du marché. (Ils offrent, par exemple, la liberté de choisir entre des disquettes 5"1/4 ou 3"1/2.) Et Olivetti garantira toujours une compatibilité absolue avec les standards du marché quelle que soit leur évolution.

Par conséquent, les nouveaux modèles complètent la gamme actuelle des micro-ordinateurs Olivetti (incluant le M 15 portable, récemment présenté), et offrent au consommateur un vaste choix dans la planification de ses systèmes.

Une compatibilité totale avec la base installée, une grande puissance de calcul, des configurations intégrées et ergonomiques, ainsi qu'une approche modulaire permettront à l'utilisateur de développer son système informatique en accord parfait avec ses besoins.

Une solution complète.

De la même manière qu'il respecte l'investissement existant de l'utilisateur, Olivetti-Logabax a le souci de le protéger et de lui offrir un support complet dans le futur.

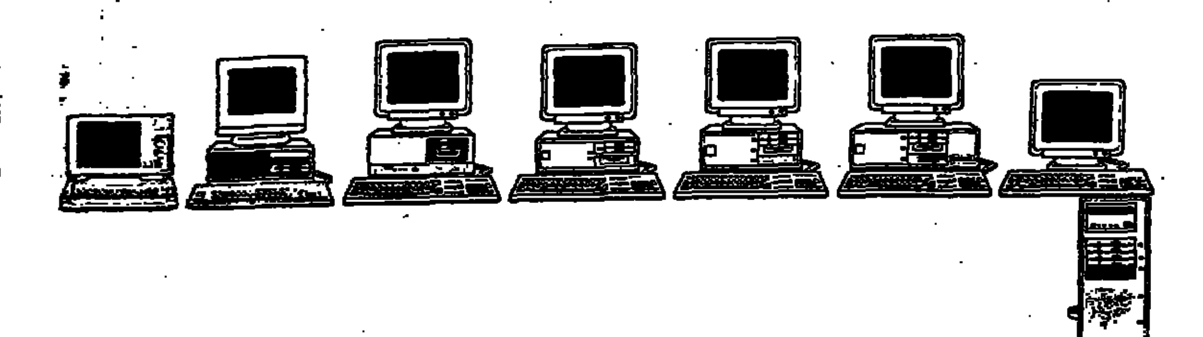
Le caractère complet de la nouvelle gamme de micro-ordinateurs rejoint l'aspect complet de l'offre Olivetti, qui couvre tous les produits liés aux micro-ordinateurs, des logiciels aux imprimantes.

De plus, le réseau hautement qualifié des concessionnaires et distributeurs Olivetti-Logabax et le réseau direct sont à la disposition des clients pour les aider à définir leurs besoins et leur assurer un support et un service après-vente sans faille.

Les nouveaux micro-ordinateurs Olivetti ont donc été conçus pour donner à l'utilisateur une liberté de choix optimale. Ils le laissent libre de se développer et d'évoluer au lieu de lui lier les mains.

C'est dans ce sens que nous appelons la nouvelle gamme de micro-ordinateurs Olivetti la voie de la liberté.

olivetti-logabax



NOUVEAUX MICRO-ORDINATEURS OLIVETTI. LA VOIE DE LA LIBERTÉ.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

JAPACIC

Société d'investissement à capital variable

L'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires s'est tenue le 24 juin 1987 sous la présidence de M. Jacques Desazars de Montgailhard.

Au 31 mars 1987, date de clôture de l'exercice 1986/1987, l'actif net de la SICAV, qui s'élevait à 529 millions de francs, était représenté par 3 144 034 actions, contre 452 millions de francs et 3 166 684 actions en circulation à la fin de l'exercice précédent. Dans le même temps, la valeur liquidative de l'action JAPACIC est passée de 142,68 francs à 168,28 francs, soit une progression de 18 % hors coupon et de 20,7 %, en tenant compte du dividende net de 4 francs par action mis en paiement au *mois de juillet 1986.*

L'assemblée générale a décidé la distribution d'un dividende net de 4,28 francs par action, majoré de 0,48 franc représentant l'impôt déjà versé au Trésor, soit un revenu global de 4,76 francs. Le conseil d'administration, qui s'est tenu à l'issue de cette assemblée, a fixé au mercredi 15 juillet 1987 la date de mise en paiement du dividende qui pourra, en outre, être réinvesti en actions JAPACIC en franchise de droit d'entrée, jusqu'au jeudi 15 octobre 1987 inclus.

Au 19 juin 1987, la structure de l'actif net, qui atteignait 562 millions de francs, se présentait comme suit :

Obligations françaises	26,05 %
Obligations japonaises	1,16 %
Actions françaises	17,44 %
Actions japonaises	39,10 %
	83,75 %

Semi-liquidités et disponibilités 16,25 % et la valeur liquidative de l'action s'établissait à 180,68 francs.

COMPAGNIE OPTORG

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 24 juin 1987, a approuvé à l'unanimité les comptes de l'exercice 1986 qui se soldent par un bénéfice net de 15 327 660 F.

Elle a décidé la distribution d'un dividende global de 10,50 F par action, *représenté par un dividende net distribué* de 7 F auquel s'ajoutera un avoir fiscal de 3,50 F.

Ce dividende sera mis en paiement le 15 juillet 1987.

CEA-INDUSTRIE

L'assemblée générale ordinaire de CEA-Industrie, réunie le 25 juin 1987, a *approuvé les comptes de l'exercice* 1987.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe s'est élevé à 31 milliards de francs, en augmentation de 9,2 % sur celui de l'exercice précédent.

Le résultat net consolidé de l'exercice est un bénéfice de 1 392 MF (951 MF en 1985) et s'entend après un solde positif de produits et charges exceptionnels de 284 MF (solde négatif de 1 153 MF en 1985) et une charge d'impôts de 513 MF (1 178 MF en 1985) dont 246 MF d'impôts différés (1 107 MF en 1985).

Le résultat d'exploitation de l'exercice s'élève à 2 791 MF (3 917 MF en 1985). La baisse de ce résultat d'une année sur l'autre s'explique principalement par l'évolution du secteur du cycle du combustible et en particulier par les effets combinés de *la baisse du dollar, de la baisse de la contribution d'EURODIF, ainsi que du poids* des charges préalables à l'exploitation des futures usines de La Hague. Les autres secteurs, qui sont tous bénéficiaires, ont amélioré leur résultat d'exploitation en 1986.

Le résultat social de l'exercice est un bénéfice de 260 MF (246 MF en 1985). L'assemblée des actionnaires a approuvé la distribution d'un dividende global de 78,4 MF (46 MF en 1985) soit 2,80 F par action (1,66 F en 1985) assorti d'un avoir fiscal de 1,40 F (0,83 F en 1985).

Il est rappelé que la société a émis au pair, en décembre 1985, 454 545 titres participatifs de 1 100 F. Ces titres bénéficient d'une rémunération comportant une partie fixe *(50 % du TMD)* et une partie variable *(25 % du TMD) indexée sur la* capacité d'autofinancement d'exploitation consolidée du groupe CEA-Industrie (CAEC).

La CAEC de l'exercice 1986 s'élève à 6 153,4 MF. Les CAEC des exercices 1984 et 1985, recalculées pour tenir compte des modifications de périmètre intervenues en cours d'exercice (principalement intégration globale de Mokta et de ses filiales, ainsi que cession des actifs Wharton), s'élèvent respectivement à 3 782,8 MF et 7 320,4 MF.

Dans ces conditions, le coefficient de participation est égal à :

$$CP\ (1987) = \frac{1{,}573 \times 7\,320{,}4 + 6\,153{,}4}{3\,782{,}8 + 7\,320{,}4} = 1{,}909$$

et la partie variable de la rémunération est égale à :
$0{,}25 \times TMD \times 1{,}909 = 0{,}477\ TMD$
et la rémunération globale servie le 1er janvier *1988* sera égale à *0,977 TMD* au lieu de 0,893 TMD pour l'exercice précédent.

ENELFI-BRETAGNE

L'assemblée générale d'ENELFI-BRETAGNE, réunie le 23 juin 1987 sous la présidence de M. Michel Mauchant, a approuvé les comptes de l'exercice 1986, qui se soldent par un bénéfice net de 25,87 millions de francs contre 17,37 millions de francs en 1985, dont *10,72 millions de francs de résultat net* d'activité courante hors toutes plus-values de cessions contre 9,89 millions de francs.

Le bénéfice net consolidé, part du groupe, s'est élevé à 64,10 millions de francs, compte tenu notamment des plus-values dégagées de la cession partielle de la participation d'ENELFI dans la Saic-Velcorex et de la cession de la participation de la Compagnie franco-marocaine dans Le Secours SA.

Après avoir évoqué la progression de la situation nette et de la distribution au cours des dernières années, le président a précisé que, malgré un contexte boursier moins favorable, la valeur estimative de l'action ENELFI reste aujourd'hui ce qu'elle était à fin mars sur la base de l'évaluation indiquée dans le rapport de gestion du conseil, soit environ 450 F par action pour une valeur de la société de 400 millions de francs. Comme les années précédentes, les participations marocaines ont été retenues pour leur valeur comptable historique, de l'ordre de 20 millions de francs en consolidé au 31 décembre 1986, qui ne tient pas compte des plus-values potentielles liées à leur rentabilité et à leur intérêt économique. Il a également informé l'assemblée du fait que, DMC ayant souhaité acquérir le contrôle de la Saic-Velcorex, la participation conservée par ENELFI dans cette société lui a été cédée début juin, en même temps que celles de plusieurs autres actionnaires, à des conditions permettant de dégager une nouvelle plus-value intéressante.

L'assemblée a fixé le dividende à 12 F net par action (18 F, avoir fiscal compris) contre 11 F net (16,50 F, avoir fiscal compris), soit une distribution de 10,43 millions de francs. Ce dividende sera mis en paiement le 10 juillet 1987.

L'assemblée a nommé administrateur, M. François Denisot. Elle a renouvelé les mandats d'administrateur de MM. André Azoulay, Hervé Couffin, Michel Mauchant, de la Compagnie industrielle et financière des ateliers et chantiers de la Loire représentée par M. Jacques Pillet-Will et de la Compagnie marocaine représentée par M. Paul Vitalis.

Le conseil réuni à l'issue de l'assemblée générale a réélu M. Michel Mauchant, président-directeur général et M. Maurice Doumenc, vice-président. Le président a confirmé le renforcement de l'équipe de direction, dans une perspective de développement, par l'arrivée et la nomination de M. Yves Amiot comme directeur général adjoint, Mme Agnès Morel demeurant comme secrétaire général chargée de la direction administrative et financière.



Un accord est intervenu entre Lesieur SA et Henkel KGaA, Düsseldorf, pour la cession de la totalité de la branche produits d'entretien de Lesieur à un prix de 2 milliards 50 millions de francs.

Le transfert de propriété sera réalisé dès l'aboutissement des démarches administratives et des consultations sociales habituelles de part et d'autre.

IMETAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Les actionnaires d'IMETAL, réunis le 24 juin sous la présidence de M. Bernard de Villeméjane, ont approuvé les comptes de l'exercice 1986 qui se soldent par un bénéfice de F. 42 178 698, et fixé à F. 2,50 le dividende net par action (F. 3,75 avec l'avoir fiscal). Après paiement de ce dividende, *qui interviendra à partir du 9 juillet 1987*, le report à nouveau s'établira à 16,9 millions de francs. L'assemblée a nommé administrateurs MM. André Chadeau et Yvan Comolli, en remplacement de M. C. Lejeune et de la Compagnie Financière de Suez, et renouvelé le mandat des autres administrateurs. L'assemblée à caractère extraordinaire qui s'est tenue le même jour a approuvé des modifications statutaires et autorisé le conseil d'administration, pour une durée de cinq ans, à augmenter le capital social, en une ou plusieurs fois et sous différentes formes, à concurrence de 250 millions de francs.

S'adressant aux actionnaires, M. de Villeméjane a indiqué que les objectifs que la société tenait pour prioritaires, à savoir, réduction importante de l'endettement, reconstitution d'un volant de trésorerie, apport de solutions aux problèmes posés par Penarroya et Copperweld, étaient aujourd'hui remplis dans une large mesure et qu'une politique de redéploiement industriel, marquée notamment par un réaménagement de certaines participations et par l'acquisition de plusieurs sociétés, avait pu également être initiée. *Après avoir rappelé que la société* avait procédé à des dépréciations et des provisions importantes pour risques au titre des activités minières et métallurgiques, le président a souligné que ces activités ne représentent plus aujourd'hui qu'un pourcentage limité de l'ensemble patrimonial d'IMETAL et que leur poids relatif sera appelé à se réduire au fur et à mesure du développement d'activités nouvelles. Si les différentes mesures adoptées ont pesé lourdement sur les résultats consolidés de l'exercice 1986, le président considère que l'assainissement financier opéré et les actions entreprises ouvrent désormais des perspectives plus favorables pour IMETAL qui dispose, au-delà du secteur des métaux, d'un ensemble d'actifs de qualité dont la diversité lui autorise une gamme étendue dans la recherche d'opportunités nouvelles de développement.



COMPAGNIE GENERALE DE DEVELOPPEMENT IMMOBILIER

Société Anonyme au Capital de 90.000.000 F.
Siège Social : 12, rue Roquépine - 75008 PARIS
R.C.S PARIS B 632 016 010 (63 B 1601) SIRET N° 632 016 010 00019

L'Assemblée Générale des Actionnaires de COGEDIM s'est tenue le 17 Juin 1987, sous la présidence de M. Michel MAUER.

Le rapport du Conseil a évoqué la tendance à l'amélioration du marché immobilier qui s'est dessinée en 1986 après l'annonce des mesures gouvernementales destinées à relancer la construction, et après la baisse du coût du crédit au-dessous du taux symbolique de 10 %.

Cependant, sur l'ensemble de l'hexagone, les mises en chantier n'ont pas encore progressé et sont restée sous la barre des 300.000 logements.

A PARIS, le marché a été " déformé " par la pénurie d'offre qui a conduit à *des hausses de 30 % dans certains bons quartiers, et malgré cela à des taux* d'écoulement sans précédent.

Dans ce contexte, l'exercice 1986 a été très satisfaisant. Le bénéfice net *consolidé 1986 s'établit à 62,8 MF avant impôt, et 33,9 MF après impôt.*

L'Assemblée a décidé la distribution d'un dividende de 15 F. par action, avoir fiscal compris.

En cette fin du 1er semestre 1987, de nombreuses « ventes en bloc » sont en cours de négociation auprès des investisseurs, et les ventes « au détail » aux particuliers dépassent le milliard de francs. L'exercice 1987 devrait se traduire par des résultats supérieurs en vente, et surtout en profit.

Manifestant sa confiance dans les performances de la Société, l'Assemblée a autorisé une augmentation de capital qui procurera à la Société 54 MF de fonds propres complémentaires.

LEVI-TOURNAY/ASSCOM

AGF GROUPE DES ASSURANCES GÉNÉRALES DE FRANCE

Siège social : 87, rue de Richelieu — 75002 Paris

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ORDINAIRES DES SOCIÉTÉS AGF VIE, AGF IART ET DE LA SOCIÉTÉ CENTRALE DES AGF

Le collège exerçant les pouvoirs de l'assemblée générale ordinaire s'est réuni le vendredi 25 juin 1987, sous la présidence de M. Raymond Janot, conseiller d'Etat, président du collège, pour examiner et approuver les comptes de l'exercice 1986.

AGF VIE

Le chiffre d'affaires mondial enregistre en 1986, pour la 3e année consécutive, une progression rapide avec + 28,6 % contre 24,7 % en 1985, et atteint 10 926 millions de francs.

Cette année la progression de la branche vie individuelle est particulièrement vive grâce notamment aux souscriptions à cotisation unique : les bons de capitalisation, les contrats multisicav et « La retraite AGF ».

Les provisions mathématiques atteignent en France 37 323 millions de francs ; leur progression de 26,2 % représente un accroissement de 7 743 millions de francs.

Les participations servies aux assurés en France passent de 2 426 millions de francs en 1985 à 2 578 millions de francs.

La baisse des coûts d'acquisition et de gestion est de nouveau très sensible.

Compte tenu d'importantes plus-values réalisées sur des cessions de valeurs mobilières, les résultats de l'exercice *1986* se soldent par un bénéfice de *890,9* millions de francs (contre 780,4 millions en 1985).

Ce résultat permet de distribuer à la Société centrale des AGF, qui détient la *totalité* des actions de la société AGF Vie, un dividende de 218,552 millions de francs, soit, compte tenu de l'impôt déjà versé au Trésor (109,276 millions de francs), un revenu global de 327,828 millions de francs (contre 275,238 millions en 1985).

AGF IART

Le chiffre d'affaires mondial enregistre une progression de 9 % légèrement supérieure à celle de l'an dernier et atteint 10 241 millions de francs. Cette croissance modérée recouvre en fait une augmentation de 6,7 % pour la branche automobile, dont les tarifs n'ont pas été augmentés pour la deuxième année consécutive *et une augmentation moyenne de 10 % pour les* autres activités, équivalente à celle de l'exercice précédent.

Malgré l'amélioration sensible des résultats Incendie et Automobile par rapport à l'an dernier, la société enregistre une diminution de son bénéfice d'exploitation : 155,9 millions de francs (contre 196,3 millions en 1985) en raison des résultats déficitaires enregistrés dans certaines catégories, et notamment : construction, assurances collectives, maladie, acceptations en réassurances.

Après prise en compte des plus-values de cessions d'actifs, en forte hausse, le bénéfice net s'élève à 570,1 millions contre 487,1 millions en 1985.

Ce bénéfice permet de distribuer un dividende de 122,4 millions de francs qui, augmenté de l'impôt déjà payé au Trésor (61,2 millions), forme un revenu global de 183,6 millions de francs.

RÉSULTATS CUMULÉS DU GROUPE

Au total, le chiffre d'affaires mondial cumulé Vie + Iart des AGF durant l'exercice social 1986 s'élève à 21 167 millions de francs, enregistrant une progression de 18 % sur *1985.*

Le bénéfice d'exploitation ressort à 414 millions de francs en hausse très sensible par rapport au résultat de 1985 (247 millions) et très proche du niveau *obtenu en 1984.*

Le bénéfice net, compte tenu des plus-values réalisées sur cession d'actifs s'établit à 1 461 millions, en progression de 15,3 %.

RÉSULTATS CONSOLIDÉS

Au cours de la même séance, l'assemblée générale a pris connaissance des résultats consolidés du groupe. Le chiffre d'affaires, compte tenu de l'intégration globale pour la première fois de Brasil Seguros et l'entrée dans le périmètre des sociétés acquises durant l'exercice (Omnia en Espagne, Cosmos en Grèce) s'est établi à 25 365 millions de francs en progression de 19 %. A structure comparable, la progression aurait été de 16 %. Le compte de résultat fait ressortir un solde positif (part du Groupe) de 1 601 millions de francs en progression de 16,6 % sur *1985, les variations du périmètre, intégration par mise en équivalence de cinq* filiales immobilières, ayant un effet négligeable sur le résultat consolidé. Le bénéfice net par action se monte à 72,8 F, contre 62,4 F un an auparavant.

DIVIDENDE DE LA SOCIÉTÉ CENTRALE DES AGF

Au cours de la présente année, la société centrale devra répartir, conformément à son objet social, les dividendes qu'elle recevra, au titre de l'exercice 1986, de ses deux filiales, soit 235,4 millions de francs.

Après la division du titre par dix intervenue en novembre dernier, le capital social de 407 millions de francs est désormais représenté par 22 millions d'actions, conformément aux résolutions adoptées lors de l'assemblée générale extraordinaire du 27 juin 1986.

Chacune des 22 millions d'actions de 18,50 F de valeur nominale composant *le capital social au 31 décembre 1986 recevra donc :*

- Dividende : 10,70 F
- Avoir fiscal : 5,35 F
- Dividende global : 16,05 F

Chaque action AGF avait reçu au cours des trois derniers exercices :

Exercice	Dividende net	Avoir fiscal	Revenu global	Nombre d'actions rémunérées	Valeur nominale
1984	21,90 F	10,95 F	32,85 F	2 200 000	185
1985	*61,40 F*	*30,70 F*	*92,10 F*	2 200 000	*185*
1986	90,00 F	45,00 F	135,00 F	2 200 000	185

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT

Aux AGF, en 1986, la croissance s'accélère, la rentabilité se confirme, la structure d'activités se renouvelle.

La croissance s'accélère

Le chiffre d'affaires consolidé des AGF a franchi la barre des 25 milliards, sur un rythme de développement de *19 %* en *1986*, après 16 % en *1985* et 10 % en 1984. Il s'agit là d'une croissance essentiellement interne, puisque, à structure constante, la croissance eut été de 16 %. La différence résulte des investissements *réalisés dans des compagnies d'assurances, notamment en Espagne, en Grèce, en* RFA, en Irlande et au Portugal, en attendant l'acquisition d'une compagnie britannique début 1987.

Cette croissance accélérée est tirée par l'activité des deux sociétés AGF Vie et AGF IART qui représente 21 milliards, soit une expansion de 18 %, sensiblement plus vive que celle de la concurrence.

Le rythme de progression de nos activités françaises s'est maintenu au premier trimestre 1987 à un taux de 17 %.

La rentabilité se confirme

Le bénéfice consolidé s'élève à 1,6 milliard contre 1,4 l'an dernier.

Le bénéfice net total des deux compagnies AGF Vie et AGF IART en 1986 est de 1,5 milliard de francs, soit une hausse de 15 % par rapport au résultat de 1985, lui-même en augmentation de 45 %. Le taux de rentabilité par rapport au chiffre d'affaires ressort à 6,9 % en 1986 après 7 % en 1985.

Certes, depuis plusieurs années, la majeure partie du résultat des compagnies d'assurances est obtenue par la réalisation de plus-values boursières. Toutefois, aux AGF, le bénéfice d'exploitation (414 millions) retrouve en 1986 un niveau correspondant à 2 % du chiffre d'affaires. Ainsi, malgré les résultats négatifs enregistrés en réassurance, les aléas conjoncturels qui avaient marqué l'année 1985 sont effacés.

Au global, le groupe AGF a, depuis 5 ans, et d'un mouvement continu, doublé son chiffre d'affaires et multiplié par 10 son bénéfice.

Cette progression s'est traduite sur le marché financier par une très forte hausse, jusqu'en 1987, de l'action AGF, qui — longtemps ignorée, il est vrai, par les opérateurs en raison de notre statut d'entreprise nationalisée — a vu sa valeur moyenne passer de 453 F (1) à 923 F entre décembre 1985 et décembre 1986.

(1) Compte-tenu de la division du titre par dix en 1986.

La structure d'activité se renouvelle

En France, dans toutes les compagnies d'assurances à vocation générale, l'activité en Dommages l'emporte traditionnellement de beaucoup sur celle de la Vie. Ainsi, aux AGF, il y a seulement dix ans, la compagnie Vie ne représentait qu'un peu plus du tiers du chiffre d'affaires total du groupe.

En 1986, pour la première fois, les encaissements de la compagnie Vie (10,9 milliards) ont dépassé ceux de la compagnie IART (10,2 milliards). Aucune compagnie concurrente n'est encore parvenue, sur ce point, à se doter d'une structure d'activités comparables à celle des AGF. C'est là, pour partie, le résultat de la stratégie que nous avons mise en œuvre depuis 1983 :

- d'un côté, en assurance Vie individuelle, nous avons anticipé l'expansion du marché devenu très porteur ;
- de l'autre, en IART, l'action structurelle vise à renforcer la compétitivité tarifaire des AGF sur des marchés souvent en voie de saturation.

Ainsi s'explique, pour l'essentiel, l'évolution des branches les plus caractéristiques.

● **La compagnie Vie**

Sa progression en 1986 est de 28,6 %, contre 9,0 % pour l'IART, dont un essor de 40 % pour la branche Vie individuelle. Bénéficiaire d'une priorité dans les investissements de la Compagnie, cette branche a, en outre, profondément modernisé ses méthodes et adapté des produits. Parmi ceux-ci, la retraite AGF et le contrat Multisicav sont particulièrement attractifs.

Les affaires réalisées par la branche Groupe enregistrent pour leur part une progression moins forte que celle de l'an dernier en raison de certaines réductions d'emplois chez nos entreprises clientes. Une réadaptation des méthodes administratives et commerciales est en cours, notamment par la généralisation d'une informatique rénovée.

● **La compagnie IART**

Trois traits principaux caractérisent son activité en 1986 :

En premier lieu, une zone de forte compétitivé : les risques d'entreprise d'une part, les transports et risques spéciaux d'autre part, où la croissance et la rentabilité sont d'une semblable vigueur.

Dans les risques de particuliers, la politique menée depuis trois ans en automobile permet de concilier un fort accroissement du nombre des voitures assurées (plus de 7 %), une évolution satisfaisante du chiffre d'affaires, malgré la baisse des tarifs, et le maintien des résultats.

En assurance maladie, enfin, la rénovation en profondeur des méthodes de gestion et des produits doit permettre aux AGF de conforter leur place de leader sur un marché en expansion.

⁂

En application de la loi du 6 août 1986, Monsieur Edouard Balladur, ministre d'Etat chargé de l'économie, des finances et de la privatisation, a désigné en septembre dernier les AGF comme l'une des premières entreprises à privatiser.

En conséquence, les banques conseil du Gouvernement et de la Compagnie ont été choisies : la banque Indosuez et le Crédit Suisse — First Boston d'une part ; la Société Générale d'autre part. Par ailleurs, les comptes AGF ont été audités par les cabinets Guerard — Delbor — Vallas et Coopers — Lybrand (ACL).

Toutefois, les études préparatoires à la privatisation ont montré qu'il convenait préalablement de procéder à une restructuration des trois groupes français d'assurances nationalisés : les AGF, le GAN et l'UAP. Concernant les AGF, les propositions du Conseil d'administration vont être soumises prochainement à l'assemblée générale extraordinaire.

Conformément aux instructions données par le ministre d'Etat, cette restructuration permettra en premier lieu de clarifier la situation des actionnaires. Il est rappelé à ce sujet que les AGF sont cotées à la Bourse de Paris depuis 1976 et que la part du capital dans le public est proche de 25 %.

D'autre part, le projet de restructuration préserve les droits des assurés, notamment en dotant la nouvelle compagnie AGF Vie d'une marge de solvabilité qui, calculée au 31 décembre 1986, représente près de sept fois la norme européenne.

La restructuration ne modifiera en rien le statut du personnel. Celui-ci est *légitimement fier* d'appartenir aux AGF et attaché à l'intégrité du Groupe.

Que chacun soit ici remercié pour sa participation aux résultats obtenus et aux efforts que requiert notre devise, « Tout pour le client ».

MICHEL ALBERT.

Social

Un bilan de l'application des lois Auroux

La négociation a progressé dans les entreprises

Année charnière sur le plan politique, avec un basculement électoral en mars, 1986 fut aussi une année de controverses. M. Michel Delebarre, ministre du travail de M. Laurent Fabius, à travers son projet de loi sur l'aménagement du temps de travail, puis M. Philippe Séguin, dans ses premières déclarations, animèrent le débat sur le niveau le plus adéquat de la négociation sociale, le premier privilégiant les branches, le second encourageant, sans la rendre exclusive, la négociation d'entreprise.

De tels débats ne sont pas dénués d'effets sur le terrain. C'est dans les entreprises que la négociation sociale a pu le mieux se manifester, ainsi qu'il ressort du bilan que le ministre des affaires sociales et de l'emploi vient d'adresser aux partenaires sociaux dans la perspective de la réunion de la commission nationale de la négociation collective (CNNC) du 29 juin.

En 1985, le nombre d'accords passés dans les branches avait été plus important en raison, principalement, de l'obligation de négocier sur la formation professionnelle. En 1986, les salaires ont fait l'objet de 75 % des négociations qui ont été engagées dans le cadre de l'obligation de négocier imposée par les lois Auroux. La « flexibilité » étant au goût du jour, les avenants relatifs au contrat et aux conditions de travail ont connu une augmentation « sensible ». En revanche, un autre thème à la mode, l'aménagement du temps de travail, n'a occupé, comme la durée du travail, qu'une *« part réduite »* (5 %) des accords de branche, dans l'attente de l'adoption de la nouvelle législation de M. Séguin. Part faible aussi pour les accords sur le droit syndical et les institutions représentatives qui n'ont constitué que 3,4 % des textes

Le paysage change dans les entreprises. La quasi-totalité d'entre elles ont négocié sur les salaires. Mais la moitié ont mis le temps de travail à l'ordre du jour de leurs discussions sociales, en se préoccupant de moins en moins d'en réduire la durée et de plus en plus d'en aménager l'organisation. Autre tendance intéressante – et qui confirme le pronostic de M. Guillen, vice-président du CNPF, – *« beaucoup d'entreprises »* ont, dès le second semestre 1986, anticipé le nouveau projet de loi de M. Séguin en concluant des accords sur la modulation des horaires et sur les équipes de suppléance, après s'être intéressées en début d'année – dans deux accords sur trois – aux « ponts » et aux congés payés. Ce sont la CGT – malgré son opposition au niveau national – et la CFDT qui ont signé le plus grand nombre d'accords sur la modulation des horaires avec une durée moyenne de référence comprise généralement entre 38 h 30 et 39 heures.

Selon les résultats provisoires au 31 mars 1987, 6 768 accords d'entreprise ont été conclus en 1986. Si l'on met à part les 1 878 accords sur l'expression des salariés, élaborés en application de la nouvelle loi du 3 janvier 1986, le volume d'accords apparaît identique à celui de 1985 (4 890 contre 4 889). Mais les effectifs couverts sont passés en un an de 1 864 000 à 2 006 000 (+ 7,6 %), avec une baisse dans les petites et les grandes entreprises et une progression dans celles de 50 à 499 salariés.

L'individualisation des salaires

Des tendances significatives apparaissent dans le contenu des accords d'entreprise. *« Les augmentations de salaires négociées*, note le rapport, *sont de plus en plus sensibles aux évolutions économiques, tant générales que propres à l'entreprise. »* La pédagogie des pouvoirs publics et du CNPF a des résultats. Les primes *« conditionnelles liées à des objectifs collectifs de l'entreprise »* progressent ainsi que les primes conditionnelles et à caractère individuel. Cette évolution s'effectue au détriment des primes traditionnelles (treizième mois, vacances, conditions de travail) qui diminuent.

L'individualisation des salaires gagne du terrain. En 1986, plus du tiers des accords salariaux d'entreprise ont prévu des dispositions en ce sens. Autre caractéristique : 52,6 % des accords (contre 64,4 % en 1985) ont prévu uniquement des augmentations salariales uniformes et 6,7 % (2,85 %) uniquement des augmentations individuelles.

Le rapport publie également les résultats d'une étude, portant sur quarante-huit entreprises, sur les informations que les employeurs sont légalement tenus de fournir aux syndicats dans le cadre de l'obligation de négocier. Si dans plus de 90 % des cas, *« l'employeur a communiqué les informations prévues par la loi »*, celles-ci sont d'une nature *« tout à fait inégale »*, par exemple pour ce qui a trait à la moyenne des salaires par catégories. De réelles disparités d'informations apparaissent dans les entreprises pratiquant partiellement ou totalement l'individualisation des rémunérations. Lorsque l'individualisation ne joue pas sous forme de primes, la transparence n'est pas vraiment au rendez-vous. Globalement, les délégués syndicaux jugent avoir connaissance des informations nécessaires mais, à l'exception des banques, *« ils semblent majoritairement démunis de la formation adéquate »*. Quant aux employeurs, ils se plaignent de la charge de travail supplémentaire que cela représente mais *« s'appuient pourtant faiblement sur les unions patronales... »*

Si, conformément aux vœux du législateur, la moitié des accords sur l'expression des salariés ont été signés dans des entreprises de moins de cent cinquante salariés – en faisant souvent référence à la qualité..., – les négociations sur les nouvelles technologies n'ont enregistré qu'un regain très limité. Quant aux accords d'entreprise sur la formation professionnelle, ils devraient connaître un développement qui semble s'être déjà amorcé.

MICHEL NOBLECOURT.

La « cuvée » 1986 en chiffres

Dans les branches professionnelles les négociations ont donné lieu à la signature de trente-deux textes de base et de six cent quatre-vingt-quinze avenants. La baisse est de 15 % par rapport à 1985, mais *« le nombre de salariés concernés par la signature d'au moins un avenant professionnel »* est passé *« de 63 % des salariés bénéficiant d'une convention collective de branche à 70 % »*.

Dans les branches, les syndicats ont été globalement *« moins souvent signataires des textes conventionnels qu'en 1985 »* : la CGT a signé 30 % des accords (– 7 %), la CFDT 50 % (– 2 %), FO 57 % (idem), la CGC 54 % (– 4 %), la CFTC 57 % (– 1 %) et les autonomes 9 % (– 1 %).

164 textes nationaux (contre 173 en 1985) ont prévu dans les branches professionnelles *« au moins un relèvement »* salarial en 1986. Mais, du fait du ralentissement de l'inflation, le nombre moyen de relèvements dans l'année a sensiblement baissé. Les hausses de salaires programmées ont été généralement *« en deçà »* des recommandations patronales, seulement 20 % des conventions se situant au-dessus de la norme. La médiane des hausses s'est établie à 2,8 % (contre 5,1 % en 1985), avec une fourchette de 2 % à 3,5 %.

Sur les 117 branches soumises à un suivi de l'obligation quinquennale de négocier sur les classifications, seules 40 % ont conclu au moins un accord depuis 1983 (28 branches en 1986).

L'obligation annuelle de négocier dans les entreprises a été bien respectée, selon une étude portant sur 9 266 entreprises concernant 4 022 000 salariés, 72,2 % des entreprises assujetties (contre 71,5 % en 1985), couvrant 87,1 % des effectifs concernés (contre 87,5 %), ont joué le jeu de la loi. Dans 68 % des entreprises (contre 66 % en 1985), un ou plusieurs accords – dans 88 % des cas sur les salaires – ont été conclus.

15,8 % des salariés, pour l'ensemble des secteurs d'activité, ont été concernés en 1986 par au moins un accord d'entreprise contre... 8 % en 1983. Ces textes ont souvent porté sur plusieurs thèmes. Mais, parmi les thèmes, les accords dominent sur les salaires (2 788, + 2,4 %) et sont en nette hausse sur l'aménagement du temps de travail (1 867, + 18,8 %).

A l'exception de la CGT, qui a moins signé qu'en 1985 dans les entreprises (49 % des textes, soit 3 % de moins), les autres syndicats ont signé dans les mêmes proportions : 48 % pour la CFDT, 41 % pour FO, 39 % pour la CGC, 18 % pour la CFTC et 11 % pour les autres organisations.

Les accords salariaux d'entreprises montrent que le taux d'augmentation générale a été de 2 % à 3 % pour 42 % des accords, et entre 3 % et 4 % pour 30 % d'autres.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

crédit foncier de france

OBLIGATIONS FONCIÈRES JUIN 1984 A TAUX RÉVISABLE (TRO)

Le taux d'intérêt pour la nouvelle période triennale s'ouvrant le 9 juillet 1987, vient d'être fixé à 9,23 %.

En conséquence, le coupon brut qui sera servi aux échéances des 9 juillet 1988, 1989 et 1990, s'élèvera à 461,50 F, le montant net, après retenue à la source, étant de 415,35 F par obligation.



COMPAGNIE DES SALINS DU MIDI ET DES SALINES DE L'EST

Assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 22 juin 1987

Réunie le 22 juin 1987, l'assemblée générale ordinaire a approuvé les comptes de l'exercice 1986. Le bénéfice net de l'exercice a atteint 72 721 707 F après une plus-value à long terme s'élevant à 1 058 080 F (contre 59 878 288 F en 1985 après déduction d'une moins-value à long terme de 1 749 879 F).

L'assemblée a décidé de mettre en distribution, le 6 juillet 1987, un dividende de 23 F par action, assorti d'un avoir fiscal de 11,50 F, soit un revenu global de 34,50 F (contre 30 F l'an dernier).

A l'issue de cette assemblée, les actionnaires réunis en assemblée générale extraordinaire ont autorisé, pendant une durée de cinq ans, le conseil d'administration à consentir, en une ou plusieurs fois, des options de souscription d'actions au profit des membres du personnel et des dirigeants qu'il avisera.

Ils ont, par ailleurs, décidé de modifier certains articles des statuts pour les mettre en harmonie avec la législation minière.

Allocution de M. Philippe Malet, président

Mesdames, messieurs,

L'exercice 1986 a débuté par des chutes de neige dans certaines régions du pays, mais beaucoup moins fortes et plus localisées que celles de janvier 1985. Elles ont entraîné une demande de sel de déneigement nettement inférieure à celle, très élevée, de l'année précédente. Comme, parallèlement, les ventes des autres catégories de sel ont aussi légèrement diminué par suite, notamment, d'une certaine morosité du marché du chlore et de la soude, le chiffre d'affaires « sel » est en recul de 6 % sur celui de 1985, malgré la bonne tenue des exportations.

Les filiales françaises et étrangères ont globalement amélioré leurs résultats et il est réconfortant de constater que les efforts déployés pour restructurer économiquement et financièrement la Compagnia italiana sali ont été récompensés puisque cette société est bénéficiaire à fin 1986. En revanche, la Société des salins du cap Vert et la Société nouvelle des salins du Sine Saloum sont l'objet d'inquiétudes, la première à cause des difficultés insurmontables qu'entraîne la disparition de toute desserte maritime, ce qui l'a conduite à réduire ses effectifs de 2/3 pour se cantonner au marché intérieur, la seconde par suite de la concurrence des « paludiers » sénégalais qui exploitent le lac Retba en complète illégalité.

Malgré un marché de plus en plus concurrentiel, vos domaines viticoles ont réussi à augmenter le volume de vin et de « pétillant de raisin », et à faire progresser le chiffre d'affaires net. D'autre part, comme tous les ans, votre Compagnie a obtenu au 96e Concours général agricole de Paris des médailles pour son « pétillant de raisin » et certains de ses vins, qui sont un encouragement pour tous ceux qui s'efforcent de promouvoir ces produits.

Si l'on en vient maintenant à l'exercice en cours, des chutes de neige abondantes sont intervenues, pour la troisième année consécutive, au début de 1987. Elles sont surtout tombées dans le centre et le sud du pays, plus légèrement dans les autres régions, et ont accru en proportion les livraisons de sel de déneigement provenant de l'Est et du Midi. Les perspectives de vente de sel pour l'année en cours devraient donc être au moins égales à celles de 1986 sur le marché intérieur, et en léger recul à l'exportation.

En ce qui concerne la production de sel de mer, on peut espérer que la récolte sera bonne en quantité comme en qualité, malgré un hiver et un printemps pluvieux. Quant à la vendange, il n'est pas encore possible de l'évaluer car la nouaison n'est pas terminée, mais la floraison s'est faite dans de bonnes conditions, ce qui permet tout de même d'être optimiste si la météorologie de l'été est favorable.

Comme vous en avez été avisés par les avis de réunion et les convocations adressées à ceux d'entre vous qui possèdent des titres nominatifs, une assemblée générale extraordinaire se réunira à l'issue de la présente assemblée pour vous demander d'autoriser le conseil d'administration à consentir, s'il le juge utile et dans les conditions qu'il avisera, des options de souscription d'actions ; il vous sera en outre demandé d'approuver la mise en harmonie des statuts avec la législation en vigueur.

En conclusion de cette brève allocution, je voudrais souligner qu'après les résultats satisfaisants de 1986, les perspectives de l'année en cours semblent se présenter dans de bonnes conditions. Cette situation justifie la bonne tenue du titre en Bourse qui, après avoir beaucoup progressé ces dernières années, reste relativement stable à un niveau élevé.

GROUPE DELMAS-VIELJEUX

SOCIÉTÉ NAVALE ET COMMERCIALE DELMAS-VIELJEUX
(société cotée au second marché de la Bourse de Paris)

Les actionnaires de la Société navale et commerciale Delmas-Vieljeux, réunis le 24 juin 1987 en assemblée générale mixte ordinaire et extraordinaire sous la présidence de M. Tristan Vieljeux, ont approuvé les comptes de l'exercice 1986, qui se soldent par un bénéfice net de 75,031 millions de francs, en progression de 7 %.

Le dividende net par action, qui sera mis en paiement le 2 juillet 1987, a été fixé à 22 F, soit un revenu global de 33 F (contre 31,50 F en 1986) compte tenu de l'avoir fiscal de 11 F.

L'assemblée a, par ailleurs, autorisé le conseil d'administration à augmenter le capital social par création d'actions nouvelles réservées aux salariés – dans la limite de 2 400 000 F représentant 20 000 actions – ainsi qu'à consentir à certains cadres de direction des options de souscription d'actions nouvelles dans la limite également de 20 000 actions.

∴

COMPAGNIE FINANCIÈRE DELMAS-VIELJEUX
(société cotée au marché officiel de la Bourse de Paris)

L'assemblée générale des actionnaires de la Compagnie financière Delmas-Vieljeux (société holding du groupe Delmas-Vieljeux), réunie le 24 juin 1987 sous la présidence de M. Tristan Vieljeux, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1986.

Le bénéfice net s'est élevé à 44 982 516 F, en augmentation de 35 % sur celui de l'exercice 1985 (33 273 541 F).

L'assemblée a décidé de distribuer un dividende net de 43 F par titre, donnant un revenu global de 64,50 F (contre 61,50 F en 1986) compte tenu de l'avoir fiscal de 21,50 F. Ce dividende s'appliquera à un nombre de titres augmenté de 25 % à la suite de l'émission en septembre 1986 de 185 570 certificats d'investissement.

La mise en paiement du dividende interviendra le 2 juillet 1987.

ACCOR

ENTREPRISE D'HÔTELLERIE, DE RESTAURATION ET DE SERVICES

MISE EN PAIEMENT DU DIVIDENDE

Le détachement du coupon de dividende 1986 de 6,50 F (9,75 F avoir fiscal) interviendra le 30 juin 1987.

Le paiement en espèces aura lieu à compter du 4 août 1987. L'option pour le paiement en actions pourra être exercée du 30 juin au 23 juillet, le prix de souscription ayant été fixé par l'assemblée générale du 26 mai 1987 à 474 F par action.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

SOCIÉTÉ ANONYME DE GESTION ET DE CONTROLE DE PARTICIPATIONS (SAPAR)
Obligations à taux variable juillet 1985.

Les intérêts courus du 16 juillet 1986 au 15 juillet 1987 sur les obligations SAPAR à taux variable juillet 1985 seront payables, à partir du 16 juillet 1987, à raison de 363,03 F par titre de 5000 F nominal, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 40,34 F (montant global : 403,37 F).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 60,48 F, auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de finances pour 1984, soit 4,03 F faisant ressortir un net de 298,52 F. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du code général des impôts.

Il est rappelé qu'en application de l'article 94 – 2 de la loi n° 81-1160 du 30 décembre 1981 et du décret n° 83-359 du 2 mai 1983 relatif au régime des valeurs mobilières, l'emprunt ci-dessus mentionné n'est pas matérialisé par la création de titres ; en conséquence, le montant des intérêts sera porté au crédit du compte du bénéficiaire chez l'intermédiaire habilité choisi par lui.

CAISSE NATIONALE DE L'ENERGIE - Obligations 17,50 % juillet 1981

Les intérêts courus du 25 juillet 1986 au 24 juillet 1987 sur les obligations CAISSE NATIONALE DE L'ENERGIE 17,50 % juillet 1981 seront payables, à partir du 25 juillet 1987, à raison de 787,50 F par titre de 5000 F nominal, contre détachement du coupon n° 6 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 87,50 F (montant global : 875,00 F).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 131,19 F, auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de finances pour 1984, soit 8,75 F faisant ressortir un net de 647,56 F. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du code général des impôts.

CAISSE NATIONALE DE L'ENERGIE - Obligations 14,70 % juin 1983

Les intérêts courus du 25 juillet 1986 au 24 juillet 1987 sur les obligations CAISSE NATIONALE DE L'ERNERGIE 14,70 % juillet 1983 seront payables, à partir du 25 juillet 1987, à raison de 661,50 F par titre de 5 000 F nominal, contre détachement du coupon n° 4 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 73,50 F (montant global : 735 F).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 110,20 F, auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de finances pour 1984, soit 7,35 F faisant ressortir un net de 543,95 F. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du code général des impôts.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE – Obligations 8 % juin 1986

Les intérêts courus du 15 juillet 1986 au 14 juillet 1987 sur les obligations ÉLECTRICITÉ DE FRANCE 8 % juin 1986 seront payables, à partir du 15 juillet 1987, à raison de 360 F par titre de 5 000 F nominal, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 40 F (montant global : 400 F).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 59,97 F, auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de finances pour 1984, soit 4 F faisant ressortir un net de 296,03 F. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du code général des impôts.

Taux variable (TMO), soit 7,7677499 % pour 1987

Les intérêts courus du 15 juillet 1986 au 14 juillet 1987 sur les obligations ÉLECTRICITÉ DE FRANCE à taux variable juin 1986 seront payables, à partir du 15 juillet 1987, à raison de 349,55 F par titre de 5 000 F nominal après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 38,84 F (montant global : 388,39 F).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 58,23 F, auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de finances pour 1984, soit 3,88 F faisant ressortir un net de 287,44 F. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du code général des impôts.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE – Obligations 8 % octobre 1986

Les intérêts courus du 20 octobre 1986 au 14 juillet 1987 sur les obligations ÉLECTRICITÉ DE FRANCE 8 % octobre 1986, assimilables aux obligations juin 1986 le 15 juillet 1987, seront payables, à partir du 15 juillet 1987, à raison de 181,80 F par titre de 5 000 F nominal, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 20,20 F (montant global : 202 F).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 30,28 F auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de finances pour 1984, soit 2,02 F faisant ressortir un net de 149,50 F. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du code général des impôts.

Il est rappelé qu'en application de l'article 94-2 de la loi n° 81-1160 du 30 décembre 1981 et du décret n° 88-359 du 2 mai 1983 relatif au régime des valeurs mobilières, les trois emprunts ci-dessus mentionnés ne sont pas matérialisés par la création de titres ; en conséquence, le montant des intérêts sera porté au crédit du compte du bénéficiaire chez l'intermédiaire habilité choisi par lui.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE. – Obligations 11,70 % octobre 1979.

Les intérêts courus du 25 juillet 1986 au 24 juillet 1987 sur les obligations ÉLECTRICITÉ de France 11,70 % octobre 1979 seront payables, à partir du 25 juillet 1987, à raison de 210,60 francs par titre de 2 000 F nominal, contre détachement du coupon n° 8 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 23,40 francs (montant global : 234 francs).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 35,08 francs, auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de finances pour 1984, soit 2,34 francs, faisant ressortir un net de 173,18 francs. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du code général des impôts.

A compter de la même date, les 88 889 obligations comprises dans la série de numéros 739 725 à 838 644 sortis au tirage du 22 mai 1987 cesseront de porter intérêt et seront remboursables à 2 000,00 francs, coupon n° 9 au 25 juillet 1988 attaché.

Ci-après, sont rappelées les séries de numéros d'obligations sortis aux tirages antérieurs :

- Amortissement 1981 : 630 078 à 652 960.
- Amortissement 1982 : 224 434 à 253 041.
- Amortissement 1983 : 1 216 408 à 1 244 964.
- Amortissement 1984 : 309 468 à 346 386.
- Amortissement 1985 : 274 505 à 309 467 et 346 387 à 369 386.
- Amortissement 1986 : 369 387 à 453 046.

Le paiement des coupons et le remboursement des titres sont effectués sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (trésoreries générales, recettes des finances, trésoreries principales et perceptions, à la Caisse nationale de l'énergie, à Paris, 18 *bis*, rue de Berri, à la Caisse nationale ainsi qu'aux caisses régionales de Crédit agricole mutuel, aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires désignés ci-après : Crédit lyonnais, Société générale, Banque nationale de Paris, Banque Paribas, Crédit du Nord, Crédit commercial de France, Crédit industriel et commercial et banques affiliées, Société générale alsacienne de banque, Société marseillaise de crédit, Banque de l'union européenne, Banque Indosuez, Caisse centrale des banques populaires et toutes les banques populaires de France.

Marchés financiers

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 11 juin
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	418 330
dont :	
Or	218 316
Disponibilités à vue à l'étranger	122 467
ECU	58 518
Avances au Fonds de stabilisation des changes	18 997
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	40 478
dont :	
Concours au Trésor public	31 830
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	178 058
dont :	
Effets escomptés	70 927
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	76 083
5) DIVERS	12 083
Total	723 999

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	214 925
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	11 548
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	36 450
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	112 830
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	64 113
5) ECU A LIVRER AU FECOM	70 882
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	253 087
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	3 206
8) DIVERS	21 091
Total	723 999

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices génér. de base 100 : 31 décembre 1986	19 juin	26 juin
Valeurs franç. à rev. variable	100,5	100,9
Valeurs industrielles	105,7	106,6
Valeurs étrangères	120	121,4
Pétroles-Energie	110,1	109,7
Chimie	103	103,7
Métallurgie, mécanique	107,8	111,6
Electricité, électronique	95,9	94,8
Bâtiment et matériaux	110,5	112
Ind. de consommat. non alim.	110,4	105,2
Agro-alimentaire	107,5	108
Distribution	97	98,8
Transports, loisirs, services	92,7	94,6
Assurances	93,1	90,3
Crédit banque	98,4	98,9
Sicomi	84	83,5
Immobilier et foncier	100,8	99,9
Investissement et portefeuille	99,1	95,2
Base 100 : 31 décembre 1986		
Valeurs franç. à revenu fixe	98,3	98,2
Emprunts d'Etat	99,1	99
Emprunts garantis et assimilés	96	97,8
Sociétés	97,8	97,9
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à revenu var.	3 368,7	3 382,1
Valeurs étrangères	4 335,6	4 380,1
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à revenu var.	488,1	488
Valeurs étrangères	586,4	593,2
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des val. franç. à rev. fixe	117,2	117,1
Emprunt d'Etat	114,6	114,5
Emprunts garantis et assimilés	117,7	117,5
Sociétés	119	118,1
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE		
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	400,6	401,4
Produits de base	287,2	288,1
Construction	428,6	435
Biens d'équipement	327,2	325,9
Biens de consom. durables	579,6	590,7
Biens de consom. non durables	511,2	508,7
Biens de consom. alimentaires	439,2	441,3
Services	388,9	388,3
Sociétés financières	528,1	525,9
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	422,7	430,6
Valeurs industrielles	383,7	385,6
BOURSES RÉGIONALES		
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	356,1	354,8

CHANGES

Dollar : 6,095 F ⇧

Le dollar est resté stable le 29 juin sur les marchés des changes. Il valait 6,095 F à Paris, contre 6,090 F le 26 juin. Il progressait à Tokyo 146,58 yens (contre 145,90 yens). Le billet vert s'établissait à Francfort à 1,827 DM, contre 1,825 DM vendredi. Les cambistes n'attendaient aucun mouvement notable avant jeudi, date de publication de statistiques américaines sur le chômage.

FRANCFORT	26 juin	29 juin
Dollar (en DM)	1,825	1,827
TOKYO	**26 juin**	**29 juin**
Dollar (en yens)	145,90	146,58

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (29 juin)	7 15.16/8 %
New-York (26 juin)	6 5/8-6 11/16 %

INDICES BOURSIERS

PARIS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	2 juin	26 juin
Valeurs françaises	98,7	98,7
Valeurs étrangères	121,4	121,4
Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)		
Indice général	397,8	401,4

NEW-YORK
(Indice Dow Jones)

	25 juin	26 juin
Industrielles	2 451,05	2 436,86

LONDRES
(Indice « Financial Times »)

	25 juin	26 juin
Industrielles	1 772,5	1 790,7
Mines d'or	375,9	376,2
Fonds d'Etat	90,91	90,68

TOKYO

	26 juin	29 juin
Nikkei Dow Jones	25 049,83	24 707,68
Indice général	2 130	2 096,71

MATIF

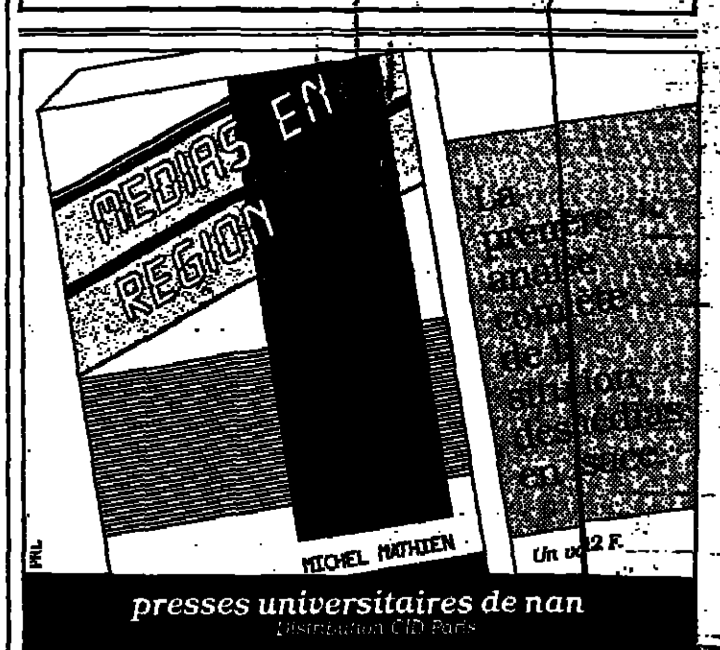
Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 26 juin
Nombre de contrats : 21 54

COURS	ÉCHÉANCES Sept. 87	Déc. 87	Mars 88	Juin 88
Dernier	102,60	102,55	102,45	–
Précédent	102,55	102,45	102,40	–

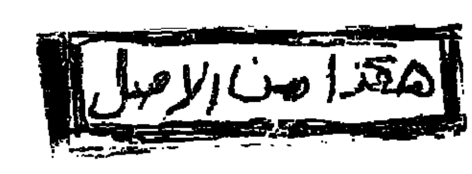
AUTOUR DE LA CORBEILLE

MOËT-VUITTON : + 25 % DE PROFITS EN PLUS POUR 1987. – Le mariage des deux grandes maisons de produits de luxe s'annonce très profitable. Les patrons du nouveau groupe ont annoncé que les résultats pour 1987 (chiffre d'affaires et bénéfice net) devraient progresser de 25 %.

SUPPRESSION DE COTATIONS A LA CRIÉE. – A compter du 1er juillet prochain, les cours de vingt-deux valeurs du marché au comptant cesseront d'être établis à la criée. Elles seront cotées par les charges spécialistes, qui utiliseront le système des casiers. Ce sont : La Concorde, Européenne Accumulateurs, Financière Agache, Foncière Lyonnaise, groupe Victoire, Louvre, Machines Bull, Paris-Orléans, Piles Wonder, PLM, Beu Kléber, Réassurances SAF, SAFT, Salins du Midi, UTA, Pechiney CIP, Financière de Suez CIP, bon de souscription Total, Chrysler corp. droit d'utilisation Chrysler, Commerzbank et Robeco.



هكذا من الأصل



Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 26 JUIN

Cours relevés à 17 h 31

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1906	4,5 % 1973	1890	1869	1869	– 1 11
4270	C.N.E. 3 %	4210	4206	4210	....
635	B.N.P. C.I.	540	543	545	+ 0 93
1272	B.N.P. T.P.	1250	1272	1272	+ 1 76
1114	C.C.F. T.P.	1110	1115	1115	+ 0 45
1267	Créd. Lyon. T.P.	1259	1259	1259	....
....	Electricité T.P.	2812	2796	2796	– 0 56
1956	Renault T.P.	1916	1915	1915	– 0 04
2280	Rhône-Poul. T.P.	2290	2260	2260	– 1 30
1355	St-Gobain T.P.	1320	1340	1335	+ 1 14
1350	Thomson T.P.	1305	1320	1330	+ 1 92
465	Accor	447	462	460	+ 2 91
520	Agence Havas	513	515	515	+ 0 39
480	Ag. Havas C.I.	488	488	488	....
660	Air Liquide	680	685	685	+ 0 76
2450	Alcatel	2305	2385	2401	+ 4 16
2020	Als. Superm.	2005	2000	2000	– 0 25
445	A.L.S.P.I.	453	460	460	+ 1 55
410	Alsthom ★	392 50	390	401	+ 2 16
2410	Arjom. Prioux	2360	2420	2420	+ 2 54
535	Aumedet-Rey	546	561	560	+ 2 56
1180	Aux. Entrepr. ★	1150	1155	1176	+ 2 26
1190	Avions Dassault	1206	1220	1231	+ 2 07
645	BAFIP	661	660	650	– 1 66
390	Bail-Equipem. ★	399	393	387	– 3
940	Bail-Investiss.	920	918	935	+ 1 63
700	Cie Bancaire	650	656	654	– 0 15
510	Bazar H.-V.	481	485	481	....
520	Béghin-Say ★	510	520	515	+ 0 98
815	Berger	839	830	850	+ 2 40
725	Bic ★	722	740	734	+ 1 66
1350	B.I.S.	1350	1349	1376	+ 1 92
2860	Bongrain S.A.	2860	2770	2770	+ 4 14
1040	Bouygues	1030	1051	1061	+ 5 92
94	B.P. France	96 70	96 80	95 80	– 0 93
4890	B.S.N.	4690	4710	4705	+ 0 32
....	Cap Gemini Sog.	2585	2631	2625	+ 1 55
1280	Carnaud	1310	1319	1321	+ 0 84
3100	Carrefour ★	3080	3100	3080	....
1940	Casino	1965	1980	2130	+ 8 39
1500	Casino A.D.P.	1476	1480	1475	– 0 06
1200	C.C.M.C.	1130	1149	1155	+ 2 21
860	Cetelem	875	864	866	– 1 02
850	Cerus	838	....	....	....
1890	C.F.A.O.	1901	1946	1946	+ 2 31
1420	C.G.I.P.	1379	1379	1378	– 0 07
1280	Chargeurs S.A.	1240	1280	1280	+ 3 06
80	Chiers-Châtil.	81	81 90	81 95	+ 1 17
1040	Ciments franç. ★	1031	1040	1041	+ 0 96
575	Club Méditer.	572	582	580	+ 1 40
172	Codetour	172	173 60	172 10	+ 0 06
365	Cofimeg	360	360	373 40	+ 3 72
1980	Colas	1996	2110	2085	+ 4 98
235	Compt. Entrepr.	233 50	237 50	238	+ 1 93
675	Compt. Mod.	670	678	670	....
1160	Créd. Foncier	1125	1165	1155	+ 2 67
565	Crédit F. Imm.	560	550	551	– 1 61
139	C.C.F.	128	128	129 70	+ 1 33

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
775	Créd. Lyon. (CI)	788	789	789	+ 0 13
1140	Crédit Nat. ★	1060	1061	1090	+ 2 83
310	Crouzet ★	292 90	290 20	280	– 4 40
2670	Damart S.A.	2500	2585	2590	+ 3 60
380	Darty ★	390	395	400	+ 2 56
350	Darty (DP)	350	352 90	350	....
2180	De Dietrich	2140	2140	2140	....
365	Dév. R.d.C. (Ly)	371	371	371	....
580	D.M.C.	533	534	542	+ 1 68
....	Drouot Assur.	466	466	465	– 0 21
2360	Docks France ★	2383	2389	2390	+ 0 29
2180	Dumez ★	2105	2150	2139	+ 1 61
1180	Eaux (Gén.)	1165	1177	1182	+ 1 46
2480	Ecco ★	1268	1268	1295	+ 2 12
320	Electric. (Cie G.)	319	320	321	+ 0 63
1070	Electro-Finan.	1000	1060	1050	+ 5
370	Elf-Aquitaine	366	366 20	363 50	– 0 67
340	— (certific.)	339	326	330	– 2 65
2950	Epeda-B-Faure	3020	3010	3010	– 0 33
3540	Essilor	3403	3490	3490	+ 2 56
2640	Essilor Int. (DP)	2540	2540	2520	– 0 79
465	Esso S.A.F. ★	452	467	460	+ 1 76
2400	Eurafrance	2250	2325	2266	+ 0 71
1480	Eurocom ★	1417	1439	1458	+ 2 89
2500	Euromarché	3550	3550	3550	....
670	Europe n° 1 ★	630	675	651	+ 3 33
1180	Exor	1138	1158	1155	+ 1 49
1510	Facom	1440	1470	1450	+ 0 69
905	Fichet-Bauche	920	929	929	+ 0 98
210	Finextel	212	212	211 90	– 0 04
186	Fives-Lille	177	180	179	+ 1 13
1170	Fromageries Bel	1161	1170	1170	+ 0 78
1290	Gal. Lafayette	1277	1297	1297	+ 1 57
380	Gascogne	396	404	404	+ 2 02
2290	Gaz et Eaux	2070	2085	2083	+ 0 63
580	Géophysique ★	590	583	585	– 0 84
2440	Gerland	2350	2350	2350	....
545	GTM-Entrepose	529	530	561	+ 6 04
680	Guyenne-Gas. ★	640	675	654	+ 2 18
2840	Hachette ★	2780	2815	2790	+ 0 35
760	Hénin (La)	777	766	769	– 1 03
1300	Hutchinson	1250	1272	1275	+ 2
117	Imétal	129 90	133 50	133 20	+ 2 54
430	Imm. Plaine-M.	425	440	440	+ 3 53
4840	Inst. Mérieux	4855	4855	4855	....
540	Interbail	580	570	580	....
1310	Intertechnique	1340	1390	1390	+ 3 73
2700	J. Lefebvre	966	985	980	+ 1 44
1730	Lab. Bellon	1630	1635	1610	– 1 23
1510	Lafarge-Coppée	1505	1515	1545	+ 2 66
1640	Lebon ★	1611	1649	1648	+ 2 29
5370	Legrand	5200	5250	5350	+ 2 88
5000	Legrand (DP)	4950	4999	4995	+ 0 91
690	Leroy-Somer ★	686	675	688	+ 0 30

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1900	Lesieur	2047	1980	1998	– 2 39
820	Locabail Immob.	820	822	822	+ 0 24
600	Locafrance ★	595	599	598	+ 0 50
865	Locindus	847	860	860	+ 1 53
1040	L. Vuitton S.A ★	1030	1070	1051	+ 2 03
560	Luchaire	578	571	571	– 1 21
1420	Lyonn. Eaux ★	1435	1435	1475	+ 2 78
83	Mais. Phénix	76 90	77 10	77 50	+ 0 78
750	Majorette (Ly)	740	740	740	....
470	Mar. Wendel ★	470 50	470 20	471	+ 0 10
2050	Martell	2008	2030	2030	+ 1 10
2250	Matra	2171	2283	2250	+ 3 64
2150	Merlin-Gerin ★	2201	2201	2200	– 0 04
3130	Michelin	3110	3130	3120	+ 0 32
1310	Midi (Cie)	1312	1315	1310	– 0 14
370	Midland Bk SA ★	376	375	370	– 1 59
940	Min. Salaig. (Mé)	950	999	999	+ 5 15
43	M.M. Penarroya	44 90	43 60	43 50	– 3 12
2620	Moët-Hennessy	2488	2585	2578	+ 3 62
78	Moulinex	71 60	73 90	77	+ 7 69
975	Navig. Mixtes	928	948	960	+ 3 67
160	Nord-Est	163	165 50	165 90	+ 1 78
455	Nordon (Ny)	464	440	440	– 5 17
585	Nouvelles Gal.	584	585	585	+ 3 72
1170	Occident. (Gén.)	1173	1190	1190	+ 1 45
1590	Omn. F. Paris	1560	1525	1540	– 1 28
225	Olida-Caby	209 50	211	214 50	+ 2 39
450	Opfi-Paribas	451	454	451	....
4080	Oréal (L')	4020	4052	4095	+ 1 86
450	Paribas	448	450 50	454	+ 1 34
610	Paris-Réesc. ★	635	627	630	– 0 78
1530	Pechelbronn ★	1590	1600	1575	– 0 94
1400	Penhoet	1350	1370	1370	+ 1 48
975	Pernod-Ricard	968	978	975	+ 0 72
1510	Peugeot S.A.	1500	1504	1505	+ 0 33
16	Poclain	15 95	15 95	15 95	....
2250	Poliet	2270	2410	2410	+ 6 17
735	P.M. Labinal	735	743	745	+ 1 36
3410	Presses Cité	3305	3310	3310	+ 0 15
1290	Prétabail Sic.	1207	1201	1249	+ 3 47
805	Primagaz	813	818	822	+ 1 11
700	Printemps ★	641	652	670	+ 4 52
1870	Promodès	1960	1970	1980	+ 1 02
230	Prouvost S.A ★	239	240	250 50	+ 4 81
1400	Radiotechn.	1405	1400	1415	+ 0 71
109	Raff. Dist. Total	110	107 80	106	– 3 64
2940	Redoute (La) ★	2956	2975	2961	+ 0 20
445	Rober financière	450	440	440	– 2 22
1470	Roussel-Uclaf	1496	1480	1480	– 1 07
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
5800	R. Impériale (Ly)	5800	5790	5810	+ 0 17
225	Sade	243	245	245	+ 0 82
3480	Sagem	3555	3600	3600	+ 1 27
425	Saint-Gobain	419 90	426	428 50	+ 2 05

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1200	St-Louis B.	1210	1230	1238	+ 2 31
1900	Salomon	1915	1900	1900	– 0 78
1700	Salvepar	1680	1665	1665	– 0 89
720	Sanofi	705	705	704	– 0 14
800	S.A.T.	777	832	832	+ 7 08
1230	Saupiquet (Ns)	1200	1260	1260	+ 5
420	Schneider ★	426	431	435	+ 2 11
125	S.C.O.A.	122 30	125 20	125 20	+ 2 37
695	S.C.R.E.G.	696	687	689	– 0 86
815	Seb ★	839	859	839	....
490	Sefimeg	490	496	495 10	+ 1 04
1450	S.F.I.M.	1309	1290	1290	– 1 45
63	S.G.E.	62 60	64 10	61 20	– 2 23
520	Sign. Ent. El. ★	518	522	521	+ 0 57
1050	Silic	1006	1040	1040	+ 3 38
615	Simco-U.P.H. ★	620	617	619	– 0 16
440	Simnor (Li)	450	450	450	....
1200	Skis Rossignol	1161	1161	1180	+ 1 63
740	Simnco	725	710	710	– 2 07
265	Sodecco	254 90	254 90	254 90	....
250	Sodero (Ns)	250	255	255	+ 2
2620	Sodexho	2575	2700	2690	+ 4 47
150	Sogenal (Ny)	150	150	150	....
435	Sogerap	430	440	439	+ 2 09
2110	Somm-Allib. ★	2280	2269	2308	+ 1 22
750	Source Perrier	740	760	752	+ 1 62
980	Sovac ★	957	965	990	+ 3 44
605	Spie-Batignol.	581	585	585	+ 0 69
630	Strafor	620	620	618	– 0 32
305	Synthélabo ★	289	295	287	– 0 69
635	Talcs Luzenac	635	631	631	– 0 63
2820	Tél. Elect.	2850	2940	2950	+ 3 51
1330	Thomson-C.S.F.	1306	1320	1330	+ 1 84
475	Total (CFP) ★	467	466	460	– 1 49
105	— (certific.)	101	104	104 50	+ 3 47
2220	T.R.T.	2000	2030	2010	+ 0 50
680	U.F.B.	680	680	680	....
1220	U.I.C.	1185	1200	1200	+ 1 27
670	U.I.F.	660	650	650	– 1 52
800	U.I.S.	810	836	836	+ 3 21
300	U.C.B. ★	293	299 90	302	+ 3 07
760	Unibail	756	755	753	– 0 40
570	Valéo	566	565	570	+ 0 71
53	Vallourec	47 80	42	42	– 12 13
495	Via Banque	500	501	501	+ 0 20
840	Elf-Gabon	848	850	850	+ 0 24
126	Amax Inc.	120 50	121 80	121 80	+ 1 08
440	Amer. Express	440	445	445	+ 1 14
177	Amer. Teleph.	172 50	177 40	177 40	+ 2 84
145	Anglo Amer. C.	144 10	143 50	144	– 0 07
620	Amgold	632	644	640	+ 1 27
1030	BASF (Akt)	1041	1016	1015 c	– 2 50
1160	Bayer	1120	1115	1114	– 0 54
125	Buffelsfont.	128 20	128 60	128 60	+ 0 31

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
275	Chase Manh.	261	258	257 50	– 1 34
69	De Beers	69 80	69 70	69 60	– 0 29
2140	Deutsche Bank	2105	2145	2160	+ 2 61
76	Dome Mines	76	76 80	73 10	– 3 82
1100	Dresdner Bank	1146	1132	1140	– 0 52
140	Driefontein Cld	142 50	144	144	+ 1 05
735	Du Pont-Nem.	735	749	749	+ 1 90
545	Eastman Kodak	546	546	540	– 1 10
68	East Rand	67 80	67 55	71 20	+ 5 01
285	Electrolux	280	279	279	– 0 36
250	Ericsson	240	243	243	+ 1 25
560	Exxon Corp.	561	565	565	+ 0 71
586	Ford Motors	587	604	602	+ 2 56
89	Freegold	89 50	89 40	89 50	....
91	Gencor	98	96 80	96	– 2 04
668	Gén. Electr.	339	343	344	+ 1 47
680	Gén. Belgique	641	642	638	– 0 47
505	Gen. Motors	514	518	540	+ 5 06
94	Goldfields	101 50	101	101	– 0 49
54	Gd Metropolitain	52 50	54 30	54 30	+ 3 43
84	Harmony	83 20	81 95	82	– 1 44
47	Hitachi	51 10	50 25	50 25	– 1 66
1010	Hoechst Akt.	1010	998	998	– 1 19
147	Imp. Chemical	150	151 20	151 20	+ 0 80
990	IBM	1010	1020	1015	+ 0 50
355	ITT	360	368	366	+ 1 67
169	Ito-Yokado	172 50	175	174	+ 0 87
87	Matsushita	93 90	94 60	94	+ 0 11
1010	Merck	1052	1058	1055	+ 0 29
840	Minnesota M.	885	899	900	+ 1 69
310	Mobil Corp.	312 50	305	305	– 2 40
305	Morgan J.P.	305	305	305	....
39050	Nestlé	38400	38600	38600	+ 0 52
182	Norsk Hydro	179 80	179 50	176	– 2 11
225	Ofsil	230	228	228	– 0 87
1790	Petrofina	1885	1899	1899	+ 0 74
545	Philip Morris	546	550	556	+ 1 83
162	Philips	153	154	153 80	+ 0 52
545	Quilmès	507	519	528	+ 4 14
770	Randfontein	750	731	731	– 2 53
780	Royal Dutch	782	781	781	– 0 13
100	Rio Tinto Zinc	99 20	103	102 90	+ 3 73
94	St Helena Co	90 20	90	89 80	– 0 44
280	Schlumberger	275	275 50	276	+ 0 36
134	Shell transp.	134 50	134 50	134 50	....
2490	Siemens A.G.	2487	2497	2499	+ 0 48
168	Sony	177 10	172 60	172 60	– 2 54
163	T.D.K.	171 50	170	160	– 6 71
29	Toshiba Corp.	30 10	28 85	28 85	– 4 15
2030	Unilever	2018	2006	2008	– 0 50
310	Unit. Techn.	301 80	301	301	– 0 27
700	Vaal Reefs	718	708	708	– 1 39
300	Volvo	298 80	298 50	298 50	– 0 10
340	West Deep	336	336	336	....
490	Xerox Corp.	489	490	490	+ 0 20
1 13	Zambia Corp.	1 21	1 20	1 20	– 0 83

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Obligations			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	**Étrangères**		
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Actions									**Hors-cote**		
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1110	....	Editions Belfond	339	321	M.M.B.	650	630
Alain Manoukian	840	840	Elect. S. Dassault	730	710	Molex	255 10	269 90
Asystel	680	679	Elysées Investiss.	41	42	Navale-Delmas	785	775
B.I.C.M.	970	970	Expand	851	851	Olivetti-Logabax	499 50	473
B.I.P.	740	740	Filipacchi	720	722	Om. Gest. Fin.	489	475
Bolloré Technologies	1220	1219	Guintoli	1160	1200	Petit Bateau	255 10	260
Boiron	898	726 d	Guy Degrenne	1050	1030	Pierre Fabre	554	548
Câbles de Lyon	1240	1240	I.C.C.	270 10	265	Pier Import	385	365
Calberson	960	970	IDIA	224	224	Razel	1550	1598
Cardif	2302	2304	I.G.F.	230	230	St-Gobain Emballage	1527	1422 o
C.D.M.E.	1010	1000	IH Informatique	313	310	St-Honoré Matignon	221	210
C. Equip. Elect.	304	312	Int. Métal Serv. (IMS)	240	240	S.C.G.P.M.	290	280 o
C.E.G.I.D.	2457	2440	La Commande Electro.	752	752	Sema-Metra	1500	1500
C.E.G.E.P.	233	235	Le gd livre du mois	375	385	S.E.P.	1350	1360
C.E.P.-Communication	1535	1538	Loca-Investissement	307 80	308	S.E.P.R.	1915	1801
C.G.I. Informatique	880	880	Locamic	417	400	S.M.T. Goupil	389	372
Defer	319	309	Marsytan	480	485	Sodexorg	1425	1410
Dauphin O.T.A.	3300	3300	Merlin Immobilier	395	398	Sofibus	440	442
Devanlay	2605	2420	Métallurg. Minière	182 20	183	Supra	1100	1090
Deville	940	935	Métrologie Internat.	615	615	Valeurs de France	367	367
Drouot-Obl. convert.	....	....	Metro Services	265	270			

SICAV (sélection) 26/6

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	812 02	792 21	Francic Régions	1140 91	1107 68	Paribas Opportunités	101 91	98 94
Actions France	469 87	452 89	Fructi-Associations	1348 75	1346 75	Paribas Patrimoine	651 77	529 28
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Droits et bons

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
Air Liquide	..	....
Casino	..	....
Créd. Foncier France	.	....
Pernod Ricard	.	....
Total	.	....

MINITEL

La gestion direct de votre portefeuille personnel 36.15 Tapez LEMDE puis BOURSE

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 26/6	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 101	6 090	5 800	6 300
ECU	6 924	6 916	....	....
Allemagne (100 DM)	333 800	333 650	323 500	341 500
Belgique (100 F)	16 094	16 086	15 750	16 600
Pays-Bas (100 fl.)	296 480	296 480	287 500	305 500
Danemark (100 krd)	88 720	88 310	85	93
Norvège (100 k)	91 180	91 060	87 500	94
Grande-Bretagne (£ 1)	9 837	9 840	9 500	10 250
Grèce (100 drachmes)	4 458	4 452	4 200	5 200
Italie (1 000 lires)	4 612	4 603	4 350	4 850
Suisse (100 fr.)	401 900	402 500	389 500	409 500
Suède (100 krs)	95 650	95 670	93	98 500
Autriche (100 sch)	47 480	47 480	46 350	48 700
Espagne (100 pes.)	4 837	4 827	4 600	5 100
Portugal (100 esc.)	4 273	4 269	3 700	4 700
Canada ($ can 1)	4 585	4 579	4 420	4 820
Japon (100 yens)	4 178	4 166	4 020	4 200

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 26/6
Or fin (kilo en barre)	86000	86500
Or fin (en lingot)	86600	86900
Pièce française (20 fr)	515	516
Pièce française (10 fr)	351	.....
Pièce suisse (20 fr)	610	606
Pièce latine (20 fr)	503	503
Souverain	627	628
Pièce de 20 dollars	2950	3000
Pièce de 10 dollars	1440	1445
Pièce de 5 dollars	950	.....
Pièce de 50 pesos	3265	3276
Pièce de 10 florins	514	515
Or Londres	439	.....
Or Zurich	440 50	.....
Or Hongkong	440 50	.....
Argent Londres	6 38	.....

c : coupon détaché
o : offert
— : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu

Le Monde

A New-Delhi

Plusieurs centaines de personnes bloquées dans un immeuble en feu

New-Delhi. – Une personne s'est tuée en sautant, lundi 29 juin, d'un immeuble en feu à New-Delhi, dans lequel plusieurs centaines de personnes sont encore bloquées. Deux hélicoptères venus leur porter secours ont réussi à emmener environ six personnes, mais ont dû se retirer car leurs pales avivaient les flammes. L'immeuble, qui compte quinze étages, est situé dans le principal centre commercial de New-Delhi.

Des témoins ont pu voir environ cent cinquante hommes et femmes sur le toit et aux fenêtres, hurlant et agitant les bras dans une épaisse fumée pour appeler à l'aide. De nombreuses victimes ont été emportées sur des brancards, plusieurs inanimées. Des flammes de 20 mètres s'échappaient du huitième étage, là où le feu s'est déclaré. Des ouvriers travaillant sur des chantiers proches ont également réussi à retirer au moins trois personnes en posant une passerelle à l'aide de leurs grues, selon les témoins. – *(AFP.)*

Air Inter annule la moitié de ses vols

Une grève pour le troisième pilote

La compagnie Air Inter annule un vol sur deux, le lundi 29 et le mardi 30 juin, en raison de l'ordre de grève lancé par le Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL) et par le Syndicat national des officiers mécaniciens de l'aviation civile (SNOMAC). Ces deux syndicats demandent que le futur Airbus A-320, qui entrera en service l'an prochain, soit piloté par trois personnes, alors que la direction ne veut pas qu'il y en ait plus de deux dans le cockpit, ce qui signifie la disparition de l'officier mécanicien. Par ailleurs, la CFDT des aiguilleurs du ciel a suspendu jusqu'au 5 juillet sa grève afin de ne pas gêner les départs en vacances.

Faut-il piloter un avion à deux ou à trois ? La question posée par la grève de certains équipages d'Air Inter trouve un écho immédiat dans l'opinion publique, qui est surtout sensible aux conséquences de la réponse en matière de sécurité.

Pendant longtemps, les officiers mécaniciens avaient défendu leur cause en insistant sur cet aspect du problème. *« L'équipage à trois est plus sûr,* disaient-ils. *Un troisième homme dans le poste de pilotage veut dire une troisième paire d'yeux, d'oreilles, et de bras, un troisième jugement, une troisième efficacité. »* Et de citer une collision en vol évitée de justesse grâce à la vigilance du mécanicien, et une remise de gaz opportune au moment où l'aile d'un Airbus touchait le sol, toujours grâce au troisième homme.

Le SNOMAC a mis une sourdine à ce discours, car l'Airbus A-320 est un avion extrêmement sûr. Les quatre-vingts ordinateurs qu'il contient, ses commandes électriques et la simplification de ses instruments de pilotage permettent à son équipage de se consacrer à la surveillance d'automatismes plus rapides que l'homme pour réagir, par exemple, à des cisaillements de vent dans la phase délicate de l'atterrissage.

Les officiers mécaniciens argumentent aujourd'hui en termes économiques. L'équipage à trois permet, selon eux, de gagner du temps en vol comme aux escales et d'améliorer la régularité technique. Rappelant qu'une minute de vol coûte dans les 1 300 à 1 400 francs, ils soulignent *qu'un gain de 1 % de régularité technique* correspond à une diminution de 2 % de coût d'exploitation.

La direction d'Air Inter campe sur des positions très solides. *« D'abord,* dit-elle, *l'A 320 a été conçu pour être piloté par deux hommes et, si nous cédions, nous serions la seule compagnie avec l'australienne ANSETT a y mettre trois hommes. D'ailleurs, il n'y a pas physiquement la place d'un mécanicien dans le cockpit. Quand on sait que le personnel navigant français est 100 % plus cher que la moyenne européenne,* on comprend *que le gain – éventuel – de productivité dû au troisième homme sera largement dépassé par son surcoût salarial. »*

M. Jacques Douffiagues porte le coup de grâce à la revendication des navigants d'Air Inter. Rappelant qu'en 1992, la disparition des frontières des Douze mettra les compagnies dans une situation de vive concurrence, le ministre des transports déclare sans ambages : *« Le problème n'est pas de savoir s'il faut piloter à deux ou à trois les futurs avions, mais de savoir s'il y aura encore des avions d'Air Inter à piloter. »*

ALAIN FAUJAS.

Sur le vif

Relaxe

Il m'arrive un truc dingue aujourd'hui, un coup de veine comme j'en ai rarement eu. Mon papier, je l'ai trouvé tout fait, tout prêt, dans le courrier. C'est un lecteur qui me l'envoie. J'ai qu'à le recopier. Bon, alors, voilà :

Je travaille au quartier Latin. J'avais rendez-vous à Nanterre, à deux pas de la station Nanterre-Ville. Je n'ai pas l'habitude du RER, c'était la première fois que je le prenais hors de Paris. Je me déplace généralement en voiture. A la gare du Luxembourg, pas de panneau explicatif, pas de distributeur de billets, la queue au guichet.

J'avais des tickets de métro (2ᵉ classe) dans ma poche. J'en mets un dans la machine en me disant : on verra bien au Châtelet. Au Châtelet, je ne vois rien. Je me trouve directement sur le quai, direction Saint-Germain-en-Laye, pas de panneau, pas de distributeur. Le train arrive. Pas de contrôleur, sortie libre.

Pour le retour, je suis bien décidé à payer, je suis honnête. Je me retrouve à la gare de Nanterre-Ville. Deux distributeurs de billets. J'appuie sur les boutons du premier. Un voyant s'allume : « Hors service ». J'appuie sur les boutons du second. Voyant : 7,80 francs. Deuxième voyant : l'appareil ne fait plus la monnaie. Faites l'appoint. Je suis honnête, mais pas prodigue. je n'ai pas l'appoint. J'ai soif, j'ai remarqué un café en face de la gare. J'y vais, je bois un panaché, je reviens à la machine avec l'appoint. Je réappuie sur les boutons. Toujours 7,80 francs. Je glisse une pièce de 5 francs, elle retombe. Je recommence, elle aussi.

Il y a des barrières avec des fentes qui avalent des billets. J'hésite à y mettre un ticket de métro. Je me dis : c'est idiot. Je me baisse, je passe en dessous du tourniquet et je prends le train. Pas de contrôleur. J'arrive gare du Luxembourg. Portillons, je saute. Ça y est, j'ai fait l'aller-retour Luxembourg-Nanterre-Ville pour le prix d'un ticket de métro de deuxième classe.

Paresseuse, la France ? Drôlement relaxe, en tout cas !

CLAUDE SARRAUTE.

Le PS enlève deux sièges à la majorité et menace un troisième

FINISTÈRE : canton de Landerneau (1ᵉʳ tour)

Inscr. : 16 197 ; vot. : 7 553 ; suff. expr. : 7 411.

MM. Jean-Pierre Thomin (PS), 2 951 ; Paul Jarry (RPR), 2 070 ; Yves Loaëc (CDS), 1 654 ; Claude Briscadieu (FN), 465 ; Marcel Corcuff (PCF), 271. Il y a ballottage.

[A la suite du décès de Théophile Le Borgne (div. d.), à l'âge de soixante-douze ans, maire de Landerneau pendant douze ans et conseiller général depuis 1964, cinq candidats se présentaient : M. Claude Briscadieu, capitaine des sapeurs-pompiers de Landerneau, ancien membre du RPR ayant adhéré au Front national, M. Marcel Corcuff (PCF) candidat orthodoxe, M. Paul Jarry (RPR), maire de Landerneau, M. Yves Loaëc (CDS), premier magistrat d'une petite commune, la Forest-Landerneau et M. Jean-Pierre Thomin (PS), habitué des scrutins locaux. Malgré la forte activité politique suscitée par ces nombreuses candidatures, la participation a été très faible (46,63 %). D'un scrutin à l'autre, la majorité perd près de seize points (de 65,88 % à 50,2 %), tandis que le PS en gagne dix (de 29,7 % à 39,81 %). Au premier tour de mars 1982, en effet, les résultats avaient été les suivants : inscr. : 15 593 ; vot. : 11 375 ; suff. expr. : 11 233. T. Le Borgne : 4568 ; MM. Thomin : 3 337 ; Grall (div. d.) : 2 833 ; Merrice (PCF), 495.]

CALVADOS : canton d'Orbec (2ᵉ tour)

Inscr., 6 058 ; vot., 3 497 ; suffr. expr., 3 237. MM. Bernard Lambert (PS), 1 743 : ÉLU ; Michel Grenier (Maj. sout. UDF), 1 494.

[M. Louis Mexandeau, ancien ministre et chef de file des socialistes dans le département, s'est promptement félicité de cette *« victoire inattendue mais nette »* pour le PS dans un canton *« très conservateur »*. Il y voit *« un désaveu cinglant de la politique gouvernementale »*.

Au premier tour, la majorité totalisait 77,86 % des suffrages, répartis, il est vrai, entre cinq candidats. Elle n'obtient que 46,15 % au second tour, contre 53,85 % au candidat socialiste, qui n'en avait obtenu que 19,17 % au premier tour !

Le 21 juin, en effet, les résultats avaient été les suivants : inscr., 6 056 ; vot., 3 435 ; suffr. expr., 3 348. MM. Lambert, 642 ; Grenier, 606 ; Lethorey (div. d.), 571 ; Doat (div. d.), 569 ; Féron (div. d.), 437 ; Fosse (RPR), 424 ; Pasquier (PCF), 99.]

HAUTE-MARNE : canton de Bourmont (2ᵉ tour).

Inscr., 3 380 ; vot., 2 513 ; suffr. expr., 2 462 ; MM. André Deguis, PS, 1 112 voix, *ELU* ; Pierre-Jean *Thomas, app. RPR, 907* ; André Méchet, app. UDF, 443.

[Les divisions de la droite, qui est largement majoritaire dans ce canton, lui ont été fatales. Répartis sur deux candidats (l'un des deux candidats app. UDF du premier tour a refusé de se désister pour le candidat app. RRPR arrivé en tête le dimanche 21 juin), le 54,83 % des suffrages exprimés recueillis par la droite ne peuvent empêcher l'élection du candidat PS, avec 45,17 % des suffrages. Sombre dimanche pour la majorité de ce canton haut-marnais qui, en outre, passe de 62,45 % des voix au premier tour (ce qui représentait *un net recul par rapport à son* score de 1982) à moins de 55 % des voix au second tour. Alors que la mobilisation des électeurs a été supérieure au second tour, la droite est loin de *faire le plein de ses voix, ce qui profite* au candidat socialiste, qui fait un peu mieux que le total des voix de gauche au premier tour. Le report des voix du PC sur le candidat socialiste ne semble pas avoir posé de problème.

Au premier tour, les résultats étaient les suivants : inscr., 3 380 ; vot., 2 420 ; suffr. expr., 2 373 ; MM. Deguis, 792 ; Thomas, 619 ; Méchet, 494 ; Chapitel, 369 ; Richoux, 99.

Raymond Bein l'avait emporté, dès le premier tour du renouvellement cantonal de 1982, avec 1 839 voix, contre 520 voix à la candidate du PS, Mᵐᵉ Neuville, et 122 voix à M. Richoux, qui représentait déjà le PC.]

Après une interview diffusée par TF 1

M. Laurent Fabius veut poursuivre l'auteur d'un livre sur Greenpeace

M. Laurent Fabius a chargé son avocat, Mᵉ Jean-Denis Bredin, d'engager des poursuites après les propos tenus au journal de 20 heures de TF 1, dimanche 28 juin, par l'auteur de *Mission Oxygène*, livre sur l'affaire Greenpeace qui doit sortir le 2 juillet prochain. L'ancien premier ministre juge *« totalement mensongères »* les déclarations de Patrick du Morne Vert, pseudonyme de l'auteur de *Mission Oxygène*, qui, à propos du sabotage commis contre le *Rainbow-Warrior*, le 10 juillet 1985, par les services secrets français, estime que *« les princes, c'est-à-dire les ministres – et pas le président de la République – n'avaient pu être en dehors du secret. Ils pouvaient ne pas savoir comment allait se développer l'affaire,* a ajouté Patrick du Morne Vert (interviewé le visage masqué), *mais tous savaient qu'on était engagé dans une action contre Greenpeace ».*

La réaction de M. Fabius est conforme à toutes ses déclarations – publiques et privées – antérieures. L'ancien premier ministre a toujours affirmé ne pas avoir été mis au courant de l'opération montée contre le navire de l'association Greenpeace.

Quant à M. Pierre Joxe, ancien ministre de l'intérieur, apparemment également visé par les propos de Patrick du Morne Vert, il n'a pas encore décidé de son attitude : *« J'attends,* a-t-il déclaré au *Monde, de pouvoir visionner toute l'interview, mais je n'ai pas l'intention de me laisser traiter de traître sans réagir. »* M. Joxe, dont les services, à plusieurs reprises, avaient été accusés d'avoir facilité le travail de la police néo-zélandaise venue enquêter à Paris sur l'affaire du *Rainbow-Warrior*, déjà poursuivi en diffamation *Minute*, qui l'accusait de trahison. Le 25 novembre *1986, l'hebdomadaire* avait été condamné à deux amendes de 10 000 F par la 1ʳᵉ chambre correctionnelle de Paris.

G. M.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 29 juin

En hausse : + 0,45 %

La Bourse de Paris a commencé la semaine du bon pied, avec une hausse de 0,45 % à l'issue de la séance du matin. Parmi les valeurs les mieux orientées figuraient Casino prioritaire (+ 6,59 %), GTM (+ 6,4 %), Via Banque (+ 5,58 %), Moulinex (+ 4,8 %) et Eurocom (+ 4,47 %). En repli, on notait Jean Lefebvre (– 5 %), Cofimeg (– 4,52 %) et Darty prioritaire (– 2,82 %).

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	460	463	468
Agence Havas	515	508	513
Air Liquide (L')	665	666	666
Bancaire (Cie)	654	654	654
Bongrain	2770	2770	2765
Bouygues	1091	1085	1087
B.S.N.	4705	4720	4710
Carrefour	3080	3250	3150
Chargeurs S.A.	1280	1292	1301
Club Méditerranée	580	582	582
Eaux (Gén.)	1182	1194	1199
Elf-Aquitaine	363 50	367	367
Essilor	3490	3500	3510
Lafarge-Coppée	1545	1535	1537
Lyonn. des Eaux	1475	1480	1455
Michelin	3120	3120	3119
Midi (Cie)	1310	1315	1305
Moët-Hennessy	2578	2570	2570
Navig. Mixtes	980	980	972
Oréal (L')	4095	4120	4100
Pernod-Ricard	975	970	970
Peugeot S.A.	1505	1531	1516
Saint-Gobain	428 50	427 50	428
Sanofi	704	700	700
Source Perrier	752	760	760
Télémécanique	2950	2950	2940
Thomson-C.S.F.	1330	1338	1335
Total-C.F.P.	460	475	466
T.R.T.	2010	2030	2030
Valéo	570	585	565

La mort de Frédéric Bon

Un pionnier de la science politique moderne

Avec la mort brutale de Frédéric Bon, la science politique perd l'un de ses pionniers. Depuis André Siegfried la sociologie politique française occupait une place prédominante. Frédéric Bon a su la moderniser en introduisant, dès le début des années 70, dans la vénérable Fondation nationale des sciences politiques, les fichiers électoraux sur ordinateur, l'usage des mathématiques, les techniques quantitatives et l'approfondissement des questionnaires d'opinion. Dans ces enseignements il a largement contribué à former la nouvelle génération des chercheurs en sciences politiques et des spécialistes des instituts de sondage. Frédéric Bon a également joué un rôle décisif dans le lancement et la réussite des désormais fameuses opérations « estimations » des soirées électorales, d'abord avec Honeywell Bull puis avec la SOFRES.

En 1974, à 0,1 point près, son estimation désignait, dès la clôture du scrutin, le vainqueur d'un second tour exceptionnellement serré dans notre histoire politique.

Mais l'utilité scientifique de ces opérations fut complétée à partir de 1980 par la création de la banque de données socio-politiques, modèle de ce que doit être la mise en archives méthodique des données électorales et des enquêtes d'opinion.

Les écrits de Frédéric Bon montrent la diversité de son talent : recherches sur l'idéologie avec *les Nouveaux Intellectuels* (1966) et *Structures de l'idéologie communiste* (1968) ; sur les attitudes politiques avec *l'Ouvrier français* (1970), ouvrages de synthèse devenus des classiques tels que *les Sondages peuvent-ils se tromper ?* (1974) ou bien *les Elections en France* (1978).

Mais ce sont les œuvres parodiques écrites avec son cousin, Michel-Antoine Burnier, qui ont atteint le grand public : *les Voraces, tragédie en alexandrins,* écrites pendant la campagne électorale de 1974, et surtout, *Que le meilleur perde,* best seller publié à l'automne 1985, étincelante mise en scène du jeu politique français qui reste d'actualité.

J.-M. C.

[Né le 30 janvier 1943 en Savoie, Frédéric Bon était diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris. Assistant de recherches à partir de 1964 au Centre d'études de la vie politique française contemporaine (CEVIPOF) dépendant de la Fondation nationale des sciences politiques de Paris, il est affecté au CNRS en 1969 puis s'installe à Grenoble en 1974. Maître de recherches depuis 1980, il dirigeait le troisième cycle à l'Institut d'études politiques de Grenoble.]

Douzième jour de grève au « Midi libre »

L'informatisation nœud du conflit

« Le Midi libre *a la fièvre et sa courbe de température évolue chaque jour »* : cette formule d'un journaliste du quotidien régional de Montpellier reflète bien la réalité d'une entreprise soumise aux aléas de négociations sans cesse engagées puis rompues depuis douze jours.

Le 17 juin, les ouvriers du Livre CGT cessent le travail afin d'obtenir une prime d'ancienneté et la mensualisation de leurs remplaçants de l'été. Plusieurs rencontres avec la direction ont lieu : la dernière, dimanche 28 juin, se solde par un échec. *« Nous sommes dans une impasse totale »*, souligne un délégué syndical de la CGT. Face aux réclamations des ouvriers du Livre, M. Claude Bujon, directeur général du *Midi libre*, a avancé ses propres revendications qui portent sur l'informatisation du journal.

La direction souhaite en effet que le volume de la copie saisie directement par les journalistes atteigne 50 % du volume total dans les trois ans, alors que l'accord national conclu entre le Livre CGT et les patrons de presse prévoit que le volume de copie saisi par les rédacteurs ne dépasse pas 25 %. Pour la CGT, les revendications de la direction *« supposent des licenciements déguisés »*. M. Claude Bujon, pour sa part a indiqué qu'il n'était pas question *« que le conflit s'achève sans que nous ayons obtenu satisfaction. » « Je suis décidé à mettre l'entreprise dans les structures du siècle prochain »*, a-t-il précisé.

De nouvelles négociations entre le Livre CGT et la direction doivent reprendre lundi 29 juin dans l'après-midi.

Loyers HLM : + 3,8 % pour l'année selon M. Méhaignerie

La hausse moyenne des loyers HLM sera pour l'année de 3,83 %, a indiqué, dimanche 28 juin, M. Méhaignerie, ministre de l'équipement et du logement. *« Mon objectif de progression modérée est ainsi tenu »*, a-t-il déclaré. Ce chiffre se décompose de la façon suivante : au 1ᵉʳ janvier 1987, la hausse moyenne avait été de 3 %. Au 1ᵉʳ juillet, 60 % des organismes n'augmenteront pas et 40 % demanderont des hausses dont la moyenne s'élève à 0,83 %. L'Union nationale des fédérations d'organismes HLM fait d'ailleurs remarquer que la moyenne, prise sur l'ensemble des organismes, ceux qui augmentent comme ceux qui n'augmentent pas, n'est que de 3,4 % alors que l'indice du coût de la construction pour l'année devrait être de 4 %.

Le numéro du « Monde » daté 28-29 juin 1987 a été tiré à 453 157 exemplaires

A B C D E F G